QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12214 – 4 F

– VENDREDI 4 MAI 1984

**LE CONFLIT DU LIBAN**

**Jérusalem tente d'obtenir la libération de ses trois fonctionnaires détenus par les Syriens**

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

**« Le Monde des livres »**

Pages 19 à 24

- *Albert Caraco l'indésirable*
- *Les derniers romans de Colette Audry et de Suzanne Prou*

## Espoirs pour une Irlande nouvelle

Le « Forum pour une Irlande nouvelle », qui depuis plusieurs mois rassemblait les représentants des principaux partis nationalistes du nord et du sud de l'île, a présenté, mercredi 2 mai à Dublin, son rapport final. Il propose trois formules constitutionnelles : un Etat unitaire, une fédération, ou bien une souveraineté conjointe de Londres et de Dublin sur l'Irlande du Nord. Est-ce un événement ? Pourquoi accorder tant d'écho à ce qui n'est, après tout, qu'un document de réflexion, émanant de surcroît d'une seule des parties prenantes au conflit irlandais, les représentants de la communauté catholique ?

Reste que, pour la première fois peut-être, des Irlandais se sont efforcés d'aborder ces questions la tête froide, ce qui n'est pas négligeable dans une région où les passions bloquent, depuis soixante ans, toute évolution. Dans une région où les mentalités sont si fortement marquées par le passé que l'histoire, pour beaucoup, paraît s'être arrêtée en 1920, au moment de la partition de l'île, c'est aussi la première tentative sérieuse de redéfinition du nationalisme irlandais à la lumière des réalités présentes.

Le Forum, tout en réaffirmant la constance de l'aspiration à la réunification, reconnaît l'existence d'une identité protestante. Il déclare même que toute solution doit tenir compte du caractère « britannique » de la communauté protestante d'Irlande du Nord, de son identité religieuse et des avantages économiques et sociaux qu'elle retire de son attachement au Royaume-Uni. Enfin, le Forum ne fait aucune concession aux militants armés qui se veulent les continuateurs des héros de la lutte pour l'indépendance ni à ceux qui les soutiennent, et il chiffre froidement le coût de la violence en vies humaines, en dépenses de sécurité, en pertes économiques.

Est-ce assez pour se faire entendre du gouvernement britannique, à qui cette réflexion est en premier lieu destinée ?

L'objection majeure, exprimée par le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Prior, est que le document ne résout pas la « quadrature du cercle », puisqu'il suppose, comme condition indispensable à toute réforme constitutionnelle, le consentement de la communauté protestante du Nord, lequel est loin d'être acquis. Autrement dit, on accorderait aux unionistes (les deux tiers de la population de l'Ulster) un droit de veto leur permettant d'imposer le maintien du « statu quo ». Les trois formules constitutionnelles proposées peuvent dans ces conditions n'apparaître que comme des vœux pieux.

Mais ce respect de la volonté des protestants du Nord est aussi une façon pour les nationalistes de leur renvoyer la balle et de les inciter à sortir de l'immobilisme dont on les accuse à Dublin et dont on est conscient à Londres.

Le camp nationaliste n'est d'ailleurs pas lui-même très uni et a dû se faire quelque peu violence pour parvenir à ce document commun. M. Charles Haughey, leader du principal parti d'opposition à Dublin, à peine les travaux terminés, a pris publiquement ses distances, affaiblissant ainsi la portée des conclusions du Forum. Il n'en reste pas moins que l'on vient d'assister à la première véritable ouverture des partis nationalistes en direction de leurs interlocuteurs, invités à s'engager dans la même voie. Si Londres s'est gardé de condamner d'emblée les conclusions du Forum, c'est sans doute, comme l'admet le « Times », parce que l'idée que le « statu quo » est plus dangereux qu'un pas vers une unification « mérite d'être examinée avant d'être rejetée ».

## Jean-Paul II plaide pour l'unité de la Corée

### *En visite à Séoul, le pape souhaite que « le dialogue et la confiance mutuelle » conduisent à la réunification de la péninsule*

*De notre envoyé spécial*

**Le pape Jean-Paul II est arrivé jeudi après-midi 3 mai à Séoul, où il a été accueilli par tous les membres du gouvernement sud-coréen, conduits par le président Chun Doo-Hwan. Dans son discours d'accueil, celui-ci a demandé au pape de prier pour que la Corée du Sud puisse rencontrer la Corée du Nord *« dans un esprit d'amour et de réconciliation »*.**

Séoul. – C'est en citant Confucius en coréen que Jean-Paul II a commencé, ce jeudi, sa visite en Corée du Sud. *« N'est-ce pas une joie que d'avoir un ami qui vient vous voir de loin. » « En écho*, a ajouté le pape, *je dirai : n'est-ce pas une grande joie que de rendre visite à de si lointains amis ? »* Une manière de saluer un pays à longues et profondes traditions confucéennes, qui n'aura pas manqué de toucher un peuple fier de son identité culturelle. Et c'est une foule colorée, enthousiaste, agitant des drapeaux, les femmes portant souvent le costume traditionnel, qui lui a rendu son salut, sur la quinzaine de kilomètres qui séparent l'aéroport du centre de la ville.

Dans son premier discours, Jean-Paul II a tenu à donner toute la dimension de sa visite en Corée : à la fois rendre hommage à cet *« univers spirituel que sont le confucianisme et le bouddhisme »*, mais aussi souligner *« l'enrichissement pour vous et pour les autres »* que fut la floraison de la foi chrétienne en terre coréenne.

Le pape a en outre abordé un thème qu'il entend développer au cours de sa visite : celui de la division de la péninsule. *« Aujourd'hui, la Corée est connue et admirée de tous pour son courage, son industrie et sa volonté de construire une nation modèle sur des cendres »*, a-t-il déclaré.

PHILIPPE PONS.

*(Lire la suite page 3.)*

## M. Chérèque est nommé commissaire pour la Lorraine

### *Le numéro deux de la CFDT est chargé par le gouvernement d'une mission de développement et de diversification*

Coup de théâtre dans le monde syndical : M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la CFDT, devait être nommé, jeudi 3 mai, par le conseil des ministres, commissaire de la République chargé de la mission de diversification industrielle et de développement de la Lorraine. M. Chérèque, pressenti par M. Fabius il y a deux semaines, a démissionné de tous ses mandats au sein de la CFDT. Agé de cinquante-cinq ans, il ne s'occupera pas du plan acier lui-même mais de la diversification de la Lorraine – qu'il avait réclamée dès l'annonce du plan, – jouant principalement un rôle d'animation et de coordination. Depuis mai 1981 c'est le quatrième dirigeant de la commission exécutive de la CFDT, après Mme Laot, MM. Roland et Lesire-Ogrel, qui accepte des responsabilités dans la sphère gouvernementale. Cependant le conseil des ministres devait également annoncer le départ de M. Hubert Prévot, ancien responsable cédétiste, du commissariat du Plan.

La nomination de M. Chérèque, intervenant au lendemain d'un conseil national de la CFDT qui a accentué une *« resyndicalisation »* dont il avait été dès l'origine un des plus chauds partisans, a été très discutée au sein de la CFDT, des opinions pour et contre s'étant manifestées. De fait, la centrale de M. Maire prend des risques. M. Chérèque a beau s'être mis en règle en abandonnant ses responsabilités syndicales, nombre de ses partenaires syndicaux y verront un signe supplémentaire de l'implication de la CFDT dans la restructuration de la sidérurgie, en soutien à l'action gouvernementale. FO va de nouveau dénoncer pareille « collusion » en condamnant ce qui lui apparaîtra comme une nouvelle manifestation de l'« intégration » du syndicalisme dans l'appareil de l'Etat. La CGT, qui n'a pas oublié que le secrétaire général adjoint de la CFDT affirmait le 9 septembre 1980 que *« la CGT et le PC conduisent le syndicalisme au suicide »*, risque de se montrer plus que méfiante. M. Chérèque – et indirectement sa centrale – a plus de coups à recevoir que de compliments à espérer.

M. N.

*(Lire la suite page 33.)*

## M. Delors l'inexpugnable

M. Jacques Delors vient de prononcer, devant les députés, à la faveur d'un texte qu'il présentait pour développer l'initiative économique, un discours « bilan de la rigueur passée » et un discours « programme de la rigueur à venir ». En cela, il se veut l'artisan fidèle de la politique du président. Mais il est plus que cela, puisque la politique du président, c'est d'abord la sienne. Il l'a, en partie, inspirée. C'est lui qui, en mars 1983, à force de conviction, l'a imposée contre l'avis des fidèles du chef de l'Etat.

Sa démarche est donc à la fois loyale et personnelle. Dans sa relation avec le président, M. Delors avait au départ un lourd handicap : il n'appartenait pas au cercle rapproché des fidèles, dont font partie MM. Bérégovoy et Fabius, par exemple.

Pour le surmonter, il s'est bâti, progressivement, une position apparemment inexpugnable, que l'on peut ainsi résumer. Si les choses vont bien, si les feux passent un jour au vert, on ne voit pas qui empêchera M. Delors de s'en prévaloir, et d'en recueillir les fruits. Si les choses vont mal, c'est que l'on ne va pas assez loin dans la logique qu'il préconise, c'est que l'on avance à pas trop comptés – notamment sous la pression de ceux qui, à gauche, réclament « une autre politique », bref, une relance, – dans le chemin de croix qui, seul, peut nous conduire, c'est promis, à la rédemption, au retour à la croissance.

S'ajoute à cela [illegible] le fait, également incontournable, que [illegible] comme M. Barre sous [illegible], comme Georges Pompidou sous de Gaulle) inspire confiance à l'étranger et à la finance internationale. Le crédit de la France est attaché sinon à M. Delors lui-même, du moins à la politique qu'il incarne.

Voilà qui permet de songer à l'avenir en termes plus personnels. Si l'on admet que le socialisme à la française, c'est – selon l'image qu'il affectionne – un peu comme un vaste camp scout où chacun, pourvu qu'il ait quelque chose à dire, s'abrite sous sa propre tente et arbore son propre fanion, on ne voit pas pourquoi M. Delors se priverait d'avoir l'une et l'autre. D'autant qu'il est de ceux que l'on ne peut assimiler ni à un parti ni à un courant.

Dans son discours devant les députés, M. Delors a donc voulu rappeler qui il est : un social-démocrate authentique, dont l'ambition est de *« faire de chaque travailleur un acteur conscient de la vie économique »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

*(Lire la suite page 8.)*

## AU JOUR LE JOUR

### Vol

*Un général de l'armée de l'air américaine vient de mourir dans un accident d'avion survenu pendant une séance d'essais au-dessus du désert du Nevada. L'affaire serait à mettre au compte des risques d'un métier dangereux si l'appareil avait été américain. Or il s'agissait d'un Mig-23 soviétique, acquis on ne sait trop comment et destiné à de très secrètes missions.*

*Que les Grands consacrent leur temps, leur imagination et leur argent à fabriquer des armes meurtrières pour menacer l'adversaire potentiel, rien de plus habituel. Mais qu'ils poussent le vice jusqu'à faire venir chez eux les armes des autres, voilà qui inquiète.*

*On veut espérer qu'aucun d'eux ne poussera jamais la curiosité jusqu'à faire exploser sur son propre territoire une bombe atomique volée à l'autre camp, pour juger de l'effet.*

BRUNO FRAPPAT.

## Point de vue

## Un « service public » qui n'existe pas

par ANDRÉ BERCOFF

J'ai vécu, pendant deux ans, à l'intérieur du rhinocéros fatigué de Fellini. Et vogue le navire de TF 1, avec ses pesanteurs et ses blocages, la course éperdue au budget et les contraintes d'un public mythique que tout le monde invoque mais que personne n'a jamais défini, dans une absence tragique de souplesse, de dynamisme et d'ouverture à l'extérieur. Tel m'expliquait, navré, que l'outil était décidément trop lourd, qu'il fallait attendre l'arrivée des câbles et des satellites, et se contenter de gérer au jour le jour, sans projet ni dessein ; tel autre écrivait des monographies, n'ayant rien d'autre à faire, eu égard à sa condition auguste de « placardé » ; un troisième ruminait sa revanche en espérant des jours politiques meilleurs.

Après vingt ans de journalisme et d'édition, de livres et de voyages, je découvrais, entre 1982 et 1984, la « voix de la France », la machine la moins célibataire du monde puisqu'elle a épousé, pour le meilleur et pour le pire, tous les démons de la bureaucratie.

Cette « machine à communiquer », je le vis assez tôt, était le lieu où la communication n'existait pas. Je précise que j'étais conseiller à la direction des programmes, et que je ne parlerai point ici d'information, et encore moins des journaux télévisés, mais de l'incroyable gaspillage que génère l'institution, eu égard au rôle qu'elle devrait jouer dans la pédagogie des mutations de cette fin de siècle.

De ce point de vue, la dernière conférence de presse de Mitterrand, quel que soit le jugement que l'on portât sur elle, fut hautement symbolique : on « fermait » la sidérurgie, et on donnait simultanément aux radios « libres » les moyens d'exister enfin. Il a fallu trois ans pour oser dire que nous avions changé de monde, qu'à la société de production-consommation succédait la société d'information-formation, qu'à la dure somnolence des assistés d'hier devait se substituer l'apprentissage du risque et de la responsabilité par ce qu'il faut bien appeler les « citoyens » et les « citoyennes » d'aujourd'hui.

On prêta à de Gaulle cette définition : *« Les Français sont des veaux. »* Peu importe la légitimité du qualificatif : il est des querelles, des oublis, des passivités que l'on peut se permettre en période de croissance annuelle à 5 ou 6 % ; mais à moins de 1 %, l'égoïsme des possédants, la défense hargneuse de certains corporatismes, l'irresponsabilité de chacun s'en remettant à l'Etat pour tout régler, deviennent à la fois tueurs d'avenir et fautes à ne pas commettre. Il s'agit donc, on nous l'a assez répété ces temps-ci, de s'emparer de la crise en utilisant le sens de l'éthique et le retour des valeurs, d'instaurer un monde de communication qui contribuera non seulement à l'expression – vieille utopie que l'on ne doit cependant jamais perdre de vue ni de raison – mais à la possibilité de se recycler, de changer sans trop de dégâts de ville et de métier, toutes exigences requises par les grands mouvements de bascule de notre temps. Mais avec quels moyens ? Et quelle politique ?

Le « service public » que prétend symboliser la télévision française n'a jamais existé. Pas de malentendus : depuis vingt-cinq ans, ceux qui ont fait cette télévision ont, plus souvent qu'à leur tour, donné des preuves de leurs talents, voire de leur génie : il y eut – il y a encore – de riches heures emplies d'images, des documents inoubliables, des reportages frappeurs, des émissions de variétés hautement divertissantes. Les saltimbanques de la « voix de la France », ainsi que les responsables de l'information, ont souvent donné la preuve que leurs produits n'avaient rien à envier à ceux de pays plus sophistiqués technologiquement que le nôtre. Simplement, Bouvard et Guy Lux, Chancel et Drucker, Pivot et Martin, Ockrent et Poivre d'Arvor, pour ne citer qu'eux, n'ont pas besoin du service public pour prouver qu'ils existent : ils seraient engagés dès demain, à prix d'or, dans n'importe quelle société privée, si la privatisation de l'audiovisuel existait déjà.

La confusion vient de ce que le monopole oblige vicieusement les fabricants d'images à créer à l'intérieur des structures les plus lourdes et les plus bureaucratiques qui soient, en même temps que les exigences du budget requièrent que les directeurs de chaînes se comportent comme s'ils géraient l'une des vingt-six stations privées de Californie ! L'on en arrive au paradoxe mortel qui met en scène des fonctionnaires de l'Etat amenés – manne publicitaire oblige – à faire du chiffre, du chiffre et encore du chiffre. J'ai entendu l'un des dirigeants de TF1 me confier : *« Si une émission n'a pas, au départ, la possibilité de faire près de 15 % d'audience, elle ne nous intéresse plus. »*

*(Lire la suite page 2.)*



## L'ACCORD FRANCO-LUXEMBOURGEOIS SUR LE SATELLITE DE TÉLÉVISION

## Quatre nouvelles chaînes pourront être reçues en 1986

Les délégations française et luxembourgeoise sont parvenues, mercredi 2 mai, à un accord de principe pour l'exploitation par les deux pays d'un système commun de télédiffusion par satellite. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication d'une part, MM. Jacques Santer, ministre des finances, et Paul Helminger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Grand-Duché d'autre part, sont convenus de présenter à l'approbation de leur gouvernement respectif un projet qui porte la marque de concessions importantes réalisées des deux côtés.

Deux éléments décisifs sont intervenus très récemment qui ont permis de dénouer assez spectaculairement des discussions encore bloquées, une quinzaine de jours plus tôt, lors de la précédente rencontre entre les représentants des deux Etats.

La France, en premier lieu, s'est résolue à réviser de fond en comble l'« équation » économique et financière du projet TDF 1 et 2. Si le coût annuel global de l'exploitation d'un système de deux satellites en orbite (lancements, installations au sol et maintenance compris), représentant une somme de 480 millions de francs, est jugé « incompréhensible », sa durée de vie hypothétique a été artificiellement étendue pour alléger son amortissement. Au lieu de tabler sur une période de sept à dix ans, la base de calcul retenue est de quinze ans.

ÉRIC ROHDE.

*(Lire la suite page 28.)*

**M. JEAN-MARIE BORZEIX nommé directeur de France-Culture**

LIRE PAGE 36

هكذا من الأصل





# idées

## Communiquer

**Le sévère réquisitoire de la Haute Autorité de l'audiovisuel (*le Monde* daté 29-30 avril) montre du doigt tout ce qui ne va pas dans ce secteur essentiel de la communication. Jean Schoettl a sa solution, qui consisterait à « transcrire dans les formes de la modernité le projet inhérent aux institutions de la IIIe République ». Mais pour André Bercoff, il n'y a rien actuellement qui mérite le beau nom de service public ; celui-ci n'a de chance d'exister qu'après la disparition du monopole, dont il décrit les pesanteurs. Quant à Frédéric Gaussen, il rend compte d'un livre consacré à un tout autre moyen de communication : *le Nouvel Observateur*, qui n'est pas seulement le journal d'un homme, Jean Daniel, mais une véritable institution culturelle.**

## La société, mode d'emploi

par JEAN E. SCHOETTL (*)

L'IGNORANCE du « mode d'emploi » de la société aliène et marginalise. Elle confine des catégories entières de la population dans une figuration résignée ou rageuse. Elle freine la mobilité sociale et bloque les mutations industrielles. Elle induit le repli individualiste et la récession catégorielle. Elle installe dans le débat social et dans le discours politique le venin des illusions, des mythes et des abus de confiance. Elle fait planer sur l'économie l'ombre des fantasmes collectifs. Elle sape l'état de droit en brouillant l'image des institutions et en faussant l'esprit des lois dans l'opinion publique. Elle fait de la violence l'unique forme d'expression encore ouverte à certains. A mille signes on voit que, sans en être la seule cause, elle accentue les maux dont souffrent nos démocraties développées.

Soit, dira-t-on, remédier à pareil état de choses est une œuvre salutaire. Mais pourquoi professionnels et bénévoles ne suffiraient-ils pas à la tâche ?

### Une obligation de faire faire

Il est évidemment hors de question ici de conférer à l'État un monopole d'un nouveau genre en matière d'information. En revanche, je crois qu'il faut lui reconnaître une obligation de faire, ou plutôt de faire faire : de veiller à ce que les partenaires sociaux soient suffisamment pénétrés des règles du jeu de société pour savoir ne pas perdre par innocence, pour espérer raisonnablement gagner autrement que par triche et, le cas échéant, pour être capables de modifier lesdites règles sans engendrer trop d'effets pervers. Les forces du marché, si elles peuvent utilement y contribuer, sont incapables d'assurer à elles seules une connaissance suffisante de ces règles. D'une part, en effet, il s'agit non de satisfaire une demande spontanée et solvable, mais de réveiller des aspirations latentes, là même (là surtout ?) où n'existent ni impatience à recevoir, ni propension à payer une quelconque initiation. D'autre part, le bénéfice global qu'il est légitime d'attendre de l'accession des citoyens au mode d'emploi de la société est trop diffus pour que les arbitrages — notamment financiers — qu'implique sa recherche puissent être judicieusement rendus à un niveau autre que celui de la collectivité tout entière.

Pour garantir une bonne diffusion, à l'intérieur du corps social, du mode d'emploi de la société, les pouvoirs publics disposent d'un outil rêvé : la communication audiovisuelle. Une première voie leur est ouverte : inscrire des obligations particulières, adaptées à la personnalité de chaque chaîne, dans les cahiers des charges des sociétés de programmes du service public de radiotélévision.

### Une parcelle du projet éducatif

A ceux qui objecteraient qu'un semblable projet impose une corvée supplémentaire aux responsables des chaînes, tout en promettant d'assommer d'ennui leur public, je rappellerai le succès à la fois quantitatif et qualitatif obtenu par une récente émission de vulgarisation économique, « Vive la crise ! », née des œuvres d'un « grand commis », Michel Albert, et d'un professionnel du spectacle, Yves Montand. La remise à l'honneur de la mission d'éducation, de tout temps assignée par la loi aux chaînes publiques, ne devrait pas être incompatible avec l'allégement d'autres contraintes beaucoup moins consubstantielles au service public et perçues comme exagérément lourdes par les responsables de ce dernier.

Une deuxième approche possible est de confier, à titre accessoire, à chaque service de communication audiovisuel privé, soumis à autorisation en vertu de la loi (art. 78) du 29 juillet 1982 (télématique, câble), une parcelle du projet éducatif global. L'intervention publique peut le plus souvent faire l'économie de la bureaucratie. En associant le secteur audiovisuel privé à la diffusion du mode d'emploi de la société, on fournit — sans recruter un fonctionnaire supplémentaire — un service d'intérêt général.

Une troisième action possible, non exclusive des deux précédentes, consiste pour l'État à favoriser et, si besoin est, à provoquer l'émergence de services interactifs (télématique), spécifiquement orientés vers la diffusion du mode d'emploi de la société. De tels services rendent possible le guidage personnalisé de chaque apprentissage, dans le respect du libre arbitre de l'utilisateur. En permettant à celui-ci de poser les questions les plus simples, de tâtonner et de se faire répéter la « leçon » dans le cadre d'un strict dialogue homme-machine, ils le délivrent de la peur des autres.

S'agissant du contenu pédagogique de telles prestations télématiques, une priorité me paraît devoir être accordée à l'information juridique. En effet, dans une société qui aspire à trouver dans la règle de droit l'expression et le principe de sa régulation, la faculté donnée à chacun de connaître la consistance de ses droits et de ses obligations est la condition première tant du fonctionnement que de l'adaptation du système normatif. Or, face à l'inflation des lois, des règlements et de la jurisprudence, le mode traditionnel de publicité des « normes » que constitue l'écrit s'essouffle pour le flux et déclare forfait pour le stock. Les dispositions généreuses sur l'accès aux documents administratifs sur l'opposabilité à l'administration de ses propres instructions risquent de demeurer lettre morte.

Concluons en revenant aux institutions de la IIIe République. On voit que le projet défendu ici consiste bel et bien à transcrire le leur dans les formes de la modernité. Si la gauche a, depuis quelques années déjà, quitté le rivage de la théologie, elle ne peut oublier, sans se perdre corps et biens, qu'elle est porteuse de valeurs fondatrices.

(*) Membre du club socialiste Espace 89.

## Un « service public » qui n'existe pas

*(Suite de la première page.)*

On retarde Polac pour passer « Pauvre France », de Jean Cau, dans le cadre de la somptueuse résurrection de « Au théâtre ce soir » : service public. On recherche des comiques troupiers pour 19 h 45, sinon, pour l'audience du journal de 20 heures, bonjour les dégâts : service public. Un des responsables de la chaîne me dit, un peu gêné, en me montrant la nouvelle grille : *« Malheureusement, nous ne pouvons nous offrir qu'une heure d'émission culturelle par mois »* : service public.

Double contrainte du monopole : désormais, une fausse compétitivité s'installe ; chasse au public, divertissement à tout prix, allégeons, bricolons, les yeux fixés sur l'Audimat ; et, dans un même mouvement, emprisonnés dans la camisole de force du cahier des charges, reléguons les « must » culturels hélas nécessaires — et combien ennuyeux — en fin de soirée, à l'heure où 80 % des Français ferment leur poste. Et cela, femme Narcès, s'appelle le service public, plaisant fantasme piégé par l'Etat et par l'argent.

Que l'on ne s'y méprenne pas : en dépit de certaines exceptions qui confirment la pesante règle, ce n'est pas Silicon-Valley qui parade sur les petits écrans, mais bien La Chapelle-Darblay : gaspillage et sureffectifs, intérêts catégoriels et machines aussi molles que lourdes. Pas de sanctions — ou si peu — des budgets révisés en baisse tous les ans et soumis dès le mois de janvier aux contraintes les plus diverses, strates successives de bureaucrates nommés par les pouvoirs qui se suivent et ne se ressemblent pas toujours, valeureux fonctionnaires qui savent que si l'on achève bien les PDG, la France jacobine ne touchera pas à la technostructure.

Un jour que je me plaignais de la sinistrose qui régnait dans les couloirs de Montparnasse (1), un responsable d'unité de programme eut ce mot admirable, qu'il ponctuait d'un large sourire : *« Mon cher, peu importe l'atmosphère, pourvu qu'à la fin du mois le chèque tombe. »* Service public ? Vraiment ?

### Le seul forum possible

Il n'est que temps de sortir au moins de cette fausse crise. De se rendre compte que le petit écran constitue le seul forum possible, aujourd'hui, du « village planétaire » dans lequel, selon McLuhan, nous vivons. Que la démocratie moderne ne consiste pas seulement à mettre un bulletin dans l'urne tous les six ans, ou à figurer dans les trente-six sondages hebdomadaires qui prétendent restituer infailliblement l'inconscient des « majorités silencieuses ». La révolution démocratique la moins violente et la plus efficace consistera à donner aux désirs et aux aspirations des milliers de « publics » des lieux de débats, d'information et, pourquoi pas, de « participation ».

L'électronique, le câble et le réseau hertzien ressuscitant l'agora platonicienne : nous ne sommes pas naïfs au point de croire que cette métaphore d'Epinal fonctionnera sans heurts et sans ratés. Mais, enfin, est-il normal que dans une société en pleine crise, où les mots changent de sens, et les sens de mots, où l'on bascule d'un monde à un autre, où les modèles en miettes engendrent la dérive apeurée des uns, la hargne raciste des autres, l'incertitude de tous, est-il normal que l'on ne se serve point de la télévision pour confronter les opinions, pour éclairer, expliquer, motiver et, surtout, faire participer ?

L'Etat sait désormais qu'il ne peut plus être providentiel ; il lui reste à apprendre à devenir chorégraphe, régulateur des contradictions entre désirs et nécessités, devoirs et droits, risques et responsabilités. Pour le moment, les Français se contentent de regarder passer la gauche. Et si l'on amenait les Français, par la multiplicité de réseaux ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à prendre à la fois des informations et leurs responsabilités ?

L'Etat légifère, tranche, décide ; les citoyens reçoivent, subissent, râlent. Ils entendent parler des nécessités de la rigueur, des impératifs de l'équilibre commercial et budgétaire, de la restructuration industrielle et de la compétitivité indispensable ; ils se demandent si, pour y parvenir, les meilleurs moyens sont employés. A aucun moment, ils n'ont l'impression d'avoir participé à l'élaboration des décisions. C'est le cas, évidemment, depuis 1958. Mais cela peut-il durer en période de croissance quasi nulle ? Il est permis d'en douter.

### Traquer ce qui bouge

Il est temps de considérer enfin le médium électronique dans sa spécificité. En montrant, par exemple, les hommes et les femmes qui créent, ici et maintenant, leurs espaces de liberté, mais qui ne savent pas qu'à 100 kilomètres de chez eux d'autres groupes, d'autres associations, font de même. Quel merveilleux instrument de coordination des énergies et de mise en réseaux, totalement négligé jusqu'à présent ! Chercher, traquer, à ras de village, à ras de quartier, ce qui bouge, ce qui vit, ce qui prospère, ce qui innove, ce qui invente, et en parler.

En ces temps de divagations mortifères et de sanglots longs sur la crise, il n'est peut-être pas inutile d'entrer résolument dans la positivité, et de montrer des gens qui ont arrêté de geindre, et qui œuvrent sans appeler à l'aide papa-Etat et maman-Nation. Tout cela, évidemment, montré sans prêchi-prêcha, ni discours propagandiste ou moralisateur d'aucune sorte. Si on ne le fait pas ici et maintenant, qui le fera ? Et, surtout, une fois les brèches ouvertes, qui pourra revenir en arrière ?

Si l'expression « service public » doit avoir un jour un sens, ce sera celui-là. Une société informationnelle est une société de risque. Je peux acquérir un objet, un produit, mais ne puis en aucun cas devenir le propriétaire exclusif d'une idée ou d'une information qui, dans le moment même où elle est transmise, appartient à qui veut s'en emparer. La société info-culturelle exige l'écoute de l'autre, et que toute décision importante, engageant l'avenir du pays, soit précédée et accompagnée d'un gigantesque forum à l'échelle nationale.

Un consensus véritable ne peut naître qu'après l'affrontement. Ne vaut-il pas mieux que celui-ci se passe sur le petit écran, non comme alibi ou comme exutoire, jeu de cirque et « théâtralisation » de la crise, mais comme mise en œuvre de cette complexité qui devra bien, un jour, se substituer au manichéisme blanc/noir, bon/méchant, nous/eux ? La société informationnelle participatrice est l'une des seules réponses à ce système bloqué. Que tout soit prétexte à enquête, discussions, à la base et pas seulement chez les « représentatifs ». Que la télévison devienne le plus gigantesque cahier des doléances et de « débrouilles » de l'histoire. Ce qui n'empêche ni le plaisir, ni le sport, ni le rêve. Au contraire...

Le consensus tant désiré par les bonnes âmes de tous bords peut être magnifiquement servi par les télévisions, à condition de laisser rentrer l'air du dehors. J'ai vécu deux ans dans une machine morte, un système clos où ne passe, à quelques glorieuses exceptions près, que les rythmes de marchandise et de répétition. Il est grand temps de renverser la vapeur. Que la télévison « ratisse large », qu'elle s'ouvre, qu'elle vive : que cent chaînes fleurissent à travers le territoire, évitant à la fois l'anarchie italienne et la surconsommation publicitaire *made in* USA. Est-ce si utopique ? Le service public n'existera qu'après la disparition du monopole, et la transformation de la ou des futures chaînes d'Etat en organes de formation et d'information, en banques de données crépitant sur tous les réseaux de la France qui « bouge ».

Rien ne se fera, dans le passage si difficile à la désormais sacro-sainte modernité, sans la contribution fondamentale de ce « troisième œil » ouvert sur l'autre qu'est la télévision. L'absurde opposition entre culture et divertissement mourra de sa belle mort, à l'heure où l'an 01 des petits écrans sauvages a déjà commencé. La multiplicité n'est pas un luxe, mais — n'arrêtons jamais de le répéter — une absolue nécessité.

ANDRÉ BERCOFF.

(1) Siège des bureaux de TF 1.

## LU

### « L'INTELLIGENCE EN ACTION : *LE NOUVEL OBSERVATEUR* », de Louis Pinto

## Le journal de la gauche chic

« L'*INTELLIGENCE en action...* » Ce titre-choc — qui doit évidemment s'accompagner d'un clin d'œil... — résume bien la thèse développée par le sociologue Louis Pinto dans cette étude sur *le Nouvel Observateur*. Un mélange de fierté et de dérision — et surtout une mythologie de l'« intelligence »... Voilà ce qui fait le propre, le « style » de cette publication, qui est une des réussites journalistiques de ces vingt dernières années et dans laquelle s'est reconnue toute une génération d'intellectuels « dans le vent ».

L'« intelligence », c'est-à-dire la rareté, le talent, le brillant. Ce qui sépare l'élite de la masse, la lucidité du conformisme. Ce qui confère le droit à l'irrespect, à la provocation, à la séduction. Ce qui permet de voir clair et juste dans l'imbroglio des faits ou la pesanteur des doctrines, de distinguer les hommes, les tendances et les idées de demain. L'intelligence est une notion fluide, insaisissable. Un don. Elle n'appartient qu'aux élus. Les journalistes du *Nouvel Obs* ont cette grâce particulière de vivre au-dessus du monde réel, de n'être pas soumis à la viscosité des chiffres, des programmes et des institutions. Ils planent.

Bien sûr, ils sont de gauche. Mais, comme le montre bien Louis Pinto, ils ont eu l'astuce de conserver ce label, indispensable pour toute une clientèle, sans en subir les pesanteurs. C'est une gauche éclectique, légère, désabusée, chic. Une gauche qui ne se prend pas trop au sérieux et navigue élégamment entre les nombreux courants qui vont de l'héritage de Mendès à celui de Sartre (les deux parrains spirituels du journal), du réformisme au gauchisme — son seul point fixe étant l'anticommunisme.

La réussite d'un journal, c'est toujours la rencontre miraculeuse entre une équipe et un courant social. Le *Nouvel Obs* en est un exemple typique. Né en 1964, après la guerre froide et la guerre d'Algérie, il a su exprimer les aspirations d'une catégorie nouvelle de cadres et d'enseignants, ayant une sensibilité de gauche, mais déjà intégrés dans la société de consommation et avides de nouveautés excitantes.

Le *Nouvel Obs*, c'est comme toujours dans les entreprises de presse, un homme : Jean Daniel ; grand bourgeois éclairé, père prophétique et sentimental d'une équipe de journalistes parfois rétive, mais nécessairement subjuguée. Mais c'est aussi un groupe informel, une nébuleuse — ceux qu'on appelle *« les amis »*, intellectuels ou politiques de haut rang, qui se caractérisent par leur grande conscience et une situation un peu marginale dans leur propre milieu (politiques minoritaires dans leur parti, universitaires enseignant dans des disciplines ou des institutions neuves).

Lire *le Nouvel Obs*, c'est se rapprocher de ce club ouvert mais particulièrement sélect des « amis », c'est avoir la chance de devenir soi-même plus « intelligent ». On conçoit l'impact que ce mélange d'idéologie et de publicité a pu avoir sur une clientèle disponible, dont la fidélité en vingt ans ne s'est pas relâchée — même si la formule commence à s'user et si l'arrivée de nombreux « amis » au pouvoir l'a privée en partie des charmes de l'opposition.

Ajoutons que si *le Nouvel Obs* est une institution culturelle, l'école sociologique dont fait partie Louis Pinto — celle de Pierre Bourdieu — en est une autre, qui a ses mots de passe et ses amis... Cette confrontation entre deux entreprises intellectuelles prestigieuses n'est pas le moindre intérêt de cet essai stimulant, et dont l'aspect codé, amusera les initiés.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ *L'Intelligence en action :* le Nouvel Observateur, de Louis Pinto. Ed. A.M. Métailié. Diffusion PUF. 275 p., 75 F.

Par ailleurs, une cinquantaine d'articles parus dans *le Nouvel Observateur* en 1983 ont été réunis dans un volume. Dans une préface intitulée « Deux ans après... Vingt ans après », Jean Daniel explique que le rôle de son journal est d'aider la gauche à dépasser la *« crise d'identité »* provoquée par les responsabilités du pouvoir. *Le Nouvel Observateur*. 1983. Gallimard. 319 p., 75 F.



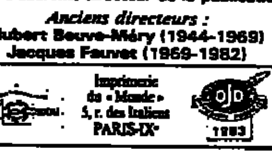

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

# étranger

## LA VISITE DE JEAN-PAUL II EN CORÉE DU SUD

### Une Eglise qui vit son âge d'or

De notre envoyé spécial

Séoul. – « Importée » il y a deux siècles par les Coréens eux-mêmes, décimée pendant près de cent ans par des persécutions sanglantes, exterminée au nord par les communistes après la guerre et le partage de la péninsule, parfois encore en butte, au sud, à la répression de pouvoirs militaires et néo-confucéens (mais fortifiée par l'exemple de ses martyrs et par la peur du communisme), l'Eglise catholique coréenne ne s'est jamais aussi bien portée qu'aujourd'hui, à l'heure de son bicentenaire. Tout comme ses consœurs et rivales protestantes, elle vit un âge d'or du christianisme à nul autre pareil dans le monde. Son succès, son essor, qui semblent aller de pair avec le développement économique et la modernisation, tiennent en tout cas du phénomène de société.

Ce sont des Coréens, au début quelques lettrés confucéens, qui cherchaient à des problèmes externes fondamentaux des réponses que ni le bouddhisme ni le confucianisme, figés dans le passé, n'étaient plus en mesure de leur fournir, qui introduisirent le christianisme en Corée. C'est là un élément capital pour l'orgueil national, toujours très fort ici, et pour l'évangélisation. « *La religion n'a pas été, chez nous, imposée par des étrangers, contrairement à ce qui s'est passé généralement ailleurs*, souligne un prêtre. *Dès l'origine, ce sont les Coréens qui ont pris l'Eglise et leur foi en main. Avec ou sans prêtres.*

C'est au dix-huitième siècle qu'un groupe d'intellectuels, qui cherchaient à desserrer le carcan féodal du « *royaume-ermite de Corée* », découvrirent l'existence du catholicisme par la lecture d'un traité de théologie écrit en chinois deux siècles plus tôt par le jésuite Matteo Ricci et intitulé *le Véritable sens de Dieu*. L'un d'entre eux, Yi Sung Hun, âgé de vingt-six ans, profita d'une mission diplomatique pour se faire instruire et baptiser à Pékin par les Franciscains en 1784. Il répandit en Corée une foi qui se propagea rapidement : on comptait déjà une dizaine de milliers de fidèles dix ans plus tard, lors de l'arrivée du premier prêtre, le Père Chu, un Chinois.

Cependant, ici, comme au Japon, le pouvoir féodal ne tarda pas à réagir impitoyablement contre un mouvement, certes embryonnaire, mais qui propageait une doctrine dont le sens profond – la remise en cause de l'ordre établi des choses – ne pouvait guère lui échapper. Par vagues sanglantes, la répression et les persécutions s'abattirent bientôt sur la jeune Eglise. Plus de dix mille fidèles, sur un total estimé au double, furent mis à mort en 1801, 1839,1846, et 1866. Pendant trente-cinq ans, les milliers de survivants restèrent sans prêtres, mais non inactifs. Des messages parvinrent secrètement à Pékin et à Rome, qui demandaient avec insistance l'envoi de pasteurs (1). En 1831, le pape Grégoire, impressionné par la persistance de cette foi, confia aux Missions étrangères de Paris la lourde et dangereuse tâche consistant à voler à son secours. Lourde, parce que, à l'époque, les Missions étrangères ne comptaient, en tout et pour tout, que trente-huit prêtres. Dangereuse, parce que le pouvoir féodal coréen répondit, une fois de plus, par le glaive à cette nouvelle et menaçante initiative.

#### Evangélisation et persécutions

Désormais, évangélisation et persécutions sont intimement liées, nourries d'un chassé-croisé où les missionnaires, bravant la mort chaque jour, parvenaient à instruire les catéchumènes, à donner les sacrements, et à former des jeunes en vue du sacerdoce, dans un séminaire itinérant, comme dans le maquis. Les événements ne permirent pas qu'ils puissent parvenir à la prêtrise. Le seul prêtre coréen de l'époque fut André Kim, que l'on avait pu faire passer à Macao, en fin d'année 1836, alors qu'il était âgé d'une quinzaine d'années. Il y avait fait ses études, et, après son ordination, était rentré au pays en 1845 ; il fut exécuté, pour sa foi, l'année suivante. C'est lui qui est en tête de la cohorte de ses quatre-vingt-douze compatriotes laïques et des sept prêtres et trois évêques venus de France, qui, tous, vont être canonisés le 6 mai par le pape à Séoul.

L'Eglise nouvelle s'est trouvée fortifiée par ces sacrifices. Elle n'a jamais cessé, depuis lors, de progresser. Des traités conclus entre le royaume de Corée et les puissances occidentales puis, en 1886, un accord avec la France garantissant la présence des missionnaires, ouvrirent une ère nouvelle que même la colonisation japonaise (1910-1945) ne remit pas fondamentalement en cause. Pas dans la partie sud de la péninsule, du moins, car au Nord, où l'on comptait une centaine de milliers de catholiques à la fin de la guerre et de l'occupation japonaise (1945), une nouvelle vague de persécutions radicales, mais cette fois à l'initiative du régime communiste instauré par le maréchal Kim Il Sung, se préparait. Dans les années qui suivirent, et plus encore après la partition du pays et la guerre déclenchée par le Nord (1950-1953), l'Eglise catholique de la Corée populaire fut démembrée et anéantie. « *Nul n'a une idée exacte des tourments subis par l'Eglise du Nord, une Eglise du silence*, écrivait récemment un bulletin des Missions étrangères. *Seuls, quelques faibles indices permettent de croire que la foi y subsiste dans les catacombes.*

Le Sud contraste fortement avec « *ce désert religieux* », enclos de hautes murailles, qu'est le Nord. Un chiffre résume cette différence radicale : parti de quelque 200 000 il y a trente ans, le nombre des catholiques de la Corée du Sud est passé à 1 700 000 aujourd'hui. Mais cela ne veut pas dire que la progression se soit faite, ici aussi, sans « tourments », loin de là.

En tant que conscience morale, instrument de transformation et d'organisation sociales, parfois même refuge politique pour ceux qui n'ont pas la possibilité de faire valoir ailleurs, et sans danger, une conception du monde opposée à celle du pouvoir, l'Eglise catholique (et aussi les Eglises protestantes de Corée, actives dans le domaine des droits de l'homme), s'est souvent trouvée affrontée à l'Etat depuis trente ans. C'est surtout pendant la dictature néo-confucéenne du président Park Chung-Hee que l'activisme chrétien revint au premier plan, devenant, à partir de 1972, le fer de lance de l'opposition à la loi martiale et des revendications démocratiques. Pendant sept ans, jusqu'à son assassinat en 1979, le président Park usa largement de la répression, de l'emprisonnement, et même de la torture contre les militants, prêtres et pasteurs, généralement accusés de faire le jeu des communistes.

Placée en état de choc – et de garde-à-vue – par le nouveau pouvoir militaire du général Chon Doo-Hwan, après la prise du pouvoir et la brutale répression de toute opposition en 1980, l'Eglise connut une nouvelle poussée de fièvre politique en 1982, à la suite de l'incendie du centre culturel américain de Pusan par un séminariste presbytérien. Ce dernier, qui entendait ainsi protester contre le soutien américain au régime militaire, trouva refuge chez un prêtre catholique. Neuf personnes furent arrêtées, des manifestations et des protestations organisées par les Eglises. Mais le gouvernement, accusant l'Eglise de subversion et d'anti-américanisme, mit la hiérarchie dans l'embarras.

Depuis lors, l'Eglise catholique n'a guère manifesté publiquement. Elle s'est consacrée, pour l'essentiel, à des tâches sociales, et à la préparation du bicentenaire et de la visite du pape. Pour sa part, soucieux de rehausser son image internationale, tout particulièrement à l'occasion de la visite du Saint-Père, le régime sud-coréen a fait de notables gestes, ces derniers mois, pour désamorcer la tension avec l'Eglise, avec l'opposition et avec les milieux étudiants. Il a notamment procédé à des remises en liberté et à des réhabilitations d'opposants incarcérés ou déchus de leurs droits.

Ces gestes d'apaisement n'ont pas empêché, récemment, la relance de l'agitation dans les universités. Il reste en outre à les confirmer après le passage de Jean-Paul II. Ils ne suppriment pas d'autre part, la cause fondamentale de l'antagonisme entre l'Eglise et l'appareil de l'Etat. Tant que l'Eglise, grossie d'intellectuels et de représentants des classes moyennes qui aspirent à plus de liberté politique, continuera à réclamer plus de démocratie et de justice sociale face à un régime qui invoque la sécurité nationale pour imposer sa loi et qui fait passer les impératifs de compétitivité économique avant les avantages sociaux et syndicaux du monde ouvrier, la confrontation, ouverte ou larvée, risque de durer.

Mais ce ne sont ni la patience, ni le courage, ni même, le cas échéant, l'esprit de sacrifice, qui font défaut à l'Eglise catholique. Et si, inévitablement, le pape – chef d'Etat – vient au moins implicitement donner un brevet de démocratie et de légitimité au régime anticommuniste du président Chon, six mois après la visite, ici, du président Reagan « *aux avant-postes du monde libre* », le pape – pasteur de l'Eglise – vient aussi renforcer la foi et le courage de la communauté catholique, dans sa quête et dans sa lutte pour plus de justice, de liberté et de dignité humaine. Si l'accolade à celui que nombre de chrétiens coréens considèrent toujours comme un dictateur, et même un usurpateur, peut paraître à cet égard symbolique, la canonisation des 103 martyrs et la visite à Kwangju – ville martyre, où la répression militaire fit au moins 200 morts en 1980, ne le sont pas moins.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Certains appels interceptés demandaient même des interventions militaires étrangères, ce qui ne fit que renforcer la suspicion et la répression.

### Le pape plaide pour l'unité de la Corée

*(Suite de la première page.)*

« *La tragique division d'un peuple naguère pacifique, imposée par l'extérieur, et les profondes blessures de la guerre de Corée et d'autres tragédies dans les années récentes*, a poursuivi Jean-Paul II, *tout cela n'a cependant pas pu briser votre volonté de dépasser les obstacles et d'être à nouveau réunifiés comme une famille unie* ». Une réunification, a précisé le pape, qui doit se réaliser à travers « *le dialogue, la confiance mutuelle et l'amour fraternel, et non l'hostilité* ».

Evoquant les tragédies des « années récentes », Jean-Paul II faisait allusion à des événements comme la répression des émeutes de Kwangju en mai 1980, mais aussi à l'attentat de Rangoun qui décima en octobre dernier le cabinet coréen, et au drame du Boeing de la Korean Airline abattu par les Soviétiques. Dans son avion, qui suivait la même route que le malheureux appareil de la KAL, Jean-Paul II avait d'ailleurs demandé à ceux qui l'accompagnaient de prier avec lui à la mémoire des victimes. Dans son message, plus laconique qu'on ne l'attendait, le pape a simplement déclaré : « *Nous nous souvenons de la tragédie au cours de laquelle tous les passagers de l'avion périrent, et nous recommandons leurs âmes à Dieu.* »

Jean-Paul II n'a pas esquivé, dans son premier discours en terre coréenne, un autre thème sur lequel il aura à revenir : celui des droits de l'homme. Il a notamment exprimé le souhait que la croissance économique conduise à une « *société plus humaine* ». « *La Corée sera ainsi plus admirée en tant que peuple engagé sur la voie du progrès et de la prospérité mais dont chaque membre est aimé et respecté dans sa pleine dignité d'enfant de Dieu* », a-t-il déclaré.

Dans le souci de placer sa visite sous le signe de la foi et de l'évangélisation, Jean-Paul II, à peine arrivé à Séoul, s'est rendu au sanctuaire des martyrs, sur cette colline dominant la rivière Han appelée « *la Colline des décapités* ». C'est là en effet que les premiers chrétiens coréens furent martyrisés. Sur la place fleurie, une foule de plus de trente mille personnes attendait le souverain pontife. Au centre du vaste jardin se dresse la monumentale statue d'André Kim, le premier évêque coréen, exécuté en 1837. Ce sanctuaire des martyrs est symbolique de l'enracinement de la foi en Corée à travers une Eglise née spontanément, qui grandit d'elle-même, faisant front aux interdictions et aux persécutions. C'est ce témoignage du sang que Jean-Paul II a voulu célébrer dès son arrivée.

#### La rencontre avec le président Reagan

Mercredi, Jean-Paul II avait eu à son escale de Fairbanks (Alaska) un tête-à-tête d'une trentaine de minutes avec le président Reagan. La cordialité manifestée par les deux hommes témoignait d'une convergence qui va au-delà de ces échanges protocolaires. On sait en outre que les Etats-Unis et le Vatican ont récemment établi des relations diplomatiques.

La Pologne, le contrôle des armements et la situation en Asie ont notamment été abordés. La Chine, d'où revient le président Reagan et à laquelle Jean-Paul II porte un intérêt particulier, a été également évoquée. Selon des sources américaines, M. Reagan n'avait aucun message particulier à transmettre au pape de la part des Chinois. Pour l'instant, du reste, fait-on remarquer dans les milieux du Vatican, on ne peut pas dire qu'ait véritablement commencé un dialogue entre Pékin et le Saint-Siège, malgré les initiatives prises par ce dernier. Dans son allocution à son arrivée à Fairbanks, le pape a tenu à souligner, en évoquant le voyage à Pékin de M. Reagan, combien lui était « *cher* » le peuple chinois.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré de son côté que le président Reagan avait proposé au pape d'envoyer à Rome une mission chargée de préparer une coopération entre les Etats-Unis et le Vatican dans le domaine de l'assistance humanitaire, notamment de la lutte contre la faim.

Si l'entrevue entre Jean-Paul II et M. Reagan a dépassé la simple visite de courtoisie, il reste qu'elle était surtout souhaitée du côté américain. M. Reagan a d'ailleurs attendu le pape trente-six heures à Fairbanks. En pleine campagne électorale, on peut penser que cette rencontre était jugée opportune par le président des Etats-Unis. Le Saint-Siège, en revanche, n'a pas voulu donner un relief particulier à cette visite. Sur le programme officiel du pape, l'arrêt en Alaska était annoncé comme une « *escale technique* ».

PHILIPPE PONS.

### *Christianisme, développement et politique*

De notre envoyé spécial

Séoul. – A la veille de la venue du pape, plusieurs prêtres nous ont donné leur sentiment sur l'étonnant développement du christianisme en Corée. Le peuple coréen, souligne l'un d'eux, est d'une religiosité profonde, plus marquée que celle d'autres peuples de la région. C'est *lui qui* a appelé le christianisme, et non pas l'étranger qui le lui a imposé. Là où d'autres se satisfont d'un rituel et d'une « *morale de la famille et de la nation* », le Coréen, pour sa part, recherche la transcendance.

Une autre raison mentionnée par nos interlocuteurs est que le catholicisme et le christianisme attirent d'autant plus qu'ils apparaissent comme l'expression religieuse la plus haute de l'Occident et de ses succès économiques. « *Pour beaucoup*, dit un prêtre, *christianisme égale développement. Les Coréens disent souvent naïvement : « Si on avait eu plus » tôt ces religions, on serait beau- » coup plus développés.* »

Devenir chrétien en Corée, c'est, effectivement, devenir le détenteur d'une vision du monde qui fait progresser l'individu et la société, alors que le bouddhisme, replié dans ses temples, et le confucianisme, figé dans une raideur sociale et morale dépassée, apparaissent comme statiques et rétrogrades.

Il y a aussi l'Eglise-refuge à laquelle on adhère par réaction, face à un pouvoir menaçant, et pour y mener une activité politique ou sociale que l'on peut difficilement avoir par ailleurs sans danger. L'histoire a montré, avec ses martyrs, que l'Eglise ne cédait pas aux abus du pouvoir et qu'elle savait lutter, avec le peuple, contre l'injustice. On comprend, ici aussi, qu'elle soit, parfois, un bastion politique d'opposition.

« *La difficulté*, dit un religieux, *est de faire passer chez tous les fidèles le message vraiment libérateur de l'Evangile, et de les inciter à prendre en main leur vie et leurs responsabilités, au lieu de s'en remettre pour tout à un Dieu-miracle, et de fuir les réalités. Mais il faut aussi comprendre que le peuple coréen vit depuis très longtemps dans l'insécurité. Le message profond de l'Evangile, celui de la libération de l'homme, de la lutte contre l'exploitation et contre l'injustice, peut-être considéré ici comme dangereux. Certains, y compris le cardinal Kim, archevêque de Séoul, ont essayé publiquement d'associer l'Eglise à ces valeurs humanitaires et libératrices : ils n'ont pas pu le faire bien longtemps, face à un pouvoir qui a toujours recherché la soumission et le maintien de l'ordre établi.* »

Pour le pouvoir, le christianisme comme arme anticommuniste, c'est bien. Comme outil de transformation sociale, surtout dans le monde ouvrier et paysan, c'est plutôt mal. Un colonel catholique est bien vu. Un militant des Jeunesses ouvrières catholiques, en revanche, est fiché et surveillé par la police.

Cela dit, deux problèmes sont soulignés : le nombre des conversions pose le problème de la qualité de l'évangélisation. « *Aujourd'hui*, dit un prêtre, *c'est le temps de la moisson des blés d'or. Demain, il faudra faire lever le vrai pain avec un peu de pâte doctrinale* ». Il faudra aussi, nous dit-on – et c'est le deuxième problème, – dépouiller le catholicisme coréen des influences confucianistes qui restent encore fortes dans la pratique, et cela tout en gardant à cette Eglise son caractère populaire et sa mission de justice, non seulement face au pouvoir autoritaire, mais aussi face à la montée du matérialisme.

R.-P. P.

هكذا من الأصل



# PROCHE-ORIENT

**Israël**

LE DÉMANTÈLEMENT DU RÉSEAU TERRORISTE JUIF

## M. Shamir redoute que l'affaire ne soit « exploitée » pour discréditer la politique d'implantation

De notre correspondant

Jérusalem. – Les dirigeants israéliens s'efforcent, tant bien que mal, de minimiser la gravité de l'affaire du réseau terroriste juif démasqué le week-end dernier.

S'adressant lundi 30 avril à la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a regretté que *« certains exploitent cette affaire pour attaquer l'œuvre de colonisation entreprise en Judée-Samarie* (Cisjordanie) *et sur le plateau du Golan. C'est injuste envers ceux qui font de grandes choses pour notre pays et notre peuple. Cette splendide entreprise continuera, malgré toutes les tentatives de dénigrement »*.

Le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a rendu hommage, quant à lui, aux services de sécurité (Shin Beth), mais s'est refusé à admettre l'existence d'un *« réseau clandestin »*.

Mais n'est-ce pas jouer sur les mots ? Selon toutes les informations recueillies de source policière, les vingt suspects encore détenus appartenaient à un *« réseau clandestin de structure classique »* dans la meilleure tradition du genre. Il était parfaitement organisé et divisé en cellules autonomes avec un noyau central rassemblant quelques spécialistes informés de tous les secrets du groupe et une majorité d'activistes et de complices ayant une idée très floue de ce que tramaient leurs chefs. Ceux-ci n'auraient pas été encore tous écroués.

Sur les vingt suspects actuellement détenus, quatre seulement résidaient en-deçà de la « ligne verte » (c'est-à-dire sur le territoire israélien d'avant 1967). Tous les autres vivaient en Cisjordanie et sur le Golan, et le Conseil des implantations juives s'est aussitôt mobilisé pour leur apporter un soutien légal et financier.

Là se trouve, bien sûr, la principale source d'embarras pour le gouvernement Shamir. Les membres du réseau terroriste ne sont ni des irresponsables ni des marginaux de seconde zone. Bien qu'on ignore leur identité précise, il s'avère, au contraire, que ce sont des hommes importants dans le mouvement de colonisation de la Cisjordanie, ayant pignon sur rue, connus et apparemment respectés de leurs concitoyens.

L'affaire est donc explosive pour le Likoud à moins de trois mois des élections législatives. Le gouvernement ne manquera pas d'arguer – il a déjà commencé à le faire – que sa fermeté envers les terroristes juifs est la meilleure preuve de sa hauteur de vue, de son impartialité et de son souci de faire triompher la loi devant tous, Juifs et Arabes.

Parviendra-t-il à transformer en victoire politique une réussite policière qui est l'œuvre de fonctionnaires prétendant échapper aux influences partisanes ? Ce sera fort difficile, car, sur ce terrain, le Likoud se trouve, c'est le moins qu'on puisse dire, sur la défensive. D'abord parce que si l'affaire, comme c'est probable, alimente l'un des débats majeurs de la prochaine campagne électorale, l'opposition ne se privera pas de rafraîchir la mémoire des dirigeants israéliens, en leur rappelant qu'ils ont toujours nié avec obstination l'existence d'un réseau terroriste juif, que certains, comme M. Arens, ne reconnaissent d'ailleurs que du bout des lèvres.

Les impératifs de la sécurité, qui exigeaient de prendre les coupables par surprise, ne suffisent pas à justifier une discrétion qui ressemblait à de la complaisance. M. Yossi Sarid, figure de proue de l'aile gauche travailliste, a eu beau jeu de rappeler qu'il avait souvent, à la tribune de la Knesset, demandé au gouvernement d'aiguiser sa vigilance envers les extrémistes juifs. Avoir eu raison trop tôt lui a valu bien des quolibets.

Quoi qu'il en soit, le mouvement de colonisation des territoires occupés et la communauté vivant dans les implantations ne sortiront pas grandis de l'affaire.

Les chefs du Likoud, M. Begin en tête, ont, depuis de longues années, chanté les nombreuses vertus de ces *« nouveaux pionniers »*, cheville ouvrière de l'idéologie du Grand Israël dans la rocaille de Judée-Samarie. Jusqu'à leur arrestation, les terroristes de Cisjordanie appartenaient à cette race de *« sauveurs »* de l'Etat exaltés par M. Shamir. Les militants du Goush Emounim (Bloc de la foi) – *« Ils ont la bible dans une main et le pistolet dans l'autre »*, notait un de leurs critiques, – les apologistes du racisme et de la violence anti-arabes qui gravitent autour du rabbin Meir Kahane, transfuge d'outre-Atlantique, les activistes des colonies de peuplement habiles au maniement et à la dissimulation des armes à feu, représentent une petite minorité condamnée par le gros des colons et honnie par de nombreux Israéliens. Mais l'idéologie ambiante, véhiculée par le Likoud, a encouragé leurs activités et fortifié leurs convictions. Le parti de M. Shamir affrontera-t-il ce débat de fond ?

Il n'est pas sûr que les travaillistes cherchent à l'entraîner sur ce terrain. Pour l'instant, ceux-ci font montre de retenue et de prudence. Hôte, lundi, de plusieurs implantations agricoles, M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, s'est engagé à maintenir toutes les colonies existant en Cisjordanie, qu'elles se trouvent dans la vallée du Jourdain ou sur les collines.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *La condamnation d'un enseignant français.* – Le parquet israélien a renoncé à faire appel *a minima*, après la condamnation de l'enseignant français Henri Eichholtzer (vingt-sept ans) à quatre années de prison ferme pour *« participation à une organisation hostile »*, a indiqué, lundi 27 avril, à l'AFP, son avocat, Me Roland Roth. Henri Eichholtzer, condamné le 12 mars 1984, et emprisonné en Israël depuis juillet 1983, devrait donc être libéré en juillet 1987, à moins que les autorités judiciaires ne fassent jouer la clause de bonne conduite, qui n'est pas systématique dans le cas des *« détenus de sécurité »*. – *(AFP.)*



**Liban**

## Jérusalem tente d'obtenir la libération de ses trois fonctionnaires détenus par les Syriens

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël tient la Syrie pour *« totalement responsable »* du sort de ses trois fonctionnaires capturés le 1er mai, alors qu'ils effectuaient, selon Jérusalem, une *« promenade »* sur la route côtière au nord de Beyrouth. Le premier ministre, M. Shamir, a confirmé, mercredi 2 mai, que les trois Israéliens – Eran Florentin, Schmuel Roza et Nahum Nesher – avaient été emmenés en Syrie. M. Shamir a qualifié de *« mensonger »* le communiqué de Damas présentant les captifs comme des *« saboteurs »*. *« Les Syriens*, a-t-il dit, *savent très bien que ces fonctionnaires appartiennent au bureau de liaison israélo-libanais où ils travaillaient avec l'assentiment des autorités de Beyrouth. Leur action n'était en rien dirigée contre Damas. Nous tenons les Syriens comme entièrement responsables de leur sécurité et de leur libération. Nous espérons qu'ils vont écouter notre avertissement et satisfaire notre demande. »* M. Shamir espère aussi que *« les Libanais aideront à résoudre cette affaire qui est survenue sur leur territoire »*.

Selon M. Shamir, les démarches diplomatiques entreprises par Israël pour obtenir la libération des trois imprudents *« n'ont, pour l'instant enregistré aucun progrès »*. L'aide du Département d'État américain a été sollicitée en priorité par les Israéliens. Ces derniers attendent des États-Unis et *« des autres gouvernements amis »* qu'ils fassent pression sur les autorités libanaises pour que celles-ci *« agissent énergiquement »*, en vue de la libération des fonctionnaires.

On a beaucoup de mal, dans les milieux officiels de Jérusalem, à dissimuler l'embarras provoqué par cette affaire. La négligence des trois Israéliens est manifeste. Conformément aux accords israélo-libanais limitant la liberté de déplacement des membres du bureau de liaison, les fonctionnaires se trouvaient, au moment de leur capture, dans une zone dont l'accès était interdit. Ils n'avaient le droit de se déplacer qu'entre Beyrouth et le sud du Liban.

L'incident est d'autant plus délicat pour Israël que les prisonniers ne possèdent – comme on le rappelait mercredi à Beyrouth – ni passeport diplomatique, ni accréditation officielle auprès des autorités libanaises. On considère néanmoins à Jérusalem qu'ils *« devraient jouir, plus ou moins, de l'immunité diplomatique »*. Voilà qui est bien flou. Le ministère israélien des affaires étrangères a toujours observé une grande discrétion sur les actions du bureau de liaison, dirigé par un diplomate arabisant, M. Roben Michav. On ignore le nombre de ses membres – sans doute une dizaine, – et les fonctions des trois captifs n'ont pas été rendues publiques.

### Un statut imprécis

L'imprécision du statut des employés du bureau de liaison tient à l'ambiguïté de la présence israélienne au Liban. Situé à Dbaya, dans la périphérie de Beyrouth-Est, le bureau abrite une antenne du ministère des affaires étrangères, et des militaires. Leurs partenaires libanais partagent le même immeuble.

Par l'entremise de ce bureau, ouvert au printemps de 1982, Israël reste en contact direct et permanent avec toutes les parties libanaises. L'abrogation, le 5 mars dernier, de l'accord du 18 mai n'a fait que rendre plus incertain le statut des représentants d'Israël à Beyrouth. Mais la Syrie n'exigea pas du président Gemayel la fermeture du bureau, dont l'existence n'était d'ailleurs pas liée à l'accord. Les chrétiens sont seuls officieusement représentés à Jérusalem, où M. Pierre Yazbek s'apprête à inaugurer une délégation des *« forces libanaises »*. Cette affaire pourrait inciter le gouvernement libanais à demander la fermeture du bureau de Beyrouth.

Si les trois fonctionnaires ne sontpas élargis rapidement, une nouvelle tension est prévisible entre Damas à Jérusalem. Les Syriens ont assimilé leurs captifs à des prisonniers de guerre. Veulent-ils les utiliser comme monnaie d'échange dans un vaste transfert de détenus ? Quatre soldats israéliens sont prisonniers en Syrie du gouvernement de Damas et des Fronts palestiniens. Le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, a souligné, mercredi, que *« l'incident sans précédent ne devrait être en rien relié à une éventuelle opération d'échange de détenus »*, puisque les fonctionnaires ont été appréhendés illégalement en territoire libanais.

J.-P. L.

## Une étrange promenade

De notre correspondant

Beyrouth. – Les circonstances dans lesquelles trois membres du bureau de liaison israélien au Liban ont, selon la version présentée ici, été faits prisonniers par l'armés syrienne paraissent invraisemblables.

L'arrestation des Israéliens est, en effet, intervenue dans les conditions suivantes. Les trois hommes circulaient, le 1er mai en début d'après-midi, à bord d'une voiture à plaque minéralogique libanaise sur l'autoroute du Nord dans le sens Beyrouth-Tripoli. Arrivant à la limite de la zone chrétienne, ils auraient dépassé dans le flot des voitures et le plus anonymement du monde le barrage des Forces libanaises (milices chrétiennes) puis celui de l'armée libanaise pour se retrouver face à un barrage syrien. Faisant précipitamment demi-tour, ils auraient voulu revenir au barrage libanais. Mais les soldats syriens postés sur une colline proche auraient vu la manœuvre et, sans savoir qu'il s'agissait d'Israéliens, tiré sur la voiture. Les trois passagers en seraient alors descendus et auraient couru vers le barrage libanais, dont les factionnaires les auraient emmenés à leur QG, au village de Smar-Jbeil, sis à la limite du territoire contrôlé par les Syriens. Des troupes syriennes seraient tout de suite venues les rechercher sans avoir à user de la force. Le plus invraisemblable dans toute cette affaire est que trois Israéliens en mission au Liban, censés être au courant des moindres détails et variations de la topographie politico-militaire d'un pays où l'on passe constamment d'une zone « amie » en zone « ennemie », aient pu ignorer l'existence du barrage syrien.

L'hypothèse d'une machiavélique provocation a tenté, ici, plus d'un nostalgique de l'intervention militaire israélienne contre la Syrie. Mais elle est parfaitement invraisemblable, le gouvernement israélien n'ayant aucun intérêt, surtout en période électorale, à être tenu pour responsable d'une aussi grossière erreur. Aussi, vue du côté libanais, un voile de mystère entoure-t-il cette affaire.

LUCIEN GEORGE.

● *Un démenti de M. Arafat.* – Le roi Hussein de Jordanie a reçu, le mercredi 2 mai, M. Yasser Arafat, président de l'OLP, arrivé dans la journée à Amman. Au cours d'une conférence de presse à son arrivée, M. Arafat a catégoriquement démenti avoir exprimé, comme l'affirmait lundi le quotidien koweïtien *Al Qabas*, le *« souhait de voir l'Egypte accepter le transfert au Caire du siège de l'OLP et des Forces révolutionnaires palestiniennes »*. (*Le Monde* du 3 mai.) M. Arafat a déclaré avoir simplement demandé au président Moubarak d'autoriser l'implantation du Centre de recherche palestinien au Caire. Cette proposition a été acceptée par le président égyptien, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

## La première réunion du gouvernement Karamé s'est tenue en l'absence de MM. Berri et Joumblatt

Beyrouth *(Reuter)*. – La première réunion du nouveau gouvernement libanais d'union nationale a eu lieu mercredi 2 mai en l'absence des deux principaux ministres musulmans, MM. Nabih Berri et Walid Joumblatt, qui n'ont toujours pas accepté les portefeuilles que leur a offerts le premier ministre, M. Rachid Karamé. La réunion s'est néanmoins tenue, comme prévu, au palais présidentiel de Baabda, en dépit de l'absence des dirigeants chiite et druze, qui se trouvaient en Syrie pour exposer leurs positions aux dirigeants de Damas.

Après sa rencontre avec le vice-président syrien Abdel-Halim Khaddam, M. Berri, plus hostile à la composition du cabinet d'union que M. Joumblatt, a déclaré aux journalistes : *« Nous ne sommes pas encore arrivés à un accord. »*

Pour sa part, M. Joumblatt a précisé que M. Berri et lui-même ne voulaient pas *« mettre des bâtons dans les roues »*, mais qu'on ne pouvait aboutir à une solution que si *« les ambitions nationales légitimes des Libanais »* étaient satisfaisantes ».

A l'issue de la réunion ministérielle, qui a duré deux heures, M. Karamé a déclaré comprendre les réticences des deux dirigeants musulmans, tout en ajoutant qu'il espérait qu'ils finiraient par se laisser convaincre et viendraient prendre leurs postes. Il a précisé, pour montrer que leurs positions ne seraient pas inférieures à celles de leurs collègues, que chaque ministre serait responsable de *« tous les aspects de la politique libanaise »*, indépendamment de leur portefeuille propre.

## L'IRAK RECONNAIT AVOIR ATTAQUÉ LE PÉTROLIER SAOUDIEN « SAFINA AL ARAB »

Koweït *(AFP)*. – L'Irak a reconnu mercredi 2 mai, par la voix de son président, après avoir gardé le silence près d'une semaine, que son aviation avait attaqué mercredi dernier dans le Golfe le pétrolier saoudien *Safina Al Arab*, qui venait de charger une cargaison de pétrole au terminal iranien de l'île de Kharg.

# AMÉRIQUES

# Nicaragua : du sang et des larmes

## II. – « Le pouvoir ne se partage pas »

**La guerre que le régime sandiniste mène contre la guérilla soutenue par les Etats-Unis entraîne, pour la population, de plus en plus de sacrifices et de privations (*le Monde* du 3 mai).**

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Managua. – Chaque soir, les épreuves des articles censurés dans *la Prensa* par les autorités sont photocopiées par la direction du journal d'opposition et distribuées par porteur spécial aux personnalités et aux organisations politiques, syndicales ou religieuses hostiles au gouvernement sandiniste. Cette distribution se fait sans précautions particulières. Théoriquement, elle est pourtant illégale. Elle illustre assez bien l'ambiguïté de la situation nicaraguayenne.

Les dirigeants sandinistes, qui dénoncent violemment toutes les « *activités contre-révolutionnaires* » et le « *front interne de la subversion financé par l'impérialisme américain* », tolèrent un certain nombre de comportements totalement, ou en tout cas plus sévèrement réprimés dans la plupart des pays communistes. Par exemple, les Nicaraguayens qui en ont les moyens peuvent voyager à l'étranger et les familles les plus huppées de la bourgeoisie – dont les fils occupent parfois des fonctions importantes dans l'appareil d'Etat – en profitent pour aller régulièrement « *faire leur marché* » à Miami, et éviter ainsi les inconvénients de la pénurie et des restrictions. Des mères vont passer quelques jours au Honduras ou au Costa-Rica, où elles retrouvent leurs fils, officiellement « réfugiés », et bien souvent militants de la Contra.

Des personnalités de second rang, mais pourtant connues, de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, basée au Honduras) ou de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, basée au Costa-Rica) venaient régulièrement, il y a peu encore, à Managua rendre visite à leur famille.

Les dirigeants ou les porte-parole des organisations antisandinistes – milieux d'affaires, syndicats indépendants du pouvoir, prêtres et évêques, partis politiques d'opposition – ne se cachent pas pour recevoir le journaliste étranger et expriment leur point de vue en toute sérénité. Cette situation particulière, où le renforcement évident du « pouvoir révolutionnaire » coexiste avec des « espaces de liberté », parfois tolérés, parfois arrachés, est encore plus nette depuis le début de la campagne – ou plus exactement du débat – pour les élections générales, qui doivent avoir lieu, sauf accident, le 4 novembre prochain.

Les Nicaraguayens devront alors désigner un président, un vice-président, et choisir les quatre-vingt-dix membres de la nouvelle Assemblée nationale. C'est un secret de polichinelle : le candidat sandiniste à la présidence sera M. Daniel Ortega, actuel coordonnateur de la junte de gouvernement. Le candidat officiel à la vice-présidence sera M. Sergio Ramirez, membre de la junte, un intellectuel brillant qui appartenait au « groupe des douze », réfugié au Costa-Rica pendant la lutte contre la dictature de Somoza.

« *C'est vrai. Il y a une trêve* », affirme Mme Martha P. Baltodano, la courageuse coordonnatrice nationale de la commission nicaraguayenne des droits de l'homme. Celle qui compte : car la commission gouvernementale des droits de l'homme, déjà bien discréditée, a perdu tout dynamisme depuis la mort de son président, M. Hedencia, ancien ambassadeur... de Somoza. « *Il s'efforçait de nous aider*, dit Martha, *dans les limites de ses possibilités.* » Elle précise : « *Beaucoup de gens actuellement sortent de prison, particulièrement des Miskitos. Mais il en reste.* » Et elle énumère, d'une voix tranquille, les « bavures » et les « irrégularités » : « *Huit cents condamnations prononcées contre les quelque deux mille cinq cents contras arrêtés en 1979 après la chute de la dictature ; les autres restent au secret. Une centaine de détenus se trouvent dans l'ancien bunker de Somoza et il y a présomption de tortures. L'état d'urgence, proclamé en 1982, a suspendu les garanties. En 1983, la commission a recensé deux cent neuf disparitions, une quinzaine de morts et près d'un millier d'arrestations. Chaque jour, nous sommes saisis de cas de torture, de disparitions et de sévices.* » Un paysan de la côte atlantique, soupçonné de « *complicité avec la Contra* », a eu les oreilles coupées et a été laissé pour mort. Il en a réchappé et est venu dénoncer à Managua les violences dont il avait été victime. (La commission l'a fait partir au Costa-Rica.)

### « Le lait arrive ! »

« *Les tribunaux populaires créés en 1982*, dit Martha, *délibèrent en secret. Un avocat représente l'inculpé absent. Seul le président du tribunal est un magistrat. Les autres membres sont nommés par le gouvernement et les organisations sandinistes. Le tribunal populaire a jugé trois cent quatre-vingt-cinq cas en 1983. Il y a eu seize acquittements...* »

Elle admet volontiers que la situation des droits de l'homme au Nicaragua n'est pas comparable avec celle, dramatique, qui prévaut au Salvador ou au Guatemala, par exemple. Mais elle estime « *que le projet du gouvernement est totalitaire et que les sandinistes s'efforcent progressivement de prendre le contrôle de toutes les activités* ». Elle ne croit pas aux élections de novembre. « *C'est comme si un directeur de prison disait aux détenus : vous avez le droit de désigner ceux d'entre vous qui pourront participer au contrôle des détails d'organisation de la vie commune.* »

Les « abonnés spéciaux » de *la Prensa* non censurée sont informés des exploits des *Turbas* (commandos de choc sandinistes), de la joie qui éclate dans les supermarchés « *quand le lait arrive* », des documents critiques des syndicats indépendants qui réclament « *des élections libres* ». Toutes ces informations sont jugées « *négatives* » par la censure. Curieusement, un reportage photographique sur les débris d'un avion américain tombé au Costa-Rica alors qu'il était en mission de ravitaillement militaire de la Contra a également été censuré. Quoi qu'il en soit, les « abonnés » distribuent les copies à leurs amis. Et il y a peu de choses qu'on ignore à Managua...

### Troisième voie...

« *Nous pourrions facilement fabriquer deux journaux par jour*, dit avec humour M. Cuadra, le directeur de *la Prensa. Mais je me demande pourquoi ils organisent des élections. Tomas Borge m'a dit :* « Il ne faut pas prendre notre souplesse pour de la faiblesse. »

« *Les élections se feront de toute manière* », déclare M. Sergio Ramirez, qui rentre d'un voyage en Iran et en Libye. Il a été « *impressionné par le fanatisme et l'appui populaire à Khomeiny* » et il a trouvé que « *Kadhafi connaissait mal les réalités de l'Amérique centrale.* » « *Il ne comprenait pas la nécessité des élections au Nicaragua* », dit M. Ramirez, qui ajoute : « *Même si la guerre s'aggrave, nous ferons les élections. Et je trouve que notre loi électorale est très bonne.* »

Face à cette promesse – et à ce défi – les oppositions internes sont pour le moins perplexes. Elles balancent entre la dénonciation d'un processus électoral « *qui n'a pas de sens* », puisque les sandinistes « *vont l'emporter en toute hypothèse* », et l'espoir de conquérir, ou de maintenir, un certain espace politique réellement démocratique « *permettant de paralyser la consolidation du pouvoir révolutionnaire sandiniste* ».

Le gouvernement a promis de lever l'état d'urgence avant le scrutin, sans donner de date. Mais tous – des conservateurs du PCD (Parti conservateur démocratique, héritier bien affaibli du vieux Parti conservateur hostile au clan Somoza) aux membres de la Coordination démocratique (qui regroupe trois petits partis d'opposition, deux syndicats indépendants et le Conseil supérieur de l'entreprise privée, COSEP) – réclament bien davantage : la suppression de la censure de presse, une amnistie complète et authentique, la séparation du Parti sandiniste de l'Etat. La hiérarchie catholique, qui est, en fait, la seule et la véritable opposition politique au régime, est allée encore plus loin : Mgr Obando, archevêque de Managua, a carrément recommandé le dialogue avec les dirigeants de la Contra, qui multiplient les actions armées contre le pays. Une « information » que *la Prensa* n'a pu imprimer.

« *Un citoyen*, déclare encore l'épiscopat unanime, *un chrétien, ne peut pas voter contre sa foi. Une élection doit être un vrai choix. On ne doit pas voter contre les principes de liberté exigés par la foi.* » Mgr Vega, nouveau président de la conférence épiscopale, est plus « *souple* » que Mgr Obando. Mais il est clair que le poids de l'Eglise officielle – important dans un pays aussi catholique que le Nicaragua – est un facteur qu'on ne peut négliger dans les supputations pré-électorales.

Les chefs de groupe de l'opposition se tâtent, s'observent, réclament des garanties, menacent de boycotter le scrutin, et même, parfois, se disputent et se déchirent. Des scissions, des exclusives, affaiblissent un peu plus des formations que les observateurs les plus sévères qualifient de « *partis croupions* » ou « *momifiés* ».

Le Parti social-démocrate, très faible, est encore amoindri par le départ en exil, au Costa-Rica (où il dirige l'ARDE), de son principal dirigeant, M. Robelo. Le Parti social-chrétien, également membre de la Coordinadora, plus actif, espère obtenir le soutien officiel de la hiérarchie catholique. Le Parti libéral indépendant (PLI), qui participait au pouvoir, a quitté le gouvernement. Il continue de se proclamer sandiniste, et pose, lui aussi, ses conditions. Son chef de file est M. Virgilio Godoy, qui fut ministre du travail dans le gouvernement sandiniste pendant quatre ans, et qui s'est mis « en réserve de la République » en avril.

« *Nous sommes*, dit-il, *la troisième voie entre le Front sandiniste de libération et l'opposition. Le monopole du pouvoir par les sandinistes a créé un malaise. La confusion entre l'Etat et le parti est nocive. Nous souhaitons que les élections ne soient pas une simple formalité. Et la loi électorale n'est pas tout à fait satisfaisante. Il faut que la liberté de mobilisation politique soit respectée. Sinon, je crains que les sandinistes n'aillent seuls aux élections.* » Le Parti libéral indépendant a un héros : M. Rigoberto Lopez Perez, qui a tué Somoza père. Son portrait est dans le bureau de M. Godoy, aux côtés de ceux de César Sandino et de Fonseca, fondateurs du Front sandiniste.

Ses critiques rejoignent celles des porte-parole du COSEP, qui affirment que « *la loi électorale est celle du gouvernement* », et que « *les pressions indirectes, psychologiques, peuvent fausser le vote du 4 novembre* ». Les sandinistes affrontent aussi une grogne d'« ultra-gauche ». Le Parti socialiste nicaraguayen (PSN, en fait parti communiste prosoviétique) et le Parti communiste du Nicaragua (de tendance trotskiste) estiment que « *la révolution n'a pas été faite au Nicaragua* ». Ces deux formations souhaitaient des élections pour une Constituante, et non pas la désignation d'un président et d'un parlement. Même son de cloche du côté du Mouvement d'action populaire, et de certains des militants de l'« *Eglise populaire* », totalement engagés dans les organisations sandinistes. Mais cette grogne d'ultra-gauche est négligeable.

### « Nous ne perdrons pas »

Tous, des conservateurs aux trotskistes, étudient à la loupe les déclarations des dirigeants sandinistes, pour nourrir leur suspicion ou leur espoir. « *Pour nous*, dit M. Daniel Ortega, *la démocratie, c'est d'abord la lutte contre l'ignorance, pour la santé publique, pour les droits des travailleurs.* » Et il ajoute : « *Le christianisme et le marxisme sont parties intégrantes de la démocratie sandiniste.* » M. Tomas Borge, qui a une impressionnante collection de crucifix dans son bureau, ne dit pas autre chose, mais il ajoute : « *Celui qui ne comprend pas que le pouvoir révolutionnaire est un seul pouvoir ne comprend rien.* »

M. Borge, le plus dur et le plus fascinant des commandants sandinistes, a été invité par des théologiens espagnols pour leur parler de la théologie de la libération. Il n'en est pas peu fier...

Le pouvoir ne se partage pas : telle est bien l'idée maîtresse qui sous-tend les explications et les déclarations publiques des commandants. « *Il n'est pas question que nous perdions les élections*, disent-ils. *Nous avons conquis le pouvoir à la pointe du fusil. Nous n'allons pas le perdre par le vote.* »

« *Jamais*, dit encore M. Daniel Ortega, *le pouvoir du peuple ne pourra être défait, ni par les balles ni par les bulletins de vote.* » Et il ajoute : « *La seule critique féconde est la critique constructive.* » Les conservateurs du PCD ont conclu une alliance tactique avec la Coordinadora democratica en avril. Mais cette opposition « rassemblée » manque d'abord de chefs. Ceux qui pourraient prendre la place sont à l'extérieur, comme M. Cruz, qui récuse l'invitation sandiniste, ou M. César, qui a effectué un voyage de « reconnaissance » à Managua, mais n'a pas, semble-t-il, trouvé les conditions « *satisfaisantes* ». M. Eden Pastora a conservé une popularité réelle, mais il est évidemment exclu qu'il participe au scrutin ; en outre, ce n'est pas un « politique ».

« *Dans un pays révolutionnaire et en guerre*, dit un militant sandiniste de base, *il n'y a pas de neutralité possible...* »

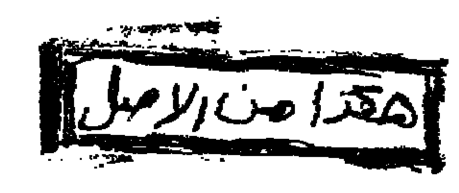
FIN











# AMÉRIQUES

## El Salvador

## Les deux candidats à l'élection présidentielle du 6 mai ont échangé plus d'insultes que d'arguments

San-Salvador. — Menaces de mort, insultes, calomnies : la campagne pour le deuxième tour de l'élection présidentielle salvadorienne, qui doit opposer le dimanche 6 mai le démocrate chrétien, M. José Napoléon Duarte, au leader de l'extrême droite, M. Roberto d'Aubuisson, n'est pas d'un très haut niveau. Les programmes des deux candidats sont relégués à l'arrière-plan et les accusations réciproques ont un degré de virulence qui inquiète une opinion pourtant accoutumée à la violence.

Aucun meeting n'a eu lieu pendant cette campagne qui doit prendre fin officiellement ce jeudi 3 mai à minuit. Raison principale : personne, dans ce contexte explosif, n'a voulu prendre le risque d'un attentat. Tout se passe dans la presse et surtout à la radio et à la télévision : un matraquage obsessionnel à chaque minute pendant les principales heures d'écoute.

Les slogans sont impératifs. « *Le communisme, la démocratie chrétienne, c'est la même chose,* dit l'ARENA du major d'Aubuisson. *Vote pour le Salvador.* » Et les démocrates chrétiens répondent. « *Un vote pour l'ARENA, c'est un vote pour la guérilla. La dictature sera un atout pour la guérilla. Vote D. C.* »

Des placards publicitaires, de l'ARENA ou de la démocratie chrétienne, insinuent que des personnalités et des parlementaires favorables à Duarte ou à d'Aubuisson ont été assassinés par des tueurs à gages de l'autre camp. Des porte-parole de l'ARENA affirment que la démocratie chrétienne « *montre du doigt* » et que la guérilla complète le travail « *en tuant* ». Car « *la guérilla et la démocratie chrétienne sont des vases communicants* ». Le leader de l'extrême droite parle même d'« *escadrons verts* » : des organisations clandestines de tueurs

De notre envoyé spécial

qui feraient, selon lui, la même chose que les Escadrons de la mort d'extrême droite. De son côté, la démocratie chrétienne laisse entendre, à tort apparemment, que d'anciens partisans de l'ARENA, qui avaient quitté les rangs de l'extrême droite, ont été exécutés par leurs anciens amis.

L'Eglise catholique s'alarme de ces outrances et l'évêque auxiliaire de San Salvador, Mgr Rosa Chavez a exhorté les adversaires politiques à changer le « *ton agressif* » de leur campagne. Le bureau de l'archevêque signale que cent douze Salvadoriens sont morts « *victimes de la violence politique* » depuis la mi-avril. « *Jamais,* ajoute Mgr Rosa Chavez, *la violence ne sera la solution à nos problèmes* ».

### L'armée neutre ?

Les Salvadoriens voteront finalement le 6 mai, comme ils ont voté le 25 mars, en utilisant le système de listes mises au point avec l'aide des Etats-Unis. Prenant prétexte de la grande confusion qui a effectivement marqué le premier tour, l'ARENA, alliée à deux petits partis de droite, avait obtenu, à l'Assemblée constituante, le vote d'une résolution préconisant le retour à une procédure plus simple (chaque électeur votant où il veut). Mais le président Magana, vivement encouragé par l'ambassade des Etats-Unis, a mis son veto à cette résolution. Cette brève bataille parlementaire a fourni de nouveaux arguments aux deux vedettes de la partie de bras de fer du 6 mai. Pour la démocratie chrétienne, le projet de l'ARENA visait à « *faciliter la fraude et à exercer des pressions sur les paysans qui dépendent de l'Institut de transformation agraire, régi par l'ARENA* ». M. d'Aubuisson se dit persuadé que M. Duarte, qui « *va perdre* », prépare une insurrection de ses sympathisants « *et veut lancer le peuple désarmé contre les forces armées, comme il l'a fait en mars 1972, quand il avait déjà perdu les élections* » (1).

L'armée se proclame neutre et les militaires ne voteront pas. Mais le haut commandement a déjà fait savoir que le vainqueur du 6 mai ne devrait pas « *modifier l'organisation structurelle de l'armée* ». Il semble qu'une majorité des chefs des forces armées soient disposées à accepter une victoire de Napoléon Duarte, bien qu'ils n'approuvent pas ses options économiques et sociales. Mais c'est la seule voie sûre pour le maintien indispensable de l'aide militaire américaine.

Les partisans de M. Duarte accordent 65 % des voix au leader de la démocratie chrétienne qu'ils qualifient aussi de « *guide* ». « *Vote pour le vainqueur* », ajoute la DC. L'ambassade des Etats-Unis, qui dispose d'un bon service particulier de sondages, est légèrement moins optimiste. Elle crédite M. Duarte de 62 % des intentions de vote. La guérilla, pour le moment, ne dit rien : c'est comme si elle était absente du débat politique. Au plan militaire, en revanche, des accrochages particulièrement meurtriers ont eu lieu ces derniers jours dans la partie orientale du Salvador. Et les hommes du nouveau bataillon Ronald Reagan, mis en place par le lieutenant-colonel Cruz, basé à San-Francisco-Gotera, ont commencé à crapahuter dans le nord du Morazan, à l'est du pays.

**M. N.**

(1) La plupart des observateurs de la vie politique salvadorienne estiment, au contraire, que M. Duarte avait gagné les élections de 1972. — NDLR.

# AFRIQUE

## LE CONFLIT NAMIBIEN

## Des négociations vont s'ouvrir à Lusaka entre les Sud-Africains, des représentants de Windhoek et la SWAPO

Windhoek. — Une réunion de haut niveau, regroupant les principales parties impliquées dans le conflit namibien, doit avoir lieu très prochainement à Lusaka (Zambie), sous les auspices du président Kaunda, indiquait-on, mercredi 2 mai, de source bien informée à Windhoek. Cette conférence sans précédent, qui pourrait marquer une étape décisive dans l'évolution du conflit namibien, n'a pas été confirmée officiellement.

M. Willie van Niekerk, administrateur général sud-africain de la Namibie, nous a simplement indiqué *« qu'un processus de négociation était en cours »*, se refusant à donner des détails qui pourraient, selon lui, nuire au bon déroulement des pourparlers actuels. Il a ajouté que cette rencontre *« était possible, mais qu'il n'y avait, à l'heure actuelle, rien de définitif »*. Il a néanmoins confirmé qu'une délégation de la Conférence multipartite, regroupant six des principales formations politiques namibiennes, avait l'intention d'effectuer une « tournée africaine », mais que ni les pays visités ni les dates n'étaient encore connus.

Cependant, de source sûre, on indique que la première étape de ce voyage sera Lusaka, où un sommet devrait très vraisemblablement réunir les responsables de la SWAPO (organisation du peuple du Sud-Ouest africain), des représentants de l'Afrique du Sud, la délégation de la Conférence multipartite (MCP), ainsi que les autorités zambiennes.

Plusieurs indications corroborent cette information. Tout d'abord, le voyage effectué à Lusaka, le 2 mai, par un représentant de l'aile intérieure de la SWAPO, M. Niko Bessinger. Ensuite, la visite, le 25 avril, dans la capitale zambienne, de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, de son collègue de la défense, le général Magnus Malan, et de M. Willie van Niekerk, au cours de laquelle a très probablement été évoquée cette « table ronde ». Enfin, le représentant de la SWAPO à l'ONU, M. Theo Guribab, a indiqué, le 1er mai à New-York, que son organisation était prête à discuter d'un *« cessez-le-feu »* pour mettre fin à l'*« occupation »* de la Namibie par Pretoria, avec une *« délégation coloniale sud-africaine »* comprenant

De notre envoyé spécial

des membres de la commission multipartite.

D'autre part, les membres de la MPC doivent, ensuite, se rendre dans cinq autres capitales africaines francophones : le Gabon, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Maroc, et peut-être le Togo, où des entretiens au plus haut niveau sont prévus. Cette tournée de trois semaines, appuyée par l'Afrique du Sud, qui en assure la préparation, pourrait également s'étendre aux Etats-Unis.

Elle a pour but, selon l'un des membres de la MCP, de présenter *« la réalité namibienne »* ainsi qu'une *« charte des droits fondamentaux et des objectifs destinés à préserver les identités culturelles, religieuses et linguistiques »* de chacune des ethnies de la Namibie.

### Un pas important

Cette charte, adoptée le 18 avril par les six partis figurant au sein de la MCP — notamment le Parti national, l'Alliance démocratique Turnhalle (DTA), l'Union nationale du Sud-Ouest africain (SWANU), le Front de libération Rehoboth et le Parti du travail, — après six mois de discussions, constitue, pour les membres du comité politique de la MCP, une victoire. Ils estiment qu'un pas important a ainsi été franchi en direction d'une constitution qui, à leurs yeux, doit être rédigée avant toute élection, contrairement à ce que recommande la résolution 435 des Nations unies.

Cette résolution, votée en 1978, prévoit notamment l'instauration d'un cessez-le-feu, le retrait des troupes sud-africaines et l'organisation d'élections sous la surveillance de l'ONU. De l'avis des membres de la MCP, la résolution 435 ne peut plus être considérée comme l'unique moyen de parvenir à l'indépendance.

Pretoria, comme Washington, estime, cependant, qu'un véritable déblocage de l'impasse namibienne ne pourra s'opérer qu'avec le retrait des troupes cubaines d'Angola. Les membres de la MCP préfèrent pourtant ne pas attendre et pensent, malgré tout, que l'adoption de leur « charte des droits fondamentaux » constitue un sérieux espoir de règlement.

Un certain optimisme règne à Windhoek. Si les pourparlers de Lusaka ont lieu, un nouveau pas sera franchi en Afrique australe dans la voie du dialogue. En effet, pour la première fois depuis l'échec de la conférence de Genève, en 1981, la SWAPO aura des entretiens officiels avec les autorités sud-africaines. Ce sera également la première fois que cette organisation, en lutte depuis près de dix-huit ans pour obtenir l'indépendance, aura des discussions avec les partis internes de la Namibie qu'elle a toujours ignorés, les considérant comme des *« marionnettes de Pretoria »*. Enfin, ce sera également la première fois que des pays africains donneront, en les recevant, une existence officielle à ces mêmes partis, dont l'Organisation de l'unité africaine et les Nations unies ont toujours refusé de reconnaître la légitimité. L'Assemblée générale de l'ONU avait, en 1973, octroyé la qualité de *« représentant authentique du peuple namibien »* à la seule SWAPO.

La rencontre de Lusaka, si elle a effectivement lieu, se produira peu de temps après la signature d'accords, dans cette même ville, le 16 février, entre l'Angola et l'Afrique du Sud, et l'intervention d'un pacte de non-agression et de bon voisinage, le 16 mars, entre Pretoria et Maputo.

Il reste que de sérieuses dissensions existent entre les formations politiques de Namibie (vingt-trois, officiellement), et que l'élaboration d'une constitution ne se fera pas sans peine.

Coupée de ses bases arrières en Angola depuis l'accord de Lusaka, affaiblie par la guerre sans merci que lui livre l'Afrique du Sud (170 tués depuis le 16 février et 6 470 depuis le mois d'avril 1979), l'organisation de M. Sam Nujoma est, selon le général Meiring, commandant en chef des forces territoriales en Namibie, *« sur le point d'être vaincue »*. Néanmoins, sa popularité reste grande et ses adversaires politiques la craignent. Si la SWAPO participe à la réunion de Lusaka, ce n'est sans doute pas pour aller à Canossa.

**MICHEL BOLE-RICHARD.**





## UN PILOTE D'ESSAI AMÉRICAIN S'EST TUÉ AUX COMMANDES ...D'UN MIG-23 SOVIÉTIQUE

Washington (*AFP, UPI, Reuter*). — L'avion dans lequel un pilote d'essai de l'armée de l'air américaine, le lieutenant général Robert Bond, a trouvé la mort jeudi dernier 26 avril était un Mig-23 soviétique et non un nouvel appareil américain, ont révélé des sources autorisées au Pentagone.

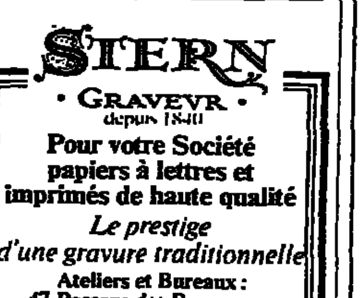
L'accident avait eu lieu sur la base d'essai Nellis, dans le Nevada. Le lieutenant général Bond, âgé de cinquante-quatre ans, ancien pilote de chasse pendant les guerres de Corée et du Vietnam et, depuis lors, commandant adjoint du service d'évaluation des nouveaux systèmes d'armes de l'armée de l'air, avait réussi à s'éjecter de l'appareil après en avoir perdu le contrôle, mais il était mort en arrivant au sol, malgré l'ouverture normale de son parachute. Selon de premières rumeurs, dont faisait état notamment le *Washington Post* — et reprises par l'agence TASS dès le 28 avril, — l'avion aurait été un prototype du nouveau bombardier dit « furtif » — Stealth — en préparation pour les années 90.

L'armée de l'air américaine s'était bornée à dire, dans un premier temps, qu'il s'agissait d'un « *avion d'essai spécialement modifié* ».

Aujourd'hui, le Pentagone admet qu'il s'agissait d'un avion soviétique Mig-23 (Flogger, dans la terminologie de l'OTAN), conçu à la fin des années 60 et utilisé dans un programme américain ultra-secret visant à étudier les systèmes d'armement soviétiques. Les mêmes sources se refusent à indiquer comment l'armée de l'air américaine s'est procurée cet appareil et se bornent à dire que celui-ci provenait d'« *un pays du Proche-Orient autre qu'Israël* ».

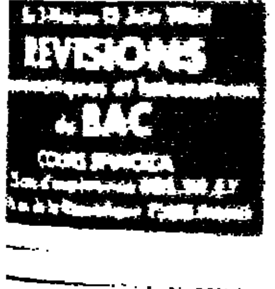
Plusieurs pays du Proche-Orient, notamment l'Egypte, l'Algérie, la Libye et l'Irak ont acheté des Mig-23 à l'URSS.

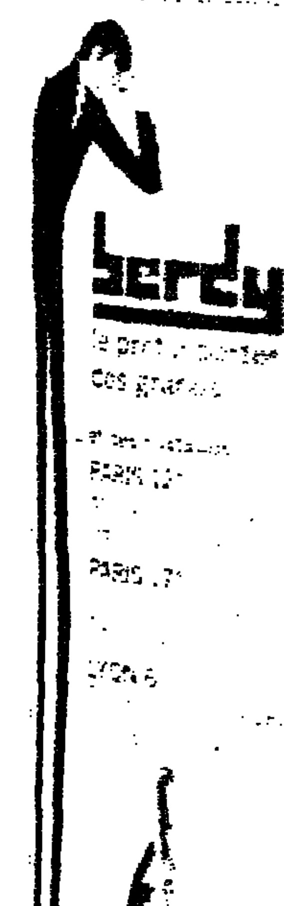














# EUROPE

## Pologne

### APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 1er MAI

## M. Walesa approuve l'attitude des clandestins

Les autorités polonaises ont choisi de traiter par le mépris les manifestations de fidélité à Solidarité, qui ont pourtant rassemblé, le 1er mai, plusieurs dizaines de milliers de personnes (*le Monde* du 3 mai). Un communiqué du bureau politique évoque à peine *« quelques tentatives isolées »* et *« insignifiantes »* de *« troubler l'ordre »*. Au contraire, affirme la direction du parti, *« la participation particulièrement massive »*, [aux défilés officiels] *« a constitué une ferme réponse aux visées des forces antisocialistes »*.

La presse donne naturellement la même image de cette journée, les journaux de Gdansk ignorent complètement la participation surprise de M. Lech Walesa à une manifestation de défi aux officiels.

La télévision, elle, a innové, en diffusant les images d'un « entretien » entre le correspondant de l'agence Reuter à Varsovie et le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, qui avait convoqué le journaliste pour le sermonner sur la manière dont il avait rendu compte de la journée du 1er mai.

Le journaliste, M. Donald Forbes, s'est formellement opposé à ce que cette « conversation » soit filmée, mais les caméras ont continué à tourner et, le soir, un montage de l'entretien, assorti de commentaires adéquats, a été présenté au public polonais. Au cours des manifestations de la veille, plusieurs journalistes occidentaux avaient été interpellés et gardés à vue pendant plusieurs heures, tandis que leurs notes, films, enregistrements étaient confisqués.

Selon un porte-parole de la milice, 113 personnes on été interpellées à Varsovie au cours des manifestations. Il y aurait eu une soixantaine d'arrestations à Gdansk.

La direction clandestine de Solidarité a appelé à de nouveaux rassemblements pour la soirée du 3 mai – anniversaire de la Constitution démocratique de 1792. Dès à présent, le succès relatif – vu les circonstances – des manifestations du 1er mai conforte la position de la commission de coordination du syndicat (TKK), qui semblait en perte de vitesse. M. Walesa lui a d'ailleurs apporté son appuis plus nettement que jamais en déclarant : *« Je suis un syndicaliste comme les autres. J'ai organisé une contre-manifestation pour répondre à l'appel de la TKK. Il n'existe aucune divergence entre la direction clandestine de Solidarité et moi, et je me conformerai sans cesse à ses directives. »*




## Yougoslavie

### MORT DANS DES CIRCONSTANCES NON ÉLUCIDÉES

**L'une des vingt-huit personnes arrêtées le 20 avril dernier, à Belgrade, puis relâchées après de longs interrogatoires, a été retrouvée morte dans des circonstances non élucidées, le lundi 30 avril. Il s'agit de Radomir Radovic, trente-trois ans, qui, contrairement à la plupart des personnes réunies ce soir-là autour de M. Milovan Djilas, n'était pas un intellectuel mais un ouvrier qualifié, connu pour son engagement au sein du syndicat de son entreprise. Il avait déjà assisté à plusieurs réunions-conférences de ce type, organisées par des personnalités plus ou moins « dissidentes ». Relâché dès le lendemain de la rafle, il avait été à nouveau appréhendé le 22 avril, puis remis en liberté après avoir subi un interrogatoire de cinq heures. Le lendemain, il disparaissait de Belgrade pour n'être retrouvé qu'une semaine plus tard, mort, dans la maison de campagne de sa tante, à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Aucune indication n'a été donnée jusqu'à présent sur les circonstances de sa mort. Une autopsie devait être pratiquée ce jeudi *(le Monde des 22, 24 et 25 avril)*.**

## RDA

## Les autorités mettent un frein à l'émigration vers l'Ouest

Correspondance

Bonn. – Depuis une semaine les autorités d'Allemagne de l'Est ont commencé à mettre un frein à l'émigration vers l'Ouest au titre de la réunification des familles. Le rythme des arrivants au centre de transit de Giessen, dans la Hesse, qui avait atteint cinq-cent cinquante personnes par jour au cours des semaines précédentes, est retombé à environ cent vingt, a indiqué mercredi 2 mai la chaîne de télévision ouest-allemande ARD.

L'accroissement spectaculaire du nombre des autorisations de sortie accordées par Berlin-Est a permis à plus de 20 000 réfugiés de gagner la RFA depuis le début de l'année. Ces derniers temps cependant les signes se multipliaient d'une volonté des dirigeants est-allemands d'en revenir à un rythme plus faible. Le ralentissement observé aujourd'hui a été précédé d'une campagne menée en RDA pour dissuader les nouveaux candidats au départ.

Parallèlement à cette campagne de propagande et de menace, des personnes venues chercher conseil auprès de la représentation de la RFA à Berlin-est ont été arrêtées. Deux d'entre elles au moins ont été condamnées à des peines de prison en vertu d'un article de loi interdisant la propagation à l'étranger d'informations dommageables à la RDA.

La brutalité de cette réaction, qui a d'ailleurs coïncidé avec une mise en garde à peine voilée de Moscou la semaine dernière, a suscité de vives protestations à Bonn. Le gouvernement fédéral, qui avait plus ou moins tacitement accepté en mars dernier un accroissement de la présence policière autour de sa représentation afin d'éviter un afflux de personnes cherchant à forcer leur passage à l'Ouest en trouvant refuge dans ses locaux, s'inquiète aujourd'hui du durcissement des contrôles.

A l'occasion du dixième anniversaire de l'échange de représentations entre les deux Allemagnes le représentant de la République fédérale à Berlin-Est, M. Bräutigam, a réaffirmé mercredi que de telles pratiques allaient à l'encontre des accords inter-allemands et des résolutions de la conférence d'Helsinki.

HENRI DE BRESSON.

## Turquie

## Une mission du Conseil de l'Europe a visité deux prisons militaires

De notre correspondant

Ankara. – Des membres de la commission politique et juridique du Conseil de l'Europe ont effectué une visite en Turquie du 25 au 29 avril. A part le socialiste danois, M. Budtz, qui a maintenu ses réserves et estime notamment que de nouvelle élections législatives devraient être organisées afin de corriger l'anomalie des élections du 6 novembre dernier, les parlementaires européens, représentant divers courants politiques, se sont déclarés favorables à l'admission de députés turcs au sein de l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

Parmi les Français membres de cette délégation, M. Jacques Baumel, président de la commission politique de l'Assemblée de Strasbourg et membre du groupe démocrate européen, estime que les résultats des élections municipales du 25 mars *« ont confirmé la volonté du peuple turc de jouer la carte européenne »*. Il a toutefois ajouté que dans le domaine des droits de l'homme *« il y a encore à faire »*. Selon M. Baumel *« Il est erroné de prétendre que tout est noir aujourd'hui, et que tout était blanc hier »*. Certes, la situation n'est pas totalement satisfaisante, mais, ajoute-t-il : *« A-t-on le droit devant cette évolution démocratique de refuser à la Turquie de continuer à faire partie de l'Europe ? »* M. Baumel préconisera la réintégration des membres de la délégation parlementaire turque dans l'assemblée du Conseil de l'Europe, le 7 mai prochain.

Quant à M. Michel Dreyfus-Schmitt, sénateur socialiste de Belfort, il pense qu'il y aura une majorité au Conseil de l'Europe pour réadmettre les députés turcs. Il estime pour sa part qu'il faudrait *« surseoir »* à cette décision afin d'obtenir plus de progrès de la part du régime turc dans le domaine des droits de l'homme et des libertés. M. Jean-Pierre Fouré, député socialiste de Seine-et-Marne, et le docteur Berger, sénateur de la Nièvre, estiment qu'il faut maintenir les pressions sur le *régime* d'Ankara afin d'influer sur le sort des détenus politiques, notamment celui des membres de l'Association turque pour la paix encore emprisonnés.

Un petit groupe d'élus représentant divers courants à Strasbourg ont été autorisés à visiter les prisons militaires de Mamak (à Ankara) et de Diyarbakir. Cette dernière, grâce à un avion mis à leur disposition par les autorités turques. Cette visite, la première jamais autorisée, a été saluée comme un *« geste positif »*, notamment par le député autrichien Ludwig Steiner qui y voit *« une preuve de la volonté de coopération du gouvernement turc*.

ARTUN UNSAL.

∴

De retour à Paris, les parlementaires ont fait un compte rendu détaillé de leur visite dans les prisons. MM. Dejardin (socialiste belge), et Elmquist (libéral danois) ont pu s'entretenir, en présence de représentants des autorités turques, avec huit détenus de Diyarbakir, dont l'ancien maire de la ville, M. Mehdi Zahna, qui a déclaré ne plus être l'objet de tortures depuis juillet 1982. Deux autres prisonniers, dont une femme, ont affirmé avoir subi des sévices. Parmi les personnes rencontrées, deux figuraient sur des listes de disparus diffusées à l'étranger.

Les autorités de la prison ont démenti toutes les allégations de torture, affirmant qu'aucune interrogatoire ne se déroulait dans la maison d'arrêt. Elles ont reconnu que deux prisonniers étaient morts des suites d'une grève de la faim (les parents avaient fait état de onze décès). Les parlementaires ont souligné que la prison, construite pour 300 détenus en abritait 1 500. M. Jacques Baumel, qui a visité la prison de Mamak à Ankara, a affirmé que *« les conditions sanitaires ne prêtaient pas à critique »*. Il s'est entretenu avec deux détenus qui n'ont pas fait état de tortures.

● *La France et le génocide arménien.* – M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a évoqué, mercredi 2 mai à l'Assemblée nationale, la protestation des autorités turques après l'inauguration à Alfortville, par M. Franceschi, d'un monument aux victimes du génocide des Arméniens (*le Monde* du 2 mai). Répondant à une question de M. Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine, il a notamment affirmé : *« Il est symbolique à mes yeux qu'un membre du gouvernement français ait inauguré dans sa ville un monument commémoratif (...). La France reconnaît que les Arméniens vivant dans l'Empire ottoman ont été victimes d'un génocide en 1915. Elle refuse cependant d'en rendre responsables les générations actuelles. Elle condamne donc tout acte terroriste, qui ne peut que nuire aux intérêts moraux de la communauté arménienne. »*

## LA MORT DE TIBOR MENDE

## *Un découvreur du tiers-monde*

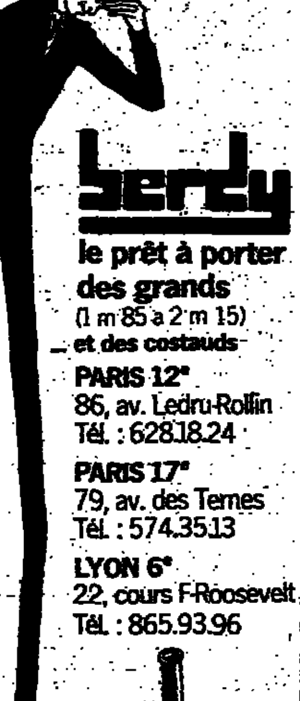
*Une silhouette trapue, un ton égal, un regard clair, attentif, qui vous prenait bien en face, il y avait du Jean Monnet chez Tibor Mende – dont le* Monde *a annoncé hier la mort, – encore qu'une telle comparaison les eût bien étonnés l'un et l'autre. Monnet, en effet, ne vivait que par et pour l'Europe, Mende pour ce tiers-monde dont il fut, à l'époque de Bandoung, le découvreur passionné et passionnant. Monnet était un homme de la parole, du contact, du téléphone, qui n'écrivait, si l'on ose dire, que par personne interposée. Mende croyait aux vertus de l'écrit, et il a publié un grand nombre d'articles – dont certains dans le* Monde *– et d'ouvrages clairvoyants. Mais l'intellectuel hongrois devenu français et le paysan-commerçant de la Charente avaient en commun d'être les hommes d'une seule idée à la fois, et de mettre au service de cette idée une énergie et une patience inépuisables.*

*Tibor Mende n'était pas un « tiers-mondiste » au sens, facilement péjoratif, que l'on donne aujourd'hui à ce terme. Il a cependant été l'un des premiers à comprendre que l'Afrique, l'Amérique latine, et plus encore l'Asie, qu'il connaissait à fond, pèseraient d'un poids grandissant dans les affaires de la planète, quand ce ne serait que du fait de leur développement démographique, lequel posait en priorité, bien entendu, le problème de l'alimentation. Très vite, il mesura l'hypocrisie du discours sur le développement, et de ce qu'il appelait joliment l'*« establishment de l'aide »*. Pour lui, il n'y avait pas l'ombre d'un doute que la seule chance pour cette terre de devenir plus pacifique résidait dans l'aptitude de ses habitants à partager les ressources de manière plus équitable. Ce que François Perroux avait résumé à l'époque dans une formule lapidaire :* « guerre ou partage du pain ».

*Sa conviction était d'autant plus méritoire qu'il se faisait peu d'illusion sur les chances de voir l'humanité suivre ce sage chemin. Dans* Un monde possible, *paru en 1964, il avait constaté par exemple que,* « comme il y a à peu près autant de classes dirigeantes inflexibles que d'injustice sociale, il y aura de plus en plus de situations où les changements inévitables ne pourront se faire par des moyens pacifiques ». *Et on le sentait, au fil des années, de plus en plus désabusé.* Entre la peur et l'espoir, *pour reprendre le titre d'un autre de ses livres, il ne semblait plus guère hésiter.*

*Il y avait, pour nourrir ce pessimisme, beaucoup de raisons objectives. Reste que rien n'est jamais définitivement joué, et qu'on a toujours tort de jeter le manche après la cognée. Retenons plutôt de Tibor Mende qu'il fut, pour toute une génération, l'un de ceux qui ont fait le mieux découvrir et percevoir la fascinante réalité du tiers-monde en éveil. Beaucoup de ses livres –* l'Inde devant l'orage, L'Amérique latine entre en scène, Regards sur l'histoire de demain, Conversations avec Nehru, *etc. – ont connu à l'époque un grand succès. Ils demeureront longtemps sur les rayons de nos bibliothèques d'indispensables ouvrages de référence.*

ANDRÉ FONTAINE.

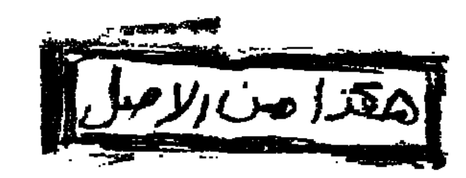












Le Monde

# politique

## DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Le ministre de l'économie annonce un budget 1985 « d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984 »

L'Assemblée nationale a entamé, mercredi 2 mai, la discussion du projet de loi « *sur le développement de l'initiative économique* ». Ce texte, proposé par M. Jacques Delors dans le cadre des mesures de restructuration industrielle, cherche à favoriser la création ou la reprise d'entreprises par la mise en place d'un « livret d'épargne entreprise », par l'attribution d'exonérations fiscales ou d'avantages fiscaux dans certains cas d'investissement, notamment pour la recherche et l'informatique, par de nouvelles formules d'association du capital et de la « *matière grise* », par des facilités accordées aux salariés qui rachèteraient leurs entreprises, enfin par des avantages fiscaux accordés aux entreprises qui reprendraient des sociétés en difficulté dans les pôles de conversion (*le Monde* du 23 mars).

Un tel projet, qui veut soutenir l'initiative économique des personnes privées, ne pouvait pas être combattu par l'opposition. Et, si M. Michel Noir (RPR, Rhône) crut bon de soutenir une question préalable — dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer, — il reconnut que c'était parce que ce texte allait tellement « *dans le bon sens* » qu'il lui reprochait de ne pas aller assez loin. Il a regretté que l'application de certaines dispositions avantageuses pour les investisseurs soit soumise à « *l'agrément* » de l'administration fiscale.

Surtout, il n'admet pas le traitement privilégié des pôles de conversion, car c'est « *partager la France en deux* », argument que développe M. Robert Galley (RPR, Aube), en expliquant que le gouvernement « *est en train de briser l'unité des Français* », alors que le chômage sévit partout.

L'UDF, par la voix de M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), fit la même analyse, alors que M. Jean Anciant (PS, Oise), pour les députés socialistes, explique que « *même dans le domaine économique la gauche offre à la société française de nouveaux espaces de liberté* ». M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine) lui-même n'est pas fondamentalement opposé à l'esprit de ce projet. Il est d'accord avec l'aide aux entreprises « *à condition qu'elle soit limitée dans le temps et liée aux objectifs à atteindre* », notamment en matière d'emploi. En revanche, il est opposé à tout ce qui se traduit par « *des exonérations fiscales au profit des actionnaires et du patrimoine privé du chef d'entreprise* ».

Le début de la discussion de ce projet de loi fut surtout l'occasion pour le ministre de l'économie et des finances de faire devant les députés un véritable discours-programme et de répondre aux critiques qui lui sont adressées de tous côtés.

L'assainissement de l'économie ? « *Ce n'est pas en ayant les yeux rivés sur les indices mensuels que l'on peut évaluer les fruits de la rigueur mais en appréciant les tendances. Or de ce point de vue le redressement est bel et bien engagé. (...) Nous avons franchi un cap, mais il nous reste du chemin à faire. En aurons-nous la patience et la volonté ? C'est toute la question.* » Stimuler la demande intérieure ? « *Cela nous plongerait dans un déficit permanent de nos échanges extérieurs. (...) La voie du salut ne peut résider que dans un modèle qui, au-delà de l'inévitable assainissement, met l'accent sur la baisse drastique de l'inflation, le maintien du pouvoir d'achat de notre monnaie, la recherche acharnée de la compétitivité.* » Mais « *la clef du succès économique ne peut résulter que de la mobilisation de toutes les forces de la société* » et le CNPF doit comprendre que, dans les pays qu'il cite lui-même en exemples (la RFA), « *les travailleurs sont associés pleinement au processus de production* ».

Le chômage ? Refuser la modernisation, qui est la cause des « *deux tiers de l'accroissement du chômage* », serait « *sombrer dans un immobilisme nourri par des subventions, tourner le dos à une économie créatrice de richesses et donc d'emplois nouveaux* ». Troquer « *un peu plus d'inflation contre un peu moins de chômage* » ?, « *musarder en chemin ne ferait que compromettre le sursaut sans pour autant ralentir la montée du chômage* ».

Le commerce extérieur ? Comme l'inflation diminue, que « *les coûts de production connaissent une décélération sensible, que la productivité et les marges des entreprises augmentent, le reste ne dépend plus que de la capacité des entreprises à s'imposer comme celles qui vendent les meilleurs biens et services au meilleur prix (...), le gouvernement a des devoirs, les entreprises aussi* ». Les implantations d'entreprises françaises à l'étranger ? Elles sont indispensables « *dans le monde tel qu'il est (...) pour diffuser le savoir-faire et le savoir-produire français* ».

Les créations d'emplois ? Elles ne peuvent plus être le fait de « *quelques grands groupes industriels* », mais il faut « *agir sur la création d'emplois au niveau des petites sociétés de production en créant un environnement propre au développement de dynamiques individuelles ou collectives* ».

Les annulations de crédits budgétaires ? « *Tant que la France souffrira d'un déficit de son commerce extérieur, nous n'aurons aucune marge de manœuvre. L'endettement actuel de notre pays est certes supportable, mais nous ne pouvons aller beaucoup plus loin. (...) Les possibilités budgétaires resteront donc limitées tant que notre commerce extérieur ne sera pas en équilibre, voire en suréquilibre.* »

Le budget de 1985 ? « *Il sera d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984.* »

Le contrôle des changes ? « *La situation objective de notre économie permettrait de le lever pour les entreprises, mais c'est impossible tant que des hommes politiques importants, des chefs d'entreprises de premier plan, des banquiers, vont dire du mal de notre pays à l'étranger.* » « *Nous ne supprimerons pas le contrôle des changes tant qu'il n'y aura pas, dans le pays, un minimum de consensus pour ne pas aller cracher sur son pays à l'extérieur* », a-t-il ajouté. Et M. Delors de condamner la demande de renseignements adressée au FMI par le président de la commission d'enquête du Sénat sur la dette de la France.

Comme le dit le ministre de l'économie, il y a en France « *des doutes inhérents à toute phase de violents efforts* ».

**Th. B.**




*Dessin de PLANTU.*

## M. Delors l'inexpugnable

*(Suite de la première page.)*

C'est dire que, sociologiquement — ce que personne ne conteste — et politiquement, sa « *vraie famille* » est bien la gauche. Il a voulu le redire en adressant aux hommes politiques de l'opposition, mêlés à des « grands chefs d'entreprise », une véritable volée de bois vert, *en forme de leçon de civisme.*

Mais la gauche, accaparée par la rigueur, est désormais sans projet. M. Delors a saisi l'occasion pour suggérer qu'il a, lui, depuis longtemps, des idées pour la gauche. Celle-ci devra, explique-t-il, « *modifier profondément un modèle culturel fondé sur une hiérarchisation excessive, et sur le refus, en pratique, de l'égalité des chances et... des devoirs* ». La deuxième gauche n'est pas loin. De toute évidence, M. Delors lorgne de ce côté-là. Ne dit-il pas des « néo-rocardiens », de ceux qui vantent les mérites d'un « bon usage de la rigueur » : « *Ce sont mes enfants.* » ?

Son ambition est grande : il veut être celui qui montre que la gauche sait gérer l'économie ; il veut, dans l'avenir, montrer que cette gauche peut encore avoir des idées sur la société.

Au service de cette idée et de cette image, il met toute sa maîtrise de la communication, qui passe souvent, chez lui, par la provocation : ainsi, après avoir fait enrager ses amis, en décembre 1981, lorsqu'il préconisait, déjà, la « pause » dans les réformes, il annonce aujourd'hui du « jamais vu » dans la rigueur budgétaire.

**JEAN-MARIE COLOMBANI.**



## AU SÉNAT

## Débat sur l'aide au retour des immigrés

L'insécurité, souvent couplée à l'immigration, a été à peine évoquée au cours du débat instauré au Sénat, mercredi après-midi 2 mai, à partir des conclusions du rapport de M. Henri Collard (Gauche dém., Eure) sur la proposition de loi de M. Édouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines) tendant à faciliter le retour volontaire des travailleurs immigrés dans leur pays. A l'exception de M. Max Lejeune (Gauche dém., Somme), qui a, entre autres, dénoncé « *sous le prétexte d'asile politique* », l'« *erreur de Neauphle-le-Château* » (où l'ayatollah Khomeiny séjournait pendant son exil en France), qui aurait dû, selon lui, « *guérir* » des « *ayatollahs de malheur* » et « *des minorités perverses* », les sénateurs ont placé leurs interventions sous le signe de la crise économique qui frappe, ont-ils constaté, au premier chef des travailleurs immigrés. Cette constatation justifie, aux yeux de l'ensemble des orateurs, la lutte contre l'immigration clandestine.

Reste l'aide au retour. Le système élaboré par M. Bonnefous et peaufiné par la commission des affaires sociales prévoit l'attribution jusqu'au 31 décembre 1985 d'une aide accordée aux travailleurs étrangers licenciés non ressortissants de la CEE, et subordonnée au retour du travailleur, de son conjoint et de ses enfants mineurs dans leur pays d'origine. L'aide qui, selon le cas, pourrait varier de 91 000 F à 118 000 F, comprendrait les indemnités légales et conventionnelles due aux travailleurs licenciés et l'ensemble des allocations auxquelles ils auraient pu prétendre pendant un an. Elles seraient versées en trois temps, dont l'ultime dépendrait d'un accord bilatéral entre la France et le pays d'origine. Enfin, une taxe sur les exportations d'armes serait censée couvrir la dépense.

Ces dispositions sont approuvées par les sénateurs des groupes RPR, RI et de la Gauche démocratique (y compris radicaux de gauche) et de l'Union centriste, bien que son porte-parole, M. Edouard Lejeune (Finistère), ait jugé excessif le montant de l'aide prévue.

Pour M. Gamboa (PC, Essonne), le système est « *démagogique* ». En outre, note-t-il, il ne répond pas au souci de faciliter le retour au pays de « *tous ceux qui le désirent, puisqu'il la limite aux seuls travailleurs licenciés* ».

Bien qu'hostile à la proposition de loi, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargée des travailleurs immigrés, a saisi l'occasion pour présenter la politique du gouvernement en la matière et notamment sur l'aide à la réinsertion. Sur la part de l'aide qui revient à l'État, elle en explique le mécanisme, considérant qu'il apporte « *à chaque bénéficiaire un véritable capital, plusieurs fois supérieur à ce qui a jamais été fait* ». Le capital prévu permet, souligne-t-elle, « *de créer les conditions indispensables à une réinsertion véritable* ». Elle justifie son opposition au texte sénatorial essentiellement par son coût : « *N'alourdissons pas davantage les prélèvements sur l'économie française* », déclare-t-elle.

**A. Ch.**

## LE RENFORCEMENT DU ROLE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EST APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Mettre en harmonie la composition du Conseil économique et social avec les structures économiques et sociales actuelles, avec pour conséquence une augmentation de ses effectifs (200 à 226 conseillers désignés pour cinq ans), et améliorer le fonctionnement de cette assemblée consultative en créant une procédure d'urgence, en assouplissant les règles de composition du bureau, en tirant les conséquences de la pratique qui s'est instaurée tant pour le régime des sessions que pour la publicité des séances : tels sont les deux volets du projet de loi organique « *modifiant l'ordonnance du 29 décembre 1958 portant loi organique relative au Conseil économique et social* », examiné en première lecture mercredi 2 mai par le Sénat qui l'a adopté à l'unanimité de ses 314 votants.

Il était tentant pour certains d'apporter des modifications à la composition préparée par le CES : prévoir la représentation des classes moyennes, augmenter celle des associations familiales rurales, des artisans ou des agriculteurs... Cette tentation ne s'est guère concrétisée. Le risque étant, en cours de séance, apparu trop grand de voir à leur tour, retoucher un « *délicat équilibre* » par les députés. La seule exception concerne la représentation spécifique des Français établis hors de France, que le Sénat a fixé à trois membres.

Comme il l'avait annoncé, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, a rendu publique la répartition des sièges du collège des salariés (bien qu'elle relève du domaine réglementaire) : 17 pour la CFDT, 6 pour la CFTC, 7 pour la CGC, 17 pour la CGT, 17 pour FO, 4 pour la FEN et 1 à la Fédération des salariés de l'agriculture.

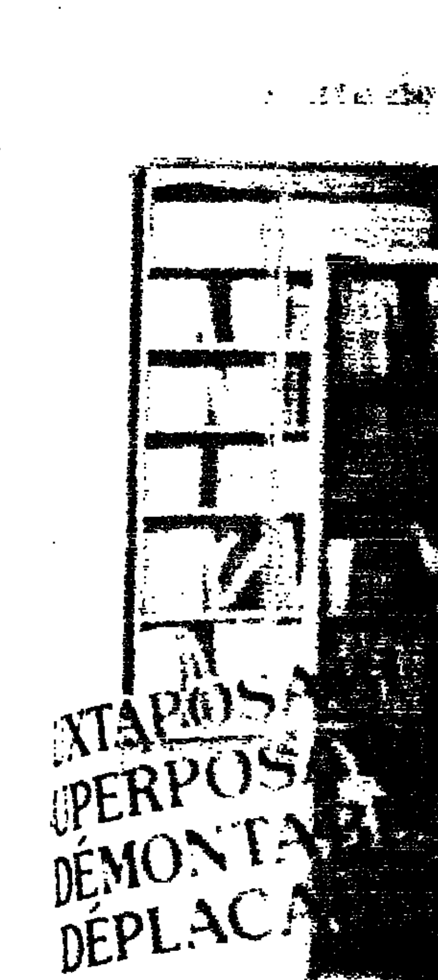
## M. ROCARD : je ne suis pas un sectaire

L'opposition ne pouvait manquer l'occasion, que lui a offerte la dernière prestation télévisée de M. Rocard, de présenter le ministre de l'agriculture comme un homme « *sectaire* ». Aussi, le mercredi 2 mai, au cours de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, M. Jean Brocard (UDF, Haute-Savoie) est revenu sur les déclarations de M. Rocard sur l'importance du nombre de partisans de l'Algérie française parmi les anciens élèves de l'enseignement privé. Lui rappelant que les écoles françaises d'officiers sont des établissements publics, il lui a demandé : « *Après la guerre scolaire, allez-vous assumer la responsabilité de la division chez les militaires ?* »

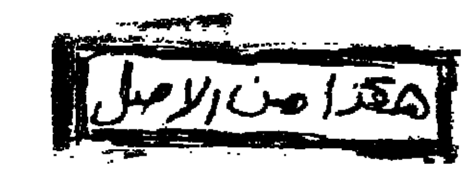
M. Rocard a répondu qu'il s'agissait « *d'une interprétation partielle et partiale de ses propos* ». Il a rappelé que, au moment de la guerre d'Algérie « *un fossé s'était creusé entre le pays et son armée, en particulier le corps des officiers* » et qu'il avait eu l'occasion de remarquer qu'« *une proportion significative de l'ordre de deux tiers des officiers d'active en service en Algérie étaient passés par l'école privée* ».

Cela étant, le ministre de l'agriculture a aussi déclaré : « *Il n'y a jamais eu de honte à avoir fréquenté une école privée. (...) Si vous voulez me faire passer pour sectaire, je vous invite à demander aux dirigeants de l'enseignement agricole, public ou privé si c'est l'image qu'ils retiennent des négociations que nous avons menées.* »

Après avoir souligné sa solidarité avec M. Savary, M. Rocard a conclu : « *Le problème de l'enseignement privé ne se poserait pas dans les mêmes termes si l'enseignement public ne s'était pas trouvé dans l'état de délabrement où nous l'avons trouvé.* »







# POLITIQUE

## PC et PS réaffirment leur volonté d'amender le projet sur l'école privée

M. François Mitterrand reçoit, vendredi 4 mai, les représentants du Comité national d'action laïque (CNAL). M. Pierre Mauroy les recevra aussi, a annoncé mercredi M. Alain Savary. Mais le premier ministre rencontrera également les responsables du Comité national de l'enseignement catholique. Et le ministre de l'éducation nationale expose son projet, jeudi 3 mai, devant la commission spéciale chargée, à l'Assemblée nationale, d'examiner son texte et de proposer des modifications à l'Assemblée. Cette commission s'est réunie pour la première fois mercredi. Comme prévu, elle a élu M. Bernard Derosier (PS, Nord), rapporteur, et M. André Laignel (PS, Indre), président.

Communistes et socialistes restent décidés, justement, à modifier le projet de M. Savary et notamment le système prévu, qui, à terme, fait obligation aux collectivités locales de financer l'enseignement privé. M. Georges Marchais l'a réaffirmé mercredi au cours d'un dîner-débat devant des enseignants de la région parisienne.

Face à la « *crise de l'enseignement public* » qu'il reconnaît, et que de nombreux socialistes admettent, M. Marchais proteste, comme l'a fait M. Jospin le 30 avril, contre la réduction des crédits d'équipement accordés au secteur public.

Dans un entretien publié par *les Nouvelles* du 3 mai, le premier secrétaire du Parti socialiste a estimé que l'utilisation « *contre la majorité* » de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, qui permet l'adoption d'un texte sans vote à moins qu'une motion de censure ne soit déposée dans les vingt-quatre-heures, « *serait une faute psychologique et politique* ».

## M. Marchais : *rendre le texte plus conforme à l'engagement de 1981*

M. Georges Marchais a précisé, le mercredi 2 mai à Bagnolet, à l'occasion d'un diner-débat avec des enseignants, la position du Parti communiste dans le débat sur l'école privée et l'école publique. L'engagement pris par le président de la République de « *constituer un grand service public, unifié et laïque* » est pour lui « *fondamental* ». Notamment « *parce que l'école laïque représente, en son principe même, un pilier de la République, une condition essentielle de progrès et de solidarité* ». Mais, a-t-il ajouté, « *il n'est pas question pour nous de remettre en cause la liberté de choix des familles, qui n'est d'ailleurs aucunement menacée. Ce que nous voulons, au contraire, c'est que revivent dans l'école publique les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Or, le projet actuel du gouvernement, décidé après une vigoureuse campagne de pressions de la droite, non seulement ne nous paraît pas constituer un pas en ce sens, mais aboutirait, en ossifiant le dualisme scolaire, à aggraver les difficultés de l'enseignement public.* »

Le Parti communiste a donc l'intention de présenter des amendements au projet gouvernemental afin de le rendre « *plus conforme à l'engagement de 1981* ». « *Nous proposerons notamment*, a précisé M. Marchais, *que soit levée l'obligation de financement de l'enseignement privé par les collectivités locales, à laquelle nous préférons la concertation, que nous appliquons nous-mêmes partout. Nous veillerons aussi à ce que le processus de titularisation volontaire des personnels du privé soit réel et n'aboutisse pas à la création d'un corps parallèle dans la fonction publique.* »

M. Marchais a insisté sur « *ce qu'il faut bien appeler la crise de l'enseignement public* » et les moyens de la surmonter : ouverture de l'école sur l'« *activité productive* » et la « *vie sociale* » ; « *souffle nouveau à donner à la laïcité* », c'est-à-dire « *pluralisme effectif des idées, pluralisme des composantes de la culture et des démarches pédagogiques, pluralisme des parties prenantes de la vie scolaire* ». M. Marchais a enfin déploré que l'effort budgétaire en faveur de l'éducation nationale ait été freiné à partir de 1983.

## L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

## M. Goux : *la présence d'ecclésiastiques et de la droite européenne*

M. Christian Goux (PS, Var), en présentant les travaux de la mission d'information de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur l'affaire des « avions renifleurs » (*le Monde* du 3 mai), a notamment souligné que cette mission avait « *franchi une étape* » mais qu'il était « *difficile d'en rester là, trop de points restant dans l'ombre. Il faut que l'on châtie les coupables* ».

Dressant un bilan financier de cette affaire, M. Goux chiffre à 266 millions de dollars les versements effectués par ELF-ERAP : 160 millions ont été récupérés par l'entreprise ; 67,9 millions ont été mis à la disposition de M. de Villegas, estime M. Goux, dont 23 millions ont été reversés « *sans que la mission puisse en recueillir la preuve* » à des organismes divers comme le groupe financier Pesenti ou le centre religieux de Châteauneuf-de Galaure.

Le député socialiste a aussi parlé de « *la présence d'ecclésiastiques systématiquement minimisée par des interlocuteurs de la mission et qui ne semble pourtant pas s'être limitée à une participation conviviale à l'évènement* ». Il n'en déduit pas pour autant qu'« *une partie de l'argent d'ELF est arrivée dans les caves du Vatican ou dans celles de l'Opus Dei* ». Mais cela, pour lui, rend l'affaire plus obscure, « *surtout si l'on considère que toutes les personnes soutenant M. de Villegas appartiennent à une certaine droite européenne, à l'exception de M. Boyer, citoyen américain du Parti démocrate, entré tardivement dans le circuit* ».

MM. Adrien Zeller (app. UDF, Bas-Rhin) et Gilbert Gantier (UDF, Paris), membres de cette mission d'information, « *s'élèvent* », dans un communiqué, « *contre le caractère unilatéral du compte rendu rédigé par M. Goux* » et considèrent que cette affaire n'est qu'un « *pétard mouillé* », montrant que les entreprises publiques sont « *bien plus vulnérables aux mystifications, aux influences et à la tentation d'occulter des erreurs que les entreprises privées* ».

Enfin, la conférence des présidents de l'Assemblée nationale du mercredi 2 mai a fixé au mercredi 16 mai au matin la discussion en séance publique des demandes formulées par MM. André Lajoinie, président du groupe communiste, et Pierre Joxe, président du groupe socialiste, de création d'une commission d'enquête parlementaire sur cette affaire.

● *Le 1er mai à l'Elysée.* — Le président de la République a reçu, mercredi 2 mai, à l'Elysée, le traditionnel muguet du 1er mai, offert par une délégation de négociants et de forts des halles du marché de Rungis. Après avoir rendu hommage au sens de l'effort des professionnels de Rungis, M. Mitterrand a notamment déclaré : « *Il faut que l'on sache que la France a les moyens, l'intelligence, la compétence, la volonté et le courage de gagner la compétition internationale.* »

● *M. Cot (PS) : la critique interne n'est « pas acceptable ».* — M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération, proche de M. Rocard, a estimé, mardi 1er mai à Orléans, que la critique n'est « *pas acceptable* » venant des rangs du Parti socialiste, « *car il n'y a pas d'autre alternative* » à la politique menée par le gouvernement. M. Cot a ajouté qu'il ne fallait pas « *remettre en cause les efforts du gouvernement et faire le jeu de la droite. Cette situation n'est pas tolérable* ». M. Cot, qui est en troisième position sur la liste du PS aux élections européennes, s'est déclaré « *frappé de voir combien le Parti communiste était peu convaincant sinon peu convaincu* » sur l'Europe, « *espoir de notre relance économique* ».

● *Après l'élection de la Seyne-sur-Mer.* — Le tribunal administratif de Nice, saisi d'un recours en annulation de l'élection municipale partielle de la Seyne-sur-Mer, a demandé vendredi 27 avril un supplément d'enquête.

[Le scrutin de mars 1983, au terme duquel la liste de la majorité conduite par M. Blanc, maire sortant communiste, l'avait emporté avec 15 094 voix (50,56 % des suffrages exprimés) contre 14 754 (49,43 %) à la liste d'opposition de M. Scaglia (UDF-PR), avait été annulé par le Conseil d'État. Le 26 février dernier, le second tour de l'élection municipale partielle consécutive à cette annulation s'était achevé dans la confusion et la contestation. C'est le tribunal administratif de Nice qui deux jours plus tard avaient proclamé les résultats : la liste de M. Scaglia était élue avec 28 voix d'avance sur la liste de M. Blanc.]

## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## MM. Depaquit (PSU) et Fiszbin rendent publique la composition d'une « troisième liste de gauche »

MM. Serge Depaquit, secrétaire national du PSU, et Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, ont rendu publique, mercredi 2 mai, la composition de la liste qu'ils conduisent pour le scrutin du 17 juin et sur laquelle figurent trente-quatre candidats du PSU, trente-quatre se réclamant des communistes démocrates et unitaires (CDU) et treize personnalités représentatives de mouvements syndicaux associatifs, régionalistes, écologistes, pacifistes, antiracistes et de lutte des femmes. En revanche, ni M. Bertrand Ravenel, chargé au PSU des questions internationales, ni M. Claude Bourdet, qui avait pris en charge un comité de soutien pour la constitution d'une liste de « gauche différente » (*le Monde* du 10 mars), ne sont candidats.

Les membres de la liste veulent manifester par leur candidature leur volonté de « *réagir au climat préoccupant qui règne parmi les travailleurs et au sein de la gauche* ». A leurs yeux, la présence d'« *une troisième liste de gauche* » est « *indispensable face à la mobilisation de la droite et de l'extrême droite pour préserver toutes ses chances à la gauche, lui permettre de poursuivre son œuvre et de rassembler tout son électorat* ».

Sept meetings unitaires sont prévus à Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Rennes et Paris le 13 juin. M. Depaquit a précisé que Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, participera à certaines de ces manifestations. De son côté, M. Fiszbin a jugé « *raisonnable de tabler sur l'élection des six premiers noms de la liste* » et a précisé qu'éventuellement les candidats figurant en troisième et quatrième positions abandonneront leur mandat au bout de trente mois au profit des candidats placés en cinquième et sixième positions.

∴

*La composition de cette liste est la suivante :*

MM. Serge Depaquit, secrétaire national du PSU et Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, ancien député et ancien membre du comité central du PCF de 1967 à 1979 ; Mme Simone Iff, ancienne présidente du Mouvement français pour le planning familial ; MM. René Buhl, ancien secrétaire confédéral de la CGT, animateur de Union dans les luttes ; Jacques Salvador, secrétaire national adjoint du PSU ; Mme Christiane Gilles, ancienne secrétaire confédérale de la CGT, Communiste démocrate et unitaire (CDU) ; Anita Chicard (CDU) ; Paulette Kunstler (PSU), adjointe au maire de Besançon ; Danielle Valero (PSU) ; M. Ario Seracchioli (CDU), adjoint au maire de Vitry-sur-Orne (Moselle) ; Mme Ourida Lahbib ; Père Jean Cardonel, animateur de la revue *Frères du monde* ; MM. Roger Fajnzylberg (CDU), ancien maire de Sèvres ; Roger Winterhalter (PSU), maire de Lutterbach (Haut-Rhin) ; Yves Condomine, agriculteur ; Mme Pierrette Saint-Miqueu (PSU) ; Janine Lachaud (CDU), adjointe au maire de Saran (Loiret) ; Monique Sene, docteur ès-sciences ; M. Robert Lamblin (CDU), vice-président de l'université de Provence ; Mme Isabelle Bourleyre (PSU) ; MM. Carlos Albano Goncalves-Cordeiro ; Michel Ghirardi (PSU), maire de l'Isle-Jourdain (Gers) ; Mme Madeleine Maréchal (CDU) ; MM. Henri Bertholet (CDU) ; Jacques de Certaines (PSU), adjoint au maire de Rennes ; Hubert Meriaux ; François Branciard (PSU), maire de Gleizé (Rhône) ; Mme Marianne Lhuillier (CDU) ; MM. Claude Detraz (CDU) ; René Montaigne (PSU) ; Robert Picq (PSU), adjoint au maire de La Charité-sur-Loire (Nièvre) ; Mme Louisette Bordel (CDU), conseillère municipale de Bourgoin-Jallieu (Isère) ; MM. Robert Dumont (CDU), conseiller général de l'Yonne ; Yves Briançon (PSU), adjoint au maire d'Amiens ; Jean-Michel Pouplier (PSU), conseiller municipal à Vierzon ; Louis Régulier (CDU), ancien conseiller de Paris ; Michel Roquebert, militant occitan ; Yves Gourves, adjoint au maire de Landeda (Finistère) ; Mme Françoise Durand (CDU), ancienne conseillère de Paris ; M. Jean-Yves Griot (PSU) ; Mme Fabienne Marchal (PSU) ; MM. Bernard Martin (CDU), conseiller municipal communiste de Ris-Orangis (Essonne) ; François Hincker (CDU), ancien membre du comité central du PCF ; Mme Josette Sauvage (PSU), adjointe au maire de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) ; MM. Gérard Voyer (PSU), conseiller municipal de Poitiers ; Didier Martz (CDU) ; Mme Sylvie Elissade (CDU) ; Jeannine Michel (PSU) ; MM. Yves Larbiou (PSU), adjoint au maire de Montpellier ; Gérard Le Bourhis (CDU), conseiller municipal communiste de Scaër (Finistère) ; Bertrand Jullien, membres des Amis de la Terre ; Jacques Thome (CDU), conseiller municipal d'Avrillé (Maine-et-Loire) ; Olaf Malgras (PSU) ; Daniel Guffroy (PSU) ; Jean Massoni (CDU) ; Paul Suanez (CDU) ; Denis Clerc ; Jean-Paul Hébert (PSU) ; Mme Frédérique Piel (CDU) ; MM. Michel Jorand (CDU), ancien adjoint au maire de Rézé (Loire-Atlantique) ; Daniel Espinat (PSU), conseiller municipal de Saint-Merd-de-Lapleau (Corrèze) ; Gérard Desbois (PSU), conseiller municipal de Vitry (Val-de-Marne) ; Serge Briand (CDU), ancien secrétaire de la section de Saint-Cloud du PCF ; Raymond Zabeth (CDU), adjoint au maire de Malain (Côte-d'Or) ; Mme Jeanne Braule (PSU), conseillère municipale d'Audruicq (Pas-de-Calais) ; MM. Maurice Lombard (PSU) ; Daniel Herrero (CDU) ; Christian Laroche (CDU) ; Jean-Paul Chartron (PSU), conseiller municipal de Firminy (Loire) ; Jean Coirier (PSU), adjoint au maire de La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Jacques Le Cazoulat (CDU) ; Maurice Goldring (CDU) ; Mme Marie-Pascale Lami (PSU) ; M. Michel Poux (PSU) ; Mme Marie-Reine Jacquelin (CDU) ; Simone Mancel (CDU), ancienne secrétaire de cellule rurale du PCF ; MM. Paul Olivier (PSU), conseiller municipal de Tours ; Antoine Glory (PSU) ; Jacques Laik (PSU) ; Eddy Kenig (CDU).

## Les Verts feront une campagne « à l'économie »

De notre correspondant

Lyon. — Les Verts Europe écologie ont présenté, mercredi 2 mai à Lyon, la liste qu'ils soumettront aux électeurs le 17 juin. Leur programme déborde la stricte défense de l'environnement et concerne les problèmes de défense militaire et d'économie. « *Nous perdons peut-être ceux qui voyaient en nous des gentils environnementalistes et qui découvriront des « révolutionnaires »*, admet l'un des candidats, qui insiste sur les guillemets. L'objectif reste pourtant de séduire un million cinq cent mille électeurs.

Pour cela, la liste Verts Europe écologie mise sur une certaine continuité. Ainsi, M. Didier Anger s'est illustré dans la bataille de Flamanville et de La Hague, Mme Solange Fernex était tête de liste d'Europe écologie en 1979 et M. Jean Brière est l'un des fondateurs du Mouvement écologique politique (MEP). Mais la liste s'est ouverte à des personnalités susceptibles de lui conférer « *une image de marque sérieuse* », tels que le général pacifiste Jacques de Bollardière ou l'anthropologue Serge Moscovic. D'autres vedettes, comme le commandant Cousteau et René Dumont, ont promis leur soutien.

Les Verts feront une campagne « à l'économie ». Ils en estiment le coût à 4 millions de francs. Les écologistes belges et allemands ont offert leur caution bancaire, les Verts allemands ayant même consenti un prêt de 90 000 francs sans intérêt.

J.-J. B.

∴

Voici la liste des candidats Verts Europe écologie : MM. Didier Anger (Basse-Normandie, quarante-cinq ans, professeur) ; Yves Cochet (Bretagne, trente-huit ans, maître-assistant en informatique) ; Solange Fernex (cinquante ans, tête de liste d'Europe écologie en 1979, Alsace) ; MM. Jean Brière (cinquante et un ans, chef de travaux de biophysique et médecine nucléaire, porte-parole national des Verts, Rhône-Alpes) ; Bernard Devoucoux (vingt-cinq ans, agriculteur, Auvergne) ; G. Skandrani (Ile-de-France) ; A. Buchmann (Alsace) ; A. Tredez (Nord) ; R. Commandeur (Rhône-Alpes) ; J. Doucet (Languedoc-Roussillon) ; G. Marimot (Provence-Côte d'Azur) ; B. Boissière.

M. Dupubet (Rhône-Alpes) ; C. Costa (Ile-de-France) ; P. Parreaux (Franche-Comté) ; C. Bonnel (Ile-de-France) ; J.-B. Georges (Bretagne) ; M. Carré (Ile-de-France) ; F. Degans (Languedoc-Roussillon) ; J.-L. Vidal (Ile-de-France) ; T. Grosjean (Bourgogne) ; J.-J. Noirclère (Lorraine) ; B. Lauga (Aquitaine) ; B. Devallois (Toulouse) ; J. Dagain (Midi-Pyrénées) ; F.-M. Michaud (Haute-Normandie) ; G. Monnier (Provence-Côte d'Azur) ; M. Delore (Rhône-Alpes) ; A. Leguilloux (Bretagne) ; M. Moreau (Franche-Comté) ; A. Le Cœur (Ile-de-France) ; L. Lemonnier (Basse-Normandie) ; J. Ispas (Nord) ; C. Brodhag (Rhône-Alpes) ; J.-M. Carité (Aquitaine) ; H. Stoeckel (Alsace) ; H. Constancias (Auvergne) ; C. Daubigney (Ile-de-France) ; J. Combe (Languedoc-Roussillon) ; G. Artaud (Midi-Pyrénées) ; R. Girard (Basse-Normandie) ; B. Defrance (Nord) ; R. Ferrato (Provence-Côte d'Azur) ; D. Martin (Rhône-Alpes) ; F. Rosenfeld (Alsace) ; A. Conterini (Rhône-Alpes) ; J.-H. Le Bars (Aquitaine) ; L. Rufin (Alsace) ; J.-M. Herviau (Bretagne) ; J.-C. Bidal (Nord) ; A. André (Provence-Côte d'Azur).

P. Burg (Alsace) ; Penochet (Ile-de-France) ; U. Legrand (Perche) ; J. Julien (Rhône-Alpes) ; J. Georgeval (Ile-de-France) ; G. Andueza (Aquitaine) ; F. de Beaulieu (Bretagne) ; E. Tete (Rhône-Alpes) ; B. Destombes (Ile-de-France) ; F. Simon (Basse-Normandie) ; J. Bernardini (Corse) ; B. Orreteguy (Aquitaine) ; J. Dayes (Ile-de France) ; M. B. Labey (Basse-Normandie) ; M. Fontaine (Rhône-Alpes) ; F. Carsenty (Ile-de-France) ; G. Dufeu (Ile-de-France) ; O. Maurel (Provence-Côte d'Azur) ; Y. Le Gal (Bretagne) ; J. Kelling (Ile-de-France) ; Z. Laudouze (Rhône-Alpes) ; C. Richard-Molard (Rhône-Alpes) ; M.-T. Danielsson (Polynésie) ; J. de Bollardière (Bretagne) ; F. Moscovic (Ile-de-France).

## LE CONTENTIEUX ELECTORAL

## M. Badinter reçoit une délégation du PCF

Faisant suite à l'annulation par le Conseil d'Etat des élections municipales de Houilles et de Thionville, une délégation du PCF conduite par M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a été reçue, à sa demande, par le garde des sceaux. Cette délégation était composée de Mmes Madeleine Vincent, membre du bureau politique du PCF, Hélène Luc, présidente du groupe communiste au Sénat, et de M. Robert Clément, président de l'Association des élus communistes et républicains de la Seine-Saint-Denis.

Au terme de cet entretien, M. Lajoinie a déclaré : « *Il ne s'agit pas pour le PCF de mettre en cause les institutions elles-mêmes, ni de contester aux plus hauts fonctionnaires de l'Etat d'avoir et d'exprimer des opinions politiques.* »

« *Nous avons dit à M. Badinter*, a-t-il ajouté, *toute notre inquiétude et notre réprobation quand le RPR annonce la constitution d'un comité juridique visant à préparer la remise en cause des lois votées par la représentation nationale et révèle la participation es-qualité à ce comité de nombreux conseillers d'Etat* ». Selon M. Lajoinie, le garde des sceaux a fait part à la délégation communiste « *de son attitude constante de refus de commenter les décisions de justice quelles qu'elles soient* ».

D'autre part, deux membres du Conseil d'État, MM. Dominique Latournerie et Pierre-François Racine, maîtres des requêtes, ont demandé le 27 avril la « *protection* » du garde des sceaux. Respectivement rapporteur et commissaire du gouvernement pour les dossiers électoraux de Houilles et Thionville, MM. Latournerie et Racine avaient été mis en cause par le PCF lors de l'annulation par le Conseil d'Etat des élections municipales de ces deux communes. Le quotidien du PCF, *l'Humanité*, avait notamment fait état le 23 avril de l'appartenance de M. Latournerie au Comité juridique consultatif créé en mars dernier par le RPR et présidé par M. Bernard Pons pour préparer le retour de l'opposition au pouvoir.

La demande de protection de M. Badinter, des deux maîtres des requêtes au Conseil d'Etat s'appuie sur l'article 11 de la loi de 1983 modifiant le statut des fonctionnaires qui prévoit « *une obligation de protection et de réparation* » pour l'Etat « *lorsque des fonctionnaires font l'objet d'attaques dans l'exercice de leurs fonctions* ».



## *Propos et débats*

### M. Marchais : il n'y a pas de cause de rupture

*M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a déclaré, mercredi 2 mai, au cours d'un dîner-débat à Paris :* « Sans doute, sans le PS il n'y aurait pas de ministres communistes au gouvernement, mais sans le Parti communiste il n'y aurait pas de président de la République socialiste. (...) Je ne pense pas que le PS ait intérêt à éliminer les communistes du gouvernement. Il y a actuellement accord sur les objectifs, même s'il y a un débat serré sur les moyens. Cela n'est pas dramatique et en tout cas pas une cause de rupture. On est dans le même bateau. Si la gauche perd, croyez-vous que le PCF ne perdra pas ? Ce n'est pas le résultat des élections européennes qui nous amènera à remettre en cause la décision stratégique de notre dernier congrès de participer au gouvernement. »

### M. Mermaz : autour du premier ministre

*M. Louis Mermaz, PS, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, mercredi 2 mai à Antenne 2 :* « Le problème n'est pas de changer de premier ministre mais de faire en sorte qu'il y ait une mobilisation maximale autour du premier ministre. » *Il a ajouté :* « L'union de la gauche et une ligne de force de grande amplitude et la crise actuelle entre le PC et le PS n'est pas la première crise grave. Nous en avons vu d'autres. Cela ne va pas plus mal qu'en 1981, alors que la réconciliation après quatre ans de crise s'était faite entre les deux tours de l'élection présidentielle. »

### M. Bigeard : un tôlier pour l'UDF

*M. Marcel Bigeard, député de Meurthe-et-Moselle (app. UDF), déclare à* Paris-Match *du 2 mai, à propos de la liste d'union de l'opposition à l'élection européenne :* « La patronne, c'est Simone. Par la force des choses, notre destin, pour un moment, passe par elle. » *L'ancien général a ajouté :* « Il est urgent que l'UDF se ressaisisse à l'occasion de ces élections. Veillons ensuite à faire de l'UDF une organisation style RPR qui ait un tôlier à sa tête. Il faut à l'UDF un leader qui décide, tranche, rassemble. »

### M. Labbé : les anticipations de M. Barre

*M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a jugé, mercredi 2 mai, que les déclarations de M. Barre laissant pévoir sa candidature à l'élection présidentielle sont* « un peu anticipées », *ajoutant :* « Pour l'instant, nous avons l'échéance européenne qu'il ne faut pas négliger. Les élections législatives de 1986 seront aussi tout à fait dominantes. Il ne faudrait pas enjamber allègrement 1986 pour se projeter trop directement sur 1988. Si nous enregistrons un demi-échec en 1986, je ne vois pas comment nous pourrions gagner en 1988. »

### M. Bérégovoy : justice sociale

*M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, estime, dans une interview à* Paris-Match *du 2 mai :* « Si nous tranchons dans le vif, c'est parce que nous voulons asseoir le progrès social sur une économie solide. La politique sociale est aussi la clé de la réussite de notre mutation industrielle. Cette politique sociale passe par la rigueur, mais il ne faut pas confondre rigueur économique et rigueur sociale. Ceux qui ont le moins doivent avoir un peu plus, et ceux qui ont beaucoup doivent accepter d'avoir un peu moins, d'où, par exemple, la nécessité d'une plus grande égalité dans les prélèvements fiscaux et sociaux. »

مقتطف من الأصل

UN RASSEMBLEMENT DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE JUIFS

# Israël reste le « plus haut dénominateur commun »

**Hyères. — Quatre-vingts pour cent des jeunes juifs de France ne se sentent pas impliqués dans la vie de leur communauté. Les vingt pour cent restant, ceux qui fréquentent les synagogues, les écoles religieuses, les scouts, les centres de vacances israélites, voudraient leur donner envie de « vivre juif » comme eux. Quelque trois cents délégués des mouvements de jeunesse, associations culturelles et centres communautaires se sont interrogés sur les moyens de réaliser cette ambition lors d'un rassemblement national organisé du 29 avril au 1er mai à Hyères (Var), à l'instigation du Fonds social juif unifié (FSJU).**

De notre envoyé spécial

Une large consultation des responsables de mouvements, mise en œuvre depuis près d'un an par le FSJU, avait permis de débroussailler un terrain où foisonnent des querelles tenaces sur des questions telles que le degré ou la forme de la pratique religieuse, l'attitude vis-à-vis d'Israël et de l'émigration. A Hyères, il ne s'agissait pas d'improviser hâtivement une unité d'action rendue nécessaire par un drame (comme lors des attentats en France, des événements du Moyen-Orient), mais de tenter de construire un nouveau dialogue entre des mouvements chargés d'éduquer la jeunesse juive. « *Nous préférons ne pas attendre de nouveaux massacres pour que la communauté prenne conscience de ses valeurs positives* », a expliqué M. Jacques Tarnero, animateur du Centre d'études et de recherche sur l'antisémitisme contemporain (CERAC).

Quant aux responsables du FSJU, ils souhaitaient, en pratiquant une « *pédagogie du désentartrage* » à l'égard de la jeunesse juive organisée, provoquer une réflexion et renouer des liens entre ses composantes, au moment où elle subit les contrecoups conjugués du recul généralisé du mouvement associatif — « *les synagogues se remplissent, les associations se vident* », a pu dire un participant — et de sa propre crise d'identité.

Dans le passé récent, les groupements de jeunes juifs ont joué un rôle déterminant dans le travail d'accueil des communautés d'Europe centrale, puis d'Afrique du Nord. Cette tâche à présent accomplie, ils doivent modifier leur terrain et leurs méthodes d'action, inventer de nouveaux messages, attirer un public plus large. Mais à côté de ces mouvements classiques dits « *communautaires* » se sont développés des groupes sionistes militants dits « *haloutsiques* », qui incitent les jeunes à tout laisser pour se lancer dans l'aventure d'Israël. Le dialogue particulièrement difficile entre ces « frères ennemis » a été entamé aux assises d'Hyères.

Les mouvements haloutsiques s'y sont vu reconnaître une place de choix par les organisateurs du Fonds social, traditionnellement plus favorable à l'expérience des « communautaires », et ont obtenu que les prochaines assises de la jeunesse juive française aient lieu en Isarël.

## L'« holocauste spirituel »

Un autre pas a été franchi avec la signature par les sionistes les plus militants, de gauche comme de droite, religieux comme laïques, d'un appel commun qui proclame leur « *appui à toute organisation juive qui rapproche la jeunesse du judaïsme, de quelque manière que ce soit* ». Le départ à tout prix pour Israël n'est pas le seul chemin vers le judaïsme, semblent-ils admettre. Pierre, vingt-deux ans, militant du mouvement sioniste religieux Bne Akiva, reconnaît que « *la recherche des 80 % de jeunes juifs disparus dans la nature* » est prioritaire. Lui-même a été élevé dans une famille non pratiquante avant de réaliser sa « *prise de conscience* » au moment de la guerre du Kippour. Le jour de sa majorité, il s'est envolé vers Israël, où il a vécu quatre ans, servant l'armée au Liban. Aujourd'hui, il est envoyé en France par son organisation pour militer contre *l'« holocauste spirituel* » que représente, selon lui, l'assimilation de la communauté. Il voit, d'ailleurs, dans les difficultés des mouvements communautaires une justification supplémentaire de son analyse.

D'autre participants ont parlé en coulisses de la « *crise de structures* » provoquée par une inadaptation et un vieillissement du FSJU, qui subventionne, et donc oriente en partie les principaux mouvements de jeunesse, tels que les Eclaireurs israélites de France et le Département éducatif de la jeunesse juive (DEJJ). Mais, pour la plupart des intervenants, à Hyères, le malaise touche plutôt le mode de perception des valeurs juives.

On a accusé la société de consommation de susciter individualisme, repli sur soi, archaïsme et amnésie, aux antipodes des valeurs de solidarité, d'universalité et de modernité dont le judaïsme se dit porteur. On a mis en cause les médias, qui, en délivrant des « *messages agressifs* », notamment à propos de la guerre du Liban, entraîneraient les jeunes juifs vers un « *espace dépressif* » et compromettraient leur identification à la communauté.

Face à ces dangers dénoncés comme autant de facteurs d'assimilation, des pôles de mobilisation ont été définis : la défense des juifs d'URSS, de Syrie et d'Ethiopie contre l'oppression ; celle de l'État d'Israël contre la « *désinformation* », le retour aux sources du judaïsme en matière d'éducation et la réaction contre la montée de tous les racismes et des « *nouvelles formes d'antisémitisme* ». Un atelier consacré à la situation du jeune juif dans la cité a renvoyé dos à dos antisémitismes de droite et de gauche. « *Le plus gros danger, c'est l'antisionisme, car les autres formes d'antisémitisme ne passent plus* », a pourtant estimé un jeune, provoquant des réactions hostiles à l'égard de la « nouvelle droite », tandis qu'un autre constatait : « *Tous les peuples opprimés intéressent les jeunes juifs, y compris les Palestiniens. Mais là, ça se retourne contre nous.* »

Pour porter à leurs destinataires ces messages actualisés, les jeunes militants sont décidés à investir des lieux nouveaux, notamment les radios locales juives, dont l'omniprésence au cours de tous les débats témoignait de la vitalité. Mais, ont-ils admis, il faut maintenant en finir avec une logorrhée incontrôlée sur les ondes, en étudiant la manière de lier les nouveaux auditeurs à la communauté.

L'unité réalisée sur des objectifs généraux a permis de définir le « *plus haut dénominateur commun* » de tous les courants représentés : reconnaissance de la « *centralité d'Israël* » en tant qu'Etat, appui à la diffusion des connaissances propres à endiguer l'érosion de l'identité juive, complémentarité de l'école et des mouvements de jeunesse. Cette plate-forme, que le FSJU s'est engagé à soutenir financièrement, a permis au grand rabbin de Marseille, M. Joseph Sitruk, de développer un discours mobilisateur et unitaire qui a séduit l'assemblée entière. Il a appelé les jeunes de la Diaspora à vivre leur situation sans complexe, mais aussi à « *monter (...) en Israël, en sachant pourquoi* ».

PHILIPPE BERNARD.

LE PROCÈS D'UN DIRECTEUR D'HOSPICE EN COTE-D'OR

# L'absent

De notre correspondant

Dijon. — Au palais de justice de Dijon, mercredi 2 mai, l'ombre d'un criminel, qui n'a jamais été arrêté, a, tout au long de l'audience de l'après-midi, subtilisé le premier rôle à l'homme, bien réel celui-là, qui se tenait au banc des accusés : M. Jean-Louis Tisserand, ancien directeur de l'hospice de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or). Il avait pris ses fonctions le 6 novembre 1979. Le 22 avril 1980, dans la soirée, le pavillon 9, celui des grabataires, était ravagé par un incendie : on dénombrait trente-deux morts et seulement trois survivants.

L'acte criminel ne faisait pas de doute, pas plus que la préméditation de celui qui avait minutieusement coupé l'arrivée d'oxygène, perforé les canalisations, disposé dans les couloirs huit cierges allumés, auxquels devait s'enflammer le gaz, une fois rouvert le robinet et allumé six foyers de diversion dans d'autres bâtiments de l'hospice. Il avait même pris la précaution, vaine cette fois, de venir refermer l'arrivée d'oxygène après l'incendie.

Mais trop de preuves subsistaient pour que ce dernier geste puisse dissimuler l'acte criminel. Tout juste prouvait-il aux enquêteurs que l'incendiaire n'avait pas péri dans les flammes. Car, malgré l'acharnement des enquêteurs depuis quatre ans, il leur a été impossible d'arrêter le coupable qui ne peut être qu'un habitué des lieux.

Le procès, dans une salle remplie par les familles de victimes, a donc tourné autour de M. Tisserand à qui l'on reprochait son imprudence. Un pavillon entier était sans équipe de surveillance la nuit du drame. Le 19 mars, le budget 1980, qui venait de lui être communiqué, accordait pourtant à l'hospice les sept postes à pourvoir pour que les effectifs permettent une surveillance suffisante. Mais il n'est pas si facile de recruter des gens compétents, acceptant de consacrer leurs nuits à des vieillards grabataires. M. Tisserand reporta le renforcement des équipes de nuit au 1er mai. « *Cela faisait des années que cela marchait comme çà. Je pensais qu'un mois serait vite passé* », dit-il.

Imprudence aussi que d'avoir laissé les portes coupe-feu des chambres ouvertes sur les couloirs. Les trois survivants se trouvaient derrière les seules portes qui aient été fermées. Les trente-deux décès sont imputables au gaz qui s'est répandu dans les chambres. « *Nous laissions les portes de ceux qui le désiraient ouvertes*, plaide M. Jean-Louis Tisserand, *pour atténuer leur isolement.* » Son défenseur, le bâtonnier Gros, au cours d'une remarquable plaidoirie, de s'emporter : « *Vous ne pensez pas que dans ces mouroirs, les gens sont déjà assez isolés ?* »

Pour lui, c'est parce qu'on n'a pas pu mettre la main sur le vrai coupable que son client est au banc des accusés. « *Dans la tradition hébraïque, on appelle cela un bouc émissaire* », lance-t-il, en réclamant la relaxe pure et simple de son client. Le ministère public, représenté par M. Alain Gagnard, a requis une peine de six à douze mois de prison, assortie du sursis, et une amende de dix à douze mille francs. Mme Marthe Grange, présidente du tribunal de grande instance de Dijon, s'est donné jusqu'au 8 juin pour rendre le jugement. Il lui faudra bien ce bon mois de réflexion et toute la méticulosité qu'elle a mise à démonter point par point cette pénible affaire pour que l'ombre du pyromane, « *qui peut être dans la salle* », comme l'a dit le bâtonnier Gros, cesse de peser trop lourdement sur les débats.

DIDIER CORNAILLÈ.

# Les Français et le suicide

*Compréhension et résistances*

Il y a eu, l'an dernier en France, plus de douze mille suicides pour cent-vingt à cent cinquante mille tentatives. On estime que 10 % des décès de jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans sont consécutifs à un geste d'autodestruction. Le phénomène n'est pas nouveau mais son évolution est préoccupante : on considère qu'en trente ans, entre 1950 et 1980, le taux de suicide chez les jeunes a plus que doublé. *Qu'en pensent les Français ?* Aucun sondage d'opinion n'avait jusqu'alors été fait sur ce sujet jugé tabou. Coup sur coup deux enquêtes viennent d'être réalisées. Elles traduisent le partage des mentalités entre ceux qui se veulent ouverts et tolérants et ceux — en général plus âgés — qui pensent que le suicide est la conséquence d'une lâcheté ou de la folie.

## « Un droit fondamental »

L'association Phénix, créée en 1978, et qui s'adresse, à la différence de SOS-Amitié ou de la Porte ouverte, exclusivement à des « suicidants » (1) a fait réaliser par l'institut IPSOS, en décembre 1983, un sondage auprès de 1 801 personnes de plus de quinze ans. Pour 47 %, les personnes interrogées estiment que « *le suicide est une affaire personnelle* » qu'il est « *difficile de juger de l'extérieur* ». Pour 30 %, en revanche, elles pensent qu'il s'agit d'un « *acte de folie* » ou « *d'une lâcheté* ». Pour les 17 % les Français sont cependant d'avis qu'il faut pour se donner la mort « *un certain courage* » (un quart des jeunes de quinze à vingt ans partagent cette opinion).

Les enquêteurs concluent leurs observations en suggérant que « *le suicide n'est plus une aberration, ni un tabou, mais un acte qui peut avoir sa logique individuelle, un acte qui peut se comprendre* ». L'époque serait donc révolue de la condamnation morale sans appel du suicidé.

La tolérance a toutefois ses limites comme le montre un autre sondage réalisé pour les éditions Alain Moreau. Cet éditeur avait fait scandale, il y a tout juste deux ans, en publiant le livre de Claude Guillon et Yves Le Bonniec *Suicide mode d'emploi* qui fournit une liste de recettes pour ne pas se rater (2). Afin de marquer cet « anniversaire » — le livre s'est vendu en France à quatre-vingt mille exemplaires, un huitième tirage est annoncé, il se vend encore au rythme de mille à quinze cents exemplaires par mois, — l'éditeur a demandé à son tour à un institut spécialisé, l'IFRES, de « sonder » les Français ; 51 % des mille personnes de plus de dix-huit ans interrogées pensent que se donner la mort est « *un droit fondamental de l'individu* ». On notera cependant que 59 % des électeurs du PCF sont d'un avis contraire, ce qui est à rapprocher du fait que ce sont les classes aisées qui montrent le plus de compréhension. Celle-ci ne va pas jusqu'à tolérer la diffusion d'« *informations sur les moyens de se donner la mort sans souffrances inutiles dans un livre disponible en librairie* » : pour 55 %, les personnes interrogées y sont opposées. Plus surprenant encore : 71 % ne souhaiteraient pas disposer elles-mêmes de ces informations. Cela signifie-t-il qu'elles leur paraissent inutiles en raison de leur désir de vivre ou qu'elles soit mal assurées de ce même désir ?

Cette enquête montre les Français très partagés sur l'idée que connaître les moyens de se donner la mort puisse « *procurer une certaine tranquillité d'esprit* » : 42 % pour, 42 % contre. Mais on observe que plus les questions se précisent et se rapprochent de leur cas personnel, plus augmente le nombre des opposants à l'information sur ce sujet. En somme une partie d'entre eux ne seraient pas opposés au principe de l'information, à condition qu'elle ne figure pas dans un livre et, surtout, que ce livre ne passe pas à leur portée... Cela traduit bien un désir d'ouverture et de tolérance que limite strictement ce qui est peut-être de l'ordre de l'angoisse. Mais cela, aucun sondage d'opinion ne pourrait prétendre en rendre compte avec des pourcentages...

Br. F.

(1) Association Phénix : 65, rue Baudricourt, 75013 Paris. Tél. : (1) 584-52-22 et 6 bis, rue des Récollets, 75010 Paris. Tél. : (1) 239-42-20. L'association est également implantée à Lyon et Metz.

(2) Selon l'éditeur, le livre *Suicide mode d'emploi* s'est vendu à trois cent mille exemplaires dans le monde, dont cent trente mille en un an pour la seule traduction japonaise. Il existe des traductions en allemand, espagnol et suédois.

# EN BREF

## Deux ravisseurs présumés de M. Heineken dans l'attente

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, statuera le 23 mai sur la demande d'extradition présentée par le gouvernement des pays-Bas de deux ressortissants néerlandais, Cornelius Van Hout et Willem Holleeder, impliqués dans l'enlèvement de M. Alfred Heineken et arrêtés à Paris le 29 février. Le 18 avril, la défense avait fait valoir que les infractions principales reprochées : arrestation illégale, séquestration et extorsion de fonds n'étaient pas émunérées dans le traité d'extradition signé par la France et les Pays-Bas, le 24 décembre 1895 (*le Monde* du 20 avril).

A l'audience du 2 mai, le représentant du ministère public a soutenu que ces lacunes étaient sans conséquence, car la convention, si elle énumère effectivement un certain nombre d'infractions, n'est pas pour autant limitative. Il a soutenu de surcroît que l'arrestation illégale et la séquestration pouvaient être apparentées à un enlèvement, crime énuméré dans le traité.

Du côté de la défense, Me Moscovitch et Antoine Comte ont soutenu que la liste des infractions énumérées par la convention devait être tenue pour limitative et que la jurisprudence interdisait aux juges d'interpréter un traité d'extradition.

● *Un syndicat autonome contre les projets de M. Savary.* — Le syndicat national des collèges (SNC-autonomes, 37000 adhérents revendiqués parmi les professeurs et directeurs de collège), réunis en congrès national du 25 au 27 avril à Béziers, a condamné « *les projets officiels qui, sous prétexte d'une fallacieuse intégration, étendraient les caractéristiques du privé au public* ». Selon cette organisation, la carte scolaire assouplie, l'instauration d'un projet d'établissement d'intérêt public et la décentralisation de la gestion de l'enseignement public risquent de conduire « *à des disparités entre établissements et à une sélection des élèves* ». Sur la réforme des collèges en cours, le SNC réaffirme un oui de principe, « *si celle-ci n'entraîne pas une aggravation des conditions de travail des enseignants et des élèves* ».

● *Autodéfense à la cour d'assises du Nord.* — M. Giuseppe Loi, cinquante-neuf ans, immigré d'origine italienne, père de cinq enfants, « *honorablement connu dans son entourage* », a eu peur, une nuit de juin 1982, quand il a vu trois adolescents, siphonner le réservoir de sa voiture, dans une rue de Roubaix. Il a saisi son fusil de chasse, crié « *Et alors !* », et tiré une cartouche de plomb par la fenêtre du premier étage. Amar Hachi, dix-sept ans, est mort sur le coup. La cour d'assises du Nord a condamné, le 2 mai, le meurtrier à trois ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis.

● *Un jeune homme déséquilibré poignarde deux gendarmes.* — Deux gendarmes en faction devant l'ambassade d'URSS, boulevard Lannes à Paris (16e), ont été blessés mercredi 2 mai (nos dernières éditions), à coups de couteau, par un jeune homme de dix-neuf ans, Max Le Henry, originaire de Marseille.

Le déséquilibré, qui a été atteint à la jambe par une balle de 7,65 tirée par un policier en civil qui se trouvait sur les lieux, a été hospitalisé au Val-de-Grâce. Il a déclaré aux enquêteurs qu'il avait commis cet acte parce qu'il s'ennuyait et qu'il voulait se suicider.

● *Trois victimes dans un incendie à Nanterre.* — L'incendie d'un immeuble dans la nuit du 2 au 3 mai, rue Paul-Langevin à Nanterre (Hauts-de-Seine), a provoqué la mort de trois personnes. Onze autres ont été blessées. Le feu, qui serait dû à une fuite de gaz, s'est déclaré au rez-de-chaussée d'un immeuble de quatre étages. Les pompiers ont découvert sur les lieux du sinistre le corps d'un brûlé et deux personnes — dont une enfant — mortes par asphyxie.

## Nouveau procès contre l'auteur d'« Affaires africaines »

Le livre de M. Pierre Péan, *Affaires africaines*, qui a déjà valu à son auteur deux procès, en a motivé un nouveau le 2 mai, intenté devant la première Chambre civile du tribunal de Paris par M. Michel Lambinet, journaliste à Dakar où il édite et dirige un bulletin d'information, *Lettre d'Afrique*. Assisté de Mes Henri Noguères et Dominique de Leusse, M. Lambinet reproche à M. Péan de l'avoir notamment présenté comme un agent des services secrets, « *spécialiste de la manipulation et de la désinformation* », recruteur de mercenaires pour l'Angola et le Tchad et membre d'un « *clan des Gabonais* », autant d'allégations qu'il considère comme diffamatoires et en réparation desquelles il demande un million de francs de dommages et intérêts et la suppression de sept passages le mettant en cause.

L'avocat de M. Péan, Me Georges Kiejman, a admis que, « *dans une œuvre de réflexion comme* Affaires africaines, *des inexactitudes comme des exactitudes ont pu se glisser dont la preuve ne peut pas être apportée* ». C'est pourquoi il a plaidé essentiellement la bonne foi. Pour étayer ses écrits, M. Péan avait produit en cours de procédure un document de décembre 1981, présenté comme une fiche des renseignements généraux, consacré à M. Lambinet. Mais le ministre de l'intérieur, consulté par les avocats du demandeur, leur avait fait savoir que cette note n'émanait pas de ses services.

# SPORTS

FOOTBALL

## Bordeaux champion de France

**Rennes. – Meilleur buteur français de l'histoire du championnat, Bernard Lacombe *n'a pas marqué*, mercredi 2 mai à Rennes, le plus beau de ses deux cent vingt et un buts, mais sans doute le plus important, puisqu'il donne aux Girondins de Bordeaux leur deuxième titre national trente-quatre ans après le précédent. Un tir précis du pied gauche à la 36e minute sur un coup franc accordé à la limite des 18 mètres, suivi d'une course folle vers le banc de touche des Bordelais, sur lequel *M. Chaban-Delmas avait pris place* aux côtés de l'entraîneur Aimé Jacquet. Les Girondins venaient de faire un grand pas vers l'indispensable victoire qui leur permettrait de devancer les Monégasques à la différence de buts.**

**Contractés par l'importance de l'enjeu et privés de leur meneur de jeu, Alain Giresse, les Bordelais n'ont pu offrir aux onze mille spectateurs rennais un spectacle toujours digne d'un champion de France.**

**L'essentiel était, cette fois, de gagner, et cette assurance est venue à cinq minutes de la fin du match avec une percée de Jean Tigana sur laquelle Dieter Muller n'avait plus qu'à pousser le ballon au fond des filets vides.**

## *Un canard dans une couvée de poussins*

De notre envoyé spécial

Rapporter le titre de champion de France de football en terre de rugby : le défi correspond bien au personnage campé par Claude Bez, le président des Girondins de Bordeaux. Depuis sa prise de fonctions, le 1er août 1978, ce Bordelais de quarante-quatre ans, dont l'épaisse moustache accentue encore sa ressemblance avec Moustache, se comporte dans les milieux du football comme un canard dans une couvée de poussins.

Son franc parler, son refus des compromis et les moyens financiers dont il dispose pour assumer son ambition lui ont valu bien des inimitiés dans la « grande famille » du football. La saison dernière, il avait été le seul à voter contre le plan d'assainissement décidé par ses pairs pour bloquer les plus gros salaires. *« Un joueur très cher est meilleur marché qu'un joueur médiocre »*, disait-il. Et ce PDG d'un très gros cabinet d'expertises comptables sait de quoi il parle.

Alors que dans les grands clubs de la décennie 70 — Saint-Etienne, Nantes et Monaco — la mode était aux centres de formation, le président bordelais a beaucoup dérangé en se livrant, chaque saison, à de véritables OPA sur les meilleurs joueurs français ou étrangers. Dix-neuf internationaux en titre ou de fraîche date ont ainsi revêtu le maillot des Girondins : Gemmrich, Lacombe, Lacuesta, Sahnoun, Soler, Thouvenel en 1979 ; Bracci, Girard, Trésor en 1980 ; Kourichi, Pantelic, Tigana en 1981 ; Domenech, Memering, Muller, Specht en 1982 ; Battiston, Dusseau et Zenier en 1983.

Même si la plupart d'entre eux n'ont pas fait l'objet de transferts, car ils arrivaient en fin de contrat avec leurs anciens clubs, les Bordelais ne peuvent se contenter de leurs seules ressources pour mener cette politique. Monument classé, le vieux stade-vélodrome, où le prix des places est le plus élevé de France, ne dispose que de dix mille sièges pour une capacité de trente mille spectateurs.

Pour boucler un budget qui dépasse les 40 millions de francs, le club bordelais peut compter sur une importante aide municipale. Depuis 1981, la subvention est officiellement de 4 millions de francs par an, mais elle peut être réajustée en cours de saison en fonction des besoins. De plus, la municipalité a garanti deux prêts bancaires de 5 millions de francs en 1979 et de 4,5 millions en 1983, remboursables tous deux en cinq ans.

### Pèlerinage à Lourdes

La politique de recrutement s'est traduite par une progession constante dans la hiérarchie. De seizièmes en 1978, les Bordelais sont passés dixièmes en 1979, sixièmes en 1980, troisièmes en 1981, quatrièmes en 1982 et deuxièmes en 1983. Il leur restait à décrocher enfin le titre. Depuis leur dernière consécration en 1950, les Girondins étaient, en effet, devenus les « Poulidor » du football français avec cinq places de dauphin (1952, 1965, 1966, 1969 et 1981) en championnat et cinq défaites en finale de la Coupe de France (1952, 1955, 1964, 1968 et 1969).

Une telle accumulation de places d'honneur pouvait semer le doute dans l'esprit des Bordelais. N'avaient-ils pas dû céder, le 7 avril à Monaco, la première place qu'ils occupaient depuis le 16 novembre, après avoir compté jusqu'à 5 points d'avance à la trêve ? Le claquage du seul Girondin d'origine, Alain Giresse, le 14 avril, contre Paris-Saint-Germain, n'était-il pas le signe que la malchance les poursuivait jusqu'au bout ? Pour conjurer le mauvais sort, Giresse et Lacombe avaient juré de faire le pèlerinage de Lourdes à bicyclette s'ils étaient champions.

Pour fêter ce titre, les Girondins de Bordeaux espèrent recevoir, dans les prochains jours, le Football-Club de Liverpool, finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions. Une bonne répétition. La grande ambition de Claude Bez serait, désormais, de faire des Girondins le premier club français vainqueur d'une Coupe d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

### LES QUALIFICATIONS EUROPÉENNES

Bordeaux disputera la saison prochaine la Coupe d'Europe des clubs champions. Monaco, Auxerre et Paris Saint-Germain sont qualifiés pour la Coupe de l'UEFA. Si l'équipe de Monaco gagne la Coupe de France, elle sera qualifiée pour la Coupe des vainqueurs de coupe et laissera sa place en Coupe de l'UEFA à Toulouse.

Saint-Étienne jouera les barrages pour son maintien en première division contre Nice ou le Racing Club de Paris. Nîmes et Rennes sont relégués en deuxième division et seront remplacés, la saison prochaine, par Marseille et Tours.

### CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Première division**

*(Trente-huitième et dernière journée)*

| | |
|---|---|
| Bordeaux b.* Rennes | 2-0 |
| * Monaco b. Nantes | 3-0 |
| * Auxerre b. Rouen | 1-0 |
| * Paris-SG b. Toulouse | 1-0 |
| * Nîmes et Sochaux | 2-2 |
| * Bastia b. Strasbourg | 4-2 |
| * Saint-Etienne b. Laval | 1-0 |
| * Lille b. Nancy | 2-0 |
| * *Metz b. Lens* | *3-0* |
| * Brest b. Toulon | 5-2 |

**Classement.** – 1. Bordeaux, 54 points ; 2. Monaco, 54 ; 3. Auxerre, 49 ; 4. Paris-SG, 47 ; 5. Toulouse, 45 ; 6. Nantes, 45 ; 7. Sochaux, 41 ; 8. Strasbourg, 39 ; 9. Lille, 37 ; 10. Bastia, 36 ; 11. Laval, 36 ; 12. Metz, 35 ; 13. Lens, 35 ; 14. Rouen, 34 ; 15. Nancy, 32 ; 16. Toulon, 32 ; 17. Brest, 31 ; 18. Saint-Etienne, 30 ; 19. Nîmes, 25 ; 20. Rennes, 23.

● *MOTOCYCLISME. – Le pilote français Marc Fontan* qui avait fait une chute le 21 avril, pendant les Vingt-Quatre Heures du Mans, *est sorti du coma, mercredi 2 mai*, à l'hôpital de Tours, où il avait été transporté.

## *L'homme providentiel du Paris-SG*

Qui a gagné, mercredi 2 mai, *sur la pelouse du Parc des Princes*, le droit de jouer, la saison prochaine, la Coupe de l'Union européenne de football association (UEFA) ? Le Paris-Saint-Germain, qui s'est classé à la 4e place du championnat de France en battant Toulouse 1 but à 0, ou son entraîneur Georges Peyroche ? A l'ovation qui a salué ce dernier, on aurait pu croire que les onze joueurs de l'équipe parisienne n'étaient pas vraiment pour grand-chose dans le succès du PSG. Considéré, désormais, comme le sauveur, Georges Peyroche, qui conduisit par deux fois le club parisien en finale de la Coupe de France, a été rappelé il y a quelques semaines par le président du club, Francis Borelli, pour remplacer Lucien Leduc, jugé tout à coup responsable de tous les malheurs du Paris-Saint-Germain.

L'entraîneur du PSG est aujourd'hui celui qui gagne. A la fin du match, il a, tel César, salué la foule. Emu, il n'a pu s'empêcher *— du moins l'a-t-on perçu ainsi* depuis les tribunes — d'essuyer une larme.

Georges Peyroche, qui avait pris, il y a un an, du recul avec le football, est, désormais, considéré comme un homme providentiel. Quelqu'un a fait remarquer avec un brin de bon sens : *« Mais qu'y a-t-il de changé depuis que Peyroche est revenu ? »* Sous-entendu : l'équipe joue-t-elle mieux ? La semaine passée, contre Strasbourg, son comportement avait été, paraît-il, désastreux. Cette fois, les trente mille spectateurs du Parc ont pu constater un mieux.

Les Toulousains n'ont pas cherché à contester la victoire des Parisiens après cette merveille de but marqué par le talentueux yougoslave Susic : une sorte de pichenette adroitement glissée dans la cage toulousaine. Ils se sont pourtant employés à refaire le retard, parfois avec un peu trop d'enthousiasme, les Toulousains, Ferratge et Janvion faillirent même en arriver aux mains peu après que Fernandez eut sauvé, sur sa ligne, un but quasiment acquis.

Est-ce à dire que la tâche de *Georges Peyroche, pour autant* que les mêmes responsabilités lui seront confiées demain, est achevée ? L'entraîneur devra méditer la question et se souvenir que, adulé par les dirigeants quand il gagne, l'entraîneur de football est voué aux gémonies quand il perd.

GILLES MARTINEAU.

# JAPON-FRANCE : A LA RECHERCHE L'UN DE L'AUTRE


(ASAHI SHIMBUN)

*Plus encore que pour d'autres peuples, les Français ont des Japonais une image stéréotypée, figée, défensive même, face à la concurrence économique sévère que livre à une Europe en crise un Japon parfois un peu triomphaliste.*
*De « Madame Chrysanthème » au « Nippon besogneux bradeur de montres à bon marché », les clichés abondent. Les Japonais, de leur côté, ne sont pas en reste, avec une vision souvent passéiste de la France.*
*Se dessine cependant une évolution certaine.*
*C'est ce que révèle le sondage croisé organisé par le* Monde *et l'*Asahi Shimbun*, le plus influent des quotidiens nippons, avec un tirage de 7,5 millions d'exemplaires.*
*La compréhension entre deux pays — surtout s'ils sont si éloignés et différents que le Japon et la France — passe avant tout par une meilleure connaissance. Rien de tel pour cela que de coopérer.*
*Sur ce plan, l'*Asahi *et le* Monde *ont donné l'exemple, et ce bien avant que le Japon ne redevienne à la mode avec son développement économique spectaculaire : depuis plus de trente ans, les deux quotidiens sont liés par un accord.*
*Ensemble, ils ont participé au sondage dont nous livrons les résultats dans ce supplément.*
*Le directeur du* Monde*, M. André Laurens, participera au sommet culturel franco-japonais qui sera organisé à Tokyo conjointement par l'*Asahi *et par le ministère français de la culture les 7, 8 et 9 mai.*
*Parallèlement à ce symposium, une exposition d'art contemporain et un festival de musique se tiendront également dans les capitales japonaise et française.*
*Cette conférence, tout comme la visite au Japon, il y a deux ans, du président Mitterrand, contribuera sans doute, et en partie sur la base des indications fournies par le sondage, à améliorer notre compréhension mutuelle.*
*Mais, dans un monde en profonde mutation, où le facteur temps est primordial, où le poids d'une nation se pèse de plus en plus à l'aune de son dynamisme économique, mais aussi de sa capacité à vendre, un « plus », un suivi, seront nécessaires. Et, dans ce domaine, on peut penser que la balle se trouvera plus dans le camp français que dans celui du Japon.*
*Sinon, les efforts entrepris, comme celui — exemplaire — de la Maison franco-japonaise de Tokyo, demeureront insuffisants pour préserver, au Japon, le lustre hérité du siècle dernier.*

PATRICE DE BEER.



## UN DOUBLE SONDAGE RÉVÉLATEUR

Le Monde

## • Les jeunes Français sont attirés par le Japon moderne
## • Les Japonais plus âgés s'intéressent à la culture française

A la fois trop proche de l'Occident par sa modernité et trop éloigné par sa culture, le Japon déroute l'analyse. Et longtemps il a été l'objet de notre part d'interprétations hâtives plus ou moins dérivées du stock d'images et d'archétypes formés au cours du siècle dernier. Les représentations évoluent lentement, comme si elles avaient une vie propre, indépendante de la réalité.

Cela est particulièrement vrai dans le cas de la France qui, malgré une longue tradition orientaliste, n'a découvert que relativement tard (comparé par exemple aux Etats-Unis) *la réalité sociale et historique* du Japon contemporain. En outre, parce que celui-ci n'a jamais suscité l'investissement politique qui se manifesta, par exemple, dans le cas de la Chine — avec assurément ses propres errements, — l'approche « culturaliste » a tendu à prévaloir. Dans le cas de la perception de l'Occident, et de la France en particulier, par les Japonais, ce type d'approche a certes aussi engendré ses archétypes, avec cette correction *toutefois* : l'Europe ayant longtemps été pour les Japonais un modèle, les connaissances diffuses (historiques notamment) étaient dans leur cas beaucoup moins succinctes que dans le nôtre (1).

Il était temps d'essayer de faire le point. De voir en quoi nos représentations du Japon — et inversement celles des Français par les Japonais — reflétaient plus ou moins la réalité. Le mérite de ce sondage croisé — le premier de ce type — est de *mettre en lumière certains* dynamismes sociaux : tant l'évolution de la perception réciproque des deux pays, en particulier dans les jeunes générations, que des situations sociales, que l'on a peut-être trop tendance à penser immuables. L'un des intérêts de ce sondage, qui porte *sur trois thèmes* (*le Japon et la* France, les Japonais et les Français : leur vie quotidienne et leur système de valeurs), est précisément d'infirmer un certain nombre d'idées toutes faites et de donner une image, à notre sens assez représentative de la société nippone contemporaine.

Il ménage aussi quelques surprises. Ainsi, il paraît étonnant, pour qui a vécu au Japon, de constater que 59 % des Japonais déclarent ne pas avoir de sympathie pour la France, alors que l'on sait d'expérience avec quelle amabilité on est reçu et de quel prestige, même parfois un peu *surestimé*, *jouit* la culture française dans l'archipel. En fait, il convient de nuancer cette réponse. Dans la formulation de leur question, les enquêteurs japonais ont utilisé un mot relativement fort (*shitashimi*) qui signifie « se sentir proche de », alors que, en français, le mot sympathie a une connotation beaucoup plus générale.

Evolution, en revanche, du côté français, en ce qui concerne les sentiments à l'égard du Japon. Longtemps ignorants, voire indifférents, sinon aux prouesses économiques et à certains aspects « *exotiques* » du Japon, les Français (du moins 49 % d'entre eux) éprouvent « *beaucoup* » ou « *assez* » de sympathie pour les Japonais. (Le fait que la Grande-Bretagne arrive en dernière position peut s'expliquer par une réaction à l'attitude de son gouvernement à la conférence de Bruxelles.) En ce qui concerne le Japon, il est intéressant de constater (cette partie du sondage n'est pas reproduite ici) que ce sont les tranches jeunes qui sont attirées par ce pays, alors que, dans le cas japonais, ce sont les personnes plus âgées qui *manifestent un intérêt pour la* France : en d'autres termes, le Japon pénètre en France par sa modernité, suscitant l'attention des couches jeunes de la population, alors que, sur l'archipel, la France jouit encore d'une image culturelle traditionnelle familière aux couches de population *plus âgées. D'ailleurs, d'autres son*dages indiquent chez les jeunes Japonais l'existence d'une sorte de « renaissance » de l'intérêt pour les États-Unis et leur modernité (*comme au demeurant en France*).

### Les Français « élégants » mais peu « accueillants »

L'intérêt des Français pour le Japon se confirme avec la question concernant les pays que les personnes interrogées souhaiteraient visiter en Asie : le Japon vient en tête. Du côté japonais, les pays d'Europe qui attirent le plus sont la Suisse et l'Autriche, suivies, mais d'assez loin, par la France. Un choix qui peut surprendre, sans sous-estimer pour autant ces deux pays, étant donné la richesse culturelle et *touristique de* l'Italie, *par exemple*, qui arrive en avant-dernière position.

La prédilection traditionnelle des Japonais pour la Suisse en particu*lier tient à l'attirance qu'ils manifes*tent pour les montagnes : celles-ci jouent un rôle symbolique important dans la tradition japonaise (on pense entre autres au film *la Ballade de Narayama*). Les Alpes, en particulier, jouissent d'un tel prestige que les Japonais ont surnommé certaines chaînes de *leurs montagnes* les « Alpes japonaises » (dans la préfecture de Nagano). Joue également en faveur de la Suisse le caractère ordonné et propre de ce pays. Cela dit, on peut aussi introduire certaines nuances dans le choix des Japonais : ainsi, les femmes sont plus attirées par la France que les hommes (sans doute à cause de la fascination pour la mode française). Ces derniers sont en revanche intéressés par l'Allemagne qui, vue du Japon, est la première puissance économique de l'Europe.

En ce qui concerne les images réciproques, celle du Japonais « *assidu au travail* » continue à dominer chez les Français alors que, pour les Japonais, nous passons pour être toujours « *élégants* » mais, en *revanche, peu « accueillants ». Une* réponse qui tend à confirmer celle sur la sympathie que nous suscitons. On peut faire à ce propos deux commentaires : d'une part, les Japonais *ne sont* pas les seuls étrangers à penser que l'hospitalité française n'est pas toujours ce qu'elle pourrait être ; *en outre*, ont peut-être *joué également* les ressentiments suscités par les tiraillement commerciaux entre la France et le Japon (par exemple, l'affaire des magnétoscopes bloqués à *Poitiers, qui fit dans la presse nip*pone un bruit insoupçonné en France).

Dans les réponses françaises, une modulation est perceptible suivant que les personnes interrogées ont été en contact ou non avec des Japonais. Pour *celles qui* l'ont été, si le qualificatif « *assidu au travail* » reste en première position, l'amabilité et le caractère accueillant des Japonais sont aussi soulignés. En d'autres termes, les Japonais gagnent à être connus.

Plus anecdotique est la question *sur la cuisine* : *plus de 40 % des* Japonais ont goûté la cuisine française. Sans remettre en cause le prestige de celle-ci, on peut cependant souligner le fait que les habitudes alimentaires des Japonais sont en train d'évoluer rapidement, et que l'intérêt pour la cuisine française fait partie d'un phénomène plus général d'internationalisation de la nourriture au Japon.

A propos des actions à encourager pour accroître la compréhension *entre les deux pays*, les Français mettent en priorité les échanges d'étudiants et de jeunes. Les Japonais ont des réponses plus étalées : les échanges d'étudiants et la représentation des aspects contemporains et culturels des deux pays sont pratiquement sur le même plan. Il est intéressant de noter que les Japonais souhaitent faire connaître aux étrangers à la fois les aspects traditionnels mais aussi contemporains de leur société, alors que les Français *auraient plutôt* tendance à mettre l'accent sur les premiers. Peut-être doit-on y voir la conscience chez les Japonais des progrès accomplis par leur pays.

### Le chômage et la santé

En ce qui concerne le degré de satisfaction des Japonais et des Français en matière de vie quotidienne, les premiers donnent une réponse balancée alors que les seconds semblent — de manière inat*tendue — particulièrement satisfaits.* Par tranche d'âges et par sexe, ce sont les jeunes Japonaises qui paraissent les plus comblées. Ce qui peut s'expliquer par la compétition régnant entre les garçons pour s'insérer dans le tissu social alors que les jeunes femmes, sans perspective de promotion professionnelle, vivent une période de relative euphorie avant le mariage. En France, le partage est moins net, même si les jeunes femmes sont relativement plus satisfaites.

Un étonnement : les Japonais, victimes de la première bombe atomique, sont relativement moins inquiets que les Français de l'éventualité d'une guerre nucléaire. Plusieurs remarques peuvent être faites. D'une part, la formulation en japonais de la question est plus « *apocalyptique* » qu'en français puisqu'on évoque le risque d'une « *guerre totale* ». *Ensuite, il faut tenir* compte du fait que les Français ont été, ces dernières années, particulièrement sensibilisés aux questions des armes concentrées en Europe.

*Dans le cas du Japon, il faut souli*gner en revanche l'existence de profonds sentiments anti-guerre et anti-armement. Certes, ces dernières années, on a assisté à une évolution des mentalités en ce qui concerne l'augmentation des dépenses militaires, due à une mobilisation de l'opinion publique contre la « *menace* » soviétique, depuis notamment l'invasion de l'Afghanistan. Les Chinois, d'autre part, qui naguère dénonçaient l'« *impérialisme* » et le « *militarisme* » japonais, encouragent plutôt désormais Tokyo à réarmer dans le cadre de leur stratégie de contrepoids à l'URSS. Il reste cependant qu'une bonne partie de la population nippone demeure attachée aux idéaux de l'immédiat après-guerre, notamment en ce qui concerne les armes nucléaires.

*Sur le registre des préoccupa*tions, on note une divergence profonde entre Japonais et Français. Alors que les premiers sont principalement inquiets pour leur santé, les seconds mettent en tête de leurs préoccupations le chômage. Mais dans le cas des Japonais, il s'agit d'*une question dite « fermée »* (c'est-à-dire assortie d'une liste de réponses), alors que pour les Français la question était « *ouverte* » (sans réponses suggérées). Dans ce dernier cas, ce sont plus les préoccupations à court terme, conjoncturelles, qui viennent en priorité à l'esprit. *Il reste que, comme le souli*gnent les chercheurs de l'IFOP, il n'en est pas moins notable chez les Français un changement dans les préoccupations par rapport à des sondages précédents (février 1984) : le chômage, qui venait après la question du pouvoir d'achat, arrive désormais nettement en tête.

En ce qui concerne les Japonais, on peut souligner le fait que le chômage (quoique, en réalité, plus important que ne le donnent à pen*ser les statistiques officielles avan*çant le chiffre de 2 %) est assurément moins grave qu'il ne l'est en Europe. En outre, les Japonais sont extrêmement sensibles aux problèmes de santé qui sont amplement traités par les médias.

Signe sans doute du pragmatisme des Japonais, ceux-ci n'ont pas plus confiance dans leurs politiciens que dans leurs religieux... En revanche, ils semblent respecter davantage le savoir de leurs maîtres que les Français, dont 30 % seulement manifestent une certaine confiance envers leurs enseignants.

### Les Japonais plus circonspects sur la science

*Autre signe du pragmatisme*, et d'une certaine lucidité, des Japonais : alors qu'en France on a tendance à voir le Japon emporté dans une épopée scientifique, les Japonais semblent beaucoup plus circonspects que les Français sur les capacités de la science. Il convient assurément *de tenir compte de la* formulation de la question qui leur a été posée : par son globalisme, elle ne pouvait inciter qu'à la prudence. Il reste que cette réponse semble *témoigner du fait* que les Japonais sont moins habités par le mythe scientiste que certains qui, prenant exemple du Japon pour accréditer la thèse du dépassement des contradictions du monde moderne par la science, ont tendance à le faire croire.

*Deux réponses enfin témoignent* à nos yeux de l'évolution de la société japonaise contemporaine. La première a trait aux personnes sur lesquelles on peut compter en priorité en cas de difficulté, et la seconde concerne la piété filiale. Signe de l'évolution de la famille élargie vers le type *cellulaire* moderne, c'est le conjoint (et non le chef de famille) sur lequel on comptera en priorité si l'on se trouve dans une impasse.

En ce qui concerne la piété filiale, *un mythe est ébranlé : seulement* la moitié des Japonais interrogés estiment « *normal* » que les enfants s'occupent de leurs parents. Il faut certes apporter quelques précisions à cette réponse. Dans sa formulation française, l'expression « *s'occuper de* » signifie essentiellement « consacrer du temps » (d'où des réponses affirmatives élevées). En revanche, dans le cas du Japon, le mot employé est plus fort (*sewa suru*) : s'occuper signifie ici « prendre *en charge* », *un peu comme une* mère avec son enfant. Il reste que l'évolution par rapport au passé n'en est pas moins notable. Elle l'est surtout dans le cas des femmes entre trente-cinq et cinquante ans (âge auquel se fait sentir le poids des parents âgés) qui pensent désormais qu'il est de moins en moins « *normal* » de les prendre en charge. Le problème des relations belle-mère-bru est en fait l'un des grands thèmes des feuilletons télévisés au *Japon*.

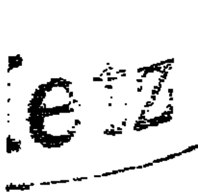
PHILIPPE PONS.

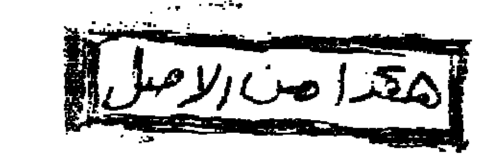
(*Lire la suite page 16.*)

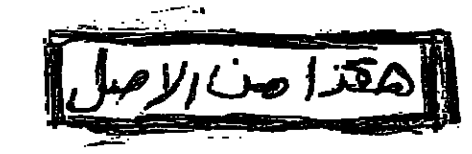
(1) *Sur cette relation de miroir entre* l'Occident et le Japon et les malentendus qu'elle suscite dans le monde *contemporain, on ne peut que recom*mander la lecture de *Misunderstanding, Europe vs. Japan*, d'Endymion Wilkinson, Chuokoron-sha, Tokyo, 1981.













JAPON – FRANCE : A LA RECHERCHE L'UN DE L'AUTRE

# Deux visions complémentaires

## I. Le Japon et la France

### JAPON

**Question :** ***Eprouvez-vous de la sympathie pour la France ?***

| | |
|---|---|
| – Oui | 23 % |
| – Non | 59 % |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 18 % |
| | 100 % |

**Q. :** ***Parmi les pays européens suivants, quel pays voulez-vous visiter en priorité ?***

| | |
|---|---|
| – Suisse, Autriche | 32 % |
| – France | 14 % |
| – Grande-Bretagne | 8 % |
| – RFA | 8 % |
| – Danemark, Norvège, Suède, Finlande | 6 % |
| – Pays-Bas, Belgique | 4 % |
| – Italie | 4 % |
| – Espagne, Portugal | 3 % |
| ● Autres réponses ou ne sait pas | 21 % |
| | 100 % |

### FRANCE

**Question :** ***Pour les pays suivants, pouvez-vous me dire si vous les trouvez : très, assez, peu ou pas sympathiques du tout ?***

Très ou assez sympathique :

| | |
|---|---|
| – Allemagne | 70 % |
| – USA | 65 % |
| – Japon | 49 % |
| – Chine | 45 % |
| – Grande-Bretagne | 41 % |

**Q. :** ***Dans la liste des pays suivants, quel est celui qui vous attire le plus ? En premier, en deuxième, en troisième ?***

| | en 1er | en 2e | en 3e | Total |
|---|---|---|---|---|
| – Japon | 28 | 14 | 10 | 52 |
| – Inde | 17 | 20 | 13 | 49 |
| – Chine | 15 | 15 | 8 | 38 |
| – Sri-Lanka | 8 | 8 | 9 | 25 |
| – Singapour | 4 | 6 | 6 | 16 |
| – Hongkong | 2 | 4 | 4 | 10 |
| – Vietnam | 2 | 3 | 5 | 9 |
| – Les deux Corées | 1 | 2 | 3 | 6 |
| ● Aucun de ces pays | 3 | 3 | 4 | 10 |
| ● Autres pays | 20 | | | 20 |
| | 100 % | | | |

Les sondages dont nous publions ci-dessus les résultats ont été conçus conjointement par l'*Asahi Shimbun* et *le Monde*.

Le sondage en France a été réalisé par l'IFOP pour *le Monde* entre le 26 mars et le 2 avril 1984, à domicile, en face à face. Il a été conduit auprès de 1991 personnes qui constituent un échantillon de la population française âgée de quinze ans et plus. L'échantillon a été établi selon la méthode des quotas par sexe, âge, profession avec une stratification double par région et type d'habitat.

Le sondage au Japon a été réalisé par l'*Asahi Shimbun* les 14 et 15 mars 1984, à domicile, en face à face. Il a été conduit auprès de 2382 personnes qui constituent un échantillon représentatif de la population japonaise en âge de voter. L'échantillon a été constitué selon la méthode de sélection aléatoire avec stratification en deux étapes.

**Q. :** ***Comment trouvez-vous les Français ?***

| | |
|---|---|
| – Elégants | 31 % |
| – Sociables | 12 % |
| – Dignes | 11 % |
| – Individualistes | 60 % |
| – Présomptueux | 5 % |
| – Accueillants | 4 % |
| – Actifs | 2 % |
| – Avares | 1 % |
| – Qui se mêlent de tout | – % |
| ● Autres réponses ou ne sait pas | 28 % |
| | 100 % |

**Q. :** ***Pour une meilleure entente (compréhension) entre la France et le Japon, à votre avis, que faut-il développer en priorité ?***

| | |
|---|---|
| – Echanges d'étudiants et de jeunes | 20 % |
| – Représentation réciproque des aspects contemporains de nos sociétés | 19 % |
| – Représentation réciproque de nos cultures traditionnelles et beaux-arts | 18 % |
| – Diffusion réciproque de l'enseignement du japonais et du français | 13 % |
| – Echanges d'associations sportives | 11 % |
| – Echanges d'artistes et de savants | 5 % |
| ● Autres réponses ou ne sait pas | 14 % |
| | 100 % |

**Q. :** ***Pouvez-vous me dire parmi les qualificatifs suivants les trois qui conviennent le mieux aux Japonais ? En premier, en second, en troisième ?***

| | en 1er | en 2e | en 3e | Total |
|---|---|---|---|---|
| – Assidus au travail | 46 | 16 | 9 | 71 |
| – Persévérants | 6 | 14 | 16 | 36 |
| – Pleins de vitalité | 8 | 13 | 9 | 31 |
| – Cérémonieux | 6 | 12 | 10 | 28 |
| – Aimables | 6 | 8 | 9 | 23 |
| – Accueillants | 7 | 9 | 6 | 22 |
| – Imitateurs | 2 | 3 | 5 | 10 |
| – Orgueilleux | 1 | 3 | 3 | 7 |
| – Raides et difficiles d'approche | 2 | 2 | 3 | 7 |
| – Présomptueux | + | + | 2 | 2 |
| – Impatients | + | + | 1 | 1 |
| – Insolents | + | + | 1 | 1 |
| ● Autres réponses | 3 | 1 | 2 | 6 |
| ● Ne sait pas | 13 | | | 13 |
| | 100 % | | | |

**Q :** ***Parmi les actions envisageables pour promouvoir une meilleure compréhension, quelle est celle qu'il faut d'après vous développer en premier ? En deuxième ?***

| | En 1er | En 2e | Total |
|---|---|---|---|
| – Echanges d'étudiants et de jeunes | 35 | 16 | 51 |
| – Représentation réciproque de nos cultures traditionnelles et beaux-arts | 12 | 14 | 26 |
| – Représentation réciproque des aspects contemporains de nos sociétés | 9 | 15 | 24 |
| – Diffusion réciproque de l'enseignement du japonais et du français | 10 | 15 | 25 |
| – Échange d'artistes et de savants | 13 | 10 | 23 |
| – Échanges d'associations sportives | 7 | 10 | 17 |
| ● Ne sait pas | 14 | | 14 |
| | 100 % | | |

**Q. :** ***Avez-vous déjà goûté la cuisine française et des vins français ?***

| | |
|---|---|
| – Oui | 40 % |
| – Non | 58 % |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 2 % |
| | 100 % |

**Q. :** ***Avez-vous déjà goûté à la nourriture japonaise ?***

| | |
|---|---|
| – Oui | 23 % |
| – Non | 75 % |
| ● Ne sait pas | 2 % |
| | 100 % |

**Q. :** ***Avez-vous déjà vu un ou plusieurs films français ?***

| | |
|---|---|
| – Oui | 53 % |
| – Non | 42 % |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 5 % |
| | 100 % |

**Q. :** ***Avez-vous déjà vu un ou plusieurs films japonais ?***

| | |
|---|---|
| – Oui | 52 % |
| – Non | 44 % |
| ● Ne sait pas | 4 % |
| | 100 % |

## II. La vie quotidienne

**Q. :** ***Etes-vous satisfait de votre vie quotidienne ?***

### JAPON

| | % | % |
|---|---|---|
| – Satisfait | 28 | 66 |
| – Plutôt satisfait | 38 | |
| – Insatisfait | 31 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 3 | |
| | 100 | |

### FRANCE

| | | |
|---|---|---|
| – Très satisfait | 28 | 89 |
| – Moyennement satisfait | 61 | |
| – Pas du tout satisfait | 10 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 1 | |
| | 100 | |

**Q. :** ***La possibilité d'une guerre nucléaire vous inquiète-t-elle ?***

JAPON

| | |
|---|---|
| – Oui | 65 |
| – Non | 28 |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 7 |
| | 100 |

FRANCE

| | | |
|---|---|---|
| – Beaucoup | 37 | 80 |
| – Un peu | 43 | |
| – Pas du tout | 17 | |
| ● Ne sait pas | 3 | |
| | 100 | |

**Q. :** ***Avez-vous de l'inquiétude pour :***

| | |
|---|---|
| – Votre santé | 26 % |
| – Un accident inattendu | 21 % |
| – La guerre | 11 % |
| – Votre train de vie | 9 % |
| – Votre famille | 8 % |
| – Votre travail | 8 % |
| – Le chômage | 2 % |
| – Les relations avec votre voisinage | 2 % |
| – Les relations amicales | 1 % |
| – Aucune inquiétude ou autre réponse | 12 % |
| | 100 % |

**Q. :** ***Dans votre vie personnelle, vos relations avec les autres (famille ou amis), pour la France ou le monde, quels sont aujourd'hui vos 3 principaux sujets d'inquiétude ?***

| | Réponses 1 | 2 | 3 | Total |
|---|---|---|---|---|
| – Le chômage en France | 32 | 18 | 6 | 56 |
| – La guerre en général | 19 | 12 | 12 | 43 |
| – L'économie française | 11 | 16 | 9 | 36 |
| – Solitude, communication | 10 | 10 | 8 | 28 |
| – Situation internationale | 8 | 10 | 8 | 26 |
| – L'insécurité, la violence | 2 | 5 | 5 | 12 |
| – La santé, la maladie | 3 | 3 | 3 | 9 |
| – Les conflits sociaux | 3 | 2 | 1 | 6 |
| – L'enseignement | 1 | 1 | 2 | 4 |
| – La politique | 1 | 2 | 1 | 4 |
| – Aucune inquiétude | 2 | + | 1 | 3 |
| – Autres réponses | 5 | 7 | 9 | 21 |
| – Ne sait pas | 3 | | | 3 |
| | | | | 100 % |

**Q. :** ***Sur qui comptez-vous le plus si, un jour, vous avez une grande crise dans la vie ?***

| | |
|---|---|
| – Sur votre père | 6 |
| – Sur votre mère | 4 |
| – Sur votre fils | 17 |
| – Sur votre fille | 3 |
| – Sur votre sœur ou frère | 8 |
| – Sur votre épouse ou épouse | 44 |
| – Sur vos parents (à l'exception de votre père et mère) | 2 |
| – Sur votre amant | 1 |
| – Sur vos amis, vos camarades aînés de la même école que vous, vos anciens professeurs | 6 |
| – Autres | 9 |
| | 100 % |

**Q. :** ***Quelles sont les deux personnes sur qui vous comptez le plus lorsque vous avez des problèmes graves ? En premier, en deuxième ?***

| | En 1er | En 2e | Total |
|---|---|---|---|
| – Votre père | 10 | 9 | 19 |
| – Votre mère | 11 | 17 | 28 |
| – Votre fils | 6 | 9 | 15 |
| – Votre fille | 6 | 9 | 15 |
| – Votre sœur ou frère | 5 | 9 | 14 |
| – Votre époux ou épouse | 43 | 6 | 49 |
| – La personne avec qui vous vivez (votre fiancé (e)) | 5 | 3 | 8 |
| – Des parents (oncle, tante, cousin) | 2 | 5 | 7 |
| – Des amis proches et expérimentés | 7 | 14 | 21 |
| – Autres | 3 | 5 | 8 |
| – Ne sait pas | 2 | | 2 |
| | | | 100 % |

## III. – Quelles échelles de valeur ?

### JAPON

**Q. :** ***Avez-vous confiance dans les hommes qui ont les professions suivantes ?***

POLITICIEN :

| | % | |
|---|---|---|
| ● Confiant | 5 | 38 |
| ● Plutôt confiant | 33 | |
| ● Un peu méfiant | 42 | 58 |
| ● Méfiant | 16 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 4 | |
| | 100 | |

JUGE :

| | % | |
|---|---|---|
| ● Confiant | 26 | 68 |
| ● Plutôt confiant | 42 | |
| ● Un peu méfiant | 12 | 18 |
| ● Méfiant | 6 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 14 | |
| | 100 | |

ECCLÉSIASTIQUE :

| | % | |
|---|---|---|
| ● Confiant | 12 | 34 |
| ● Plutôt confiant | 22 | |
| ● Un peu méfiant | 30 | 55 |
| ● Méfiant | 25 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 11 | |
| | 100 | |

### FRANCE

**Q :** ***Quels sont, parmi les suivants, les deux corps professionnels qui vous paraissent les plus dignes de confiance ?*** (Deux réponses possibles.) ***Et les moins dignes de confiance ?*** (Deux réponses possibles.)

POLITICIENS :

| | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 3 |
| ● Les moins dignes de confiance | 66 |

MAGISTRATS :

| | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 19 |
| ● Les moins dignes de confiance | 18 |

ECCLÉSIASTIQUES :

| | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 20 |
| ● Les moins dignes de confiance | 9 |

## Un double sondage révélateur

(Suite de la page 15.)

Au demeurant, le problème de la vieillesse préoccupe beaucoup les Japonais : *Asahi Shimbun* consacre d'ailleurs une fois par semaine une page entière à ce problème.

Autre étonnement par rapport aux clichés entretenus en France sur les Japonais : la majorité de ceux-ci souhaitent « *vivre tranquillement* » plutôt que de « *faire des efforts pour réussir* ». Une réponse qui contraste avec l'image du Japonais « *animal économique* » que nous affectionnons. Deux remarques : la première est que l'expression « *vivre tranquillement* » a été rendue en japonais avec le sens de vivre en harmonie avec soi-même, c'est-à-dire conformément à ses aspirations. Ensuite la question est hypothétique : « *si on vous donnait le choix* ». Il reste qu'il est significatif de constater que les Japonais ne semblent plus aiguillonnés par cette ambition d'obtenir une place dans la société (cette fameuse ambition, *shusse*, qui fut l'un des mécanismes de la mobilité sociale depuis l'ère Meiji (1868). La société japonaise contemporaine est certes hautement compétitive. Mais sont aussi apparues, dans la jeune génération (c'est-à-dire celle née peu avant la grande croissance économique des années 60, et qui arrive actuellement à l'âge adulte), des valeurs nouvelles. L'importance de la vie privée atteste le recul de la fameuse formule : « S'effacer devant l'intérêt public » (*messhi hoko*), qui a longtemps prévalu. Tendent à se manifester des aspirations à plus de temps libre et un investissement moins fort sur l'univers professionnel.

En ce qui concerne les facteurs de réussite, les Japonais mettent en premier lieu l'effort, alors que les Français insistent sur la compétence. Pour les Japonais, les efforts sont plus importants que les diplômes. On connaît pourtant la course que ceux-ci engendrent. En fait, ils ne sont, une fois acquis, qu'une première étape. Il faut encore, pour réussir, s'intégrer dans l'univers professionnel, ce qui demande des efforts. Dernier point à relever : les Japonais souhaitent donner d'eux-mêmes une « *image ordinaire* ». Cette réponse témoigne à la fois du degré de conformisme qui règne dans la société nippone, mais également du sentiment diffus chez les Japonais d'appartenir, en majorité, à une classe moyenne.

En somme, quelques données sur la société japonaise contemporaine auxquelles les Français devront confronter leurs clichés, source de bien des malentendus.

PHILIPPE PONS.

## JAPON – FRANCE : A LA RECHERCHE L'UN DE L'AUTRE

# d'un même monde

| PROFESSEUR : | % | |
|---|---|---|
| ● Confiant | 19 | 68 |
| ● Plutôt confiant | 49 | |
| ● Un peu méfiant | 20 | 26 |
| ● Méfiant | 6 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 6 | |
| | 100 | |

| ENSEIGNANTS : | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 30 |
| ● Les moins dignes de confiance | 6 |

| MÉDECIN : | % | |
|---|---|---|
| ● Confiant | 37 | 81 |
| ● Plutôt confiant | 44 | |
| ● Un peu méfiant | 12 | 15 |
| ● Méfiant | 3 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 4 | |
| | 100 | |

| MÉDECINS : | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 61 |
| ● Les moins dignes de confiance | 2 |

| AGENT FISCAL : | % | |
|---|---|---|
| ● Confiant | 21 | 64 |
| ● Plutôt confiant | 43 | |
| ● Un peu méfiant | 18 | 25 |
| ● Méfiant | 7 | |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 11 | |
| | 100 | |

| FONCTIONNAIRES : | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 8 |
| ● Les moins dignes de confiance | 10 |

| HOMMES D'AFFAIRES : | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 7 |
| ● Les moins dignes de confiance | 44 |

| ARTISTES : | % |
|---|---|
| ● Les plus dignes de confiance | 13 |
| ● Les moins dignes de confiance | 8 |

Q. : *Pensez-vous qu'il est normal que les enfants s'occupent de leurs parents lorsque ceux-ci sont âgés ?*

| | |
|---|---|
| – Normal | 55 % |
| – Pas normal | 39 % |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 6 % |
| | 100 % |

| | |
|---|---|
| – Oui | 92 % |
| – Non | 6 % |
| – Ne sait pas | 2 % |
| | 100 % |

Q. : *Si on vous donnait le choix entre ces deux modes de vie, lequel choisiriez-vous : faire des efforts pour réussir dans la vie, vivre tranquillement sans penser à réussir ?*

| | |
|---|---|
| – Faire des efforts pour réussir dans la vie | 14 % |
| – Vivre tranquillement sans penser à réussir | 81 % |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 5 % |
| | 100 % |

| | |
|---|---|
| – Faire des efforts pour réussir dans la vie | 77 % |
| – Vivre tranquillement sans penser à réussir | 19 % |
| ● Ne sait pas | 4 % |
| | 100 % |

Q : *Pensez-vous que le progrès de la science parviendra un jour à dévoiler tout le mystère du monde ?*

| | |
|---|---|
| – Oui | 18 |
| – Non | 71 |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 11 |
| | 100 |

Q : *Pensez-vous que les progrès des sciences et des techniques contribueront beaucoup, assez, peu, pas du tout, à résoudre les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui ?*

| | | |
|---|---|---|
| – Beaucoup | 21 | 59 |
| – Assez | 38 | |
| – Peu | 24 | 33 |
| – Pas du tout | 9 | |
| ● Ne sait pas | 8 | |
| | 100 | |

Q : *Jusqu'à quel âge les enfants doivent-ils être pris en charge par leurs parents ?*

| | |
|---|---|
| – Jusqu'à 15 ans | 2 |
| – Jusqu'à 18 ans | 26 |
| – Jusqu'à 20 ans | 29 |
| – Plus de 22 ans | 4 |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 6 |
| | 100 |

| | |
|---|---|
| – Jusqu'à 15 ans | 4 |
| – Jusqu'à 18 ans | 41 |
| – Jusqu'à 20 ans | 25 |
| – Jusqu'à 22 ans | 8 |
| – Jusqu'à 24 ans | 4 |
| – Plus de 24 ans | 6 |
| ● Ne sait pas | 12 |
| | 100 |

Q : *Quel est le facteur qui compte le plus pour réussir dans le monde actuel ?*

| | |
|---|---|
| – Les efforts | 39 |
| – La compétence | 25 |
| – Un diplôme d'enseignement supérieur | 13 |
| – La chance | 6 |
| – Le savoir-vivre | 5 |
| – La situation sociale des parents | 3 |
| – La fortune | 3 |
| – Les relations | 2 |
| ● Autre chose ou ne sait pas | 4 |
| | 100 |

Q : *A votre avis, quels sont les deux facteurs qui comptent le plus pour réussir dans le monde actuel ? En premier, en deuxième ?*

| | en 1er | en 2e | Total |
|---|---|---|---|
| – Les efforts | 27 | 22 | 49 |
| – La compétence | 29 | 16 | 45 |
| – Les relations | 8 | 17 | 25 |
| – La chance | 9 | 14 | 23 |
| – Les diplômes d'ens. supérieur | 10 | 11 | 21 |
| – Le savoir-vivre | 4 | 7 | 11 |
| – La fortune | 6 | 5 | 11 |
| – La situation sociale des parents | 3 | 4 | 7 |
| ● Autre | 1 | 1 | 2 |
| ● Ne sait pas | 3 | | 3 |
| | 100 | 100 | |

Q : *Quelle image désireriez-vous donner de vous-même ?*

| | |
|---|---|
| – Honnête | 30 |
| – Standard, ordinaire | 19 |
| – Gentil | 15 |
| – Ayant des convictions affirmées | 14 |
| – Juste | 7 |
| – Digne de confiance | 6 |
| – Ayant une forte personnalité | 3 |
| – Compétent | 2 |
| – D'une bonne famille | + |
| ● Autre réponse ou ne sait pas | 4 |
| | 100 |

Q : *Quelle image désirez-vous donner de vous-même ? En premier, en deuxième ?*

| | en 1er | en 2e | Total |
|---|---|---|---|
| – Honnête | 40 | 15 | 55 |
| – Digne de confiance | 15 | 20 | 35 |
| – Tolérant | 9 | 16 | 25 |
| – Gentil | 10 | 11 | 21 |
| – Juste | 7 | 10 | 17 |
| – Compétent | 6 | 9 | 15 |
| – D'une bonne famille | 3 | 5 | 8 |
| – Ayant une forte personnalité | 4 | 3 | 7 |
| – Ayant des convictions affirmées | 4 | 2 | 6 |
| ● Autre | 1 | 1 | 2 |
| ● Ne sait pas | 2 | | 2 |
| | 100 | 100 | |

## Les idées toutes faites remises en cause

La lecture comparée des deux sondages franco-japonais indique deux tendances : la première est que les Japonais inspirent une très grande sympathie aux Français, la seconde que les Français veulent connaître mieux le Japon, qu'ils considèrent avec une amitié accrue.

Les Français sont plus attirés par le Japon que la réciproque. La connaissance qu'ils ont du Japon paraît changer : ce n'est plus cet archipel étrange situé dans les mers de l'Orient, mais bien un pays *industriel avancé qui* a connu une croissance rapide.

Interrogés, 40 % des Français pouvaient situer correctement le Japon sur la carte et 70 % ont vu en lui une des nations les plus *avancées dans le domaine industriel*. Plus de la moitié définissent les Japonais comme *« assidus au travail »*. Cette image positive est complétée par les qualificatifs de *« pleins de vitalité »* et d'*« accueillants »*. Les clichés négatifs tels que *« cérémonieux »*, *« imitateurs »* ou *« orgueilleux »* sont rares.

Le Japon peut être fier de son *« peuple travailleur »*, de sa *« prospérité économique »* et de ses *« contributions à la science et à la technologie »*, estiment les Français interrogés, pour lesquels *« un labeur acharné »* et *« le développement de la recherche »* sont les clés de la réussite *industrielle de l'archipel. Ce qui* montre que les Français évaluent la puissance économique du Ja*pon en le comprenant* correctement.

De l'autre côté, la perception *de la France par les Japonais n'a* guère changé. Les images qui prédominent dans leur esprit sont celles de mode, de parfums, de la tour Eiffel, de la gastronomie, de l'art et de la peinture. Pour eux, les Français sont *« élégants »*, *« sociables »* et *« fiers »*. Mais seuls quelques Japonais les considèrent comme *« actifs »*. Le Parti socialiste a beau être au pouvoir, le Concorde sillonner le ciel ou le TGV parcourir le pays, l'idée que les Japonais se font de la France est toujours la même, elle n'a pas changé depuis bien longtemps.

Que faudrait-il donc faire pour promouvoir une compréhension mutuelle entre les deux peuples ? Tous deux sont d'accord pour penser en premier lieu aux *« échanges d'étudiants et de jeunes »*. Les Français sont plus intéressés par des échanges de personnes, spécialement des jeunes, que par une présentation réciproque des pays.

Les sondages indiquent clairement que les deux pays ont une vision différente de la vie. Les neuf dixièmes des Français sont satisfaits de leur sort, contre seulement les deux tiers des Japonais. Ces derniers, qui sembleraient plutôt se trouver dans une position favorable, sont plus mécontents de leur vie quotidienne que les Français, pourtant confrontés à la crise du chômage ; 40 % des Japonais ayant la quarantaine, et donc dans la fleur de l'âge, sont mal dans leur peau.

Si l'on passe aux buts de l'existence, il apparaît que, si les Français sont attirés par le succès dans la vie, les Japonais veulent avant tout vivre comme ils l'entendent. Ce qui donne une impression inattendue mais compréhensible : en effet, les Japonais sont, en général, mécontents de leur sort et rêvent de temps libre pour se livrer à leurs violons d'Ingres favoris.

A peine plus de la moitié des Français croient en Dieu (55 %) ; pour moins de la moitié des Japonais (48 %) la religion est une chose importante. Les chiffres sont très proches. Mais une analyse plus fine des questions indique que *« croire en Dieu »* pour les Français, élevés dans un *strict environnement catholique*, diffère fort de ce que cela signifie pour des Japonais, encore marqués par le *paganisme*, qui se marient selon le rite shintoïste, se font enterrer selon le rite bouddhiste et célèbrent Christmas.

Les Français ont une attitude *plus positive face aux développements* scientifiques : pour eux, la science est utile pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui. Au contraire, beaucoup de Japonais – qui pourtant tirent bien plus de profits des progrès de la science – manifestent leur scepticisme à son égard. Cela montre que les Japonais se méfient d'une science envahissante, omniprésente, échaudés qu'ils ont été par les destructions de la na*ture et par la pollution occasionnées* par un rapide développement scientifique et technologique.

Le spectre d'une guerre nucléaire inquiète paradoxalement *plus les Français que la population* nippone, pourtant la seule à avoir été victime d'un bombarde*ment atomique*. La France est une puissance nucléaire et son comportement est différent face aux campagnes antinucléaires dans les autres nations européennes, où 80 % de la population manifeste son inquiétude. Bien que le Japon soit un archipel oriental, il est préoccupant de constater que sa jeunesse ne s'inquiète pas beaucoup des risques d'une guerre nucléaire.

Il y a donc beaucoup à apprendre de ces sondages, qui dévoilent certaines vérités sur les deux peuples, qui ne coïncident pas avec les idées toutes faites. Cette somme d'informations représentera une importante base pour la discussion sur la promotion des échanges internationaux au cours du symposium du sommet culturel franco-japonais.

HIROSHI OKAMOTO.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## JEUNES

### Votre argent m'intéresse

En octobre 1983, le Crédit industriel et commercial (CIC) lançait son compte « 13-18 ans », ouvert aux mineurs. On sait que l'ouverture normale d'un compte individuel à gestion indépendante ne peut s'effectuer qu'à la majorité légale de dix-huit ans. Pour tourner cette difficulté en ce qui concerne les mineurs, le CIC avait imaginé une formule suivant laquelle les mineurs, à partir de treize ans, peuvent ouvrir, d'abord avec l'autorisation de leurs parents, un « compte électronique » sur lequel ils sont autorisés à verser toutes sommes et à les retirer, cette fois sans autorisation des parents. Pour éviter tout débordement et toute imprudence, et pour remédier à l'impossibilité légale d'émettre des chèques, les retraits ne peuvent être effectués que par le biais d'une carte magnétique, introduite, à l'époque, dans les 71 guichets automatiques et et les 111 guichets « humains reliés à l'ordinateur central du CIC en temps réel ». Les retraits ne peuvent, en aucun cas, dépasser le montant disponible. Parallèlement, les mineurs peuvent ouvrir un deuxième compte, d'épargne cette fois-ci, rémunéré à 7,50 %, librement alimenté par le titulaire, les retraits devant toutefois être autorisés par les parents à chaque opération ou de façon permanente.

Au bout de six mois, le CIC a ouvert environ 4 500 de ces comptes « 13-18 ans », atteignant, en un semestre, les objectifs fixés pour un an. Du coup, toutes les banques du groupe l'une après l'autre, vont se lancer dans cette expérience. En décembre dernier, la Banque régionale de l'Ain (BRA) avait imité le CIC, sa maison mère. M. Patrick Thuillier, président du Crédit industriel de l'Ouest (CIO) vient d'y engager son établissement et va être suivi par le Crédit industriel de Normandie (CIN), la Nancéienne de crédit industriel, la Société lyonnaise de banque. A la rentrée d'automne, ce sera le tour du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) et de la Banque Scalbert-Dupont à Lille.

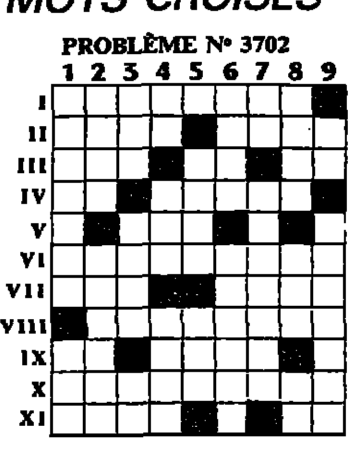
Pour toutes ces banques, le but de l'opération n'est pas de gagner de l'argent : elle va même leur en coûter, bien que les comptes déjà ouverts soient déjà presque rentables, avec 1 500 F environ de dépôts moyens, ce qui est très proche du point d'équilibre en matière de coût d'exploitation (1 500 F à 1 800 F de dépôts). En fait, c'est une opération de promotion à long terme, avec pour cible les 4 200 000 jeunes de treize à dix-huit ans. Statistiquement, on s'aperçoit que les clients d'une banque lui restent très fidèles, 70 % d'entre eux y maintenant leur compte par la suite après son ouverture. Dans le cas du CIC, sur 4 500 comptes déjà ouverts, 70 %, un peu plus de 3 000 risquent de devenir des clients à statut normal après leur majorité. Pour les banques du CIC, la prospection précoce des jeunes constitue un atout à ne pas négliger. Elles considèrent, en outre, ces comptes « 13-18 ans » comme un élément à la fois pédagogique et ludique, les premiers résultats statistiques portant sur les 4 500 comptes ouverts faisant apparaître une prédominance des garçons sur les filles (60 % contre 40 %) et un nombre de titulaires plus important dans la tranche d'âge des treize-quatorze ans, et plus réduit dans celle des dix-sept ans, trop proches de la majorité et, donc, du compte de chèques normal.

Ajoutons que la France est en retard sur l'étranger, de nombreux pays, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Autriche et bientôt l'Italie permettant l'accès des mineurs à la banque. *« L'enfant est le père de l'homme »,* tout le monde sait cela...

**FRANÇOIS RENARD.**

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3702**



### HORIZONTALEMENT

I. Des profils de médailles. – II. Comme un art de douanier. Se fait remarquer. – III. Rivière alpestre. Cuvette. Le début de l'automne. – IV. Mère de grands enfants. Le tout. – V. Donné pour faire baisser la tension. – VI. Une œuvre de maître. – VII. Peut être gros pour du bœuf. Tout un quartier ne lui fait pas peur. – VIII. Sont bien contentes quand on les envoie sur les roses. – IX. Symbole pour un métal mou. Souvent saisie par celui qui va boire la tasse. – X. Qui s'est donc bien radoucie. – XI. Endroit où l'on place souvent des canons. De vieilles habitudes.

### VERTICALEMENT

1. Plus on est lourd et moins on risque de les percer. A parfois des poils sous les ailes. – 2. Dans la main de celui qui a tiré une carotte. Dernier jour d'un républicain. – 3. Un mot qui est souvent le signal du départ. N'a pas une bonne tête. Article. – 4. Utile pour celui qui a de la bouteille. Souvent doublé pour marquer le coup. Est utilisé pour protéger des sièges. – 5. Fit preuve d'attachement. Plus vieux que jamais. – 6. Un gros pâté. D'or, c'est un ordre. – 7. Vaincu. Former les rangs. – 8. Une couche superficielle. Circule en Suède. En France. – 9. Pas annoncé. Fournissaient du lait pour un bain.

**Solution du problème n° 3701**

*Horizontalement*

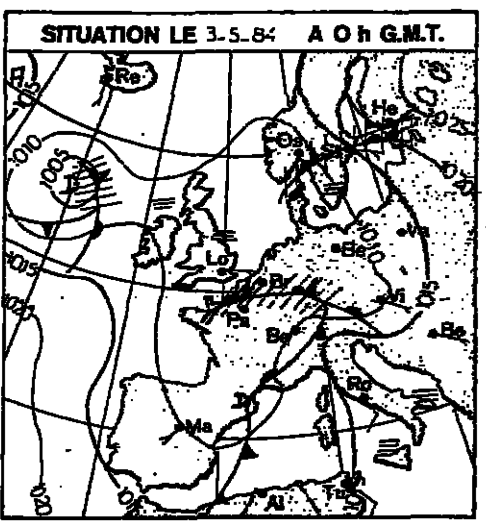
I. Ecrémeuse. – II. Noisettes. – III. Duc. Np. – IV. Iphigénie. – V. Méa. Essor. – VI. Rani. Râ. – VII. Drôle. – VIII. CA. Millet. – IX. Paso. MO. – X. Evidence. – XI. Casseur.

*Verticalement*

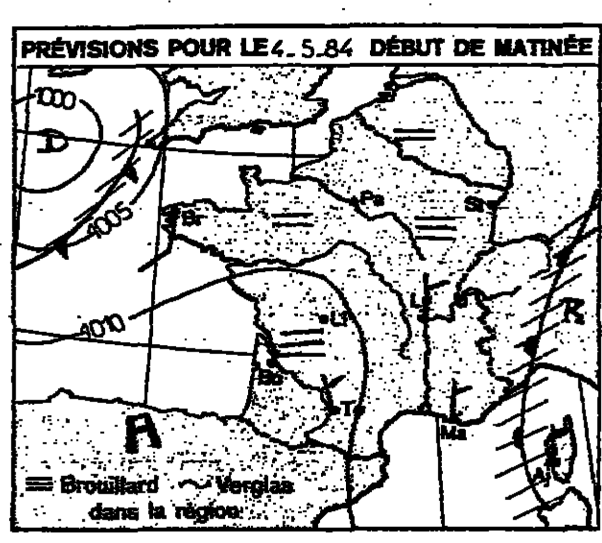
1. Endimanchés. – 2. Coupe. – 3. Richard. Pic. – 4. Es. Armada. – 5. Me. Génoises. – 6. Etrésillons. – 7. Ut. NS. El. Ce. – 8. Senior. Emeu. – 9. Espéranto.

**GUY BROUTY.**

## MÉTÉOROLOGIE

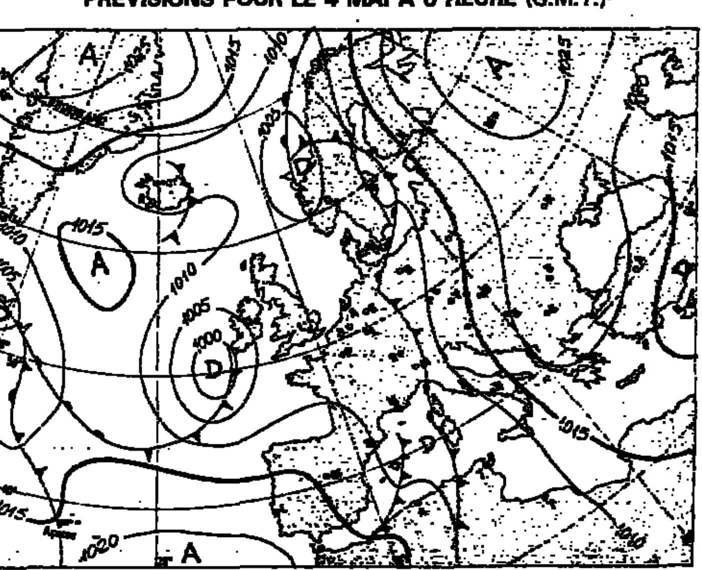








PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 mai à 0 heure et le vendredi 4 mai à 24 heures.**

La France se trouve dans un courant perturbé. Une première perturbation achève de traverser nos régions de l'Est ; la perturbation suivante arrivera sur les côtes atlantiques et se dirigera vers l'Espagne.

Vendredi matin sur les régions à l'est du Rhône et de la Saône, et sur la Corse, ciel couvert et pluies intermittentes accompagnées localement d'orages en montagne. Sur toutes les autres régions, temps brumeux avec nappes de brouillard dans les vallées du Sud-Ouest. En Bretagne le ciel se couvrira en cours de matinée et de petites pluies se produiront.

Dans la journée l'aggravation va toucher la Vendée, les Charentes et les Landes. Il pleuvra en peu sur toutes ces régions. Amélioration par contre sur le Sud-Est : les nuages resteront accrochés uniquement sur les Alpes et la Corse. Entre ces deux zones de mauvais temps, retour du soleil, de belles éclaircies se développeront.

La température de 6 à 7 degrés au lever du jour en général descendront localement à 4 degrés dans l'intérieur. Au meilleur moment de l'après-midi il fera 13 degrés près de la Manche, 18 près de la Méditerranée et environ 15 degrés dans le centre du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 3 mai 1984, de 1005 millibars, soit 754 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mai; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 mai) : Ajaccio, 21 et 15 degrés; Biarritz, 20 et 10; Bordeaux, 20 et 7; Bourges, 18 et 9; Brest, 12 et 6; Caen, 11 et 8; Cherbourg, 10 et 6; Clermont-Ferrand, 15 et 6; Dijon, 12 et 8; Grenoble-St-M.-H., 22 et 11; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 10; Lille, 13 et 5; Lyon, 16 et 9; Marseille-Marignane, 20 et 15; Nancy, 15 et 7; Nantes, 13 et 9; Nice-Côte d'Azur, 14 et 13; Paris-Montsouris, 16 et 10; Paris-Orly, 16 et 9; Pau, 20 et 10; Perpignan, 24 et 11; Rennes, 11 et 9; Strasbourg, 15 et 8; Tours, 16 et 8; Toulouse, 21 et 6; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 27 et 14 degrés; Amsterdam, 15 et 5; Athènes, 21 et 13; Berlin, 21 et 10; Bonn, 17 et 8; Bruxelles, 14 et 5; Le Caire, 40 et 25; îles Canaries, 24 et 17 Copenhague, 15 et 7; Dakar, 26 et 21; Djerba, 27 et 15; Genève, 13 et 4; Jérusalem, 28 et 17; Londres, 17 et 7; Luxembourg, 15 et 5; Madrid, 13 et 5; Moscou, 14 et 4; Nairobi, 14 (mini) ; New-York, 18 et 10; Palma-de-Majorque, 20 et 14; Rome, 20 et 15; Stockholm, 17 et 6; Tozeur, 32 et 20; Tunis, 29 et 18.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 4 MAI**

« La galerie du Palais-Royal et les galeries Vivienne et Verot-Dodat », 15 heures, grille du Palais-Royal, Mme Bouquet des Chaux.

« Le château de Vincennes et les vitraux de la Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée du château, avenue de Paris, Mlle Colin.

« La peinture américaine de 1760 à 1910 », 17 h 30, entrée du Grand-Palais, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Camille Claudel », 14 h 30, musée Rodin, à la caisse (Approche de l'art).

« Exposition Bouguereau », 14 heures, dans le hall du Petit-Palais (D. Bouchard).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Luxembourg », 15 heures, 1, rue de Vaugirard (B. Czarny).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Galeries et passages couverts », 15 heures, métro Richelieu-Drouot (sous la pendule) (P.-Y. Jaslet).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris d'autrefois).

« Maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

## CONFÉRENCES

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, Michel Tavernier : « Bonheur individuel, épanouissement familial et professionnel... ».

20 h 15, 11 *bis*, rue Keppler : « Faut-il croire en Dieu ? » (Loge unie des Théosophes).

## JOURNÉES D'ÉTUDES

**JEUNESSES ET CINÉMAS** sera le thème des trois journées que propose, les 28, 29 et 30 mai, l'Institut national d'éducation populaire avec le concours de la commission française de l'UNESCO, de la Fédération française des ciné-clubs et la Fédération Jean Vigo.

Ces journées sont organisées autour de projections de films (*la Fureur de vivre, le Diable probablement, Regards et sourires, Alice dans les villes, Outsiders, Faux-fuyants*), de reportages et de débats (la représentation des jeunes face à la production cinématographique, les jeunes comme réalisateurs de films, quand les jeunes filment...).

★ **Inscriptions : Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160, Marly-le-Roi. Tél. : 916-42-36. Prix : 240 F (hébergement compris).**

## SALON

**MÉTIERS D'ART.** – Le seizième Salon de l'artisanat et des métiers d'art de Nogent-sur-Marne aura lieu du 11 au 20 mai au pavillon Baltard. Il est ouvert de 11 heures à 20 heures, nocturne jusqu'à 22 heures le vendredi. Entrée gratuite en semaine, payante le week-end.

★ **Renseignements : 873-73-97.**

## STAGES

**CROIX-ROUGE.** – La Croix-Rouge française organise des stages de formation débouchant sur le diplôme d'Etat. Ils auront lieu du 7 mai au 12 mai : secourisme routier ; du 20 mai au 26 mai : monitorat national de secourisme ; du 28 mai au 2 juin : brevet national de secourisme ; du 31 mai au 5 juin : BNSSA secourisme aquatique ; du 4 juin au 6 juin : recyclage réanimation ; du 4 juin au 9 juin : mention réanimation ; du 25 juin au 29 juin : brevet national de secourisme.

Les candidats sont hébergés, nourris et enseignés sur place.

★ **Centre permanent l'Albaron, Croix-Rouge française, rue de l'Isle, B.P. 40, 73500 Modane. Tél. : (79) 05-18-33.**

## ENVIRONNEMENT

### EN SEINE-SAINT-DENIS

### Le parc de Sevran amputé ?

Le parc forestier national de Sevran, en Seine-Saint-Denis, va-t-il être amputé ? La rumeur veut que le projet de liaison routière (CD 40) entre l'autoroute F 2 (Paris-Soissons) et la nationale 3 (Paris-Meaux) longerait la partie orientale de l'ancienne poudrerie à partir de la gare SNCF du Vert-Galant et couperait même la « réserve naturelle » du parc pour rejoindre la RN 3 à Vaujours. *« Si cette liaison se faisait suivant ce tracé, ce serait un quart du parc qui perdrait de son intérêt »*, affirme M. Dominique Rozan, chargé de mission à l'Office national des forêts. Quant au président de l'association des usagers du parc de Sevran, M. Marius Bœuf, ancien employé de la poudrerie, il craint que les trois municipalités concernées (Vaujours, Villepinte et Tremblay-lès-Gonesse) finissent par accepter une liaison routière qui ferait sauter le bouchon – bien réel – du double pont sous la voie ferrée et sur le canal de l'Ourcq. *« Nous avons bataillé pour éviter l'amputation à l'ouest du parc pour cause d'autoroute A 87*, précise M. Bœuf, *ce n'est pas pour laisser amputer à l'est ! »*

Au conseil général de Seine-Saint-Denis, on garde la tête froide. *« Oui, il y a un problème d'accès à la gare du Vert-Galant*, reconnaît M. Luc Darloy, chargé de mission pour les problèmes d'infrastructure. *Mais le schéma départemental adopté il y a deux ans n'est qu'une réflexion à long terme sur la circulation dans le département. Aucun tracé ni aucune étude technique n'a été encore entrepris. »* Et pour cause : c'est seulement au mois de juin que le conseil général doit examiner les projets routiers du département. Et l'on imagine mal que l'exécutif départemental, qui avait naguère lutté pour la transformation de la poudrerie en parc (1), décide aujourd'hui d'en prélever de précieux hectares qui, en outre, ne lui appartiennent pas.

L'association des usagers admet qu'il s'agit d'un projet en pointillé ; et même, selon M. Bœuf, *« d'un tracé de doigt sur une carte »*, exécuté sous ses yeux par le maire de Vaujours, M. Grosmaire. Pas le moindre tracé noir sur blanc jusqu'à présent. Mais M. Bœuf reste méfiant : *« Le département a déjà acheté les maisons qui bordent la nationale 3 pour les démolir »*, dit-il. Le parc forestier n'est donc pas touché. Mais la réserve naturelle et ses chevreuils – une rareté en Seine-Saint-Denis – se trouvent à quelques centaines de mètres. La vigilance est de rigueur.

**R. C.**

(1) Abandonnée par l'armée en 1969, l'ancienne poudrerie de Sevran-Livry (116 hectares) a été transférée au ministère de l'environnement, qui en a confié la gestion à L'Agence des espaces verts et à l'Office national des forêts. Le parc a été ouvert au public en 1981.

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES GAGNEES |
|---|---|---|
| | | F. |
| 1 | 91 | 200 |
| | 171 | 500 |
| | 401 | 500 |
| | 831 | 500 |
| | 1 551 | 2 000 |
| | 1 891 | 2 200 |
| | 3 341 | 2 000 |
| | 9 471 | 2 000 |
| | 49 111 | 10 000 |
| | 77 601 | 10 000 |
| 2 | néant | néant |
| 3 | 863 | 500 |
| | 983 | 500 |
| 4 | 4 | 100 |
| | 364 | 600 |
| | 0 344 | 2 100 |
| 5 | 115 | 500 |
| | 755 | 500 |
| | 6 375 | 2 000 |
| | 8 205 | 2 000 |
| | 47 775 | 10 000 |
| | 58 605 | 10 000 |
| 6 | 86 | 200 |
| | 376 | 500 |
| | 466 | 700 |
| | 586 | 500 |
| | 616 | 500 |
| | 946 | 500 |
| | 9 806 | 2 000 |
| | 61 506 | 10 000 |
| 7 | 97 | 200 |
| | 387 | 500 |
| | 1 207 | 2 000 |
| | 38 947 | 10 000 |
| | 66 787 | 10 000 |
| 8 | 68 | 200 |
| | 118 | 500 |
| | 148 | 500 |
| | 738 | 500 |
| | 998 | 500 |
| | 68 878 | 10 000 |
| | 200 378 | 1 000 000 |
| | 080 118 | 4 000 500 |
| 9 | 9 | 100 |
| | 09 | 300 |
| | 389 | 600 |
| | 889 | 800 |
| | 24 089 | 10 100 |
| 0 | 5 220 | 2 000 |
| | 32 580 | 10 000 |

LOTO

N° 18 TIRAGE DU MERCREDI 2 MAI 1984

15 16 22 25 31 35 — 14 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 9 ET SAMEDI 12 MAI VALIDATION JUSQU'AU LUNDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DU MUGUET 30e

TIRAGE DU MERCREDI 2 MAI 1984

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/83)

Le numéro **104840** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille : 004840, 204840, 304840, 404840, 504840, 604840 gagnent **100 000,00 F**

| Les numéros approchants aux: Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 114840 | 100840 | 104040 | 104800 | 104841 | 70 000,00 F |
| 124840 | 101840 | 104140 | 104810 | 104842 | |
| 134840 | 102840 | 104240 | 104820 | 104843 | |
| 144840 | 103840 | 104340 | 104830 | 104844 | |
| 154840 | 105840 | 104440 | 104850 | 104845 | |
| 164840 | 106840 | 104540 | 104860 | 104846 | |
| 174840 | 107840 | 104640 | 104870 | 104847 | |
| 184840 | 108840 | 104740 | 104880 | 104848 | |
| 194840 | 109840 | 104940 | 104890 | 104849 | |

| Tous les billets se terminant par | | gagnent |
|---|---|---|
| 4840 | | 30 000,00 F |
| 840 | | 2 500,00 F |
| 40 | | 300,00 F |
| 0 | | 100,00 F |

84 TACOTAC TIRAGE DU 2 MAI 1984 31e

Le Monde

# LIVRES

## Albert Caraco l'indésirable

***• Vladimir Dimitrijevic, son ami et éditeur, évoque ce « penseur paradoxal et apocalyptique »***

QUINZE volumes à couverture grise (1), inspirés par un âpre dégoût de la vie, c'est ce qu'Albert Caraco nous a laissé, après son suicide à Paris, en septembre 1971. Depuis, le nom de ce juif errant circule un peu et, grâce à l'obstination de Vladimir Dimitrijevic, le directeur de l'Age d'homme, Caraco commence à être. Il avait lui-même pressenti, en saluant un autre « monstre », Ludwig Hohl, l'avenir de sa démarche solitaire : *« Une existence que l'esprit informe sera toujours un cas d'espèce et sa reconnaissance de la part des hommes un miracle. »* Le miracle, pour Caraco, fut d'être lu et compris par un libraire de Neufchâtel.

« *En 1959*, raconte Dimitrijevic, *j'ai pris dans ma librairie deux livres d'un inconnu, publiés à la Baconnière*, Huit essais sur le mal *et le* Tombeau de l'histoire. *C'est ainsi que j'ai découvert Caraco. Il m'a semblé proche d'écrivains apparus en Europe, depuis un siècle, et que l'on continue à mépriser ou à ignorer en France : Schopenhauer, Spengler, Kraus, Krleza et Nettlau. Des penseurs, pas des philosophes professionnels. Les témoins d'une crise grave de l'Occident, une crise mortelle. Ils cherchaient une issue, de quoi passionner la jeunesse. Ils étaient excessifs et contradictoires...*

*« Je me suis installé à Lausanne en 1962. Un jour, un client est entré et m'a demandé un ouvrage de Caraco. Je lui ai répondu que cet auteur m'intéressait beaucoup. Il a eu l'air étonné et ravi. C'était Monsieur Père. Il est revenu avec son fils. Chaque été, ils passaient deux mois à Lausanne, dans un hôtel. Nous nous sommes revus souvent. En 1966, quand j'ai créé l'Age d'homme, le père, qui était un agent d'affaires avisé, m'a donné de bons conseils. Albert était toujours impeccablement vêtu. Veste rayée, légère. Pull et cravate. Assez corpulent. Plutôt grand. Cordial et malicieux. On se rendait compte pourtant qu'il jouait un personnage, un peu contraint. Sous ce calme, il y avait une grande tension, un dégoût absolu de la vie. Il laissait parler les autres. Attentif et détaché. Il s'est décrit dans* Ma Confession. *Tout y est vrai... et terrible. »*



Dessin de BERENICE CLEEVE

Caraco était né le 10 juillet 1919 à Constantinople, dans une famille de commerçants. Il suivit ses parents à Prague, Berlin et Paris. Son père, devinant que les nazis allaient envahir l'Europe, décida d'aller au Brésil. Albert vécut aussi en Argentine et en Uruguay. Il eut même un passeport hondurien. A la fin de la guerre, les Caraco rejoignirent Paris. Albert avait fait des études brillantes. Grâce à son père, il n'eut jamais besoin de travailler et put se vouer à sa vocation : écrire. Ce sera aussi son tourment.

*« Albert aurait pu devenir directeur de banque à Prague ou à Buenos-Aires. La guerre, en le jetant dans le cauchemar de l'histoire, a changé son destin. Il avait un don extraordinaire des langues. Il écrivait l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol. On comprend pourquoi il a choisi plutôt le français. Il admirait le style impeccable du dix-huitième, celui de Chamfort et de Montesquieu, et estimait qu'un essayiste doit adopter une langue à son apogée. Il a dit comment il avait été brusquement réveillé :* « Je suis né de moi-même entre l'an 1946 et l'an 1948, ce fut à ce moment que j'ouvris les yeux sur le monde, j'avais été, jusqu'aux abords de la trentaine, aveugle. » *Le garçon maladroit, pataud, affublé d'un nœud papillon, que l'on voit sur de vieilles photographies, allait engendrer un autre homme, amer, dissimulé, ironique. »*

### « Un incroyable traité de démolition »

*« Le fait qu'il écrivait sans but lucratif explique, selon moi, la censure qui, jusqu'à présent, a empêché la diffusion de son œuvre. Voyez Proust et Roussel, on ne les prenait pas au sérieux. Cette liberté lui a permis de ne pas être économe de ses idées. Il était en perpétuel dialogue avec lui-même. Son père et moi, à partir de 1967, étions ses seuls vrais lecteurs. Lisez* Ecrits sur la religion, *un inédit que je viens de publier. Comme son* Bréviaire du chaos *ou* le Galant Homme, *c'est un incroyable traité de démolition! Il se sentait proche de Bloy... et de Céline dont les écrits antisémites le faisaient rire. Rien n'échappe, dans ces chapelets de diatribes, à sa colère orgueilleuse. Il y a de quoi faire peur aux tièdes. On n'a plus l'habitude d'entendre une voix à ce point tonitruante ni une langue aussi belle et si impérative. »*

Le secret de Caraco, il faut le chercher dans le bref chef-d'œuvre, *Post mortem*, que l'on réédite sous le titre de *Madame Mère est morte.* On est d'abord déboussolé tant ce cri de haine et d'amour tranche les fibres les plus intimes. *Le Livre de ma mère*, d'Albert Cohen, à côté, semble mièvre. Caraco ne pleurniche pas : avec ses litanies, une par page, il se débat entre la vie et la mort, il écrase ou embrasse le corps refroidi de celle qui l'a mis au monde et l'en a aussitôt retiré.

« Post mortem *est une partie du* Journal, *d'environ deux mille pages, qu'il m'a laissé et que j'ai l'intention de publier. »*

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 22.)

(1) Les livres de Caraco sont publiés par l'Age d'homme.

## Une vie entre le ciel et la boue

***• Croyances et terreurs d'une paysanne hongroise.***

MARGIT GARI va sourire en apprenant le succès que la presse française taille à son livre *le Vinaigre et le Fiel*. Pensez donc : née en 1907, à Mezökövesd, en Hongrie, elle est placée à l'âge de neuf ans, devient « nourrice sèche » pendant quelque temps, puis se gage comme travailleuse saisonnière sur les grands domaines agricoles. Elle démarie les betteraves, lie le chanvre, chasse le charançon des vignes. L'hiver, elle passe des travaux des champs aux travaux d'aiguille... Les saisons de sa vie se suivent et se ressemblent : après les mains caleuses, ce sont les yeux qui s'usent. Le père et le mari boivent. Ils la battent comme plâtre. Margit pardonne : « *Que pouvions-nous faire ? Notre vie est courte et nous, les pauvres, nous étions trop nombreux.* »

Le récit de sa vie, qu'elle a confié à une ethnologue amie, Edith Fel, est frappé au coin de l'agonie. La faim taraude à toutes les pages, et le violence, et l'injustice. Ne parlons pas des tyrannies de l'intimité. Chacun épie tout le monde et la solidarité n'est pas la mieux partagée. Le « coin des pauvres » patauge entre le ciel et la boue. Absurdement.

Margit Gari n'a rien oublié. Elle parle de sa vie comme quelqu'un qui en a touché le fond. Mais, comme elle a la foi du charbonnier – elle appartient à un tiers ordre de franciscaines, – ses confessions ne sont pas entièrement désespérées. Il y a même quelque chose de serein dans tout cela... Le sordide et le lumineux s'y côtoient constamment (le même contraste habitait *l'Univers concentrationnaire* de David Rousset, pourtant fort éloigné).

*Le Vinaigre et le Fiel* s'ouvre sur un morceau d'anthologie : détaillant sa vision du monde, Margit Gari – pour édifier le lecteur et plaire à son Dieu – propose une mise en scène somptueusement naïve du Royaume des Cieux. Avec elle, l'œil ébloui, nous pénétrons les arcanes de la bureaucratie céleste... Pélerinage magique aux sources de la morale et de la religion. Son hymne au soleil est à la fois mystique et saint-sulpicien. Son panthéon est peint aux couleurs franches de l'innocence : près du trône de Dieu poussent les fleurs privilégiées, volent les anges et dansent les séraphins...

### Fétichisme

Le baroquisme de cette petite cosmogonie rappelle étrangement celui qui a cours dans certaines parties du quart-monde aujourd'hui. Les *maytos* – minorité catholique – cachent leur misère sous des habits extrêmement ouvragés. En 1924, l'Eglise s'en inquiète : elle fait brûler les dentelles d'or et interdit les franges qui ornaient les costumes de fête... La hiérarchie voit d'un mauvais œil ce foisonnement de broderies qu'elle assimile à du fétichisme, et elle rappelle à l'ordre ces adorateurs du « Christ des profondeurs ».

JACQUES MEUNIER.

(Lire la suite page 22.)

## le feuilleton

### « L'HÉRITAGE », de Colette Audry
### « LES AMIES DE CŒUR », de Suzanne Prou

## Le sale besoin de régner

LES *promoteurs de la modernité nous disent : la psychologie,* c'est fini, pouh la la, démodé, Freud et Lacan ont réglé la *question, circulez, y a rien à voir... Le must, now,* c'est l'écrivain se regardant écrire, se flattant la plume, et patatras sur le *papier, comme au collège, dans les draps...*

Ouiche (comme disait Robert Kemp) ! En attendant, les gens en redemandent, du psy, *sur les antennes, dans les conversations, il* n'y a qu'à les écouter, aux entractes de cinéma, au restaurant, à la *table d'à côté, « Suzanne a mal vécu dans son ego sa relation à* Paul, d'un sens on la comprend... ». Les médias et le roman au *mètre fournissent à proportion. Pourquoi pas les bons écrivains ?*

Colette Audry et Suzanne Prou sont de bons écrivains, et elles ne rougissent pas de nous donner des courts romans, plutôt de longues nouvelles, bâties sur des curiosités psychologiques à

***par Bertrand Poirot-Delpech***

l'ancienne, sans explication analytique en fin de volume comme *pour les mots croisés : trouvez vous-même, rêvez, comparez,* disent-elles.

*Les conflits de pouvoirs familiaux dont il s'agit rappellent* les crises d'avant la pilule, mais la masse des lecteurs est restée à *cette heure-là, les mœurs style petites annonces branchées lui tiennent* lieu d'évasion, d'exotisme. A quoi bon refaire du Mauriac ? *Réponse : il y a des modèles pires. A quoi bon écrire si ce n'est* pour violer la langue ? Réponse, ainsi qu'il est écrit dans les bons trains : *ce n'est pas déchoir de la laisser, la langue, dans l'état où* on aurait aimé la trouver en entrant...

COLETTE AUDRY, pour aller vite, c'est un peu une filleule de Sartre. Il y en a, comme ça, plusieurs, agrégées, engagées, casque de cheveux gris, braves, est-ce ma faute à moi ?, etc. qui ont attrapé trucs et tics du gourou que Sartre n'était pas, par estime pure. Colette Audry fait partie de la tribu (voir les *Mémoires de Beauvoir et ses essais sur le patron).* Je me souviens d'une pièce des années 50, *Soledad*, avec partisans latinos à cas *de conscience, un véritable exercice d'école. Ici,* quand on lit « inguérissable, ça laissait encore un avenir », « j'étais prise dans *l'épaisseur de ce moment », « ça peut être inutile, des yeux ! »,* comment, sans ironie, ne pas humer un air de famille !

Justement, *l'Héritage*, son titre l'indique, y baigne, dans la famille : un petit clan protestant des Cévennes, revenu à l'élevage de moutons, ou jamais sorti de là. L'époque n'était pas encore au retour écologique. Car cela fait très avant-guerre, ces femmes en gaine, ces hommes qui prennent leurs « précautions » en faisant l'amour, ces pas lourds de chevaux sortant des étables à reculons.

Le père va mourir. Par chance, il n'existait pas. Il ne laisse à sa fille, la narratrice, que le souvenir de quelques colères, autant de défaites, et un appareil photo. La veuve, en revanche, y trouve son compte. C'est une femme aride, on le voit à ses mains trop grandes, au trop d'espace entre son nez et sa lèvre supérieure, au corset qui, tels ses mensonges, la soulève à ses propres yeux. N'oublions pas : elle a l'argent, qui est le nerf des guerres entre intimes, comme entre les peuples. Que survienne un jeune berger au regard de quartz gris : elle a de quoi en faire un amant, un régisseur, son obligé. Tout cela, selon la réputation faite aux protestants : sans le dire, froid dehors, brûlant, d'autant plus, au-dedans.

LA fille, d'abord, s'écrase, comme son frère, qui se mariera sans amour, pour échapper. Elle n'aime que ce qui est mort, raboté, délavé, terni, les vieilles racines et les vieux galets, des morceaux de rien sans usage possible, doux à toucher. Elle tolère que sa mère lui fasse honte de ses hanches fortes, lui interdise d'aller étudier à Paris avec Armelle, qu'elle aime.

(Lire la suite page 23.)



## billet

## Misère des intellectuels

*DEUX petits recueils de textes, dont certains ont été écrits à l'occasion du débat sur « le silence des intellectuels », lancé par* le Monde *en 1983, illustrent la fragilité de la situation des intellectuels en cette fin du XX<sup></sup> siècle. Pour Edgar Morin (dans* le Rose et le Noir), *notre monde est pris en tenaille entre deux menaces majeures : le totalitarisme communiste et l'extermination nucléaire. Face à ces molosses, Morin distingue deux catégories d'intellectuels : ceux qui se sont brûlés aux brasiers idéologiques des dernières décennies (stalinisme, maoïsme, gauchisme...) et que leurs errements passés ont condamnés à la prudence – ou au discrédit ; et ceux qui, doucement portés par la vague rose, se trouvent maintenant aux postes de commande.*

*Si les seconds sont plutôt sympathiques, ils lui paraissent bien légers avec leur socialisme d'image d'Epinal, leur confusion idéologique.* « Ils sont compétents sur la décharge publique, le tout-à-l'égout municipal. Mais ils sont bien ignorants sur le grand cloaque du monde. » *Sauront-ils doter le Parti socialiste d'une idéologie à l'épreuve des feux qui couvent ? Pourront-ils donner un contenu offensif aux idées de démocratie et de liberté ? Nous montreront-ils comment échapper au néant de la mort ou de la servitude ? Edgar Morin le souhaite, mais visiblement il n'y croit pas trop. Ajoutons qu'il se garde bien de donner des conseils : dans l'impasse tragique où nous sommes, c'est la réflexion politique elle-même qui, pour Edgar Morin, se trouve « dessaisie » de toute prise sur l'histoire.*

### Prêcher dans le désert

*Pour Jean-François Lyotard (dans* Tombeau de l'intellectuel et autres papiers), *la vocation traditionnelle de l'intellectuel était de prêter sa voix, dans les grandes occasions, à un « sujet universel » (la nation, le peuple, le prolétariat...). Or, cette notion d'universalité a sombré – et l'intellectuel avec. Il n'y a pas plus de sujet universel que de théorie universelle : l'histoire récente a montré qu'il n'existait pas de cause pure, de victime absolue justifiant qu'on se sacrifiât pour elles.*

*Pour Lyotard, l'intellectuel doit plutôt revenir à sa fonction première, qui est de questionner le langage, de s'interroger sur le sens de son activité. La tâche qui l'attend est de lutter contre la transformation du langage – c'est-à-dire du lien social – en marchandise, contre le contrôle grandissant de la communication par le capital. Il doit préserver l'opacité, l'«* incommensurabilité *» de la création. Lyotard plaide pour une «* non-politique culturelle *» de l'Etat. Le plus grand service que celui-ci puisse rendre aux intellectuels est de les laisser tranquilles, de leur donner du temps. Car leur « utilité » n'est pas de fabriquer des objets évaluables et vendables, mais de pouvoir impunément prêcher dans le désert.*

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ LE ROSE ET LE NOIR, d'Edgar Morin, Galilée, 127 p. 56 F.
★ TOMBEAU DE L'INTELLECTUEL ET AUTRES PAPIERS, de Jean-François Lyotard, Galilée, 87 p. 50 F.

# la vie littéraire

## Des idéogrammes inédits de Guillaume Apollinaire

Les Editions Sébastien Gryphe, qui s'honorent de renouer avec les traditions de la bibliophilie française, ont décidé d'exhumer de la bibliothèque Jacques Doucet un recueil d'idéogrammes lyriques et coloriés de Guillaume Apollinaire.

Mis en souscription en 1914, *Et moi aussi je suis peintre* devait paraître en août de la même année. Le déclenchement de la première guerre mondiale rendit impossible la réalisation de l'ouvrage.

L'édition en préparation, mise en souscription 300 F à la librairie Passé-Présent (1, rue Milton 75009 Paris, 878-78-94), respectera strictement la maquette du poète. Elle comprendra, en plus, le bon de souscription original, une présentation de Michel Decaudin et Daniel Grojnowski, les autographes des poèmes reproduits en fac-similé, une mise en couleurs des idéogrammes par le peintre-graveur Manuel Viusa et quelques autres documents.

Cette œuvre d'avant-garde, étonnamment contemporaine par sa représentation du « lisible » et du « visible », trouvera certainement, soixante-dix ans après sa conception, les lecteurs qu'elle mérite.

P. Dra.

## Francophonie américaine

Une nouvelle revue québécoise publiée depuis le 1er mai, *les Deux Rives*, et paraissant en principe chaque trimestre, se propose d'*« être attentive à toutes les littératures d'expression française d'Amérique du Nord »*, y compris Haïti et les Antilles. De même, une fois par an, elle dressera un tableau de la littérature française vue par les francophones d'Amérique. Le numéro un est consacré aux *« écritures québécoises d'aujourd'hui »*, de Gaston Miron à Anne Hébert en passant par une dizaine de noms moins connus en France comme Pierre Vadeboncœur, auteur notamment d'un ouvrage remarqué, *Trois essais sur l'insignifiance, suivis de Lettre à la France*, où il brosse un tableau de la *« pseudo-civilisation »* anglo-américaine (*le Monde* du 28 octobre 1983).

J.-P. P.-H.

★ **LES DEUX RIVES. – Diffusion Distique, 17, rue Hoche, 92240 Malakoff. Le numéro 1, 65 pages format magazine, 30 F.**

## Les ambitions d'« Entailles »

Le numéro 16 d' *Entailles*, que dirige Philippe Nadal, illustre les ambitions de la revue, publiée à Montpellier. Des poètes, Luis Mizon, Gil Jouanard, Jean Pérol, y donnent des inédits. Roger Rudigoz, l'auteur du *Dragon Solassier*, et de sept ouvrages, un *Voyage à Roqueredonde* qui mérite le détour.

Il faut signaler surtout un essai d'Octavio Paz. Héraclite, vu par Quevedo, tel est le prétexte érudit qui permet à Paz de définir son esthétique. Il avoue ce qui l'éloigne aujourd'hui de Quevedo : *« l'orgueil (la rancœur) de l'intelligence »*.

*Entailles* rend un juste hommage à Robert Ganzo, avec des extraits de *Rivière, Domaine et Langage*, préfacés par Jean Rousselot. Ganzo, né à Caracas en 1898, est un héritier de du Bartas et de Jean de Sponde. Il a recherché l'*« essentiel »* ; ses vers, sans une ride, ont la beauté des pierres polies : formes de neige, pollen ou *« tourbillon d'ailes »*.

R.S.

★ **ENTAILLES, BP 1132, 34008 Montpellier. 36 F. Abonnement : 120 F.**

## Franc-maçonnerie et Révolution

Plus de cinquante colloques sont annoncés, d'ici à 1989, pour le bicentenaire de la Révolution française. Une commission nationale de recherche historique pour le bicentenaire a été mise en place au CNRS, dès mars 1983, sous la présidence d'Ernest Labrousse, avec, pour secrétaire général, Michel Vovelle. Le numéro un du *Bulletin* publié par cette commission vient de paraître ; il présente les projets actuellement en cours dans toutes les régions de France et dans trente pays étrangers (1). Le premier des colloques prévus s'est tenu à Paris le 28 avril.

Organisé par le Grand Orient de France et par l'Institut des études et recherches maçonniques (IDERM), sur le thème « Franc-maçonnerie et Lumières au seuil de la Révolution », il a rassemblé plus de six cents participants (2). Sous la présidence du grand maître Paul Gourdot, les quatorze communications se sont surtout attachées à montrer l'importance, la diversité et la complexité du fait maçonnique en France au dix-huitième siècle. Ampleur d'un phénomène encore mal étudié : sur les quatre mille écrivains de la *Bibliographie* de Cioranescu, cinq cents ont été francs-maçons. Mais, en raison de l'aspiration à l'harmonie et à la tolérance d'un ordre qui accueille Fréron aussi bien que Voltaire, l'athée Lalande et l'« illuminé » Cazotte, il est encore difficile de préciser la part exacte prise par la Franc-maçonnerie dans le processus prérévolutionnaire. Dès avant 1789, elle a été dénoncée comme un facteur de déstabilisation de la monarchie. Sans doute n'a-t-elle pas voulu jouer ce rôle. Mais en privilégiant les normes de l'échange égalitaire et fraternel, en diffusant un message d'émancipation (des loges reçoivent des juifs et des musulmans), elle a constitué la charpente morale d'une société qui se créait en marge et en dépit de l'Ancien Régime, accentuant par là l'ambiguïté du mouvement des Lumières. De ce fait, elle s'est émancipée très tôt de ses origines anglaises et acquit une spécificité nationale dont l'originalité et le dynamisme lui confèrent encore aujourd'hui une place particulière en regard des autres maçonneries dans le monde.

ROLAND DESNÉ.

(1) Éditions du CNRS, 220 pages. Pour recevoir le *Bulletin*, écrire à Institut d'histoire de la Révolution française, université de Paris-I, 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05.

(2) Pour la publication des actes et pour tous renseignements s'adresser à André Combes, directeur de l'IDERM, 16, rue Cadet, 75009 Paris. Tél : 523-20-92.

# vient de paraître

### Romans

MARINA GREY : *le Château du soleil couchant*. – Le troisième volume de cette saga de l'exil évoque l'art de survivre des pensionnaires du soleil couchant qui, après avoir connu les splendeurs de l'Empire du tsar, affrontent les rudesses de la condition d'émigrés. (Plon, 280 p., 65 F.)

SULITZER : *Popov*. – Le jeune et brillant banquier français Paul Quant saura-t-il déjouer la machination fomentée par Popov, l'homme le plus puissant d'Union soviétique ? Par l'auteur du *Roi vert*. (Olivier Orban/Edition n° 1, 290 p., 69 F.)

### Poésie

JEAN MAHEU : *les Nus et les Trembles*. – Un recueil de vers où se conjuguent célébration de l'amour et rêveries bucoliques. (L'Heure, 90 p., 100 F.)

### Philosophie

ROGER CARATINI : *la Philosophie*. – En deux volumes, couvrant l'histoire de la philosophie occidentale classique ainsi que les problèmes fondamentaux posés par des concepts généraux comme l'être, l'agir ou le connaître, Roger Caratini présente à l'intention des amateurs une remarquable initiation aux aventures de la pensée humaine. (Tome I : Histoire. 372 p., 98 F. Tome II : Thèmes. 288 p., 98 F. Ed. Robert Laffont.)

MAURICE GODELIER : *l'Idéel et le Matériel*. – L'auteur, chef du département des sciences de l'homme et de la *société* au CNRS, montre que les deux forces qui composent celle d'un pouvoir de domination et d'exploitation, la plus forte n'est pas la violence exercée par les ordres, les castes ou les classes qui dominent une société, mais le consentement des dominés à leur domination. Il ouvre ainsi une nouvelle voie de recherche pour la pensée qui veut peser sur l'évolution des sociétés. (Fayard, 350 p., 95 F.)

### Psychanalyse

ALASDAIR C. MACINTYRE : *l'Inconscient ; analyse d'un concept*. – S'inspirant de la méthode de Wittgenstein et de Ryle, A. MacIntyre, professeur de philosophie à l'université de Boston, propose ici une brillante analyse logique et sémantique de l'inconscient freudien, cette clarification devant permettre de déterminer le type d'existence qu'on peut lui attribuer. (Préface d'Agnès Oppenheimer. Trad. de l'anglais par G. Nagler. PUF. 136 p., 65 F).

### Société

COLLECTIF : *Cornettes et blouses blanches*. – Les auteurs (Y. Knibielher, O. Dupont-Hesse, V. Leroux-Hugon, Y. Tastayre) de cette étude sur la condition des infirmières dans la société française de 1880 à 1980 ont recueilli, outre des documents, une soixantaine de témoignages et montrent la profonde mutation qui affecte les femmes soignantes dans leur travail et leur identité. (Hachette, 366 p., 82 F.)

### Documents

CLAUDE DE GROULART. – *De Gaulle : Vous avez dit Belgique ?* Suivi de *Petit discours insolent sur nous-mêmes*. Préfacé par Philippe de Saint-Robert, un grand reporter belge raconte comment Bruxelles, échaudé par *« Vive le Québec libre ! »* de Montréal tint en suspens la visite officielle que de Gaulle devait accomplir en Belgique. Une belle envolée sur les grandeurs et les petitesses de la *« belgitude »*. (Ed. Favre, 2, rue du Sabot, Paris VIe. 142 p., 69 F.)

JEAN RENAULT : *Hôpital, silence*. – Artiste peintre, l'auteur prend la plume pour dénoncer l'absence d'explications sur la mort de sa fille Geneviève, décédée dans un hôpital à la suite d'un examen banal. (Les Lettres libres, Chiron-Diffusion, 128 p., 49 F.)

PHILIPPE LEVILLAIN, FRANÇOIS-CHARLES UGINET : *Le Vatican ou les frontières de la grâce*. – Une radiographie de l'Etat du Vatican qui se situe au carrefour du religieux, de la finance et de la politique, et que ses ambiguïtés parent de mystère. (Calmann-Lévy, 256 p., 83 F.)

JEAN-MICHEL VENTURE DE PARADIS. – *Tunis et Alger, au dix-huitième siècle*. Présenté par Joseph Cuoq, le texte jadis célèbre de ce Franco-Hellène né à Marseille en 1739, qui fut envoyé par Louis XVI à Tunis et à Alger et que Bonaparte emmènera avec lui en Egypte dix ans plus tard. Un document toujours valable. Les pages sur Tunis sont inédites. (Sindbad, 296 p., 120 F.)

### Histoire

NADIA BENJELLOUN-OLLIVIER. – *La Palestine, un enjeu, des stratégies, un destin*. Préfacée par Maxime Rodinson, une jeune chercheuse franco-marocaine nous donne la première grande étude d'ensemble, sereine et exhaustive sur la question palestinienne. Un ouvrage de référence pour toute bibliothèque proche-orientale complète. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 374 p., 140 F.)

MAXIME PRÉAUD : *les Astrologues à la fin du Moyen Age*. – L'auteur étudie le rôle des astrologues auprès des grands personnages du Moyen Age finissant, leur influence sur la politique du temps et leurs relations difficiles avec l'Eglise. (J.-C. Lattès, 250 p., 89 F.)

GUY CABOURDIN : *La Vie quotidienne en Lorraine aux dix-septième et dix-huitième siècles*. – L'auteur évoque les rites, les conditions d'existence précaires, l'organisation sociale, les travaux, les amours des Lorrains pendant deux siècles, jusqu'à 1789, qui marqua la fin d'une époque. (Hachette, 320 p., 78 F.)

# en poche

## L'humour noir selon André Breton

La censure de Vichy ne se trompa pas de cible en interdisant, en 1940, la publication de l'*Anthologie de l'humour noir* d'André Breton. Cet ouvrage représentait, il est vrai, une cinglante réplique aux idéologues de la révolution nationale. L'auteur des *Manifestes du surréalisme* ne dissimulait d'ailleurs pas, dans la préface de son livre, que, pour lui, l'humour noir *« borné par trop de choses, telles que la bêtise, l'ironie sceptique, la plaisanterie sans gravité »*, donnait des clés pour transgresser les tabous et abolir les privilèges.

André Breton ne se laissa porter, pour ses choix, que par son bon plaisir et son amour des textes investis de passion. Sa manière de présenter chacun des quarante-cinq écrivains qui figurent dans le volume demeure un modèle d'intelligence, de culture et de sensibilité poétique. On en apprend souvent plus sur ces auteurs dans les courtes introductions de Breton que dans bien des essais qui leur sont consacrés.

L'*Anthologie de l'humour noir* fut aussi une mine d'or pour des éditeurs qui y puisèrent des titres capables de rehausser leurs catalogues. Sans André Breton, aurait-on jamais réédité les œuvres de Pétrus Borel, Jean-Pierre Brisset, Arthur Cravan, Jacques Vaché, Jacques Rigaut, Xavier Forneret, etc.

Ce livre, véritable mot de passe, éveilla, au fil des générations, bien des jeunes à la subversion et au rêve. Il répondait ainsi à l'attente d'André Breton, qui n'eut de cesse de semer, dans ses écrits, des graines de révolte et d'insoumission.

Il est navrant que Nicole Chardaire, qui présente l'édition en poche, ait cru bon d'attribuer à Breton une adhésion, en 1946, au Parti communiste alors que le poète, de retour d'exil des Etats-Unis, ne cessait de combattre le stalinisme au nom même de l'idée de révolution.

PIERRE DRACHLINE.

* **ANTHOLOGIE DE L'HUMOUR NOIR, d'André Breton, avant-propos de Nicole Chardaire, Livre de Poche-Biblio, 444 pages, 30 F.**

# en bref

● **UN CONGRÈS INTERNATIONAL SUR « PARIS ET LE PHÉNOMÈNE DES CAPITALES LITTÉRAIRES » aura lieu à Paris du 22 au 26 mai (Université de Paris-Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris cedex 05. Tél. 329-40-39). Il est placé sous le patronage du ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, du directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, et du maire de Paris, M. Jacques Chirac.**

● **UNE RENCONTRE SUR « LES AUTEURS ET LE TRAITEMENT DE TEXTE » aura lieu au Centre culturel de Royaumont les 22 et 23 mai à l'initiative de CANTILÈNE, centre d'application des nouvelles technologies et de l'informatique au livre et à l'édition (17, rue Hoche, Malakoff. Tél. 655-42-14). La première journée sera consacrée à une rencontre des auteurs utilisant une machine à traitement de texte ; la seconde à un débat général sur ces machines et leurs possibles utilisations.**

● **LES POÉSIADES 1984 SONT OUVERTES. Elles sont subventionnées par la Ville de Paris et réservées aux poètes d'expression française écrivant en vers classiques ou libres. Documentation et candidatures : Institut académique de Paris, 104, rue Amelot, 75011 Paris (joindre une enveloppe timbrée).**

● **LE MAGAZINE LITTÉRAIRE consacre en grande partie son numéro de mai aux deux prochains ouvrages du philosophe Michel Foucault : *l'Usage des plaisirs* et *le Souci du soi*. Il contient notamment une interview où Foucault explique la démarche qui a été la sienne dans ce travail et un cours du Collège de France où il interprète le texte de Kant : « Qu'est-ce que les Lumières ? ». (N° 207, mai 1984, 18 F.)**

● **GALLIMARD PUBLIE UN « ESSAI DE NUMÉROLOGIE KABBALISTIQUE : INTRODUCTION A UNE THÉORIE DES NOMBRES BIBLIQUES » de Raymond Abellio et Charles Hirsch. De son côté, l'association Média pluriel édite le numéro 1 des Cahiers Raymond Abellio, dont le rédacteur en chef est J.-P. Lombard, qui dirigea le *Cahier de l'Herne* consacré à cet auteur. Au sommaire, on relève, entre autres, « Note sur un nouveau prophétisme », de J.-B. de Foucauld : « Notes sur le jeu », de J.-P. Dautun, et deux inédits d'Abellio : « Le rugby et la maîtrise du temps », et « Les thèses de Husserl sur la conscience intime du temps ». Association Média pluriel, 236, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Franco de port : 60 F, soutien : à partir de 100 F. Distribution libraires : Le Trismégiste.)**

● **LES TYPOGRAPHES DE FRANCE proposent une opération *« éditez votre livre vous-même »*. *« Cette idée originale, expliquent-ils, devient réalité grâce aux techniques d'impression modulaire. En effet, des professionnels du livre proposent aux particuliers, clubs, associations, de réaliser, dans la plus pure tradition typographique, des ouvrages de grande qualité, même à faible tirage (à partir de 100 exemplaires) et pour un prix intéressant. »* Les typographes de France, 61, rue Guynemer, 91360 Epinay-sur-Orge. Tél. 448-68-50).**

● **LES ACTES DU COLLOQUE CONSACRÉ A PATRICE DE LA TOUR DU PIN, qui s'est tenu à la Sorbonne en novembre 1981, sous la direction d'Yves-Alain Favre, ont été réunis en volume par la librairie A.-G. Nizet (3 *bis*, place de la Sorbonne, 75005 Paris, 192 p., 64,20 F).**

## bandes dessinées

# Triste époque

● **Ligne claire.** – La science du récit intimiste, un graphisme à la Jacobs, une atmosphère Angleterre-des-années-50, on retrouve dans le dernier album de Floc'h et Rivière les qualités qui font qu'on attend avec gourmandise les productions de ce tandem. (*A la recherche de Sir Malcolm,* Dargaud, 48 pages, 51 francs). Le héros principal est un bateau, le *célèbre Titanic, et son naufrage inaugural du* 14 avril 1912. Le personnage de Floc'h et Rivière, Francis Albany, mène, mi-rêveur, mi-archiviste, une enquête rétrospective sur son père, disparu avec le *Titanic.* La force onirique du récit naît de la méticulosité de l'expression graphique qui rend l'impossible véridique et l'improbable avéré. *Jusqu'à la « chute »* finale qui éclaire cette longue recherche en paternité fantasmée sur l'océan du destin.

Il y a – en apparence – plus belge que l'école belge : c'est Joost Swarte, le dessinateur néerlandais. En fait, rien de plus distancié par *rapport au graphisme d'Hergé que le sien : rien de plus ressemblant* que son trait et rien de plus étranger que son propos. Avec un *Swarte, hors série,* Futuropolis rend hommage au talent d'un graphiste qui débuta dans l'*underground* mais finira assurément à l'académie des bulles. Il a – à trente-six ans – prospecté tous les supports possibles de l'art graphique. C'est de cette production tous médias qu'il est question dans un livre où les préfaces et les textes *donnent au lecteur le sentiment qu'avant de les lire, il ne connaissait* rien (96 pages, 228 F).

● **Villes noires.** – *Berlin, New-York, la banlieue de Paris : trois* décors pour des aventures où suent l'angoisse et une égale laideur de vivre. Le *Raoul Teigneux* de Vuillemin et Berroyer est une éclaboussure de violences banlieusardes, de dérision sans issue où le genre humain croupit dans la déréliction. A ne pas offrir aux premiers communiants *l'Écho des savanes,* Albin Michel, 52 pages, 49 francs).

*Plus à l'ouest,* Alack Sinner le détective privé (*et privé d'emploi*) de Munoz et Sampayo, vit, à partir de New-York mais aussi dans *d'autres villes des Etats-Unis, une série de Rencontres en noir et* blanc où se mêlent des destins piteux, des amours incomplètes, des folies, des haines mythologiques. Rien ne vient les éclaircir que la rencontre avec une petite fille – la sienne – pour une impossible paternité. Un enquête noire où le héros promène sa lassitude de bâtard de l'esprit (Casterman, 116 pages, 60 francs).

Plus désespérée encore – si c'est possible. – l'enquête du policier allemand Zehlendorf à Berlin-Ouest. Un flic modèle saisi par la tentation de la marginalité et de l'homosexualité dans les bas-fonds *de l'ancienne capitale du Reich, devenue capitale de la solitude. (Le Protecteur* par Frédéric Lère, Futuropolis, 48 pages, 42 francs).

*Si, après cela, l'envie vous prend d'aller respirer à la campagne,* prenez garde : le *Grimion gant de cuir* de P. Makyo (Glénat, 48 pages, 34 francs) remet à leur juste place les charmes de la ruralité. Le jeune héros subit à la ferme l'existence infernale que lui vaut un léger handicap de naissance parmi un peuple haineux et débile...

● **Rétromanie.** – La profusion ne se dément pas. On ne s'en plaindra pas si on a la nostalgie au cœur.

Côté Amérique, trois géants. Au Panthéon de la BD, Milton Caniff tient une place de choix. Futuropolis publie la traduction d'un livre de Rick Marschal et John-Paul Adams intitulé *la Bande dessinée selon Milton Caniff* (128 pages, 68 F), tandis que Glénat publie le *deuxième volume de son Steve Canyon qui couvre les années 1949-* 1950 (140 pages, 49,50 F) : un beau témoignage sur l'Amérique de la guerre froide vue par celui qu'on a appelé *« le maître du clair-obscur »* ou *« le Rembrandt de la BD »*...

Futuropolis continue aussi la publication des aventures de Dick Tracy, le détective au nez cassé et au menton carré, créé en 1931 par Chester Gould. Le quatrième volume (112 pages, 134 F) est consacré à l'année 1938. Il y en aura beaucoup d'autres si l'on songe que Gould a réalisé chaque semaine, de 1931 à 1977, six *bandes quotidiennes et une page du dimanche avant de passer le* témoin à ses collaborateurs ! Le premier « polar » de la BD devenu un monument.

Troisième géant US, *le Fantôme,* de Lee Falk (pour le scénario) et de Ray Moore (pour les dessins, en tout cas les premières années). Futuropolis entreprend la publication des aventures du héros exotique – cher au cœur de la belle Diana Palmer – qui commença sa carrière de redresseur de torts au regard vide le 17 février 1936 (128 pages, 144 F).

A la manière américaine mais dans l'enthousiasme des Français « progressistes » de l'après-guerre, Futuropolis inaugure une nouvelle *collection rétro (« bande bleue ») avec « les pionniers de l'espérance »* (128 pages, 144 F). Due aux talents confondus des Français Roger Lécureux (texte) et Raymond Poïvet (dessin), cette odyssée de l'espace – elle durera trente ans – met en scène une équipe internationaliste et anti-capitaliste qui régalera les anciens lecteurs de *Vaillant* et fera sourire leurs enfants.

Quant aux éditions du Lombard, elles publient, dans la collection « Bédingue » un nouveau volume consacré à une aventure de Chick Bill, de Tibet, publiée dans les années 50 : *la Route d'acier (62 pages, 50 F) et un autre consacré au premier Zig et Puce* par Greg, qui avait repris, en 1963, l'héritage d'Alain Saint-Ogan, *le Voleur fantôme,* 64 pages, 50 F).

**BRUNO FRAPPAT.**

## au fil des lectures

*Récits*

### Les toboggans du possible de Pierre Péju

Enfermé, prisonnier volontaire dans sa chambre, la *camera oscura* que son épouse a ordre de ne pas ouvrir, *« Je » n'essaiera même pas de* chercher sa clé égarée. Un vieillard impotent qui fut Sherlock Holmes et un vieillard aveugle qui fut Watson; le premier raconte avec les dernières forces d'un Je qui s'épuise leur communauté difficile et pourtant indispensable.*Orphée habite sous* le *cul du* monde, *« oui, anus mundi »* et son Je s'extirpe de la souille, retrouve le dessus, la surface où sont loin de *« la paix des boues »* Perle la femme et des soldats dans la ville détruite.

Voici trois des neuf récits – Je de Pierre Péju, qui réussit ce que les exercices de style réussissent rarement, *conjuguer le thème, le mythe,* le fantastique et retenir le lecteur par une écriture de qualité et des situations dont l'invraisemblable ressemble à notre quotidien ou à nos désirs secrets. Professeur de philosphie et spécialiste du conte romantique allemand, Pierre Péju était bien *armé* pour une telle entreprise, peut-être trop ; or il a su être un raconteur oublieux du didactisme. Ses variations sur le Je, avec des personnages aussi différents qu'un certain Ourffe qui cherche le trou où finir et qu'un Christ alcoolique désabusé, animent des êtres étranges qui sont sans doute un même individu. Et si tous ont en commun le goût ou la quête du huis clos le plus obscur, fangeux, inexpugnable, l'ultime fait exception qui est un *« voyageur »*. C'est la dernière facette du kaléidoscope, quand *« sur les toboggans du possible »* se pose la question de savoir pourquoi moi est moi, et pas autrement et pas un autre.

**PIERRE-ROBERT LECLERCQ.**

★ **PREMIERS PERSONNAGES DU SINGULIER, de Pierre Péju, Robert Laffont, 210 pages, 69 F.**

*Roman*

### La passion cruelle de Christian Rullier

On ne saurait reprocher à Christian Rullier d'avoir choisi les chemins de la sagesse pour son premier roman. Les vingt-six tableaux qui composent *l'Alphabet des désirs* nous font en effet découvrir les aventures d'un dénommé Benoît, incarnation même de l'individu amoral. Citoyen *d'un pays perpétuellement menacé* par des ennemis sans nom, il n'a de cesse de commettre les pires exactions à l'encontre de tous ceux qu'il croise, fussent-ils ses amis. Aucune logique ne préside à ses actes. Aussi, quand il prétend que *« sa souffrance n'a d'égal que le désir de faire souffrir »*, nous ne le croyons pas. Ce bonhomme-là est bien trop antipathique pour que nous puissions accorder la moindre importance à ses clins d'œil égrillards. Et, pourtant, nous l'écoutons. Au-delà de ses fanfa*ronnades, derrière le jaillissement de* ses mots « hyéneux », il nous révèle que ses désirs sont désordres et infinis. Christian Rullier tente de nous en faire rire. Mais Benoît nous ressemble trop. Ses plaisanteries de coq de village, ses cruautés, ses certitudes narcissiques ne suffisent pas à dissimuler son insoutenable solitude. Plus il gueule fort, plus il est seul. Nul n'entend ces cris-là.

*L'Alphabet des désirs* se veut un roman brut et furieux. Le déluge de ses phrases, leurs éclats cyniques, nous entraînent dans le tourbillon de la passion cruelle. Celle-là même qui, après le bonheur des émotions vécues, nous fait pleurer.

**BERNARD GÉNIÈS.**

★ **L'ALPHABET DES DÉSIRS, de Christian Rullier. Editions Buchet/Chastel, 240 p., 69 F.**

*Société*

### La courte vie d'Edie

Comment Edith Minturn Sedgwick, la septième des huit enfants d'une famille de la grande aristocratie américaine de la côte est, est-elle passée du ranch californien de son enfance à l'*underground* new-yorkais, pour mourir en 1971, à vingt-huit ans, étouffée pendant son sommeil, après maints séjours en hôpital psychiatrique, maintes tentatives de désintoxication ?

Plutôt que de reconstituer son itinéraire et de donner une biographie linéaire et chronologique, mais pourtant *réinventée,* Jean Stein a *préféré* restituer la trop courte vie d'Edie dans un livre kaléidoscopique, sorte de grand reportage. Elle a recueilli des centaines de témoignages, tant de la famille d'Edie que des intellectuels, artistes et « branchés » des an*nées 70, de Truman* Capote à Andy Warhol, de Lou Reed à Rauschenbourg, de Patti Smith à Ginsberg, tous spectateurs ou compagnons d'Edie, amis ou rivaux. En évitant de faire une suite fastidieuse d'entretiens, Jean Stein a éclaté les divers *récits, les organisant pour faire* apparaître le portrait mosaïque d'Edie et plus encore le puzzle d'une Amérique désormais enfouie, créatrice et folle, mais condamnée à l'auto-destruction.

De Harvard à la Factory d'Andy Warhol – qui la prit pour égérie avant de la rejeter, comme toutes les autres, de *Vogue,* qui publia de très belles photos d'*elle,* aux films underground, Edie a promené sa silhouette *frêle de jeune fille énigmatique et* absente, d'enfant silencieuse et perverse. Chacun restait ébahi devant son inexplicable magnétisme.

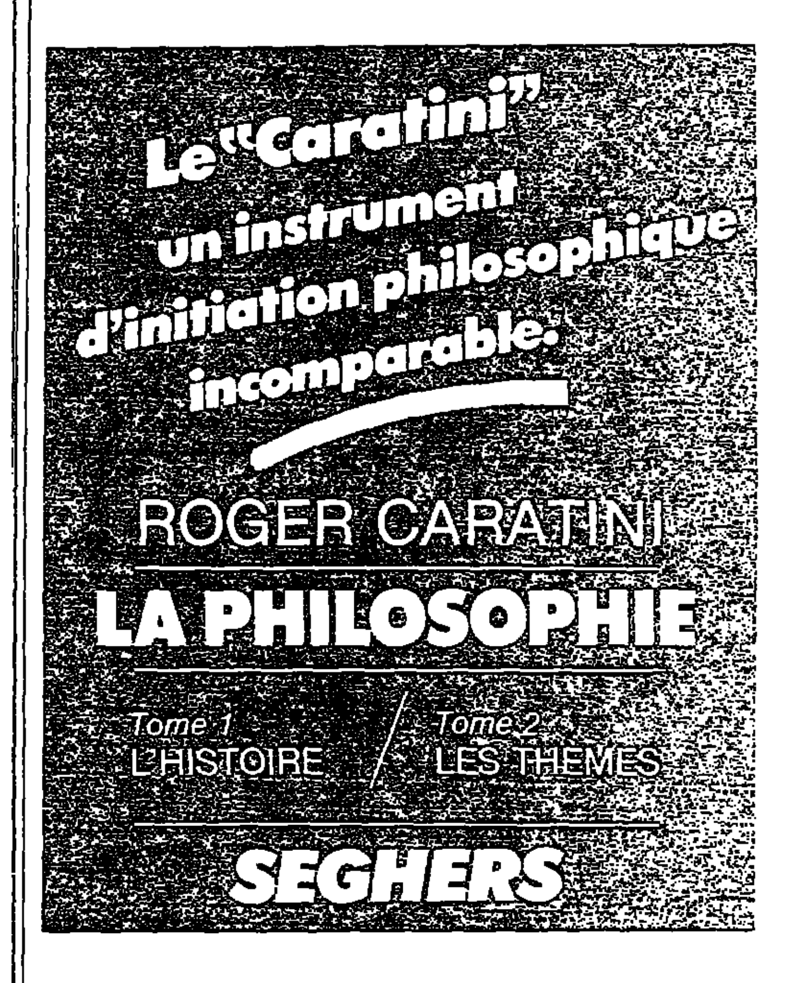
Des jambes magnifiques gainées de collants, des tee-shirts moulant un corps androgyne, des cheveux courts, platinés, comme ceux de Warhol, une chanson de Bob Dylan, *Just like a woman,* un film hommage, *Ciao Manhattan,* c'est tout ce qui reste d'Edie, tuée par les « sixties », mais blessée bien avant par une famille étouffante, un père « dérangé », une mère épuisée par les maternités (deux frères d'Edie se sont suicidés, l'un par pendaison, ans un hôpital psychiatrique, l'autre à moto).

*Alors, au terme de ce livre, du parcours* étourdissant et sinistre d'Edie on n'a qu'un regret : que l'éditeur n'ait pas publié un album, que les photos soient si rares, si petites et si médiocres, pour célébrer une femme et une époque qui furent pourtant *beaucoup* plus visuelles *que conceptuelles.*

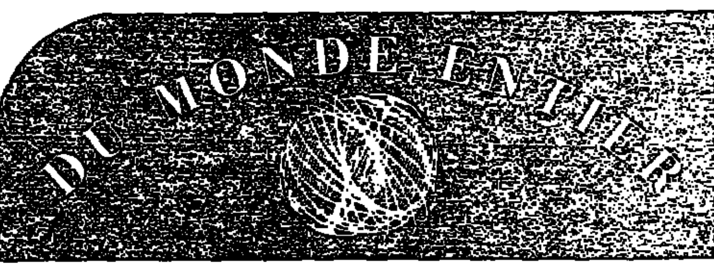
*JOSYANE SAVIGNEAU.*

★ **EDIE, de Jean Stein, traduit de l'américain par Sylvie Durastanti, Denoël, 240 p., 116 F.**

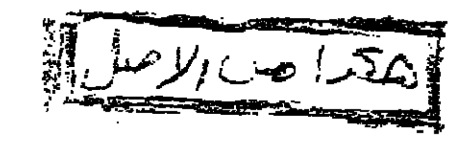








## ethnologie

# Une vie entre le ciel et la boue

*(Suite de la page 19.)*

Pathétique, dramatiquement tendu par moments, le récit de Margit Gari n'exclut pas les scènes drolatiques. L'esprit de clocher et le qu'en-dira-t-on, les travers de tel ou tel et les superstitions, inspirent à la narratrice des souvenirs amusés. Ainsi, quand une sorcière vient chez nous et que vous voulez l'empêcher de ressortir, c'est simple : dans un coin de la pièce, vous disposez un balai à l'envers... D'autres anecdotes, racontées à la veillée, font figure de véritables contes fantastiques. La maison close qui brûle, la femme qui ne se souvient pas de son nom, Ferko-le-sorcier (qui est né avec une dent), les garçons qui font leurs « soirées de fréquentation », sont autant de séquences qui rompent avec le dénuement quotidien.

Margit Gari, fille, femme et belle-mère d'alcooliques, prend même assez de recul pour signaler une curieuse typologie du poivrot local : *« Selon ma mère, dans le vin, il y a diverses sortes d'esprits : l'un y suce du lait de brebis, l'autre du lait de louve, le troisième du lait de truie au point de se vautrer dans la boue, le quatrième du lait de colombe... D'autres encore, après avoir bu, se transforment soudain en marmotte... Pista Tot, le mari de ma petite Panni, se met à rire, et rire encore à ne plus pouvoir s'arrêter, mais il est le seul de ma famille qui pâlisse et perde ses forces... La plupart des autres, quand ils boivent, deviennent rouges. Au ton vermeil de leurs joues, une femme attentive peut dire à combien de degrés ils en sont et si le moment est venu de leur faire avaler du jus de pavot ! »*.

### Pas de glas pour les pendus

Quelquefois la verve achoppe sur un dicton lugubre (*« le glas ne sonne jamais pour les pendus »*, par exemple) ou sur une scène de cauchemar : les chats qu'on tue à coups de fourche... Sans parler de ces personnages d'angoisse qui peuplent la mémoire de Margit : avec quelle émotion se souvient-elle de cette femme phtisique qui brode elle-même son linceul ! Cette valorisation de la souffrance peut agacer. Elle agace. Le souci d'honorabilité, la résignation, le goût du martyre, ne laissent aucune place à la révolte. *« Car, si j'étais pauvre, je tenais au moins à être estimée... »*, avoue-t-elle candidement.

La venue du régime communiste — si elle n'entame pas la foi des *maytos* — va beaucoup changer la condition des paysans sans terre. Des années qui ont suivi 1949, Margit Gari ne dit cependant presque rien, sauf : *« Ah ! que le Bon Dieu est juste : ils ont bien mérité qu'on leur enlève leurs terres, ces paysans riches ! »* ou *« Les gnocchis, c'est le régime politique d'aujourd'hui qui nous y a fait goûter... »*. Mais elle raconte aussi comment les contremaîtres, qui naguère la firent tant souffrir, s'emparèrent de la réforme agraire : *« La commission était composée d'anciens* summas *tout pareils aux disques qui, dans les gares, règlent les allées et venues des trains. A peine le nouveau régime en place, ils montraient leur seconde face. Du vert des nazis, ils avaient, comme par miracle, viré au rouge... »*

De ses terreurs enfantines, de ses pudeurs, de ses béguins successifs, de ses « saisons » loin du village et de l'inhumanité du travail contractuel, de ses grossesses, des fêtes religieuses, des mendiants à la sortie de la messe et des mille et une façons d'accommoder la soupe claire, de son voyage en Allemagne... Margit Gari parle sans trop de complaisance. Elle le fait avec une gravité appliquée, car elle a conscience de témoigner pour une communauté qui disparaît. Elle sait aussi grossir le détail significatif et minimiser ce qui est par trop évident. Prisme d'une société, on pourrait dire que *le Vinaigre et le Fiel* est moins la photographie d'une vie, d'une époque, d'une culture, que le morceau isolé d'un hologramme : dans la partie, il y a le tout.

Alors, littérature ou ethnologie ? Faux débat. La question de genre ne se pose guère ici. Il s'agit seulement de soulever le réel. Les discussions académiques et les polémiques autour des « histoires de vie » (1) devraient d'ailleurs trouver dans ce livre du bon sens et de la sérénité : l'ethnologie savante et l'ethnologie narrative ne sont pas moins scientifiques. Elles se complètent concurremment. Sans poésie, il n'y aurait pas de prose... C'est évident.

JACQUES MEUNIER.

**★ LE VINAIGRE ET LE FIEL, LA VIE D'UNE PAYSANNE HONGROISE, de Margit Gari. Mémoires recueillis et présentés par Edith Fel. Collection « Terre humaine ». Plon éd., 460 p., 100 F.**

(1) Voir l'excellent *Histoire et histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales*, par France Ferrarotti. Librairie des Méridiens éd.

## portrait

# Caraco l'indésirable

*(Suite de la page 19.)*

*C'est, en effet, un texte unique, saisissant, qui s'explique par les liens profonds que Caraco eut avec sa mère. Il lui reproche de l'avoir châtré psychologiquement. Je croix que son impuissance avait une origine physiologique. Dès sa « révélation », Albert est devenu, en quelque sorte, le « père » de ses parents. Il leur a fait partager son expérience spirituelle. S'il les fustige, il leur témoigne également une tendresse amusée, protectrice.*

*« Après la mort de la mère, une femme frivole, ils ont retiré de leur appartement parisien tout ce qui pouvait évoquer le souvenir de celle-ci. Les objets « féminins », tapis, coussins, ont été relégués dans une pièce où ils n'entraient jamais. Le père allait voir ses clients. Le fils, après sa promenade matinale, rentrait pour lire et écrire.*

*« Albert avait déclaré qu'il ne survivrait pas à ses parents. Un après-midi de septembre 1971, Monsieur Père succomba à une crise cardiaque. Un médecin vint constater le décès. Pour plus de sûreté, Albert en convoqua un second. Il ouvrit d'abord le gaz, avala des barbituriques et, comme il était d'une forte constitution, dut s'achever en se tranchant la gorge. On les retrouva deux jours plus tard. Il y avait du sang partout. Ils furent incinérés et, cinq ans après, leurs cendres étaient dispersées dans une fosse commune. »*

RAPHAËL SORIN.

**★ ÉCRITS SUR LA RELIGION, d'Albert Caraco. L'Age d'homme, 346 p.**

**★ MADAME MÈRE EST MORTE, Lettres vives. 112 p. 69 F. Distribution Distique.**

# Les agonies d'un réprouvé

*« Si Monsieur Père ne s'éveillait un beau matin, je le suivrais de bonne grâce »*. Un matin de septembre 1971, Monsieur Père ne s'éveilla pas. Le lendemain, dans la nuit, Albert Caraco se suicidait. Il avait cinquante-deux ans. Déjà, sa mère morte, il avait voulu se supprimer. Quelques livres à écrire — un semainier — le retinrent ; ces livres pour lesquels, selon ses dires, *« il se rendit ascète »*, car cet Urugayen né à Constantinople et vivant à Paris s'était immolé à la littérature.

Non. Plus rien ne l'attachait à cette terre. Il y était passé enveloppé dans les replis de sa civilité, payant sa place au spectacle, comme il le confiait, au prix d'un effacement résolu.

Mais Dieu qu'il avait souffert, lui qui faisait profession de haïr le monde ! Souffert d'isolement et d'incompréhension, pour ne pas évoquer sa santé précaire. Ses éditeurs ? Ils n'avaient pour lui que l'*« estime la plus languissante »* et encore était-il convaincu, en son for intérieur, qu'ils ne le lisaient pas. Les critiques ? La plupart l'ignoraient. Ainsi demeurait-il avec plusieurs milliers de pages en souffrance (dont il devait payer la publication), pestant dans sa solitude, aspirant à une célébrité qu'il ne connut jamais.

### Le fanatisme du mensonge

S'était-il désabusé de tout succès *« laissant gloire et plaisir aux mignons de l'événement »* ? Avait-il renoncé, après des agonies sans nombre, à lutter contre l'emprise et l'empire des idées fausses en des contrées où tant de partis pris fondés sur rien exilent l'homme de lui-même et où sévit le fanatisme du mensonge ? On n'en jurerait pas. Ce dont on est convaincu, en dépit de ses colères, c'est de sa passion, jusqu'à la fin, pour la langue française. Celle du dix-huitième siècle, qui distille des merveilles, était sienne. Il y respirait avec aisance, vitupérant ceux *« dont l'art d'écrire à la façon d'un pied est devenu la marque »*, prophétisant qu'un pays qui ne veille pas sur sa langue ne tarde pas à mourir.

Ce déclin, il le pressentait jusque dans sa chair. Et c'est lui, l'être *« établi dans la négation »*, qui nous avertissait : *« Vous vivez vos derniers moments d'insouciance »*, c'est lui qui en était désespéré. On songe à E.M. Cioran, à son attachement au français, à sa joie quand il entendit Erwin Chargaff (savant new-yorkais originaire de Czernowitz) lui dire : *« Ne mérite d'exister que ce qui est exprimé en français. »* On songe à Alexandre Vialatte, défenseur de la grammaire, de ses difficultés et les plus subtiles, s'irritant des réformateurs imbus d'originalité qui *« relèguent tout au grenier sous prétexte de neuf »*, ce qui ne signifie pas qu'une langue *« pour rester, et rester vivante, puisse se passer de frein et d'éperon. »* Mais on n'en finirait pas...

Qu'eut dit Caraco le Maudit du langage chewing-gum d'aujourd'hui, qui va jusqu'à s'imposer dans les librairies ? Se serait-il décidé à n'user que de l'anglais et de l'espagnol, qu'il écrivait comme au temps de Samuel Johnson et du Siècle d'or, selon les familiers de ces nations ? Il s'y tenait parfois, quand il voulait crier sa fureur et qu'il nous considérait indignes de le recevoir. Mais sa bouderie durait peu. Tout en prédisant à la France *« un Sedan intellectuel, un Rossbach artistique, un Azincourt philosophique »*, il poursuivait, dans l'ombre, loin des cliques et des conjurations, une œuvre apocalyptique, érudite et naïve (mais oui !), s'interrogeant sur les gestes les plus naturels, *« mariant le ciel avec l'enfer et notre trancendance avec notre animalité »*, rompant des lances avec l'absurde, cet absurde qui *« a la haute main sur la plupart de nos litiges »*.

Comptable de nos décompositions et de nos débâcles, il savait combien l'espèce est à plaindre et non à blâmer. Il déclarait : *« Les êtres nobles aiment rarement la vie, ils lui préfèrent les raisons de vivre. »* Le sort de la civilisation le hantait. Il a des phrases violentes pour hurler ses terreurs : *« L'homme en état de comprendre ferait bien de se taire... Le moyen d'établir la différence entre ce qui ne fut jamais et ce qui cessa d'être... Notre science ne nous rend pas plus libres, nous n'avons pas l'esprit de nos moyens, nous n'avons pas l'intelligence de nos œuvres... Leur amour de la vie me rappelle l'érection de l'homme que l'on pend... On ne se soustrait jamais longtemps à son train, sauf à mourir au monde, lequel est l'art de prévenir une défaite en courant s'y précipiter avant que la bataille ait lieu... »* Mais on n'arrêterait pas de citer ce philosophe féru de pensées germaniques et juives, ce mémorialiste, cet essayiste, ce moraliste qui, dans sa poignante réclusion, puisait une inflexibilité peu fréquente en des périodes de compromis.

Son foisonnement, ses contradictions (*« elles sont naturelles, je suis plein de méandres, enfin j'écris et c'est tout dire, je m'égare à ma propre suite »*), ses mises en garde, ses malédictions, sa certitude que l'histoire ne transige point avec ses œuvres et que l'on conçoit difficilement hors de ses impératifs, son humour, ses sanglots, la beauté de chacune de ses pages, son orgueilleuse et pitoyable folie, le labyrinthe des idées fixes où il se perd quelquefois, les exaspérations qu'il suscite, sa mesquinerie et ses petitesses (*« L'homme seul est en mauvaise compagnie »*, constatait Giono) exercent une fascination sur ceux qui se sont pris à l'aimer.

Imagine-t-on qu'il existe quelque affectation à parler d'écrivains envers qui l'époque se montra cruelle à force d'indifférence ? Si tel est le cas, que l'on se détrompe. Il n'y a là que profond désir à partager un bonheur de lectures ; ce qui n'est pas mince. Il arrive que les réprouvés (c'est ainsi que Caraco se considérait) ont aussi leur mot à dire.

LOUIS NUCERA.

# La mémoire profonde perdue et retrouvée

par JEAN MALAURIE (*)

La mémoire d'un peuple. Qu'entend-on au juste par ce concept ?

Ce dernier siècle nous a montré, avec les progrès des sciences sociales, que ce ne peut être seulement le récit des événements, des batailles, la description des monuments et des objets. La sève, la réalité d'une société, de toute évidence, est ailleurs.

Trop longtemps nous avons découvert notre passé, notre présent à travers les livres et les déclarations de ceux qui s'étaient imposés comme les principaux — voire les seuls — acteurs du destin du monde.

La sociologie, l'ethnologie, l'histoire des mentalités ont eu l'immense mérite de nous faire admettre une pensée plus complexe : qu'il existait d'autres histoires, d'autres civilisations que notre myopie et notre ignorance volontaire avaient, jusqu'alors, jugées barbares, incultes... non développées.

Au XIXe siècle, on n'hésitait pas, par exemple, à traiter les populations lointaines — comme les Esquimaux — d'« animaux humains » et, hier encore, le paysan de chez nous n'était qu'un pauvre « plouc » pour les citadins, convaincus de leur absolue supériorité. Faut-il rappeler ce que disaient à ce sujet Madame de Sévigné ou La Bruyère ? Et la liste des connotations péjoratives qui frappent encore les peuples de couleur est significative. On sait la difficulté — aux Etats-Unis comme ailleurs — de passer par exemple (et sans faux-semblant antiraciste) du « nègre » au « noir ».

Aveuglée par ses prouesses techniques et intellectuelles, confortée par des religions intolérantes, une minorité internationale — la « jet-society » intellectuelle — s'est convaincue (et bercée) de cette idée perverse selon laquelle il est des « gens d'en haut » (qui pensent et qui savent) et des multitudes de « gens d'en bas » relevant — et ce malgré l'école — du folklore.

Des cadres, une « élite » face à des millions de sous-développés convaincus de — et entretenus dans — leur indécrottable médiocrité.

Ce fut, et il faut le redire, l'immense mérite des sciences sociales que d'avoir découvert au XXe siècle dans les sociétés exotiques — puis, ensuite, comme par un détour, dans notre paysannerie occidentale — une différence et une hauteur culturelles.

Il aura fallu un Lévi-Strauss pour nous faire prendre conscience d'une « pensée sauvage », le regretté Ariès pour nous faire appréhender le rendez-vous intérieur, égalitaire et cérémoniel, de l'homme avec sa mort, un Roupnel pour nous faire saisir, à travers le terroir de la plus vieille nation occidentale, cette *« physiologie de la campagne française »* qu'aimait à évoquer Lucien Febvre.

Et c'est le Bourguignon Bachelard qui nous en a révélé l'imaginaire, son « anthropo-cosmologie ».

Mais, depuis une trentaine d'années, la révolution culturelle, née de la généralisation de l'emploi du magnétophone, fait mesurer combien timides furent jusqu'alors nos investigations.

Avec surprise, on prend conscience qu'aucun des milliards d'êtres humains dans le monde n'avait jamais eu la moindre chance, jusqu'alors, d'atteindre à l'individualité.

Le magnétophone nous permet de découvrir, enfin, que, parmi ces foules, il existe aussi des élites. Sans doute sont-elles rares, mais compte-t-on des « génies » en si grand nombre dans nos sociétés urbaines et jusque dans nos classes dirigeantes ?

James Agee, dans un livre précurseur, *Louons maintenant les grands hommes*, a fait saisir, en Alabama, la dramatique difficulté de communication avec « ceux d'en bas » et nous fait ressentir sa douleur devant l'immensité de ce champ de pensée désespérément en friche.

Il est vrai que de grands écrivains — Zola, Balzac, Dickens... — ont essayé, par le biais de la fiction, d'approcher ces richesses en puissance : mais il ne fait aucun doute que, tant que la parole était — avec ses mots propres, son discours, ses intonations, ses parenthèses, ses dérives, ses silences, sa gestuelle — littéralement étouffée, inaudible, illisible, et par conséquent perdue, il demeurait impossible de saisir l'existence réelle d'une multitude aphone.

C'est aux Etats-Unis, à Chicago, que les premières autobiographies ont été transcrites, en 1920-1930.

Nombreux furent les échecs, mais, peu à peu, la « règle d'or » de l'autobiographie s'est imposée. Comme dans une séance de psychanalyse, il faut deux personnes en présence : l'une, de préférence professionnelle, bénéficiant de la connaissance profonde du pays considéré, de la confiance de l'autre, avec lequel il doit se sentir en empathie, et un « conteur-né » disposé à la confession, à lever le voile jusqu'au plus profond de lui-même et de sa pensée enfouie.

Et, surtout, il faut que, par ce véritable mystère qu'est la création, le texte parlé enregistré ait le pouvoir — excessivement rare, répétons-le — de transmettre son originalité de style *à travers* le texte écrit.

Dans toute ma carrière, je crois bien n'avoir pas rencontré plus d'une dizaine d'autobiographies touchées par cette grâce d'atteindre à une dimension universelle.

On mesurera par là-même l'abîme de notre prodigieuse ignorance.

Que sait-on, en effet, des passions, des élans poétiques, des forces imaginatives de cette littérature orale dont ne subsistent que des débris : légendes, chansons, comptines ou proverbes ?

Jusqu'alors, il est vrai que la « règle d'or » énoncée n'était que trop rarement observée — on se souvient de l'échec d'un Tolstoï « remaniant » ici et là le texte de la vie d'une paysanne russe, Anissia, collecté à Iasnaia Poliana et paru en 1902. Avec le recul des années, on mesure par l'écriture l'incommunicabilité de deux perceptions. Le « rewriting », même par un grand écrivain, est tragiquement destructeur. Il modifie la construction, le rythme, et jusqu'au mot de la langue populaire. Et que dire de ces récits de vie qui ont été écrits dans une langue apprise, scolaire, qui scotomise la parole vive et la pensée profonde.

Le magnétophone est, en vérité, irremplaçable parce qu'il est porteur de la vie même. Seule, peut-être, la sténo aurait pu jouer un rôle voisin, mais, hélas, elle n'a pratiquement jamais été utilisée par les enquêteurs. Quant à la transcription écrite de la parole, elle garde infailliblement trace, dans son choix, même quand elle est pieusement fidèle, de la subjectivité du transcripteur.

On ne peut que saluer la Library of Congress qui, depuis 1948, rassemble avec minutie et une obstination toute anglo-saxonne le moindre témoignage oral.

Des récits (certains en partie auto-écrits, en partie dictés) comme *Soleil Hopi* de Don C. Talayesva, *les Enfants de Sanchez*, d'Oscar Lewis, *Moi, Rigoberta Menchu. Une vie et une voix, la Révolution au Guatemala* d'Elisabeth Burgos, en Amérique et en France *la Vie d'un simple* de Guillaumin, *Gaston Lucas, serrurier*, d'Adelaïde Blasquez, sont sans nul doute des pionniers.

Les excellentes études de Philippe Lejeune — *Je est un autre* — et de Michel Ragon sur ces autobiographies de ceux qui n'écrivent pas, nous font saisir les difficultés, les dangers, mais aussi la richesse de cette littérature de témoignage de la parole ouvrière et rurale, d'un vécu inconnu.

Mais, aujourd'hui, je veux dire mon admiration émue pour *le Vinaigre et le Fiel* d'une paysanne hongroise, Margit Gari. Ce livre que je publie est un modèle de la pensée populaire chrétienne occidentale, portée par une éloquence inspirée.

Et ces « témoignages » ne sont pas seulement des documents, ils sont aussi — et même d'abord — des œuvres de « vraie littérature ».

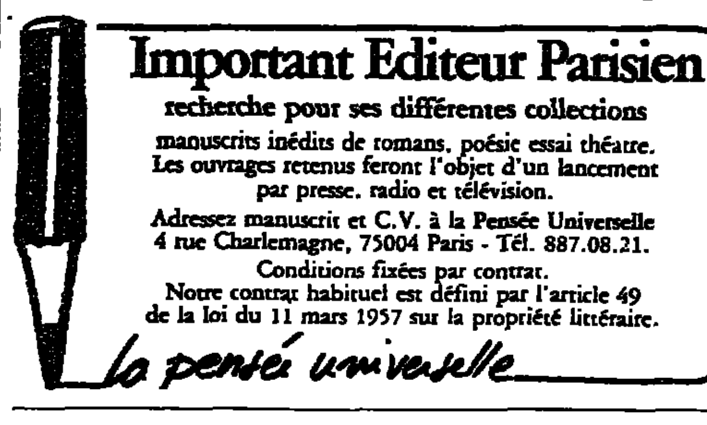
Dignes de nos plus éminents écrivains, ils rendent compte de traditions, de cultures, de racines, mais surtout de cet admirable « sens commun » que le Napolitain Jean-Baptiste Vico met au rang des plus grandes philosophies.

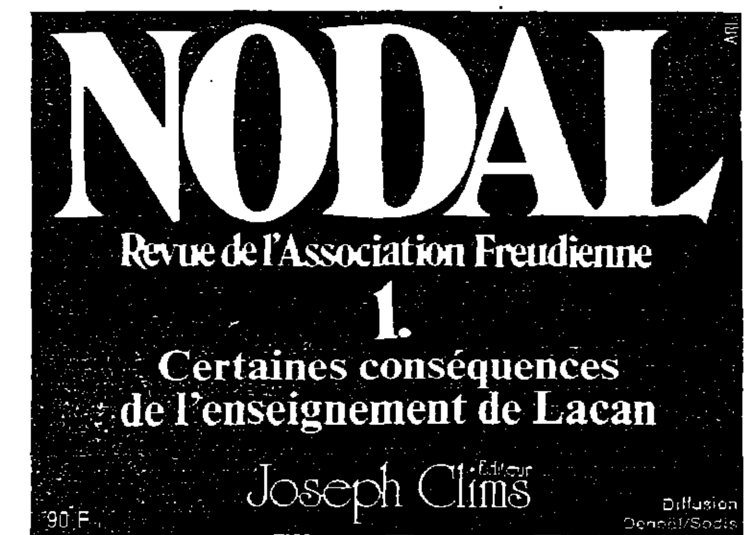
En vérité, que nos gouvernants y songent : une réflexion sérieuse sur le patrimoine de nos sociétés profondes ne devrait commencer que lorsque cette « immense documentation orale » aura été rassemblée. Il est grand temps.

Alors, mais seulement alors, les clercs et les politiciens pourront commencer à discourir.

(*) Directeur de la collection « Terre humaine » chez Plon.








## romans

# Daniel Zimmermann et son légendaire des grandes banlieues

***• Quand le « grand soir » n'est pas pour demain...***

AVEC *la Légende de Marc et Jeanne* Daniel Zimmermann poursuit l'évocation fabuleuse de la vie dans les grands ensembles et les cités-dortoirs de la banlieue parisienne qu'il avait entreprise il y a trois ans avec *les Chats parallèles.*

Dans ce précédent roman, Marc et Jeanne s'aimaient, de la sortie de l'école communale aux événements de Hongrie et à la piteuse expédition du canal de Suez, sur fond d'opposition familiale et de militantisme politique. Car tous deux appartiennent aux Jeunesses communistes, et leur amour se déroule et s'entretient, comme autrefois des chansons de rues et des rengaines pour midinettes, des slogans du Parti et de sa liturgie particulière. Les goguettes de *l'Avant-Garde* ont remplacé les guinguettes du bord de Marne et la fête de *l'Huma* les anciennes kermesses patronales.

Dans *la Légende de Marc et Jeanne* nous les retrouvons jeunes mariés, et aux problèmes que pose la vie conjugale s'ajoutent ceux qu'apporte la conjoncture politique, nationale et internationale : de la guerre d'Algérie à la signature, puis à la rupture, du Programme commun. C'est toujours la même musique militante et incantatoire qui accompagne et soutient leur geste amoureuse, mais cette musique a des ratés, des couacs. Il part faire la guerre aux « frères » d'Algérie.

Quand il revient, il devient professeur de karaté. La ceinture noire peu à peu prend le pas sur la ceinture rouge. Jeanne quitte son état, et son étal de volailleuse, pour devenir vendeuse en parfumerie. C'est d'un niveau plus relevé. Bon, ils s'embourgeoisent. La perspective du « grand soir » continue de les illuminer, par le dedans. Mais c'est un grand soir de plus en plus mythique, reculé. Las de piétiner, les militants se fatiguent. Les sympathisants décrochent. Le Parti, qui a contribué par son action à améliorer leur sort, a scié, à mesure, la branche sur laquelle il était assis. En même temps qu'ils prospèrent, ils se démobilisent.

Le bonheur conjugal ne résistera pas à cette triple érosion qu'apportent la fatigue des corps, la progression sociale et la désillusion politique. Mai 68 sera le révélateur avec ses séductions libertaires et sorbonnardes. Il trompera Jeanne avec une bourgeoise, une « rocardienne » qui lui fait le coup de l'analyse freudienne. Elle le quitte pour vivre platoniquement avec un vague cousin. Mais leur légende survivra. Chaque nuit, lui, dessillé de ses amours coupables, elle, décidée à sauver leurs deux âmes, marchent à la recherche l'un de l'autre dans les rues de Savigny-sur-Orge, longues de 110 kilomètres.

### Sarcasme et tendresse

Sans le hasard, il n'y a pas de chance qu'ils se rencontrent avant des millions d'années, et après avoir parcouru une distance supérieure au diamètre de l'univers. Mais selon Mme Marthe, vieille militante aux allures de pythonisse, alors, le monde changera de base. Le rêve n'est pas mort. Il est seulement tapi dans un coin de la conscience, comme l'espoir de la résurrection d'Inca-Ri, le dieu des Incas, chez les populations andines. Il est passé du domaine du possible à celui de la problématique.

L'écriture de Daniel Zimmermann, déjà caractéristique dans *les Chats parallèles*, est novatrice, singulière et admirablement adaptée à son objet. Le mieux est d'en donner un bref échantillon qui ouvre le livre. *« A Savigny-sur-Orge. Marc et Jeanne décident de se marier. Elle a vingt ans, il les atteindra en septembre et partira à l'armée, la guerre d'Algérie abat son plein, mais les hommes bagués risquent d'être affectés près de leur pigeonnier, au moins le temps des classes... »*

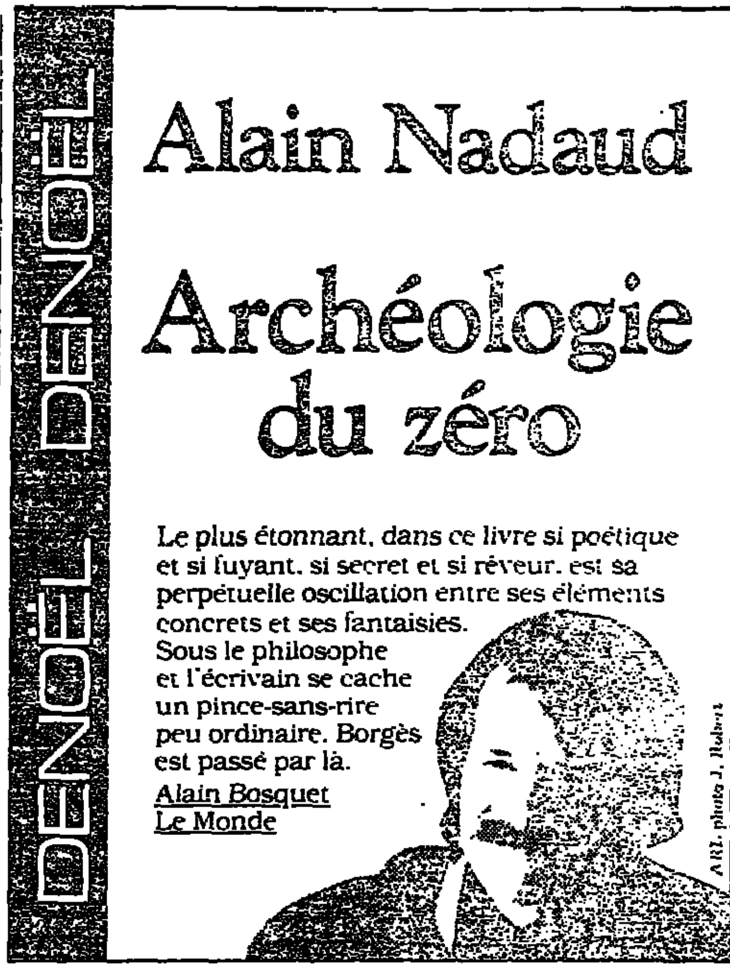
*C'est une écriture rapide, incisive*, nerveuse, qui file bon train... comme les trains qui véhiculent les populations de banlieue. Pas le temps de s'arrêter pour mettre un point. Une virgule suffira. On monte et on descend en voltige. C'est l'écriture de *ces gens qui sont venus* des campagnes vers la capitale pour s'y installer et qui ont été rejetés vers la périphérie. Alors, ils courent après un train, après la réussite, après le confort. A peine le temps de balancer un mot drôle, une image, entre *deux respirations. Les guerres* les happent, les disloquent, les ramènent. C'est une écriture qui se situe entre l'argot et le rock, qui se souvient encore des pavillons de meulière, mais est déjà tournée vers les ensembles concentrationnaires.

La part du rêve, elle est dans l'amour, qui *est à la fois éternel* et immédiat (alors, on se marie tôt, on vit à deux), et dans le Parti qui promet le paradis pour demain. Pour demain ou pour un au-delà matérialiste et mystique. Qu'importe, on ne se nourrit pas seulement de pain.

En ces temps où l'on parle de la résurrection du populisme, cela me paraît être un heureux renouvellement du genre que cette écriture syncopée, haletante, *qui* mêle la fleur bleue aux idées rouges, le sarcasme à la tendresse, la vérité à l'utopie.

PAUL MORELLE.

★ LA LÉGENDE DE MARC ET DE JEANNE, de Daniel Zimmermann, Fayard, 270 p., 79 F.




## le feuilleton

# Le sale besoin de régner

*(Suite de la page 19.)*

Et puis la révolte vient. Elle aussi séduit le berger au regard de quartz gris. *Avec l'appareil photo paternel, elle tient de quoi faire* chanter sa mère et, peut-être, un métier. Après tout, l'émancipa*tion est toujours possible, dès lors qu'on ne prend plus* assez de goût à la servitude. Elle ira à Paris, enfin libre de pleurer sur sa mère, et d'être déçue, si ça se trouve, par Armelle.

Rien que ça ?, diront les modernistes. Eh bien oui, cet *Héritage* tient du vieux galet inutile *cher à la narratrice*. Mais on tourne les pages, on surprend des regards, des chuchotements, on veut savoir, on croit comprendre, des êtres palpitent entre les lignes comme, entre les paumes, tressaillent les oiseaux tombés du nid. C'est encore cela, jusqu'à nouvel ordre, la littérature. Et une intelligence, une sensibilité, un style plein et contenu, comme ceux de Colette Audry, ont encore à nous dire sur cette plaie des familles et des peuples : le besoin de régner.

C'EST aussi de ce sale besoin que parle Suzanne Prou, avec encore plus de dépouillement et de neutralité, rien qu'en petits faits vrais tels que des gens simples les évoqueraient dans un wagon de bois, sandwich au poing, entre Flers et Villedieu-les-Poêles.

Au vrai, cela se passe plutôt sous « la » platane (saviez-vous qu'en provençal platane se dit au féminin, comme « la » lièvre et la... gent de la circulation ?). Il y a un cours ombragé, des nuits *bouillantes, cela aide les cœurs à macérer.*

A l'origine, une veuve, comme chez Colette Audry. Hélène perd son mari pour cause d'escalade. Elle n'a que trente ans et un fort tempérament ; tout est là. La sagesse voudrait qu'elle refasse *sa vie, sans trop d'égard pour le souvenir de son cher disparu*, au fond oublié. Au lieu de cela, à la façon d'il y a un bon demi-siècle, *elle transforme* l'énergie de son refoulement en amitié lancinante et tatillonne pour un couple voisin.

*Profitant de leur bon cœur, elle campe chez eux,* les colle en vacances, s'immisce, suspecte le mari, le provoque, alerte l'*épouse*, sermonne. La morale a bon dos. C'est la providence des cœurs gros et infectés. Leur alibi. Bien sûr, Hélène n'a que faire de la paix des ménages et de la vertu. Si un père d'élève la courtise (elle enseigne dans une école privée par protection charitable, sans diplôme, c'est souvent ainsi), elle retrouve le chemin des fermetures Eclair. Les *larmes*, la confession et *les confidences qui suivront* ajouteront, au plaisir pris, celui du péché, du demi-aveu, de la *complication, du remords — cette gâterie des lâches.*

CE n'était qu'une parenthèse. A tout prendre, la joie sadique de régner l'emporte. Sa *libido dominandi* est plus forte que l'autre *à laquelle elle se substitue. L'emmerderesse*, comme dirait Valéry, reprend ses filatures, ses mises en garde torves, sa *défense de l'épouse* bafouée contre le mari volage. Elle croit à sa mission ; un vrai homme politique !

*Suzanne Prou opte pour une happy end.* La nature recouvre ses droits. La frustrée court les bars, se donne à un VRP, puis à un *pilier de casino*. C'est reparti pour elle. Son amie peut bien accoucher, être trompée : elle n'en a que fiche. Quand le corps va, l'âme *des autres*, entre nous, on s'en bat l'œil.

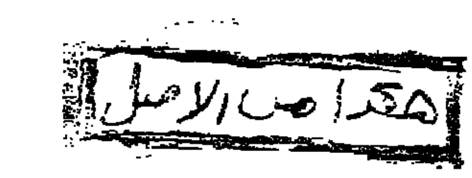
Quelqu'un qui se trompe, de bonne foi, sur son désir, et qui le fait payer *à ses proches, soit, ce n'est pas un scoop*, et *Bovary*, dans le genre, va plus loin. Mais nous n'avons pas tellement de romancières *qui restent*, à l'*anglo-saxonne*, à la surface des comportements, à la lisière du silence où s'enfantent les passions singulières, *les folies*. Faisons-lui un peu fête, quoi !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ L'HERITAGE, de Colette Audry, Gallimard, 166 p., 55 F.

★ LES AMIES DE CŒUR, de Suzanne Prou, Calmann-Lévy, 184 p., 59 F.





# LES VOIX DE L'ALBANIE

## Une littérature dévoilée

### • Vingt auteurs pour une anthologie officielle

MALGRE divers efforts, dont, au premier chef, ceux de Michel Métais, qui nous offrit une anthologie de la nouvelle poésie albanaise (1), la littérature de ce pays singulier, un peu mythique, guère plus grand que la Belgique, nous restait inconnue. Il fallut l'apparition, en traduction française, des romans d'Ismaïl Kadaré pour qu'on sache enfin qu'il existait là-bas des voix dignes d'intérêt. Lui-même a d'ailleurs été à l'origine de ce gros volume consacré à la prose albanaise.

Il est évident que, dans une tentative telle que celle-là, le panorama ne peut du tout être global et entier. Dans sa préface, Alexandre Zotos, de l'université de Saint-Etienne, est franc sur ce point : l'anthologie, dit-il, a été établie d'un commun accord entre l'éditeur (lui-même) et la revue *les Lettres albanaises*. Ce n'est pas faire un procès politique que de constater le poids qu'exercent dans les « démocraties populaires » les unions des écrivains, mais c'est montrer l'impact bien réel du politique sur le littéraire : nul n'ignore cela. Et le constat vaut pour l'Albanie aussi bien. Alexandre Zotos cite, dans son introduction, des paragraphes d'écrits d'Enver Hoxha qui parlent d'eux-mêmes. Le réalisme socialiste présente ceci de particulier que le socialisme doit triompher, fût-ce contre les évidences du réalisme et au prix de contraindre ce dernier à l'irréalité la plus totale. Voilà les limites de l'ouvrage. Voyons les textes.

On ignore quand et comment commence à se faire une littérature albanaise. De toute façon, il s'agit d'une littérature orale, transmise de génération en génération, fixée assez tardivement par l'écriture, revendiquée tantôt par les Slaves et tantôt par les Turcs. Prosper Mérimée avait été requis par les poèmes épiques et les légendes qui lui venaient du « pays des aigles ». Il avait établi son jugement : la poésie albanaise, pensait-il, existe pour la raison qu'elle a résisté à la fois aux Slaves et aux Turcs. Il la jugeait spécifique, et il n'avait pas tort. Alexandre Zotos parle très bien de la langue albanaise, de sa richesse dialectale, de l'étonnante souplesse de sa syntaxe, et de la grande variété de son vocabulaire. C'est dans cette mesure même que l'Albanie est devenue, pour nous, dans nos rêveries, un pays mythique et légendaire.

Au nord du pays, il y a, couvertes de glaciers, les Alpes albanaises qu'incarnent surtout les monts Maudits. Au sud, voici les hauts plateaux, et la gigantesque et insoutenable désolation qui annonce l'Epire. Les vallées s'ouvrent à des richesses souvent compromises par les caprices du temps. En bas, il y a une étroite plaine côtière qui fit la fertilité de l'Albanie, et dont l'occupation ottomane vint à bout, la restituant aux marécages : il fallut le nouveau régime pour creuser des canaux, irriguer les terres et restaurer cette fertilité perdue. La religion, elle aussi, accomplit un partage certain : chrétiens d'un côté, musulmans de l'autre. Enver Hoxha a choisi d'effacer les deux religions ensemble.

Montagnards et ruraux, tels étaient les Albanais de l'origine. Leur code moral repose essentiellement sur l'hospitalité (la « *bessa* ») et l'honneur. Ce sont des gens farouches. Ils ne dédaignaient pas d'ouvrir le royaume des morts : là naissent leurs chansons de geste. Le cycle romanesque écrit et poursuivi par Ismaïl Kadaré repose sur des notions aussi simples, mais aussi fortes. L'Albanie est un peuple colonisé au fil des temps, et résistant d'une époque à l'autre. La figure centrale de l'épopée de ce peuple est celle de Georges Castriota, fils d'un rallié à la Turquie, devenu le chef de guerre des nationalistes, et surnommé Skanderbeg. Il parvint à résister aux Turcs durant un quart de siècle, tout en refusant de s'allier aux Occidentaux qui désiraient, par intérêt bien sûr, l'aider. Il mourut en 1468, et rares sont les écrivains albanais, jusqu'aux plus modernes, qui ne lui aient pas consacré une prose, un poème ou un essai.

L'Albanie de Skanderbeg vaincue créa une diaspora. C'est cette diaspora qui fut capitale : d'Egypte ou de Calabre, les voix albanaises revinrent vers l'Albanie, la nourrirent, et maintinrent vivant le mythe. C'est, j'imagine, par la force de la diaspora que l'Albanie commença, environ au dix-huitième siècle, sa marche vers l'autonomie. L'« homme malade de l'Europe », la Turquie, la lui accorda en 1912. Au lendemain de la première guerre mondiale, le premier à s'inscrire dans les annales de l'Albanie indépendante fut un poète : Fan Noli. Il fut renversé par Zog Ier, qui ne pouvait rien refuser à ses amis italiens — d'où le débarquement qui s'ensuivit, l'épisode grec, et, enfin, en 1945, la constitution de l'Albanie comme république populaire, avec à sa tête Enver Hoxha, professeur au lycée français de la ville de Korça.

L'anthologie d'Alexandre Zotos rassemble une vingtaine d'auteurs. Il est remarquable que la majorité d'entre eux, par les exemples qui nous en sont proposés, évitent la naïveté manichéenne du réalisme socialiste du type langue de bois. Il y a là des textes curieux, ainsi la nouvelle de Rexhep Qosja, *la Déclaration*, où l'on voit un citoyen torturé par les membres de la police pour un rêve qu'il a fait, et qu'il a eu le tort de raconter (ce rêve n'ayant rien de politique).

Ailleurs, cependant, le mot d'ordre est trop appliqué, et semble extérieur au conte : ainsi, hélas ! pour la nouvelle d'Elena Kadaré, dont il suffit de changer la fin pour obtenir une seconde lecture fascinante. Mais à prendre l'anthologie dans son continu, la première surprise est de taille : c'est le texte de Migjeni, *l'Etudiant de retour chez lui*. Migjeni est mort âgé de vingt-sept ans, en 1938 : c'est le plus grand et le plus réputé de tous les poètes albanais. Ce récit est parfait. Vient ensuite *l'Automne de Djeladin bey* de Mitrush Kuteli, qui se situe dans le temps de l'occupation ottomane. Il faut retenir aussi le beau récit de Dhimiter S. Shuteriqi : *Maître et esclave* ; celui de Dalan Shapllo : *Au quartier des artisans* ; celui de Fatmir Gjata : *Encerclés*. La lourdeur idéologique est absente de ces textes et ne les embrume pas.

Cependant, ce qui domine le recueil, au regard du lecteur français, ce sont les récits de Dritëro Agolli et de Ismaïl Kadaré. On comprend pourquoi ils passent pour être les meilleurs écrivains de l'Albanie d'aujourd'hui : c'est qu'ils le méritent. *Adieu, mon kapetan !*, d'Agolli, est un chef-d'œuvre de densité, d'émotion et de brièveté épique. Le texte de Kadaré a pour titre : *la Commission des fêtes* ; c'est un récit historique qui évoque un épisode de la domination de la Sublime Porte sur les principautés albanaises, le massacre de Monastir. L'art de Kadaré est là tout entier, dans d'inoubliables évocations. Lorsque les Albanais arrivent à Monastir, les Turcs qui les accueillent les voient paraître en habits de légende, rouges et blancs : les fustanelles, blanches comme la neige de leurs Alpes ; et leurs coiffures, leurs liserés, rouges comme le sang de la mort qu'on leur prépare.

Richesse des images, dimension poétique, caractères singuliers, ce sont les principales caractéristiques de ces nouvelles si heureusement traduites qu'une littérature nous en est, pour partie au moins, dévoilée et révélée. Il conviendrait peut-être d'en prendre une mesure plus large.

**HUBERT JUIN.**

★ **ANTHOLOGIE DE LA PROSE ALBANAISE, présentée par Alexandre Zotos. Textes traduits par Jusuf Vrioni, Alexandre Zotos et Luan Gjergji. Editions Fayard, 554 p., 130 F.**

(1) Editions Pierre Jean Oswald, 1973.

## Ali de Tépélène, le rebelle

DÈS les premières pages de son dernier roman, *la Niche de la honte*, on sent qu'Ismaïl Kadaré a vraiment le don. Le don de retenir le lecteur, le don de rendre palpitante l'histoire bimillénaire de son pays, le don de conserver aux métaphores leur mystère et leur ambiguïté, le don d'écrire de grands romans dans la veine des conteurs de l'Orient européen... Le don de se faire lire !

Dans son œuvre traduite en français — déjà riche de sept admirables livres (1), — il s'en tient à une idée-force : montrer comment ont échoué, au cours des siècles, toutes les tentatives de soumettre l'Albanie. Ainsi, *la Niche de la honte* s'inscrit dans la même veine que *les Tambours de la pluie*, près de quatre siècles plus tard. Là, il s'agissait du soulèvement de Skanderbeg au quinzième siècle, ici nous partageons (presque) le sort d'Ali pacha de Tépélène (ou de Tebelen), Ali le Noir, tué en 1822 pour s'être dressé contre la Sublime Porte. Sa tête tranchée et conservée dans de la neige sera transportée à cheval au plus vite jusqu'à Constantinople pour y être embaumée et exposée sur la grand-place de la capitale de l'empire ottoman, dans la « niche de la honte », afin de montrer au monde le sort réservé à ceux qui, comme lui, entreraient en rébellion.

Le spectacle de ces têtes tranchées, qui sont posées dans la niche et qui semblent suivre de leurs yeux éteints les passants et les badauds, est bien fait pour terrifier : vizirs rebelles, généraux turcs battus, personnalités de l'Empire tombées en disgrâce s'y succèdent pour entretenir l'horreur et la crainte.

L'image est si forte qu'elle ne lâche pas non plus le lecteur au fil des pages qui le conduisent du cœur de l'Empire à ses confins occidentaux, vers cette Albanie qui s'est déclarée indépendante et qui va bientôt être imitée par sa voisine grecque : on n'oublie pas le petit plateau de cuivre sur lequel, collée à une mince couche de miel, repose la tête entourée de glaçons. De quoi vous dégoûter à jamais du miel !... C'est ce qu'éprouve d'ailleurs Hurshid pacha, commandant de l'expédition punitive, qui ne réussira pas à remporter une victoire contre Ali le Noir, et qui a peur : « *Lorsque, quelques jours auparavant, un de ses gardes lui avait apporté son petit déjeuner, il lui avait lancé l'assiette de miel à la figure en hurlant : « Chien, qui t'a dit que j'en voulais ? La seule vue du miel me donne la nausée...* »

On n'oublie pas non plus l'inspection de la commission gouvernementale qui contrôle l'état de fraîcheur de la tête et menace le médecin à cause de la lividité du visage du vizir de Trébizonde et de la pâleur de ses yeux, qui, en fait, ont commencé à pourrir. « *Même de son vivant*, répond le médecin, *il avait eu un teint blême comme tous ceux qui ont la rébellion et la trahison dans le sang et, quant à la couleur de ses yeux, il rappela à la commission (...) qu'il était vain de rechercher une couleur quelconque dans les yeux d'un homme qui n'avait jamais eu d'âme.* »

Après quatre siècles de domination ottomane, le sultan de l'Etat le plus puissant de son époque combat donc par la terreur toutes les tentatives de « séparatisme » (le mot, nous explique l'auteur, a été apporté par les touristes étrangers) et il ne vaincra Ali pacha que par une traîtrise : la promesse de lui accorder la vie sauve.

Il y a du souffle dans le roman de Kadaré : le ton de la tragédie classique presque racinienne (Vassiliki, la veuve d'Ali, nous évoque souvent Andromaque), la fable historique qui vous plonge avec tant de vérité dans la réalité d'une époque, la psychologie des personnages fouillée sans schématisme, contribuent au plaisir de savourer un livre qui, même s'il observe les règles politiques et idéologiques en vigueur dans son pays, nous fait entrevoir un peu cette chose ignorée : l'âme albanaise.

Surtout, la veine satirique de Kadaré ne lâche jamais la réalité : en termes d'aujourd'hui (le séparatisme, le cours du cuivre qui s'effondre, la circulation monétaire, les hordes de touristes aveugles à ce qui se passe devant leurs yeux, les rumeurs des journaux, etc.), il fait surgir ce qui préoccupe le citoyen d'un pays qui fut perpétuellement assiégé militairement et culturellement. Un pays qui aurait pu s'endormir, disparaître, « dénationalisé » selon la procédure réservée aux « terres insoumises » : « *Ces gens n'avaient plus de langue propre, ils ne possédaient plus ni coutumes, ni costumes, ni noces, ni alphabet, ni histoire, ni chroniques, ni légendes. On les avait totalement dépouillés...* » Seul un poète — un paysan de la Province Six — sera prêt à donner sa vie pour composer une ballade...

**NICOLE ZAND.**

★ **LA NICHE DE LA HONTE, d'Ismaïl Kadaré. Remarquablement traduit de l'albanais par Jusuf Vrioni. Fayard, 244 pages, 69 F.**

(1) *Le Général de l'armée morte*, Albin Michel 1970 et Livre de Poche; *les Tambours de la pluie*, Hachette Littérature 1972 et Folio; *Chroniques de la ville de pierre*, Hachette Littérature 1973 et Folio; *le Grand Hiver*, Fayard 1978 et Points-Seuil; *le Crépuscule des dieux de la steppe*, Fayard 1980; *Avril brisé* et *le Pont aux trois arches*, Fayard 1981.

## Un « thriller métaphysique » de Iouz Alechkovski

### • La ville dont le bourreau était un enfant

DEPUIS Babel, Zochtchenko, Platonov, sans oublier Ilf et Petrov, la réalité soviétique ne cesse de secréter ses anticorps, écrivains au rire amer et au regard acéré. Les deux romans que Iouz Alechkovski a publiés coup sur soup à Paris le situent-ils dans la lignée de ses illustres prédécesseurs ? Oui et non. Certes, on retrouve dans le premier *le Kangourou* (1), leur faconde, leur humour, mais Babel l'esthète, assassiné par Staline, est resté fidèle à l'idéal socialiste. Zochtchenko et Platonov, eux, ont travaillé dans l'allégorie ; et chez l'inoubliable Ostap Bender, il y a une sorte de distance souriante qui arrondit les angles et apprivoise les censeurs. Les textes d'Alechkovski, en revanche, surtout le dernier, brûlent comme du vitriol, respirent la gouaille et la violence d'un Charles Bukovski, son double américain, imprécateur noyé malheureusement dans l'alcool et sombrant dans le désespoir.

Qu'il s'agisse du *Kangourou* ou du livre le plus récent, *Confession d'un bourreau*, les premiers mots sautent à la gorge, les phrases empoignent, et le lecteur succombe à leur charme corrupteur. Rendons tout d'abord hommage à la traduction. Echappant au piège mortel de l'argot soviétique des banlieues, des prisons — savoureux et cru mais inimitable, — Anne Coldefy-Faucard a transposé ce discours dans le langage du gavroche parisien. Le résultat est tout à fait étonnant.

Claude Courchay a déjà dit dans ces pages tout le bien qu'il pensait du *Kangourou* et du personnage principal de ce roman, le truand accusé d'avoir violé et tué une pauvre bête venue des terres australes, dans le zoo de Moscou. Avec *Confession du bourreau*, nous quittons le fou rire, le rire fou, et nous pénétrons dans les territoires calcinés de la tragédie. C'est l'éternelle histoire du condamné à mort et de l'exécuteur, c'est l'interrogation muette qui nous ravage tous devant le couple maudit, victime et tueur : qui est fautif et pourquoi avons-nous si mal ?

### Vaut-il mieux mourir en martyr ou vivre en bourreau ?

Nous sommes à Odinka, petit village russe au début des années 30, à l'heure de la collectivisation forcée. Une brigade de la Tcheka, la redoutable police politique, tente de convaincre les agriculteurs d'entrer au kolkhoze. A la terrifiante douceur missionnaire de onze hommes armés, les paysans opposent la ruse et leur fatalisme millénaire. Ils seront sauvagement massacrés sous les yeux de Chibanov, un enfant de douze ans, qui deviendra bourreau à son tour.

Les années passent. Voici le temps des grands procès politiques, quand Staline extermine tous ceux qui ont fait la révolution. Puis c'est la guerre, encore la terreur et finalement la mort du tyran. Chibanov, le survivant, grandit dans les organisations du Parti pour les jeunes et s'adapte parfaitement aux nouvelles conditions de sa vie. Il finira membre du KGB, et deviendra vite légendaire pour sa cruauté. Toutefois, dans les profondeurs slaves de cette machine à tuer sommeille un grand justicier. Chibanov retrouvera les onze assassins qui avaient saccagé son enfance et se vengera. Mais ne déflorons pas les mystères policiers et sacrés de ce véritable « thriller métaphysique » qui s'achève sur une bouleversante interrogation : « *Vaut-il mieux mourir en martyr ou vivre en bourreau ?* »



*Dessin de CAGNAT.*

### Un ancien bagnard

Iouz Alechkovski, qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis, est né en 1929 en Russie. En 1950, lors de son service militaire, une bagarre avec son supérieur hiérarchique lui vaut trois années de goulag. Après la mort de Staline, le condamné est amnistié et retourne à Moscou. Il écrit des scénarios, des textes pour enfants, des chansons reprises en France par Dina Vierny et par Yves Montand (*le Mégot de Kolyma*). Mais le romancier qui se réveille dans l'ancien bagnard ressent impérieusement le besoin de raconter ce qu'il a vu dans les camps. Miracle. La création d'Alechkovski n'ira pas grossir la masse de témoignages déchirants qui dénoncent le travail forcé dans la patrie du socialisme. Par sa puissance d'invention, il transcende la tyrannie immédiate de l'événement et se range ainsi parmi les écrivains russes les plus importants de ce temps.

**EDGAR REICHMANN.**

★ **CONFESSION DU BOURREAU, de Iouz Alechkovski, traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard, Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 294 p., 119 F.**

(1) « Le Monde des livres » du 30 juillet 1982.

Le Monde

# culture

## MUSIQUE

### CONCERT DE L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

## Du néoclassicisme au néoromantisme

*« Seuls quelques musiciens appartenant à la jeune génération apprécièrent* Mavra *et se rendirent compte du tournant qu'elle marque dans l'évolution de ma pensée musicale. »* Composé en 1922, cet opéra-bouffe en un acte, d'après Pouchkine, constitue en effet une étape sur le chemin de ce qu'on a appelé la manière néoclassique du compositeur. S'il nous est possible, grâce au recul, de reconnaître, à travers les subtilités rythmiques, la même plume qui avait tracé le *Sacre* ou les *Noces*, et même d'y percevoir un progrès sous un certain rapport, on n'a aucune peine à comprendre que cet hommage à l'opéra italo-russe ait été considéré comme un nouveau pas en arrière vers des valeurs qu'on jugeait périmées.

Certes, il est permis de ne pas compter cette œuvre parmi les plus passionnantes de Stravinski mais, le néoclassicisme ayant vécu, ce n'est plus dans la tendance rétrograde que nous pouvons voir une faiblesse, mais dans le résultat global où l'intérêt le dispute à l'ennui : à force d'être brillante, l'écriture en devient presque insignifiante.

La présence de *Mavra* au programme du concert de l'Ensemble intercontemporain n'est sans doute pas due au seul hasard et il est permis d'y voir une leçon dans la mesure où les autres œuvres de la soirée se trouvaient ainsi placées dans une perspective assez révélatrice.

Ainsi *Tropi*, de Nicolo Castiglioni, composé en 1959, témoigne, de façon très séduisante, de ce qu'était l'avant-garde post-webernienne à cette époque : musique d'une grande intensité dans le dépouillement mais cependant chatoyante et nullement rébarbative. Depuis, le style de Castiglioni a beaucoup évolué et lorsqu'on a entendu de lui, il y a huit ans, des compositions tonales, on a parlé sérieusement de sénilité précoce, d'inspiration tarie, et on ne l'a plus joué en France... Cela ne l'empêche pas de persévérer et de continuer à composer.

*Le Ruisseau sur l'escalier* (1980), de Franco Donatoni, qui succédait à *Tropi*, n'a pas seulement permis d'applaudir, en soliste, le nouveau violoncelliste de l'Ensemble — Chrichan Larsan — mais, pour ceux qui ne la connaissaient pas encore, de découvrir l'une des œuvres les plus directement parlantes d'un compositeur réputé hermétique. Cette pièce fut bissée lors de sa création à Paris en 1981, si forte était l'impression, alors, que Donatoni venait de laisser libre cours à un lyrisme qu'il avait jugulé jusque-là. Il était devenu « romantique », ce que son austérité passée rendait d'autant plus admirable... L'eût-il fait dix ans plus tôt qu'on lui en aurait tenu rigueur. A-t-on eu tort ? Aurait-on eu raison ?

Face à ces trois aînées, qui sont passés plus ou moins radicalement de l'avant-gardisme pur et dur à une attitude opposée, Lorenzo Ferrero (né en *1951*) a *suivi une* trajectoire assez semblable, à cela près que le néoromantisme dont on l'accuse aujourd'hui était déjà évident dans sa musique il y a dix ans ; il était seulement plus fruste.

S'il lui prenait fantaisie d'écrire un jour des œuvres arides et d'un accès difficile, nul doute qu'on entendrait crier au miracle ou au génie. Sa nouvelle partition, *Ombres*, n'est pas si éloignée, dans sa consonance, de ce qu'écrit Castiglioni actuellement, et il aurait été curieux d'observer les réactions si l'on avait attribué *Tropi* à Ferrero, *Ombres* à Donatoni et *le Ruisseau sur l'escalier* à Castiglioni.

*C'est là une vieille question sans* réponse. Sans doute peut-on se demander s'il n'y a pas un hiatus entre l'utilisation d'un appareillage de transformation électronique (Vaucoder) et une écriture si respectueuse des phénomènes de la consonance naturelle, mais parler d'une esthétique rétrograde serait assez naïf compte tenu du reste du programme.

Ce qu'on est en droit de reprocher à Ferrero, dans cette œuvre, c'est un certain statisme, le retour régulier, entre de longues tenues, de formules rapides et mécaniques, comme des carillons, parce qu'il est trop coutumier du fait, et une forme un peu trop prévisible. Peut-être aussi la direction, fort précise par ailleurs, de Michel Swierczewski, manquait-elle d'un peu de mystère et de poésie.

*Mavra* était dirigé par Pierre Boulez avec cette aisance déconcertante qu'on lui connaît, et les musiciens de l'Ensemble intercontemporain continuent à faire mentir l'expression « bête et discipliné », car ils mettent toute leur intelligence au service de la cause qui les rassemble.

GÉRARD CONDÉ.

## INSTITUT

### INSTALLATION DE IANNIS XENAKIS A L'ACADÉMIE DES BEAUX ARTS

Iannis Xenakis croqué pendant la séance par André Jacquemin

*« Architecte de la musique, musique de l'architecture »*, ces rapprochements s'imposaient pour Iannis Xenakis à l'occasion de son installation solennelle à l'Académie des beaux-arts, qui a eu lieu le 2 mai sous la Coupole.

La formule est de M. Guillaume Gillet, président en exercice, qui s'est attaché à célébrer le Xenakis architecte, bien que le nouvel élu l'ait été dans la section musicale au fauteuil de Georges Auric. Cette double appartenance ne pouvait être méconnue par une compagnie qui fait place notamment à ces deux disciplines.

Et de rappeler leur commune participation à la construction du pavillon de la France à l'Exposition internationale de Bruxelles, lorsque Xenakis, ancien collaborateur de Le Corbusier, composa pour la société Philipps les images d'un poème électronique. Il avait auparavant salué en l'ingénieur Xenakis le combattant de la Résistance grecque, blessé, fugitif, condamné à mort dans son pays et venu demander asile à la France.

La présentation du Xenakis musicien revenait à Olivier Messiaen, qui fut son professeur au Conservatoire. Le maître et l'élève ont tour à tour évoqué leur première rencontre qui fut décisive.

Dans sa réponse, après avoir remercié Olivier Messiaen de l'avoir sauvé d'un quasi-désespoir, Iannis Xenakis a fait *« avec le cœur plus qu'avec la raison »* l'éloge de Georges Auric auquel le liait une amitié certaine, discrète mais durable, bien que tout les séparât dans la vie et dans l'art. — J.-M. D.

## VARIÉTÉS

## La petite guerre entre la SACEM et les associations alsaciennes

Trente-quatre conseillers généraux du Bas-Rhin — sur quarante-quatre — viennent, dans une motion, de soutenir la grève administrative qui oppose depuis dix mois la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) à certaines associations alsaciennes. *Regroupées dans le Mouvement* régional pour la défense du bénévolat et de la vie associative (MRDBVA), ces associations jugent « prohibitifs » les droits demandés par la Société des auteurs, quand elles organisent des bals, des concerts ou d'autres manifestations publiques.

Depuis juin 1983, elles versent sur des comptes bloqués les sommes qu'elles estiment devoir à la SACEM. Elles n'ouvrent plus le courrier que leur adresse la société des auteurs et le réexpédient automatiquement au mouvement que préside M. Jacques Felli, conseiller général (apparenté PS) de Marmoutier.

De passage à Strasbourg, le 27 avril, M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, a jugé qu'il s'agissait d'un *« mouvement très localisé »*. *« Nous ne pouvons pas faire de conditions préférentielles à une association régionale ou locale ; nous sommes tenus de signer des accords nationaux »*, a rappelé M. Tournier.

Pour lui, le mouvement que préside M. Felli *« n'est pas très représentatif »*. Les associations membres appartiendraient *« à 95 % »* à des fédérations nationales. C'est avec elles que négociera la SACEM à Paris à propos du problème alsacien.

JACQUES FORTIER.

## THÉATRE

## Le Kwagh-Hir du Nigéria

### *Esprits de la savane*

Les corps ne cessent de se composer et de se recomposer, pris dans un mouvement qui part des bras et des épaules pour gagner le dos, plier les jambes, remonter et redescendre sans fin. Torsade lente, spirale qui finit par procurer un étrange vertige, d'autant qu'un sourire intérieur — le même sur tous les visages — persiste.

Il y a ce qu'on voit et ce qui est derrière, qu'on ne saisit pas forcément, mais dont on prévoit l'importance. Il y a cette femme qui ne cesse d'onduler — avec ce sourire — (*« tant que ton corps ondulera, les femmes de la tribu seront fécondes »*), ce guerrier armé de deux longues et fines sagaies. Il y a le conteur et toutes sortes de personnages qui arrivent, petites statuettes de bois peintes montées sur des chariots à roulettes, lièvres, sirènes, *juges, militaires et condamnés*, serpents, masques et animaux gigantesques, à poils longs, qui sautent, grandissent et rétrécissent, ondulent — eux aussi — et peuvent dévorer des enfants.

C'est la première fois que le Kwagh-Hir sort du Nigéria. Il paraît que ce spectacle impressionnant est aussi populaire que les matches de football chez les Tiv, au sud du pays. Issu de la tradition des conteurs (les Tiv sont réputés pour leur art et leur habileté manuelle), mais créé en pleine guerre civile dans les années 60, donc récemment, il sert à appeler le « petit peuple » des esprits qui vit dans la savane et contrôle les pluies dont dépendent les récoltes.

Ce théâtre dansé, musical, qui dure toute la nuit, éclairé par les torches, on imagine qu'il perd sur une scène froide, avec un éclairage électrique, dur. Restent pourtant les chœurs, les trompes, le rythme du tambour, les hochets, les sourires, l'envoûtement.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Maison des cultures du monde*, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris, jusqu'au 10 mai (renseignements : 544-72-30).

■ ANNULATION. — Le Théâtre du Soleil annule toutes ses représentations jusqu'au 9 mai inclus, le comédien Georges Bigot étant souffrant. Une représentation supplémentaire d'*Henri IV* est prévue le 16 mai à 18 h 30. Les spectateurs peuvent faire valider ou rembourser leurs billets en téléphonant au 374-24-08.

## CINÉMA

### « LE SANG DES AUTRES », de Claude Chabrol, d'après Simone de Beauvoir

## La belle Hélène

Jodie Foster est si belle, si intelligente, dans le rôle d'Hélène, avec sa blondeur, sa rondeur, son inconscience et ses yeux bleus, qu'on se sent prêt à devenir inconditionnel du dernier Chabrol, *le Sang des autres*. *Filmées avec un soin extrême, ces* variations en bleu — couleur qui domine le film, à l'image des yeux de l'héroïne, comme un immense kaléidoscope construit sur son regard — ne sont pas dépourvues de séduction.

Claude Chabrol a cherché la réussite esthétique, le plaisir de l'œil, en jouant sur les matières et les formes, — tissus et vêtements — dans ce long film inspiré d'un roman de Simone de Beauvoir (Gallimard 1945), coproduction canado-américano-française qui sera diffusée ultérieurement en feuilleton sur Antenne 2 (six épisodes). Il a restitué avant autant de précision que de luxe certaines atmosphères du Paris d'avant-guerre puis des débuts de la seconde guerre mondiale, cadre du livre. Hélène est passée du magasin de confiserie de ses parents (dans le roman) à une maison de couture où ses talents de styliste sont l'occasion de défilés de mode somptueux.

Mais le récit est devenu si schématique qu'on se demande s'il était bien nécessaire d'avoir recours à Simone de Beauvoir, de reproduire au mot près certains de ses dialogues, pour tirer à réflexion vers le mélodrame et figer ses personnages.

*Le Sang des autres* n'est certes pas le meilleur texte de Simone de Beauvoir. La construction en est sans doute inutilement compliquée, ponctuée par l'agonie d'Hélène — après une action avec des résistants, — à laquelle assiste son amant Jean Blomart, qui revoit leur rencontre, leur brève vie commune. Blomart est le héros de l'histoire, placée sous le signe d'une phrase de Dostoïevski : *« Chacun est responsable de tout devant tous. »* Si beauvoir n'échappe pas toujours à l'excès de *sentimentalisme (sur la mort* d'Hélène notamment), ses personnages ne sont pas rudimentaires et mènent une réflexion sur l'engagement et le pacifisme. Jean blomart doit choisir entre ses vieux rêves d'innocence et l'action, prenant le risque de la responsabilité, du doute et du remords.

C'est peu dire que Claude Chabrol et son scénariste Brian Moore ont voulu simplifier. Peut-être ont-ils été prisonniers de leur décision de faire d'Hélène, et non de Blomart, le personnage central. Peut-être se sont-ils perdus dans les méandres d'un livre pas toujours clair. Mais, au lieu d'en gommer les scories, d'en exprimer la problématique, ils se sont englués dans l'anecdote.

Le résultat est une banale aventure d'amour et de guerre, comme on en a lu et vu des dizaines : des hommes courageux voulant défendre leur pays, des femmes amoureuses prêtes à tout pour garder leur homme, dépourvues de toute conscience politique et un peu niaises, à l'exception de la militante de service (l'héroïque Madeleine, qu'incarne sans trop y croire Alexandra Stewart), à laquelle on a le mauvais goût de faire perdre une main au combat à la fin de la guerre d'Espagne.

Il est presque miraculeux que Claude Chabrol réussisse à faire de cela un film plaisant avec un beau travail d'acteurs (c'est une joie de voir quelques minutes Micheline Presle, monstrueuse à souhait en *« faiseuse d'anges »* antisémite). Mais les comédiens n'auraient-ils pas été meilleurs encore avec des rôles moins squelettiques ? Michael Ontkean (Jean Blomart) et Lambert Wilson (Paul Périer, l'ancien soupirant d'Hélène, qui lui a présenté Blomart) sont séduisants, mais le premier un peu mou, le second un peu fade, tous deux pas très à l'aise. Seul Sam Neill se plaît — parfois trop — à interpréter l'inquiétant Dieter Bergmann, l'Allemand amoureux d'Hélène et déchiré entre son pays et sa passion (vraiment, on a vu cela trop souvent).

On n'est pas dupe des insuffisances, des lacunes du travail de conception et d'adaptation. Mais si l'on ne voit là que deux heures d'hommage à Jodie Foster, rayonnante de ses vingt-deux ans et de l'étonnante maîtrise de son métier, jouant habilement de l'implicite pour tenter de rendre subtils des propos qui ne le sont guère, *le Sang des autres*, à défaut d'un succès, est un spectacle agréable.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *Voir les films nouveaux.*

### « L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP », d'Alfred Hitchcock

## Attention au coup de cymbales !

C'est après ses trois films avec Grace Kelly et *Mais qui a tué Harry ?* — celui-là, on nous le garde pour la bonne bouche, il devrait ressortir pendant l'été — qu'Alfred Hitchcock réalisa *L'homme qui en savait trop*, d'après un sujet déjà traité par lui, en Angleterre, en 1934.

Il y fit passer des souvenirs de cette période anglaise. Lorsque Daniel Gélin, frappé d'un coup de couteau dans le dos en plein marché de Marrakech, confie à James Stewart, avant de mourir, un mystérieux message, on pense au début des *Trente-Neuf marches*. Et, à l'exemple de la première version, une grande partie de l'action se passe à Londres, dans une atmosphère très « british ». D'où, peut-être, en dépit d'événements qui paraissent dramatiques, la prédominance de l'humour.

Au générique, Hitchcock vend en partie la mèche, en montrant l'orchestre de l'Albert Hall et le coup de cymbales « qui transforma la vie d'une famille d'Américains moyens », en l'occurrence James Stewart (le docteur McKenna), Doris Day (sa femme Jo) et Christopher Olsen (leur jeune fils Hank).

Ces Américains, touristes au Maroc, se comportent comme en pays conquis en se baladant au milieu du folklore indigène. Le gosse *a la répartie prompte, insolente*, et paraît bien mal élevé (on sait à quel point Hitchcock déteste les enfants ; dans le film de 1934, c'était une petite fille). Aussi, lorsqu'il est *enlevé et emmené à Londres par un* couple d'Anglais faux jetons, pour obliger McKenna à ne pas révéler à la police le fameux message auquel, d'ailleurs, celui-ci n'a rien compris, on ne se fait pas de souci. Il s'en sortira. Le tout est de savoir quand et comment.

Ce film est un jeu de piste, avec, au lieu de boy-scouts, des parents *opposés à une bande qui* doit assassiner un diplomate étranger. Il y a, pourtant, une scène forte, émouvante ; celle où McKenna fait prendre à Jo des pilules somnifères, avant de lui avouer la disparition de Hank et le piège dans lequel ils sont coincés. Après cela commence l'enquête.

Encombrés par des amis (véritables caricatures *mondaines*) venus leur souhaiter la bienvenue dans un palace londonien, McKenna et Jo filent, tour à tour, sur une piste qu'ils ont chacun flairée. Ces entrées et ces sorties prennent une tournure de comédie. On s'en amuse d'autant plus que, dans le rôle de la mère *tourmentée*, Doris Day fait des efforts méritoires, mais artificiels, pour effacer l'image aseptisée, genre réclame pour savonnettes, qui fut souvent la sienne dans le cinéma *américain*.

### « Que sera, sera »

Là, on peut soupçonner Hitchcock *de sournoiserie*. Privé d'Ingrid Bergman et de Grace Kelly, il a utilisé Doris Day dans un contre-emploi aléatoire. L'enquête pour retrouver Hank dure quelques heures de la même journée, la pauvre Jo, moins star que jamais, porte le même costume et le même chapeau. *Par compensation*, tandis que James Stewart s'égare dans la boutique d'un taxidermiste (décor étrange, inquiétant, à ses yeux et aux nôtres), Doris Day découvre l'Ambrose Chapel du message, *qui* n'est pas un homme, mais un édifice religieux. Le gosse s'y trouve captif, mais pas maltraité ; il attend la suite. Nous aussi.

*Hitchcock* établit sa mise en scène sur des quiproquos de vaudeville, alors qu'un crime se prépare. On comprend l'ahurissement et l'incrédulité des policiers, trouvant la chapelle fermée, lorsque Doris Day, qui les a appelés d'un téléphone public, leur raconte ce qu'elle y a vu. La bande s'est volatilisée, et son mari n'est plus là. Nouveau quiproquo : Doris Day part, en taxi, pour l'Albert Hall, et Stewart, qui avait été assommé, sort de la chapelle par le clocher, sans craindre, ici, le « vertigo », mais en faisant sonner les cloches, ce qui surprend *tout le quartier*.

On pourrait supposer que le cœur de la mère affligée lui a fait découvrir, une nouvelle fois, la bonne piste. En réalité, c'est le hasard. *Doris Day met en plein dans le mille* parce que Hitchcock a parfaitement, et malicieusement, calculé son suspense. Il amène Jo à l'Albert Hall où — *private joke !* — le compositeur Bernard Herrman va diriger le London Symphony Orchestra, pour qu'elle reconnaisse le tueur Reginald Nalder. *Le film culmine* alors dans la séquence prodigieusement découpée, minutée, filmée, montée, de la tentative d'assassinat à un moment déterminé du concert.

*Attention au coup de cymbales !* On est déjà prévenu, mais tout de même ! Quel talent, quel sens du « divertissement dramatique » dans l'attente du moment fatidique, étroitement lié à l'exécution musicale avec une armée de choristes chantant à pleins poumons. Doris Day — *elle a, enfin, tout compris — clouée* sur place, en larmes, et l'arrivée de Stewart, courant encore comme dans un vaudeville.

*L'Homme qui en savait trop* n'est pas un film mineur ainsi qu'on le prétend. Hitchcock a privé ses personnages de leur libre arbitre (en laissant, toutefois, à James Stewart, son talent de comédien) et fait les spectateurs complices de ses manipulations. Il s'est même offert le luxe, après l'Albert Hall, d'un second suspense pour la délivrance du gamin qu'on avait un peu oublié. Il s'est amusé à faire chanter par Doris Day, jusqu'à nous en rebattre les oreilles, la rengaine *Que sera, sera*. En définitive, Stewart, l'homme, sera le héros. Laissons-en la surprise. On jubile du spectacle jusqu'à la scène finale qui pourrait être de Labiche ou... de Lubitsch.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les grandes reprises.

■ DÉCÈS DE MAY MCAVOY. — L'actrice américaine May McAvoy est morte en Californie le 28 avril, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle avait joué notamment dans *Ben Hur* et *le Chanteur de jazz*.

# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

**MADRAS** – Maison de l'Asie (580-04-73), 20 h 45.
**UN P'TIT MOT SOUS LA PORTE** – Espace Gaîté (327-95-14), 21 h.
**FEMMES DE COULEURS** – Théâtre 3/4 (327-09-16), 22 h.
**CONTES MIMES DU PEUPLE TIV** – Maison des cultures du monde (544-72-30), 14 h 30.
**NINA C'EST AUTRE CHOSE** – Lierre (586-55-83), 21 h.
**MADAME BENOIT** – Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.
**SIGMUND'S FOLLIES** – Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.
**SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ** – Théâtre de Paris (874-10-75), 20 h 30.
**LA CHALEUREUSE ORPHELINE** – Clichy, Rutebeuf (824-44-16), 20 h 30.
**L'ÉCOLE DES MÈRES** – Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.

### *Les salles subventionnées*

**SALLE FAVART** (296-06-11), Concert : 20 h : Concert Mozart, dir. H. Le Floch ; musiciens de l'Orchestre national de l'Opéra.
**COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), 20 h 30 : Cinna.
**CHAILLOT** (727-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : la Mouette.
**ODÉON** (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.
**PETIT ODÉON** (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.
**TEP** (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 F.
**BEAUBOURG** (277-12-33), Débats/Conférences-musée : Journée Orwell : 15 h 30 : film « Animal Farm » ; 18 h : lecture par A. Cuny ; 21 h : Table ronde avec écrivains et critiques anglais et français ; à 18 h 30 : la revue *Esprit* « la politique culturelle » ; Cinéma-Vidéo : 16 h : le temps d'un éclair ; 60 000 lignes sous les mers, de N. Drouzy ; 19 h : logique du catch, de Ch. Loizillon ; 15 h : autres demeures (Facteur Cheval, Gaudi) ; 18 h : collections du musée ; Théâtre-Danse : 20 h 30 : Scanner rhapsodie, de R. Kovitch ; 18 h : Robert Kovitch.
**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (261-19-83), Grand ballet classique de Moscou : 1er programme : 20 h 30 : Roméo et Juliette.
**THÉATRE DE LA VILLE** (274-22-77), 20 h 45 : Arden de Faversham ; 18 h 30 : Barbara Hendricks.
**CARRÉ SILVIA-MONFORT** (531-28-34), 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

### *Les autres salles*

**A DÉJAZET** (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
**ANTOINE - S. BERRIAU** (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
**ATELIER** (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
**BASTILLE** (357-42-14), 20 h : Dis Joe.
**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
**CALYPSO** (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
**CARREFOUR DE L'ESPRIT** (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
**CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE** (372-00-15), 21 h : Ferdaous, une voix en Enfer.
**CARTOUCHERIE**, 20 h 30 : Antigone. Atelier du Chaudron (328-97-04) 20 h 30 : la Jungle des villes. Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
**CITÉ INTERNATIONALE** (589-38-69), 20 h 30 : l'Ame de la fugue.
**COMÉDIE-CAUMARTIN** (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
**COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
**COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
**DAUNOU** (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
**DÉCHARGEURS** (236-00-02), 22 h : le Prince.
**ÉDOUARD-VII** (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.



### *Jeudi 3 mai*

**ÉPICERIE THÉATRE** (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
**ESPACE MARAIS** (584-09-31), 22 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.
**ESSAION** (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Sensualité.
**FONTAINE** (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
**FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE** (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
**GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
**GALERIE 55** (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
**GRAND HALL MONTORGUEIL** (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.
**HUCHETTE** (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
**LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h : Top Girls.
**LUCERNAIRE** (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kouriliski. II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
**MADELEINE** (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
**MARAIS** (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
**MARIE-STUART** (508-17-80) 22 h : l'Echo du silence.
**MARIGNY**, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
**MATHURINS** (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
**MICHEL** (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
**MICHODIÈRE** (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
**MOGADOR** (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
**MONTPARNASSE** (320-89-90), 21 h : Tchin tchin ; Petite salle 21 h : la Salle à manger.
**ŒUVRE** (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière ;
**PARC DE LA VILLETTE, II.** (387-71-31) 21 h : Roméo et Juliette.
**PLAINE** (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.
**POCHE** (548-92-97) 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
**POTINIÈRE** (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
**QUAI DE LA GARE** (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.
**RENAISSANCE** (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
**STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
**TAI THÉATRE D'ESSAI** (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
**THÉATRE A.-BOURVIL** (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... et vous.
**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
**THÉATRE DE DIX-HEURES** (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
**THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.
**TOURTOUR** (887-42-48) 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
**TROIS SUR QUATRE** (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.
**VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

### *Les cafés-théâtres*

**ATHLETIC** (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
**AU BEC FIN** (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
**BEAUBOURGEOIS** (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite !
**CAFÉ DE LA GARE** (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
**PETIT CASINO** (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
**POINT-VIRGULE** (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
**PROLOGUE** (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
**RESTO-SHOW** (508-00-81), 19 h : le Pêcheur de perles ; 20 h 30 : Mais est-ce qu'Élaine Grosza ?
**SENTIER DES HALLES** (236-37-27) 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
**SPLENDID ST-MARTIN** (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
**LE TINTAMARRE** (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
**VIEILLE GRILLE** (707-60-93), 20 h 30 : la Vie entre les dents ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

### *La danse*

**ATMOSPHÈRE** (331-90-76), 21 h : Ballet-théâtre Lemba.
**CENTRE MANDAPA** (589-01-60), 20 h 30 : Danses rituelles du Népal.
**PALAIS DES CONGRÈS** (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moïsseiev.
**THÉATRE DE PARIS** (874-10-75), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company.

### *Opéra*

**PALAIS OMNISPORTS DE BERCY** (346-12-21), 20 h : Aïda.

### *Les concerts*

**Péniche-Opéra**, 21 h : Ballades et mélodrames du romantisme allemand.
**Salle Gaveau**, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Bach).
**Lucernaire**, 21 h : M.-P. Brun (Mozart, Schumann, Debussy).
**Eglise Saint-Louis-en-l'Ile**, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Lassus, Debussy, Bleuse...).
**Musée Guimet**, 20 h 30 : Camerata de Versailles, dir. A. du Closel (Stravinski, Moss).
**Eglise de la Madeleine**, 20 h 45 : Maîtrise de la Sainte-Chapelle (Brahms, Mahler).
**Salle Cortot**, 20 h 30 : Cl. Gonzales (Schumann, Beethoven, Debussy...).
**Centre Bösendorfer**, 18 h 30 : Duo Carrière (Boëly, Fauré, David).
**Eglise Saint-Merri**, 20 h 30 : Ensemble vocal Gabrieli, dir. Cl. Petillot (Bach, Mozart, Zelenka). Salle A.-Marchal, 20 h 45 : S. Barau de Fromont (Grigny, Buxtehude, Bach...).

# SPECTACLES

## cinéma

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, *Macadam*, de M. Blistene ; 19 h, Cinéma japonais : Nuages d'été, de M. Naruse ; 21 h 30, Cinéma israélien : Siège, de G. Tofano.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h, la Charge sauvage, de W. Berke : « Photo et cinéma » : 17 h, la *Photo dans le boudoir*, de P. Philippe ; Model shop, de J. Demy ; 19 h, Travail, de D. Hachard ; la Prisonnière, de H.-G. Clouzot.

### *Les exclusivités*

**L'ADDITION** (Fr. *) : Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

**L'AFFRONTEMENT** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**ALDO ET JUNIOR** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**ALSINO Y EL CONDOR** (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

**L'ANGE** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**A NOS AMOURS** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

**LE BAL** (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

**BIQUEFARRE** – (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

**CARMEN** (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**CARMEN** (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**LES CAVALIERS DE L'ORAGE** (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**CENT JOURS A PALERME** (Franco-It.) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES COMPÈRES** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**LES COPAINS D'ABORD** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA DIAGONALE DU FOU** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

**DIVA** (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**L'ÉDUCATION DE RITA** (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**EMMANUELLE IV** (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

**L'ÉTÉ MEURTRIER** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**ET VOGUE LE NAVIRE** (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

**L'ETOFFE DES HEROS** (A.) (v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97)) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

**LES FAUVES** (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**FEMALE TROUBLE** (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

**FEMMES DE PERSONNE** (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LA FEMME FLAMBÉE** (All., v.o.) (**) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**FORBIDDEN ZONE** (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

**FRAULEIN BERLIN** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**GUERRES FROIDES** (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

**L'HABILLEUR** (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

**LE JUGE** (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LE LÉOPARD** (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

**LOCAL HERO** (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LES MALHEURS DE HEIDI** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

**MEGAVIXENS** (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

**LES MORFALOUS** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaîté Rochechouart, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**NAITOU** (Guinéen, v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**NEW-YORK NIGHTS** (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**OSTERMAN WEEK END** (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

**PERMANENT VACATION** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

**POLAR** (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**POLAROID KILLER** (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

**RETOUR VERS L'ENFER** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parmount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

**RISKY BUSINESS** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**SAHARA** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75) : v.f. ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**SCARFACE** (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

**SCÉNARIO DU FILM PASSION** (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

**STAR 80** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**STAR WARS LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

**STREAMERS** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

**TCHAO PANTIN** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**TENDRES PASSIONS** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

**THE WIZ** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

**TOOTSIE** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**TRAHISONS CONJUGALES** (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LA ULTIMA CENA** (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

**UN HOMME PARMI LES LOUPS** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**VENT DE SABLE** (Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

**VIVA LA VIE** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**VIVE LES FEMMES** (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

**V'LA LES SCHTROUMPFS** (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**LES VOLEURS DE LA NUIT** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**WILLIAM BURROUGHS** (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

**YENTL** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43).

### *Les séances spéciales*

**AMERICAN GIGOLO** (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

**L'AMOUR VIOLÉ** (Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h.

**BLADE RUNNER** (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h 45.

**HAIR** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

**HAMMETT** (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 25.

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

**OUTSIDERS** (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

**SATYRICON** (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

**LE SHÉRIF EST EN PRISON** (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 20 h.

**THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 15.

**WILLIAM BURROUGHS** (A., v.o.), Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h.

## LES FILMS NOUVEAUX

**CELESTE**, film allemand de Percy Adlon (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LA FORTERESSE NOIRE**, film américain de Michael Mann (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colysée, 8e (359-26-46) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LE SANG DES AUTRES**, film franco-canadien de Claude Chabrol : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**UN NID AU VENT**, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**LA CORRIDA**, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).



## OFFICIERS MINISTÉRIELS
## VENTES PAR ADJUDICATION

**Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66**

Cabinet de la SCP d'avocats Michel MENDIHARAT-Gérard FORT & Bertrand DUPOUY, cité du Palais, rue de Marhum, Bayonne, tél. : (59) 59-38-65 (4 lignes groupées). Vente sur saisie immobilière en un lot au Tribunal *de grande instance de Bayonne, le lundi 21 mai 1984 à 14 h.*

**VILLA DE CINQ PIÈCES PRINCIPALES**

Avec appartenances, dépendances sur terrain de 491 m²

**A CIBOURE** 8, avenue du Maréchal-Leclerc

Pour visiter, s'adresser à Me Dalaurent, huissier, tél. : 59-15-37

MISE A PRIX : 180 000 F

outre les clauses et conditions du cahier des charges et les frais de vente payables *par l'adjudicataire en sus de son prix. Cons. de garantie obligatoire.*

---

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny, le MARDI 15 MAI 1984, à 13 h 30

**UNE VILLA type « FONTENAY V »**

comp. au r.-de-ch. : entrée, séjour, salle à manger, cuisine, rangement. A l'étage : 3 chambres, salle de bains, dégagement, rangements et penderie, avec la jouissance d'une parcelle de terrain de 110 m². GARAGE extérieur

**à CLICHY-SOUS-BOIS (93)**

4, allée des Tanneurs

**Mise à Prix : 120 000 F**

S'adresser à la Société Civile Professionnelle d'Avocats ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, FENART, ALEMANT 11, rue du Général-Leclerc, 93110 Rosny-sous-Bois. Tél. : 854-90-87

---

Vente sur licitation au Palais de Justice de PARIS, le lundi 7 mai 1984 à 14 h

**UN APPARTEMENT DE 5 PIÈCES**

comp. entrée, séjour, 4 chambres, cuisine, s.de bns, w-c et cave de un imm. 9 et 11, quai de la Gironde, 21, rue Barbanègre et 6, rue Rouvet

**à PARIS-19e arrondissement**

MISE A PRIX : 250.000 FRANCS

Pr rens. s'ad. à Me Gabriel BLIAH, avoc. 43, rue de Richelieu, à Paris-1er. Tél. 296-29-32 - 296-03-74 et tous avocats près les T.G.I. de PARIS, CRÉTEIL, BOBIGNY et NANTERRE.

---

Vte s/Licit. palais justice PARIS. Lundi 14 MAI 1984, à 14 h

**APPARTEMENT PARIS-17e 1, R. RENNEQUIN**

et 51, rue Poncelet, 4e ét. gauche. esc. droite : 2 pces, cuis., toilette *Au s/sol : CAVE no 20 et les 28/1000e. Libre de location*

**M. A P. 135000 F** S'ad. : SCP d'avocats J. DELEAU-Y. NEVEU-Ph. DELEAU-G. JOHANET-R. HATTON-P. SUDAKA-F. DEYSINE-Ch. DUMESNIL-ROSSI-J.-M. SEEVAGEN, 43, av. Hoche, Paris-8e. Tél. : 766-03-40.

A ts avocats pr. trib. de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY, CRÉTEIL.

---

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 17 MAI 1984 à 14 h, EN UN LOT

**UN APPARTEMENT sis à PARIS**

de 5 pièces princip. au 11e étage du Bât. B, esc. 2/3 d'un ensemble immobilier

**16 à 32, RUE LABROUSTE ET 15 à 29, RUE SAINT-AMAND**

avec une cave et un emplacement de voiture

MISE A PRIX : 400.000 FRANCS

S'adresser à Me Denis RENAVAND, avocat, 18, rue d'Aguesseau à Paris-8e. Tél. 266-37-02.

---

Vente sur saisie immobilière, au Palais de justice de Versailles LE MERCREDI 9 MAI 1984, A 10 h

**UN PAVILLON A JOUARS-PONTCHARTRAIN (78)**

2, square Paul-Verlaine, de type « Marly », superf. 445 m²

**MISE A PRIX : 300 000 F**

S'adr. pour rens. : cabinet de Me COYDON, avocat, 5, rue Pierre-Bertin, Versailles, tél. : 951-21-93 et à Rambouillet, 4, rue G.-Lenôtre, tél. : 483-34-17 au greffe du TGI Versailles, s/lieux pour visiter.

---

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE de CRÉTEIL *Le JEUDI 17 MAI 1984 à 9 h 30*

**UN APPARTEMENT DE 6 PIÈCES principales**

Au 9e étage du bâtiment B, dans un ensemble immobilier

**à IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)**

67 à 71, avenue Danielle-Casanova

MISE A PRIX : 250.000 F

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat poursuivant, 17, avenue de Lamballe, PARIS (16e) - Tél. : 524-46-40.

---

Vente Palais Just. Versailles (78) 3, pl. A.-Mignot, 16 mai, 10 heures.

**BATIMENT à MARCQ (78)** LOUE s/terrain de 5 à 90 ca. **M. à Px 150000 F**

1, place de la Mairie, lieudit « La Croix-Brisée Est » Canton Montfort-L'Amaury. Rez-de-ch. : atelier, pce, chaufferie environ 172 M2 ; à la suite réserve environ 80 M2, W.C., à l'étage : grenier. Pour renseign. :

**SCP JEAN SILLARD et autres** avocats. T. 950-02-99. 79 bis, bd de la Reine, à Versailles (78000).

---

Vente sur saisie, Palais de Justice Pontoise (95), 10 mai, 14 heures

**APPT. à VILLIERS-LE-BEL (95). M. à Px 80000 F**

20, rue Jules-Ferry. 4 pièces princip., cave et séchoir.

Consign. 25000 F (ch. cert. Bque) Renseign. Pontoise (95), 29, r. P.-Butin **Me BUISSON, avoc.** T. 032-31-62

---

Vente au Palais de Justice de CRETEIL, le jeudi 17 mai 1984, à 9 h 30

**IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION**

ET DE COMMERCE

sis à

**L'HAY-LES-ROSES (Val-de-Marne)**

Rue André-Speekaert sans no et rue du Commandant-Louis-Bouchet no 7

MISE A PRIX : 250.000 FRANCS

S'adresser Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, av. Marceau. Tél. 720-82-38 SCP SCHMIDT, DAVID, avocats. Me FERRARI, syndic.

---

Vente Palais de Justice CRÉTEIL, jeudi 17 mai 1984, 9 h 30.

**PAVILLON L'HAY-LES-ROSES (94)** sur cave

10, avenue des Dahlias : R. d. ch. : garage, 1 grande pièce, 1 chambre ; 1er ét. : entrée, salle de séjour, 3 chambres, s. de bs, w.c., cuisine, terrasse + jardin. Superficie totale 372 M2

**M. à Prix 200000 F** s'adr. **Me BOISSEL** Avocat Paris 14, rue Sainte-Anne. – Tél. : 261-01-09.

---

Vte s/saisie immob. Pal. Just. Paris Jeudi 17 mai 1984 – 14 heures

**STUDIO PARIS 13e**

*Av. cuis., pd., s. de b., WC, balcon* 6e ét., bât. A, cave, séchoir en s/s 46, rue DUNOIS et 10, rue BAUDOIN

**MISE A PRIX : 75 000 F**

S'ad. Me BISE, avocat, Paris (16e) 184, av. Victor-Hugo. A tous avocats près tribunaux Gde Inst. de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

---

VENTE SUR LICITATION au PALAIS de JUSTICE D'EVRY rue des Mazières le MARDI 15 MAI 1984, à 14 h

**UNE PETITE MAISON**

située à

**VIRY-CHATILLON (Essonne)**

8, avenue des Sycomores, avec jardin

MISE A PRIX : 50.000 FRANCS

Possiblité de baisse, en cas de non enchère, d'un quart, puis de moitié. Consignation préalable pour enchérir. Pour renseignements, s'adresser à : Mes AKOUN et TRUXILLO, 4, bd de l'Europe à EVRY, tél. 079-39-45, au greffe du tribunal de grande instance d'Evry où le cahier des charges est déposé.

---

Vente sur saisie immobilière au palais de justice d'EVRY (91) rue des Mazières le MARDI 15 MAI 1984, à 14 h

**UN APPARTEMENT**

avec cave et parking

**à GRIGNY-II (91)**

2, avenue des Sablons, 3e étage

MISE A PRIX : 45.000 F

Consignation préalable indispensable pour enchérir – Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats ass. à Evry (91), 4, bd de l'Europe, tél. : 079-39-45, au greffe du tribunal de grande instance d'EVRY.

---

VENTE au palais de justice à Paris le JEUDI 17 MAI 1984, à 14 heures

**UN LOGEMENT**

dans un immeuble à PARIS (15e)

**18, RUE DU GÉNÉRAL-BEURET**

**Mise à Prix : 40.000 F**

S'adr. pour rens. à Me Jean IDRAC avocat, 28, rue de La Rochefoucauld PARIS (9e). Tél. 280-30-93.

---

Vte s/saisie immob. Pal. Just. Créteil le JEUDI 10 MAI 1984, à 9 h 30

**PAVILLON D'HABITATION**

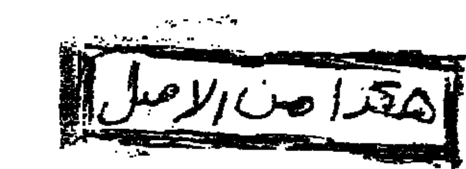
compr. R-d-C., 4 p., cuis., S. d'eau, W-C HANG., JARD. cont. de sol 283 m²

**à SUCY-EN-BRIE (94)**

3, rue du Docteur ROUX

MISE A PRIX : 25 000 F

S'adr. Me LEOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou, Paris (8e) 265-92-75. Ts avocats pr. trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour visiter.



هكذا من الأصل



# COMMUNICATION

## L'accord franco-luxembourgeois sur le satellite de télévision

*(Suite de la première page.)*

Le « quotient diviseur », le nombre de canaux, a aussi et de façon tout à fait inattendue changé : aux dernières nouvelles, le module « préopérationnel » TDF 1 pourrait assurer la retransmission, non plus de trois chaînes uniquement, mais de quatre.

Le gouvernement français a en outre décidé, pour débloquer les négociations, de renoncer à la prise en compte des frais de recherche et de développement assumés depuis 1979 — date de démarrage de la coopération industrielle franco-allemande, — s'élevant à près d'un milliard de francs. Tant et si bien que le coût d'utilisation d'un canal sur le système complet TDF 1 et 2, initialement estimé entre 150 et 200 millions de francs par an, a pu être divisé par deux.

### Vers un espace audiovisuel européen

Deux autres facteurs ont pesé de leur poids dans les discussions. La proposition faite récemment par des financiers américains au gouvernement luxembourgeois de mettre en place un autre système de satellite à vocation mixte, télécommunications et télédiffusion. Une perspective à laquelle le gouvernement luxembourgeois n'aurait pas renoncé et qui dérange, pour ne pas dire plus, à la fois le gouvernement français et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), concessionnaire exclusif, pour l'heure, du Grand-Duché.

Le ministère de l'industrie aurait, en outre, manifesté ces derniers jours un intérêt accru pour le projet TDF 1, par ailleurs très contesté au ministère des PTT, en raison des perspectives industrielles — donc en matière d'emploi — offertes par la construction d'antennes de réception et d'équipements électroniques nécessaires qui pourraient être réalisés en Lorraine.

Ces bases nouvelles ont permis aux deux parties d'aboutir à un accord qui prévoit l'octroi au Luxembourg de deux canaux; l'un pour la diffusion d'une chaîne en langue française, l'autre en langue allemande.

L'assouplissement de la position française à l'égard des aspects financiers du projet a permis à M. Fillioud de faire céder ses interlocuteurs luxembourgeois sur d'autres points. De même que la CLT compte exploiter le canal germanophone en coopération avec l'éditeur allemand Bertelsmann (*le Monde* du 25 et 26 avril), le canal français le sera en association avec des *« partenaires français »*, selon les termes du communiqué publié mercredi soir par le secrétariat d'État.

*« L'exploitation du canal francophone sera soumise à des règles concernant la publicité télévisée et visant à protéger l'activité cinématographique en France et à contribuer à développer les industries de programmes dans les deux pays »*, précise encore le communiqué. Cela signifie en clair que la CLT devra respecter la déontologie des chaînes du service public français sur ces deux points. Une déontologie assez stricte puisqu'elle interdit la publicité à des secteurs d'activités entiers et qu'elle réglemente précisément la diffusion des films, mais dont on laisse entendre qu'elle pourrait être conçue comme pouvant s'assouplir progressivement au fil des ans.

La conclusion de cet accord entre les ministres français et luxembourgeois constitue indéniablement un pas très important. Un premier pas vers l'élaboration de cet « espace audiovisuel européen » tant souhaités par certains, qui cesse aujourd'hui d'être un chimère. Il signifie aussi, et peut être surtout , pour les téléspectateurs français et d'une grande partie de l'Europe, la présence possible dans l'espace hertzien de quatre chaînes supplémentaires à partir de 1986. Mais le chemin à parcourir pour que cette éventualité devienne bien réelle est encore long. Bien des discussions internationales et des débats nationaux pour préciser ce qui demande à l'être seront nécessaires.

D'abord, il s'agira de dépasser cette plate-forme à laquelle sont parvenu les deux délégations mercredi pour aboutir à un accord d'État à État, qui devra être ratifié par les Assemblées des deux pays. Il faudra encore définir, comme pour Canal Plus, les termes exacts de la concession et le cahier des charges dont bénéficieront la CLT et son ou ses partenaires français d'un côté et Bertelsmann de l'autre.

Mais il faudra surtout que la France se donne enfin un projet pour l'exploitation des deux canaux dont elle pourrait avoir la jouissance entière. Si on caresse au secrétariat d'État l'idée d'une chaîne qui serait constituée à partir d'une compilation des meilleures émissions du service public (à l'image de ce qui se fait déjà avec TV 5 à destination de l'étranger) et d'une autre chaîne à vocation culturelle et éducative, tout reste à cet égard à concevoir, sur le fond, juridiquement et financièrement.

ERIC ROHDE.

## M. Fillioud répond aux critiques de Mme Cotta

Alors que les conditions d'exploitation du plan câble sont étudiées, ce jeudi 3 mai, en conseil des ministres et qu'un accord de principe sur le projet de satellite vient d'être signé, les remous provoqués par la déclaration publique de la Haute Autorité (*le Monde* daté 29-30 avril) a incité M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication, à adresser une lettre de cinq pages à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité.

M. Georges Fillioud juge d'abord *« non conforme aux règles d'usages et aux modes d'intervention d'une institution »* comme la Haute Autorité la méthode employée pour exprimer des critiques. Il note qu'aucune mention n'est faire par les « neuf sages » des dispositions déjà prises par les pouvoirs publics *« pour remédier à divers défauts que vous signalez »*. Il cite l'amélioration des procédures budgétaires, *« la réduction des dépenses de fonctionnement imposées pour les exercices 1983 et 1984 »*, le redéploiement du personnel, l'identification des crédits affectés à la création, mesure dont M. Fillioud a fait état mercredi soir, au journal de 20 h, sur TF 1. *« Certes, l'effort doit être poursuivi et amplifié »*, ajoute le secrétaire d'État mais *« la sensibilisation des personnels est également indispensable à la réussite collective. Il ne faudrait pas que des accusations trop brutales, qui pourraient être ressenties comme injustes, brisent l'élan et catalysent des mécontentements de minorités décidées à s'opposer à tout changement »*.

*« Ce danger*, précise-t-il, *risque d'être aggravé par le développement d'une polémique provoquée et entretenue par divers intérêts opposés au service public. Intervenant à ce moment, une telle campagne pourrait entraîner des suites catastrophiques* (allusion aux procédures budgétaires engagées). *Dans ce débat difficile, en raison de la dureté du temps et de la rigueur qu'elle impose, la reprise des critiques si souvent entendues sur « la mauvaise gestion et les effectifs pléthoriques » ne peut manquer de donner des arguments de refus à mes interlocuteurs. »*

En ce qui concerne la suggestion de financement pluriannuel des chaînes, avec un contrôle de gestion exercé par la Haute Autorité comme l'écrivait Mme Cotta, M. Fillioud répond catégoriquement : *« Selon les règles de nos institutions, un organe tel que le vôtre ne peut exercer le contrôle de la gestion de fonds publics, l'exécutif étant seul responsable devant le Parlement. »* Les attributions de la Haute Autorité *« ne sont pas celles d'un tuteur »*.



### A VOIR
### Avec la brigade des stups

Le bruit de la machine à écrire, les interrogatoires interminables et vaseux, les « planques » qui durent des jours... Le quotidien des policiers chargés de la répression des sutupéfiants à Paris n'a rien de glorieux. Il a cet aspect un peu « ronron », moyen, plat, d'une action qui ne se mesure pas aux saisies spectaculaires annoncées de temps à autres, d'une action dont on ne peut savoir l'efficacité, noyée dans la vague d'un phénomène de société montant.

Il y a toujours plusieurs manières d'aborder un problème. Pour les agressions, le vol, la délinquance, la drogue : de quel côté parle-t-on ? Du côté de la police, avec l'avantage de montrer au public le fonctionnement d'un corps et le danger d'entrer dans la seule logique de la répression suffisante, insuffisante, nécessaire sans s'interroger sur l'aval ? Du côté médical, scientifique ? Du côté trafiquants et toxicomanes, avec l'ouverture à un phénomène social et le risque d'entrer dans une autre spirale ? Toutes les méthodes sont bonnes si elles inciteni à réfléchir. Le reportage de Richard Michel et Michel Parbot ne bloque pas la réflexion. Pendant un peu plus de deux semaines (quinze jours d'enquête, quatorze jours de tournage), ils ont suivi un groupe d'inspecteurs de la brigade des stups, la fameuse BSP, qui travaille en collaboration avec l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants et avec le groupe « stups » de la direction nationale des enquêtes douanières. Ils n'ont pas tout filmé (on ne voit pas les écoutes téléphoniques par exemple), mais ils ont suivi et montré ce quotidien qui va des « saisies » à l'aéroport (ce passeur pris avec soixante boulettes de cocaïne dans l'estomac et l'intestin) aux « planques » dans les camionnettes ou les camping-cars. On assiste à la prise d'assaut de l'îlot Chalon, on découvre quelques-unes des méthodes employées par les policiers, les chiens bien sûr, les toxicomanes qu'on « protège » pour qu'ils en balancent d'autres, et même l'achat de drogue pour repérer les circuits.

Richard Michel et Michel Parbot, qui ont réalisé ce reportage avec la betacam, caméra légère avec équipe ultra-réduite, ont évité le voyeurisme. Ils ont su relever le reportage à un certain niveau de réflexion.

C. H.

★ Vendredi : « *Stups* », le 4 mai, FR 3, 20 h 35.

● *Un contre-projet de M. Chirac.* — M. Jacques Chirac fera une *« importante déclaration à la presse »* le mardi 15 mai à 10 h 30 à l'Hôtel Intercontinental à Paris, sur le thème « Communication et liberté ». Le président du RPR définira à cette occasion ce que pourrait être *« une nouvelle politique de la communication audiovisuelle »*. M. Chirac avait annoncé il y a plusieurs mois son intention de présenter un plan complet de réforme de l'audiovisuel, qui constituerait pour lui un engagement politique en cas d'alternance.

● *Le concours de la Rose d'or de Montreux*, réservé aux émissions de variétés, aura lieu du 9 au 16 mai. Cette compétition, réservée jusqu'ici aux organismes de télévision, sera pour la première fois ouverte aux producteurs indépendants de films et d'émissions TV. Leurs productions seront visionnées et notées séparément le dernier jour. Le colloque de clôture sera consacré au phénomène des vidéoclips.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 3 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Feuilleton : l'Homme de Suez.**
Scénario de J. Robert et P. Gaspard-Huit, réal. C. Jaque. Avec G. Marchand, H. Franck, R. Palacios...
*La grande aventure du canal de Suez et de son héros, Ferdinand de Lesseps. Une épopée romantique — énorme coproduction avec l'Allemagne fédérale — tournée en Égypte, en Tunisie, en Espagne et au Portugal.*

**21 h 35 L'Enjeu.**
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
*Au sommaire : La puce à l'oreille, ou : la monnaie électronique remplacera-t-elle les chèques ? ; L'heure de la succession : quand un chef d'entreprise part à la retraite, etc.*

**22 h 15 Cinéma (quatre étoiles à la une) : la Constante.**
Film polonais de K. Zanussi (1980), avec T. Bradecki, Z. Mrozowska, M. Zajaczkowska, C. Morawski, W. Pyrkosz (v.o. sous-titrée).
*Hanté par le souvenir de son père mort en montagne, un jeune homme se fixe dans la vie une conduite morale rigoureuse, refuse les trafics d'influence et la corruption, se heurte à une incompréhension quasi générale. Zanussi vise autant la décadence de la civilisation occidentale. Mystique et calcul des probabilités, science qui mène à la conscience, mise en scène émotionnelle pour des idées abstraites.*

**0 h 25 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : La Saga du Parrain.**
D'après M. Puzo ; réal. F. Ford Coppola.
*L'attentat commis contre le Parrain donne lieu à une série de vengeances du fils aîné, Michael, qui passe aux actes dans une lutte éffrénée contre le clan rival. Un grand film multiplié en feuilleton.*

**21 h 25 Magazine : Résistances.**
Le magazine des droits de l'homme présenté par Bernard Langlois.
*Au sommaire :* Pacifistes de tous les pays, *les pacifistes de l'Est, la résistance de la population de Comiso, en Sicile, à l'implantation des fusées américaines. Avec Mgr Gayaud, évêque d'Évreux, M. Alain Joxe, directeur du CIRPES (Centre de recherches pour la paix), la chanteuse Colette Magny, les dessinateurs Cabu et Plantu.*

**22 h 40 Histoires courtes.**
*Elle s'appelle Alix*, de S. de Mareuil ; *Morfocipris*, de J.-C. Villard ; *Ville brune*, de B. Dumas.

**23 h Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma : Verdict.**
Film français d'A. Cayatte (1974), avec S. Loren, J. Gabin, H. Garcin, J. Bertheau, M. Albertini, G. Casadesus, M. Catala (Rediffusion).
*A Lyon, la veuve d'un truand enlève la femme, malade, du président de la cour d'assises, pour obliger celui-ci à faire acquitter son fils, accusé de viol suivi de meurtre. Un mélo à thèse sur les failles du système judiciaire français. La démonstration n'est pas convaincante, mais ceux qui aiment les numéros d'acteurs seront bien servis, avec l'affrontement Sophia Loren-Jean Gabin.*

**22 h 15 Journal.**

**22 h 35 Prélude à la nuit.**
*La Symphonie « Pastorale »*, de Beethoven, transcription pour piano de Liszt, interprétée par Cyprien Katsaris.

### FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Histoire de France en BD.**
**17 h 11 A l'enseigne de la Gasconette.**
(Tauromachie dans le Sud-Ouest.)
**17 h 22 Chok et Cher (1re partie).**
**17 h 50 Les lanceurs de drapeau de San-Gemini.**
**18 h 8 Feuilleton : Dynastie.**
**18 h 54 Atout Pic.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Gustave Eiffel.**
**19 h 50 Gil et Julie.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Nouveau répertoire dramatique :** *Le Retour de la grande duchesse*, de B. da Costa. Avec M. Robinson, P. Puymartin...
**22 h 30 Nuits magnétiques :** série de création radiophonique.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (donné le 30 janvier 1984 au Théâtre de la Ville à Paris) : *Michaëls-Gruss*, de Stockhausen, concerto de chambre de Guerrero ; *Astrées*, de Xenakis ; *Scenic Railway*, de Reverdy ; *Oiseau exotique*, de Messiaen, par l'ensemble intercontemporain, dir. J.-C. Pennetier.
**22 h 34 Les soirées de France-Musique :** feuilleton *Hugues Guénod* ; à 23 h 7, Masque : œuvres de Berlioz, Rossini, Ravel, Verdi, Mozart.

## Vendredi 4 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 30 Vision plus.**
**12 h Le rendez-vous d'Annik.**
**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**14 h Série : La croisière s'amuse.**
**14 h 55 Temps libres.**
**17 h Destination... France : la Haute-Garonne.**
**17 h 25 Le village dans les nuages.**
**17 h 45 Série : Les secrets de la mer Rouge.**
**18 h 10 Dix idées pour l'orientation.**
**18 h 15 Presse-citron.**
**18 h 25 Microludic.**
**18 h 50 Jour J.**
**19 h 15 Émissions régionales.**
**19 h 40 Les petits drôles.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Carneval.**
*Haut en couleur nous dit-on ! Avec Carlos, Gérard Jugnot, Karen Cheryl, Yvette Horner...*

**21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.**
Les déserts arides et les déserts de glace.
*Autour des répartitions des zones désertiques, des déserts chauds et froids : des immensités brûlantes (le Sahara) aux gigantesques générateurs d'icebergs. L'explication des climats par l'illustre vulcanologue.*

**22 h 45 Branchés musique : La famille éléphant.**
Touré Kunda, de R. Kolpa Kaboul, réal. G. Saguez.
*Le retour au pays natal d'un des meilleurs groupes de musique africains installés depuis quelques années à Paris. Les trajets en camion dans la poussière de la brousse, le triomphe à Dakar devant 20 000 personnes. Magie des rythmes et des sons.*

**23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal** (et à 12 h 45).
**12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.**
**13 h 35 Feuilleton La vie des autres.**
**13 h 50 Aujourd'hui la vie.**
L'actualité : après la sidérurgie, les banques ?
**14 h 55 Série Vegas.**
**15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.**
« Voyage dans les ténèbres », de J. Rhys (diff. le 17 avril).
**16 h 40 Itinéraires.**
Manuel, Anna, Boundi et les autres...
**17 h 45 Récré A 2.**
Histoire comme ça ; Lamlu et Lireli ; Les maîtres de l'univers...
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Émissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série : La bavure.**
D'après J.-F. Coatmeur, adapt. O. Barski, réal. N. Ribowski.
*Dernier épisode. Laugel, parti à la recherche des assassins de son ex-femme et de son fils, continue de mener son enquête personnelle où les cadavres s'accumulent...*

**21 h 40 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Spécial Claude Lévi-Strauss. Consacré au grand ethnologue professeur au Collège de France, auteur de « la Pensée sauvage », de « l'Anthropologie structurale »...*

**22 h 50 Journal.**

**23 h Ciné-club : (cycle Howard Hawks) Seuls les anges ont des ailes.**
Film américain de H. Hawks (1939), avec C. Grant, J. Arthur, R. Barthelmess, R. Hayworth, T. Mitchell (v.o. sous-titrée. N.).
*Une girl de music-hall se trouve mêlée à la vie des pilotes d'une petite compagnie aéropostale d'Amérique du Sud, aventuriers et idéalistes pratiquant un métier dangereux. L'un des grands films d'aviation, sinon le plus grand, de Howard Hawks, où des hommes d'action, même s'ils se laissent troubler par la passion, incarnent la grandeur de l'exploit, de l'honneur.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 D'accord, pas d'accord.**
**20 h 35 Vendredi : la Brigade des stupéfiants.**
Magazine d'information d'A. Campana.
*R. Michel et M. Parbot ont filmé un groupe d'inspecteurs de la brigade des stups, en train de travailler dans Paris ; un document sans commentaires, pour connaître les réalités de la drogue aujourd'hui.* Lire ci-contre.

**21 h 35 Macadam : Meurtres au paradis.**
Téléfilm de E. Roda-Gil et P. Danel. Avec P. Coutin, Enzo, Kent, Made in France, P. Personne.
*Une boîte de nuit à Lyon. Un de ces lieux où se retrouvent la nuit toutes sortes de gens, de l'expert-comptable au punk en passant par les branchés... On retrouve une jeune fille étranglée. L'enquête commence...*

**22 h 30 Journal.**
**22 h 50 Prélude à la nuit.**
Sonate nº 1, *de Saint-Saens, par R. Benedetti et N. Wayser.*

### FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Histoire de France en BD.**
**17 h 11 Ozone Jazz.**
**17 h 23 Des bateaux sous la mer.**
(Naufrage du *Nann Smith*).
**17 h 35 Thalassa.**
**18 h Magazine du rock : Rocking chair.**
**18 h 30 Le monde des médecines différentes.**
**18 h 54 Atout Pic.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Le piège** (parachutisme et chute libre).
**19 h 50 Gil et Julie.**

### FRANCE-CULTURE

**7 h Matinales :** nouveauté musicale ; la lettre de famille ; la naissance du jour.
**8 h Les chemins de la connaissance :** la marche à l'Étoile ; à 8 h 33, le royaume sacré de Léré.
**8 h 50 Échec au hasard.**
**9 h 5 Matinée du temps présent :** société et économie.
**10 h 30 Le texte et la marge.**
**10 h 50 Musique :** Géorgiques (Absalon et Étery, opéra national de Georgie, de Z. P. Paliashvily, par le grand chœur et l'orchestre symphonique de la radio de l'URSS, et à 14 h 50).
**12 h 5 Agora,** avec P.-M. Sigaud.
**12 h 45 Panorama,** le travail et l'économie.
**13 h 30 On commence...** « Enfance », de N. Sarraute : théâtres en Normandie.
**14 h 10 Un livre des voix :** « la Maison près su marais », de Hebert Lieberman.
**16 h 3 Communautés des radios publiques de langue française.** La pelleterie en Amérique du Nord.
**16 h 30 Les rencontres de Robinson.**
**18 h 30 Feuilleton :** La vie entre les lignes.
**19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne :** les naines rouges et Cygnus X 3.
**20 h Histoire actualité.**
**20 h 30 Jacques Sternberg,** une œuvre, une vie, avec M. Lonsdale, A. Desbois, E. Ker...
**21 h 50 Musique :** Georgiques (Heraclus Djabadary ; Vissarion Chebalin).
**22 h 30 Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**7 h 10 Actualité du disque.**
**9 h 5 Transcontinentales**
Europa 1951 : œuvres de Schönberg, Mozart, Poulenc, Honegger...
**12 h 5 Concert :** œuvres de Webern, Liszt, R. Strauss par l'Orchestre national de France.
**13 h 32 Les chants de la terre.**
**14 h 2 Repères contemporains :** Frédéric Rzewski, Szemzö.
**14 h 30 Les enfants d'Orphée.**
**15 h L'après-midi des musiciens ;** Stravinsky à travers ses écrits.
**18 h 5 L'imprévu.**
**19 h Le temps du jazz :** le clavier bien tempéré ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
**20 h Avant-concert.**
**20 h 20 Concert** (émis de Stuttgard) : *Symphonie concertante pour flûte, hautbois, clarinette, cor, basson et orchestre en si bémol majeur*, de Lindpaintner ; *Concerto pour cor et orchestre nº 1 en mi bémol majeur*, de Strauss ; « Idoménée », air du troisième acte de *Cosi fan tutte*, rondo de *Fiordiligi*, de Mozart ; *Concerto pour piano et orchestre nº 1 en si bémol mineur*, de Tchaïkovski par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Jiri Starek, sol. E. Mueller, D. Jonas, K. T. Adler, D. Ulrich, R. Sabow.
**22 h 20 Les soirées de France-Musique :** feuilleton « Hugues Guénod » ; à 23 h 10 Les masques dans la musique.

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne* | La ligne T.T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

FILIALE GROUPE ALLEMAND
recherche

### l'Assistant du Président

*En charge des dossiers administratifs,* financiers, législatifs.

**Profil :**
- Environ 30 ans.
- Diplomes : École Supérieure de commerce plus DECS.
- Connaissance de l'allemand.
- Expérience cinq ans environ de l'audit *ou du contrôle de gestion groupe industriel* international (préférence chimie ou pharmacie).

Ce poste convient à un candidat dynamique et entreprenant.

Il est situé à 50 km de Paris (Sud).

*Ecrire avec photo et prétentions sous réf. 75144 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex*

### BANQUE
### *division holding*

Nous recherchons un CADRE confirmé (VII, VIII) pour lui confier le «pilotage», à partir du Siège Parisien, d'activités et d'implantations du Groupe en zone anglophone et germanophone.

Véritablement trilingue, ayant acquis une solide maîtrise des opérations financières sur l'Etranger, apte au dialogue, très mobile, *le titulaire de ce poste* pourra se voir confier à moyen terme des responsabilités élevées dans une importante Filiale Etrangère.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 3044/MI à Monsieur ALEXANDRE
40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

### AGENT CRÉDIT RECOUVREMENT

Responsable des actions en recouvrement et du suivi des dossiers crédit.

Le titulaire sera également appelé à accorder certains découverts et à gérer le risque y afférent.

Une formation adaptée, complétée par une expérience de crédit client, permettra au candidat de devenir rapidement opérationnel dans un service *utilisant l'informatique.*

L'anglais parlé serait un atout.

*Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions a :*
**ARMSTRONG WORLD INDUSTRIES**
*Direction du Personnel*
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE CEDEX

bleu

Le Groupe VOLVO
crée en France sa Filiale
«VOLVO BM - *Matériel de Travaux Publics*»
et recherche

### UN COMPTABLE

*de niveau DUT ou BTS qui ait de plus une expérience en informatique décentralisée en tant que responsable d'exploitation.*

Le candidat choisi devra être doué d'un excellent sens de l'organisation ainsi que d'esprit d'initiative.

La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à :
VOLVO FRANCE S.A.
Direction du Personnel
49, Avenue d'Iéna - 75116 PARIS

amp

L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
recrute

### UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

débutant ou avec quelques années d'expérience
- Une formation assurée.
- Un environnement de chercheurs.
- Des applications concernant le calcul scientifique et les bases de données factuelles et documentaires.

Le poste, à pourvoir au Centre de traitement de l'information scientifique à Jouy-en-Josas (78), est destiné à *un ingénieur impérativement* diplômé d'une Grande École ou titulaire d'une thèse de 3e cycle universitaire. Il travaillera au sein de l'équipe servant l'ordinateur central (*DPS8 sous MULTICS*) : maintenance des logiciels de base, mise en place de nouveaux logiciels, assistance aux utilisateurs, optimisation du système, télétraitement... (*150 écrans.*)

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à M. LEROUX INRA-CNRZ C.T.I.S. Domaine de Vilvert, 78350 Jouy-en-Josas, avant le 15 mai 1984.

*Clinique BIZET*
23, rue Georges-Bizet
75116 Paris. URGENT rech.
MANIPULATEUR RADIO
Diplômé. Expér. souhaitable
Pr R.V. 723-78-26, p. 3037.

La Centre d'Informations Financières organise des stages à Paris et Versailles pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. 500-24-03, poste 42.

UNIVERSEL SECRÉTARIAT
recrute urgt pour poste stable

**CHEF DE GROUPE**

pour *Direction du Personnel.*
- Bonnes connaissances de la législation du travail et de la paie informatisée.
- Anglais demandé.
- Exp. similaire de 3 ans.

Tél. pour R.V. : 285-41-41 +
4, rue de l'Arcade, Paris-8e.
Mo Madeleine ETT.

## OFFRES D'EMPLOIS

**PUTEAUX 92** — **150.000 +**

### ASSISTANT A LA D.A.F. *HF*
### bilingue anglais

- Notre société de réputation internationale est la filiale française *du deuxième groupe publicitaire mondial.*
- Pour faire face à la diversification et au développement de nos *activités, nous recherchons un cadre de haut niveau,* déjà expérimenté, de formation SUP de CO, HEC option finance-comptabilité ou similaire.
- Rattaché à notre directeur administratif et financier, ce collaborateur doit être avant tout un homme de terrain et de communication.
- Le contrôle de gestion, la fiscalité, les problèmes juridiques (droit des affaires), l'administration, la gestion du personnel, sont quelques unes des tâches de sa fonction.

*Si vous correspondez à ce profil, adressez votre dossier complet + photo sous référence 507 à notre conseil chargé de la sélection.*

**ZENITH CONSULTANTS**
37, av. Anatole France 94220 CHARENTON
*Discrétion et réponse assurées.*

*ZENITH CONSULTANTS*

**Filiale d'un des leaders Mondiaux de l'Industrie Cosmétique**

recherche pour son Laboratoire de Dermatologie

### PHARMACIEN

d'industrie ayant formation complémentaire en Législation pharmaceutique.

Le collaborateur aura pour mission la constitution de dossiers scientifiques et techniques en vue de l'obtention d'AMM.

Une expérience dans ce domaine, de 3 ans au minimum, est nécessaire.

Outre les compétences techniques, le candidat devra posséder de réelles aptitudes relationnelles.

Lieu de travail : Paris-Banlieue Sud

Envoyer C.V. et photo sous no T 045.432 M
*REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.*

## secrétaires secrétaires

### *Secrétaire de direction*
### *trilingue anglais-allemand*

Le Directeur Général d'un important organisme public dont le siège est situé à PARIS recherche sa **secrétaire trilingue anglais-allemand.**

Votre **BTS de secrétariat trilingue** (ou une formation équivalente) renforcé par une **solide expérience** vous ont déjà permis d'acquérir une très grande maîtrise du secrétariat de direction.

Une **excellente présentation**, la **discrétion** ainsi qu'une très grande disponibi*lité constituent des qualités essentielles pour réussir dans cette fonction.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2951/M à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA






5, place du Corbeau
Tél. (88) 36.80.50

CONTESSE PUBLICITE
*LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT*

# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

**SAINT-EUSTACHE**
CHARME PROVINCIAL
« comme une maison particulière », entre 2 cours fleuries, appt de caractère, gd liv. avec cheminée, poutres *apparentes + 2 chbres,* bains luxe, cuis. équipée. Calme, 105 m², habitable immédiatement, sans travaux. *SERGE KAYSER. 329-60-60.*

### 3e arrdt

**MARAIS BONDEVILLE**
GRAND 3 P + park. H. bur. 294-11-33. Soir : 277-53-33.

### 4e arrdt

**LOUVRE IMM. XVIIIe**
A aménager, 87 et 82 m², poss. duplex, asc. 272-40-19.

### 5e arrdt

**NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE**
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate

**JARDIN PLANTES**
1 et 3, RUE POLIVEAU
à partir de 16.000 F le m². Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN
*Tous les jours 14 h à 19 h.* Sauf mercredi et dimanche.
A.W.I., Tél. : 267-37-37.

*LUXEMBOURG, 60 m²*
2/3 P. R. de C., tout confort, plein sud, dégagé sur verdure. GARBI, 567-22-88.

### 6e arrdt

BONAPARTE, pierre de taille, 1er étage, rue et cour, 7 pces 210 m², très bon état, profession libérale possible. 2.700.000 F. Tél. 278-77-63.

### 7e arrdt

*ECOLE MILITAIRE*
Beau r.-de-ch., dble liv. + 1 chbre, 90 m². 1.100.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

### 13e arrdt

CORVISART, mais. const. 81, 190 m². LIVING + 5 CHBRES. 2 200 000 F. 546-26-25.

GOBELINS, 3e ét., asc. soleil, studio refait neuf tout confort. 230.000 F. Tél. 589-49-34.

Buttes-aux-Cailles
Part. vd studio, 15 m², équipé, visite les 2 et 3 mai 1984. Téléphone : 580-34-76.

**PORT-ROYAL**
Studio 33 m², tt cft, balc. PRESTATIONS QUALITÉ NF Park. possible, 331-89-46.

### 15e arrdt

CECOGI construit :
**329, RUE LECOURBE**
IMMEUBLE GRAND STANDING
**2 ET 3 PIÈCES**
- 2 P. à partir de 709.400 F.
- 3 P. à partir de 948.900 F.

LIVRAISON IMMÉDIATE
BUREAU de vente ouvert :
- Mercredi au vendredi, de 14 à 19 heures.
- Samedi 10 h 30 à 13 h 30.

Téléphone : 575-62-78.

**LOFT INDÉPENDANT**
à construire (140 m² hab.) + jardin 50 m², prix 800.000 F. *sur place jeudi et vendredi,* 12 h à 17 h.
26, rue de l'Abbé-Groult.

### 16e arrdt

**AUTEUIL**
dans immeuble pierre de taille, propriétaire vend 2, 3, 4 p. et possibilité de duplex, occupés. R.C.I., 758-12-21.

12, SQUARE ALBONI
220 m², gde récept. + 4 chbres park. Vendredi de 13 h à 16 h.

### 17e arrdt

250 m², patio. T. 703-32-44.
**TERRASSE 200 m².**

Mo LA FOURCHE
BEL IMMEUBLE RAVALÉ
**3 P. 389 000 F.**
ENTIÈREMENT REFAIT
CHEMINÉES -294-11-33.

**Mo PEREIRE**
*Imm. récent, tt cft, park., liv.* dble, 3 chbres, cuis., 2 bains, 125 m², sur jard., calme, soleil. Téléphoner, matin, 544-21-97.

**BATIGNOLLES**
*PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ*
23 appts avec parking, livraison 11/84, sur place tous les jours, 14/18 h y compris dimanche. *Téléph. 226-26-60.* 67, place Dr.-Félix-Lobligeois.

**ÉTOILE, 3 PCES**
tt cft, standing. 990.000 F. IMMO MARCADET, 252-01-82.

### 18e arrdt

CECOGI construit :
Résidence « MAIRIE du 18e »
**53, RUE DU SIMPLON**
**STUDIO, 2, 3 P, PARK.**
- Studio à partir : 322.500 F.
- 2 P. à partir : 447.800 F.
- 3 P. à partir : 680.500 F.

*OFFRE EXCEPTIONNELLE*
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 683.944 F.
BUREAU DE VENTE ouvert : *mardi, jeudi et samedi* de 14 heures à 19 heures, ou tél. 575-62-78.

JULES-JOFFRIN
Imm. p. de t., 3 p., entr., cuis., w.-c., dche, pl. Sud, except. *309.000 F.* IMMO MARCADET Téléphone : 252-01-82.

### 92 Hauts-de-Seine

**BOULOGNE,** 7 P. 126 m², 4e ét. possibilité division en 3 appartements. 815.000 F. Tél. : 735-70-87.

### 93 Seine-Saint-Denis

Porte de la Villette, métro direct Opéra, 3 pièces, cuisine équipée, salle de bains, w.-c., chauffage central, terrasse, soleil, cave. Petites charges. 280.000 F. Ap. 18 h 846-34-71.

### 94 Val-de-Marne

**SAINT-MANDÉ**
Appartement 140 m², soleil, réception 52 m², 3 chambres. Téléphone : 373-05-81.

**GENTILLY**
Mo PORTE-D'ITALIE
2, 3, 4, 5 pièces
SUR JARDINS
**PRÊTS CONVENTIONNÉS**
taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h., week-end, de 11 à 13 h et de 14 à 19 h.
Tél. 546-07-73 - 365-03-23.

MAISONS-ALFORT
part. vd beau F 4 sur jardin 84 m², cuis. équipée, cave park. s/sol. Prix 680.000 F. *Tél. 368-81-43, apr. 18 h.*

### Province

**SAINT-RAPHAEL**
*direct s/port et s/mer,* 90 m² + 90 m² terr. + box, impeccable. T. (94) 95-25-15.

*AVIGNON*, part. vend joli T 3, ts bon état, ds petite résid., terrasse, garage, sous-sol, chauf. coll. 300.000 F. Tél. (90) 72-03-08, de 10 à 19 h.

## DEMANDES D'EMPLOIS

FEMME DE CHAMBRE ou CUISINIÈRE ORIENTALE, *avec expérience.* 575-56-75.

## travail à domicile

Tous travaux réécriture, dactylo. par dipl. d'études supérieures. Téléph. : 887-71-88.

## appartements achats

**GROUPE DORESSAY**
RECH. POUR AMBASSADE HOTEL PARTICULIER. APPARTEMENTS de 5 à 8 p., PIED-A-TERRE. Téléphone : 624-93-33.

**AGENCE DE L'ÉTOILE**
DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
recherche pour client sérieux 80 à 200 m², 16e, 17e, 8e, 7e.
% INTÉRESSANT
réservé aux indicateurs
**380-26-08** 7, av. CARNOT PARIS 17e

JEAN FEUILLADE, 54, av. de *La Motte-Picquet,* 15e. 566-00-75, rech. pour client sérieux APPT 200 m², 15e-7e arrond.

## locations non meublées offres

### Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. *OFFICES DES LOCATAIRES* Téléphone : 296-58-46.

## locations non meublées demandes

### Paris

POUR CADRES SUPÉRIEURS *ET PERSONNEL.* IMPORTANTE STÉ EUROPÉENNE, mondialement connue, rech. APPTS MOYEN ET HAUT STANDING et VILLAS. Tél. 504-01-34.

### Région parisienne

Pour sociétés européennes, cherche villas, pavillons pour *CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.*

## locations meublées demandes

### Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés à Paris *rech. du STUDIO au 5 P.* LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

## échanges

Luberon 84, belle villa provenç., 5 pces, avec piscine, 110 m², pins, contre T 2 Paris, 6e-7e ou banlieue, S.O. Tél. (90) 71-92-92.

## hôtels particuliers

14e CHARME CAMPÊTRE
*MAISON 7 P., beau jardin* 2.450.000 F.
DORESSAY. 624-93-33.

## villas

FACE BOIS, 5' METRO
**CHATEAU DE VINCENNES**
Belle villa bien décorée rez-de-chaussée + 2 niveaux gd séjour, s. à manger, cuis. 7 chbres, 3 bns, 1 dche, garage joli jardin. Tél. 873-57-80.

CANNES, vue mer, féérique, villa style Louisiane, refait nf, liv. 75 m² + 4 chbres + 2 s. de bns + studio gardien. Jard. 2.500 m² + pisc. 3.750.000 F. H.B. (1) 876-27-04.

52 REGION LAC DU DER
maison 6 pces, 130 m², cft, dépend., jard. 350.000.F. Téléphone : 285-00-59.

APPT (VAUCLUSE)
Belle maison p. de t. enville, *avec gd jardin, source, arbres,* propriétaire vd directement 1.050.000 F.
Ecrire sous le no T 045.433 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## maisons de campagne

A VENDRE A
**DESCARTES**
*(Indre-et-Loire),* maison 3 pces, cuis., cave, garage, jardin, chauffage central, possibilité d'agrandissement (2 pièces). *Salle de bns aménageable.* Prix 200.000 F., à débattre. Ecr. s/no 6.617 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## A COMPTER DU 2 MAI 1984

*LES ANNONCES CLASSÉES*

**Le Monde**

seront reçues par téléphone de 9 h à 18 h
du lundi au vendredi

**au 555-91-82.**

# CARNET

## Naissances

— Mme Jean BOUTILLIER est heureuse d'annoncer la naissance de ses vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième arrière-petits-enfants

**Cécile,**
chez Béatrice et Benoît TOLLU,
le 26 février 1984,
**Clémence,**
chez Annie et Nicolas DANCHIN,
le 13 mars 1984,
**Amédée,**
chez Marianne et Pierre BOULET,
le 19 avril 1984.

— Ghislaine et Gérard THALMANN-DUNANT
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Samuel-André,**
le 21 avril 1984.

50, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

## Décès

— La Fédération des industries ferroviaires a le vif regret de faire part du décès de son vice-président

**M. Jean-Paul BALLERIN,**
président des Equipements ferroviaires français,
président d'Equiprail,
président de Faiveley SA.

Paris, le 3 mai 1984.

12, rue Bixio,
75007 Paris.

— Paris. Montauban.

M. le bâtonnier et Mme Georges Bergis,
Mlle Sandra Bergis,
Les familles Bergis, Malow, Guillaume et Coccolis,

ont le regret de faire part du décès de

**Mme veuve BERGIS,**
née Nina Alexeievna Malowa.

Les obsèques se dérouleront le vendredi 4 mai 1984, au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois (91).

1, rue Michelet,
82002 Montauban.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— L'administrateur général,
Le haut commissaire,
Et le personnel du Commissariat à l'énergie atomique,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Pierre COUTURE,**
ancien administrateur général du CEA.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris, le jeudi 3 mai 1984, à 18 heures.

— Mlles Nicolette, Jeanne et Suzanne Dietsch,
M. et Mme Charles Dietsch,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle,

**M. Georges DIETSCH,**
ancien directeur
de la société Framatome,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 avril 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le jeudi 3 mai, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Thibaud,
75014 Paris.
26, rue Jasmin,
75016 Paris.

— Mme David M. Stewart a la douleur de faire part du décès de son mari

**David MacDONALD STEWART,**
président de la Fondation MacDonald Stewart,
officier de l'ordre du Canada,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le 2 mai 1984, à la Christ-Church de Montréal (Canada).

Cet avis tient lieu de faire-part.



— Mme Jacques Doublet,
M. et Mme Eric Sermet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Doublet
et leur fils,
M. Yves-Marie Doublet
et sa fiancée Frédérique Doumic,
Ses parents, ses amis, ses anciens élèves,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacques DOUBLET,**
conseiller d'Etat honoraire,
directeur général honoraire
de la Sécurité sociale,
docteur en droit,
commandeur de la Légion d'honneur,

muni des sacrements de l'Eglise, survenu le 26 avril 1984, à l'âge de soixante-seize ans.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité, à l'église Saint-Pierre de Neuilly, le 30 avril 1984. Une messe sera célébrée ultérieurement à sa mémoire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Borghèse,
92200 Neuilly.
Le Château 14 lou Bassane,
13090 Aix-en-Provence.
9, rue Jacques Dulud,
92200 Neuilly.
67, boulevard Suchet,
75016 Paris.

[Né le 14 août 1907 à Paris, Jacques Doublet aura été un des principaux artisans de la politique sociale et démographique française contemporaine.

Auditeur au Conseil d'Etat (1932), il a élaboré en 1939 le code de la famille, qui aura aidé au redressement de la population française. Il poursuivit cette action en faveur de la démographie, à la tête du conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques (1964-1976). En qualité de directeur général de la Sécurité sociale (1952-1960), et de directeur de l'Association générale des institutions de retraites des cadres (1962-1978), il participa à la mise en place et au développement des régimes de protection sociale. Expert international de Sécurité sociale, il fut aussi le créateur et le président du Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants (1960-1974), et dirigea parallèlement le conseil d'administration de l'Office national d'immigration (1961-1976). Professeur à l'ENA de 1948 à 1956, il est l'auteur d'un traité de sécurité sociale.]

Le président du conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques,
Le directeur et le personnel de l'INED,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 26 avril 1984, de

**M. Jacques DOUBLET,**
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
du conseil d'administration
de l'Institut de 1964 à 1976.

Le conseil d'administration,
Le directeur,
Les personnels de l'Office national d'immigration,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 26 avril 1984, de

**M. Jacques DOUBLET,**
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
président du conseil d'administration
de l'Office, de 1961 à 1976.

— M. et Mme Hervé Escourolle,
Marion Escourolle,
Dominique Escourolle,
Les familles Bonnard et Charles,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et parent le

**professeur**
**Raymond ESCOUROLLE,**

survenu le 30 avril 1984.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le vendredi 4 mai, à 14 h 30, à la Monselie (Cantal).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Flori,
née Marika Tommasi,
M. et Mme Jean Flori
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Lefur
et Mme, née Arlette Flori
et leurs enfants,
M. Marcel Flori
et son fils,
M. et Mme Sabien Flori,
leurs enfants et leur petit-fils,
Mlle Lucie Flori,
M. Jacques Mariotti
et Mme, née Gabrielle Flori,
leurs enfants et petit-fils,
Mme Pierre Tommasi,
ses enfants et petits-enfants,
Ses cousines et cousins germains, ses cousins, parents et alliés,
Les familles Flori, Acquaviva, Siméoni, Tommasi, Leca et Geronimi,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

**François FLORI,**
administrateur civil honoraire
du ministère des finances,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et cousin, survenu le 25 avril 1984.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 28 avril 1984, en l'église Saint-Jacques de Lozzi.

6 *bis*, rue César Campinchi,
20200 Bastia.

— Madeleine Giry-Coissard,
son épouse,
Monique Giry-Coissard,
sa fille,
Anna Coissard,
sa tante,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**Marcel GIRY-COISSARD,**
inspecteur départemental honoraire
de l'éducation nationale,

survenu à l'âge de soixante-treize ans, le 17 avril 1984, à Paris.

Selon son désir, il a été fait don de son corps à la faculté de médecine.

19, villa Croix-Nivert,
75015 Paris.
17, rue Péclet,
75015 Paris.
Lafeline,
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule.

— Lucile, Nicolas, Frédéric
et Emmanuel,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Henri JOUVIN,**
longtemps professeur à Rouen
et au Maroc,

survenu le 10 avril 1984 dans sa soixante-troisième année.

Il a été incinéré le 17 avril 1984, au cimetière du Père-Lachaise.

Emmanuel Jouvin,
12 *bis*, rue du Parc,
94360 Bry-sur-Marne.

— La direction, le corps enseignant et le personnel de l'Institut de management international, Genève,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**M. Tibor MENDE,**
membre de la faculté.

Genève, le 1er mai 1984.

— Mme Edouard Mourgue-Molines,
L'amiral et Mme Yves Leenhardt,
Mlle Françoise Mourgue-Molines,
M. et Mme René Leenhardt,
M. et Mme Pierre Mourgue-Molines,
Gérard et Ariane Bonic,
Charlotte, Nicolas et Julien,
Bruno et Florence Fontan,
Thomas et Stéphane,
Eric et Sophie Silhol,
Aurélie, Renaud
et Dominique Leenhardt,
Guillaume, Bérengère et Camille,
Jérôme et Béatrix Leenhardt,
Pierre et Corinne Bartoli,
Jean-Michel et Magali Casanova,
Bénédicte et Antoine,
Michel, Agnès, Edouard
et Matthieu Mourgue-Molines,
M. et Mme Claude Vuilleumier,
Le docteur et Mme Alain Daulte,
M. et Mme François Daulte,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur**
**Edouard MOURGUE-MOLINES**
professeur honoraire
à la faculté de Montpellier,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

que Dieu a rappelé à Lui, le 30 avril 1984, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu, vendredi 4 mai, à 15 h 30, en l'église réformée évangélique, 1, rue Brueys à Montpellier.

*« Crains Dieu et garde ses commandements, c'est le tout de l'homme. »*
Ecclés.-XII, 15.

— Lille.

On nous prie d'annoncer le décès du

**professeur Marcel PAGET,**
professeur honoraire
à la faculté libre de médecine
de Lille,

survenu à Lille, le 30 avril 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées à Lille, le vendredi 4 mai 1984, à 10 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, suivies de l'inhumation au cimetière de l'Est (entrée rue du Ballon).

16, rue de Bourgogne,
59800 Lille.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu, le 21 avril 1984, à La Rochelle, de

**Mme Madeleine ROILAND,**
née Hervé,
professeur
d'éducation physique en retraite,

De la part de
Son époux, Maurice Roiland,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La Faute-sur-Mer,
28, rue du Docteur-Pigeanne,
85460 L'Aiguillon-sur-Mer.
Les Grands-Clements-Villars.
Paris.
Entrecasteaux-Tamatave.
Vignoux-sous-les-Aix.

— Les familles Soulé-Nan, George, Fuzon et Aguéra

font part du décès de

**Mme Raoul SOULÉ-NAN,**
née Marguerite Feret,

survenu le 19 avril 1984.

Résidence Dulac-Plaisance,
20, impasse Denis-Dulac,
94700 Maisons-Alfort.

— Mme Guy Stephan,
son épouse,
Le docteur et Mme Jacques Stephan
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Stephan,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**commandant Guy STEPHAN,**
capitaine au long cours,
expert maritime,

survenu le 2 mai 1984, à Paris.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Léon, à Paris-15e, le vendredi 4 mai 1984, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Saint-Saëns,
75015 Paris.

— M. Mario Vernocchi,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Robert Zeau,
M. et Mme Gérard Zeau
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Zeau
et leur fille,
M. François Laurent,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle, des suites d'une longue maladie, qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Mario VERNOCCHI,**
née Michèle Zeau,

leur épouse, mère, grand-mère, fille, sœur et parente,
décédée le 1er mai 1984, à Paris-11e, à l'âge de quarante-cinq ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 4 mai, à 8 h 30 précises, en l'église Saint-Ambroise, 71, boulevard Voltaire, à Paris-11e, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation, à 11 h 30, au cimetière de Fontainebleau (Seine-et-Marne) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Parmentier,
75011 Paris.
22, rue des Maigrains,
94430 Chennevières-sur-Marne.

— Mme Henri Wolf,
M. et Mme Louis-Michel Wolf,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Gérard Wolf
et leur fille,
M. Jacques Wolf
et ses enfants,
M. et Mme Didier Wolf,
Mme Maurice Wolf
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Spira
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri WOLF,**

survenu subitement le 2 mai 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu, le vendredi 4 mai, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira (porte principale).

Ni fleurs ni couronnes.

## Avis de messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire du peintre

**Manuel ANGELES-ORTIZ,**

le 3 mai 1984, à 18 h 45, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de la Vierge.

Tous ses amis sont invités.

## Anniversaires

— Le 2 mai 1981 mourait

**Paulette MALET,**
née Doucet,

l'épouse du poète surréaliste et romancier Léo Malet, qui demande à ses amis de penser à elle en ces jours anniversaires.

14, rue Henri-Gatinot,
92320 Châtillon.





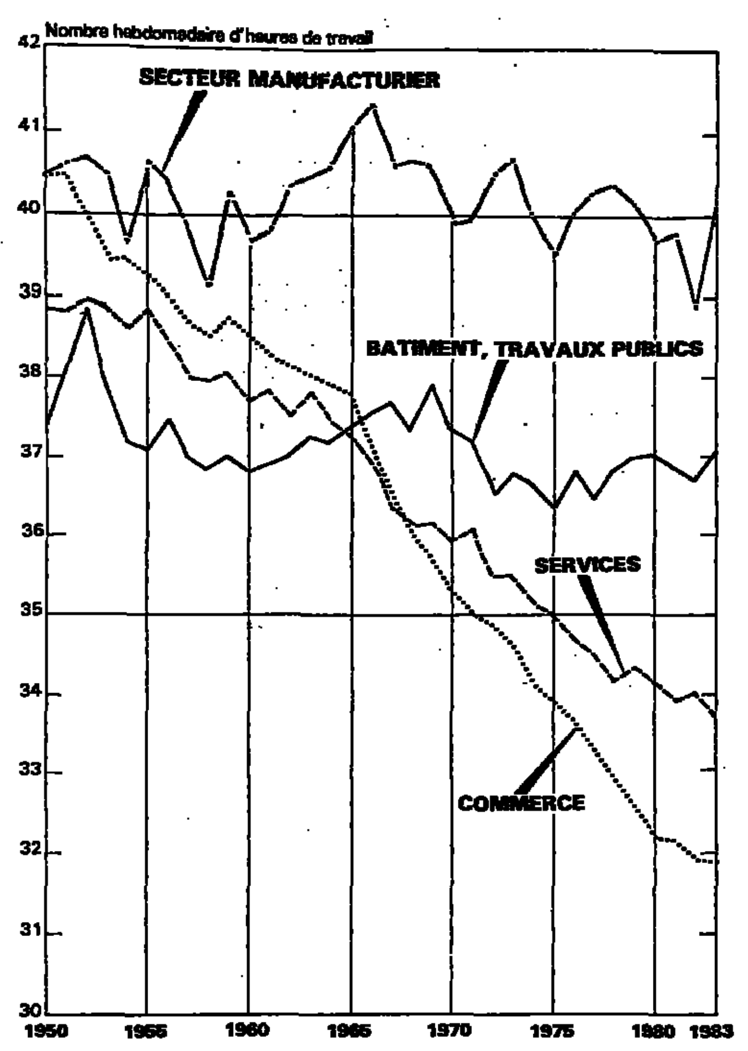


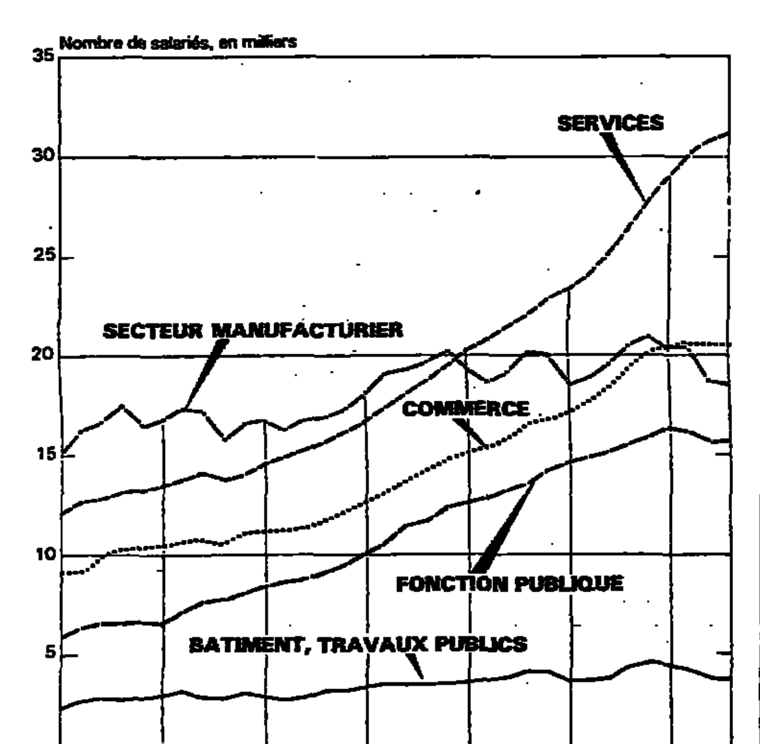


Le Monde

# économie

## En trente ans, la durée du travail a diminué de huit heures par semaine dans le commerce aux États-Unis




Le nombre des sans-emploi s'est stabilisé en mars aux Etats-Unis, après sa très nette réduction en 1983 et au début de 1984. Le taux de chômage avait atteint le record historique de 10,7 % en décembre 1982, ce qui représentait un total de 11,9 millions de personnes. Ce taux était ramené à 8,2 % un an plus tard.

Ainsi, de décembre 1982 à décembre 1983, le nombre d'emplois salariés, dans les secteurs non agricoles, a augmenté aux Etats-Unis de près de trois millions d'unités, pour arriver à un total de 91,6 millions de personnes. Cependant, à ne considérer que cette période, on se tromperait sur l'évolution profonde du marché du travail en Amérique du Nord.

On constate en effet que le secteur manufacturier a connu en un an une augmentation aussi forte (+ 1,1 million de personnes) que celui des services (hors commerce). En réalité, l'industrie, qui avait perdu beaucoup d'emplois les trois années précédentes (3 millions entre juin 1979 et décembre 1982), *retrouve très exactement la situation* de 1970. Il n'en va pas de même pour les services qui, en treize ans, voient leur nombre de salariés passer de 20,3 millions à 31,7 millions, celui du commerce augmentant lui aussi, de 1970 à 1983, de 5,7 millions de personnes. Autrement dit, si la population active *totale* a augmenté de plus de 17 millions de personnes depuis 1970, cela est dû uniquement au secteur tertiaire.

On peut y voir le résultat d'une évolution normale, dont le plus grand pays industrialisé a donné l'exemple, le nombre des services progressant en même temps que progresse le niveau de vie. Ainsi, aux États-Unis, le secteur tertiaire entre pour 65 % dans la formation du PNB (produit national brut) et le secondaire seulement pour 30 %.

Mais cela ne suffit pas à rendre compte de la situation. Il s'est produit un phénomène que ne connaît aucun autre grand pays industrialisé et qui a trait à la durée du travail. Loin d'être uniformément répartie, comme c'est le cas en France, elle connaît de fortes disparités d'un secteur à l'autre. Fin 1983, la durée hebdomadaire du travail était de quarante heures et demie dans le secteur manufacturier, de trente-trois heures dans les services et de trente-deux heures dans le commerce. Sur plus de trente ans, de 1950 à 1983, la durée du travail est restée en moyenne pratiquement égale dans l'industrie, alors qu'elle a diminué de huit heures par semaine dans le commerce et de six heures dans les services.

Dans une étude publiée dans le numéro d'avril de la revue *Observations et diagnostics économiques* de l'Observatoire français de conjonctures économiques (OFCE), la liaison est établie entre la diminution du chômage et l'abaissement de la durée hebdomadaire du travail.

Plusieurs phénomènes ont concouru à ce résultat. Bien souvent, on a démultiplié les postes de travail tout en allongeant le temps pendant lequel les magasins sont ouverts – certains le restant vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Dans les bureaux, de plus en plus nombreux sont les postes partagés par deux personnes, des femmes surtout, en raison du trop petit nombre de crèches. Nombreuses aussi sont les fonctions artificiellement maintenues, comme, par exemple, celle de liftier. Il en résulte une dévalorisation du travail due principalement à la faiblesse des rémunérations en général (une hôtesse de l'air n'est pas mieux payée qu'une femme de ménage), à la multiplication des postes à temps partiel (depuis juin 1979, si le nombre d'emplois a augmenté de 1,9 %, celui des heures travaillées n'a progressé que de 0,6 %), *et au nombre de fonctions sans* grand intérêt. Ces causes expliquent en partie la stabilisation du taux de participation des femmes qui a fortement contribué à la réduction du chômage en 1983.

Le travail manuel se trouve, par *comparaison, revalorisé, ce qui se* constate d'après les rémunérations. Les gains moyens hebdomadaires étaient, en 1883, de 369 dollars dans le secteur manufacturier et de 213 dollars dans le commerce.

FRANÇOIS SIMON.

L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN

## La CEE contrôlera pendant dix ans les exportations de vin espagnol

De notre correspondant

Bruxelles, Communautés européennes. – Pendant les dix ans qui suivront l'adhésion de l'Espagne à la CEE, la production vinicole de ce pays et ses exportations vers les Dix devront faire l'objet d'un contrôle strict. Tel est l'essentiel de la position qu'a adoptée, le 2 mai, la Commission européenne pour organiser le futur marché communautaire des vins.

Ainsi, Bruxelles ne retient pas la formule avancée par la France consistant à fixer des quotas de production par pays, solution qui avait soulevé l'opposition de l'Italie.

Malgré une superficie de 1,7 million d'hectares – soit 65 % des terres consacrées à la viticulture dans la communauté à Dix, – le vignoble ibérique donne une production relativement modeste. Bruxelles estime que la « dynamique de l'adhésion » (prix communautaires élevés, débouchés nouveaux) risque de provoquer « l'explosion » des rendements en Espagne (30 hectolitres par hectare en moyenne actuellement), alors que le marché dans ce pays se caractérise déjà par une situation excédentaire. Sur une production de 37,6 millions d'hectolitres en 1983, 11 millions ont été distillés ou retirés des circuits de commercialisation.

Afin d'éviter un accroissement spectaculaire de la production, la commission souhaite limiter à 50 % des arrachages le droit de replantation, cette réduction des surfaces plantées en vignes devant s'accompagner de compensations financières. Bruxelles considère cette mesure comme opportune, étant donné qu'une large partie du vignoble espagnol est « *potentiellement restructurable* » (le quart a plus de quarante-cinq ans).

La viticulture espagnole se distingue également par la structure de sa production. Non seulement elle est composée à 70 % de vins de table, mais la part des vins rouges – l'essentiel de la consommation en Espagne – a diminué au profit de celle des vins blancs.

Cette production de vin blanc est consacrée (à concurrence de 8 à 9 millions d'hectolitres) à des opérations de coupage pour obtenir des vins rouges (de l'ordre de 12 à 13 millions d'hectolitres). Cette pratique est interdite par la réglementation communautaire. Toutefois, la commission, estimant que l'Espagne ne peut modifier rapidement ses méthodes de production sans provoquer de graves difficultés sur son marché, propose aux Dix de consentir à Madrid une période d'adaptation de dix ans. En contrepartie, elle demande d'établir une surveillance rigoureuse sur les exportations espagnoles afin d'empêcher celles des vins coupés et des vins blancs destinés au coupage.

MARCEL SCOTTO.

### M. MITTERRAND RECEVRA LES RESPONSABLES VITICOLES DANS UNE HUITAINE DE JOURS

Selon M. Robert Capdeville, président (PS) du conseil régional du Languedoc-Roussillon, le président de la République recevra les responsables viticoles dans une huitaine de jours et se rendra en visite officielle dans cette région au début de 1985. A la sortie d'un entretien de près d'une heure avec le chef de l'État, M. Capdeville a également indiqué qu'il transmettrait bientôt à l'Élysée les résultats des travaux d'un groupe de techniciens de la viticulture de sa région, au sujet notamment des quotas, des appellations d'origine contrôlée, de la chaptalisation et de la distillation des alcools. M. Capdeville a suggéré, au niveau de la CEE, l'idée d'un prix unitaire du vin intracommunautaire aux frontières.

Le chef de l'État, « *partisan du retour au calme* », « *a convenu que nous sommes un peuple attachant* », a dit M. Capdeville. « *Il s'est montré décidé à le défendre bien que ce soit parfois difficile.* »

Les problèmes généraux de la région *Languedoc-Roussillon* ont aussi été évoqués au cours de cet entretien, notamment la situation du bassin charbonnier de Ladrecht, près d'Alès, a indiqué M. Capdeville. Il a précisé que, dans le cadre du contrat de plan, un avenant particulier devait être ajouté à l'aide de l'État à la région, qui s'élève à 240 millions de francs par an.

● **M. François Lamy quitte *Que Choisir ?*** – Directeur délégué à l'Union fédérace des consommateurs (UFC), *et rédacteur en chef* de la revue mensuelle de défense des consommateurs *Que choisir ?*, M. François Lamy a décidé de démissionner. Il sera remplacé par son adjoint, M. Jean-Marie Gisclard. « *J'ai occupé cette fonction huit ans, et j'ai le plaisir de la quitter en gardant la même confiance et le même enthousiasme dans les travaux que nous avons menés et qui seront menés en toute indépendance* », a indiqué M. Lamy dans un texte remis à la presse.

# SOCIAL

## M. Maire ajuste le recentrage

Mutation, new-look, « lifting », changement de peau, nouveau recentrage ? Les formules ne manquent pas pour qualifier le rapport de M. Edmond Maire sur l'adaptation du syndicalisme, dont le conseil national vient d'adopter la démarche (*le Monde* du 3 mai). Le secrétaire général de la CFDT s'est évertué longuement le 2 mai devant la presse à dédramatiser. Pas un bouleversement, juste une actualisation. *« La cause était gagnée,* a-t-il affirmé, *même si elle méritait d'être explicitée. »* Et de fait, on semble avoir frôlé — du moins en apperence — l'unanimisme autour de cette démarche, qui pourrait se résumer ainsi : la CFDT s'adapte mais ne change pas.

L'erreur serait sans doute de banaliser ce conseil national, un an avant le prochain congrès, ou au contraire de le surévaluer. La centrale de M. Maire ne rompt avec aucun canon de son « dogme » de 1970, qu'il s'agisse de la planification démocratique, de l'autogestion ou de la socialisation, mais elle ne veut plus que ce soit justement un « dogme » enserrant sa démarche dans un carcan. Elle ajuste son discours et c'est la « resyndicalisation » amorcée il y a six ans, au conseil national de janvier 1978 avec le *« rapport Moreau »,* qui se trouve accentuée.

La CFDT pour apparaître encore plus syndicale entend relever le défi des crises du syndicalisme par un surcroît de pragmatisme. La résolution d'actualité balance cependant entre la fidélité et le changement : *« Face aux difficultés qu'il rencontre, le syndicalisme doit absolument rester fidèle aux valeurs communes du mouvement ouvrier. (...) Le syndicalisme français ne s'est jamais réduit à être un simple groupe de pression des plus forts. Il doit refuser de le devenir et au contraire donner une cohérence plus grande à son action en agissant pour surmonter les divisions entre salariés ayant un emploi et chômeurs. »* La résolution réaffirme *« l'objectif prioritaire »* de l'emploi et *« la construction de nouvelles solidarités ».*

Le quasi-unanimisme qu'a rencontré M. Maire dans le vote à main levée sur la démarche d'adaptation du syndicalisme ne doit pas masquer les points d'accrochage. Le rapport Maire, on le retrouvait aussi dans la résolution d'actualité. Or celle-ci, avec 89,4 % de suffrages, a recueilli le taux d'adhésion le moins fort de tous les conseils nationaux qui se sont tenus depuis le congrès de 1982 (95 % en janvier 1984, 95,10 % en avril 1983). Des réticences, pour ne pas dire des résistances, sont apparues autour de la remise en question de la définition de *« syndicat de gauche »* et de l'acceptation du principe de rencontres — *« le cas échéant »,* s'il y a demande sur *« un point particulier »* à examiner... — avec les partis de droite. Ces réticences risquent de se trouver amplifiées à la *« base »,* les militants étant moins prompts que les dirigeants à accepter cette nouvelle démarche.

Dans l'immédiat cependant, M. Maire semble avoir gagné son pari d'adaptation en douceur. *L'Humanité* reste très mesurée dans son commentaire parlant de *« mise en pratique du recentrage »...* déjà dénoncé en son temps. Quant à M. Bergeron, il ironise, déclarant sur Radio-Monte-Carlo : *« Je voudrais rassurer Edmond Maire. Il s'affole. Les syndicats n'ont pas envie de disparaître. »* Mais à quel prix ?

MICHEL NOBLECOURT.

LE « CONTRAT DE CONFIANCE » DES CADRES

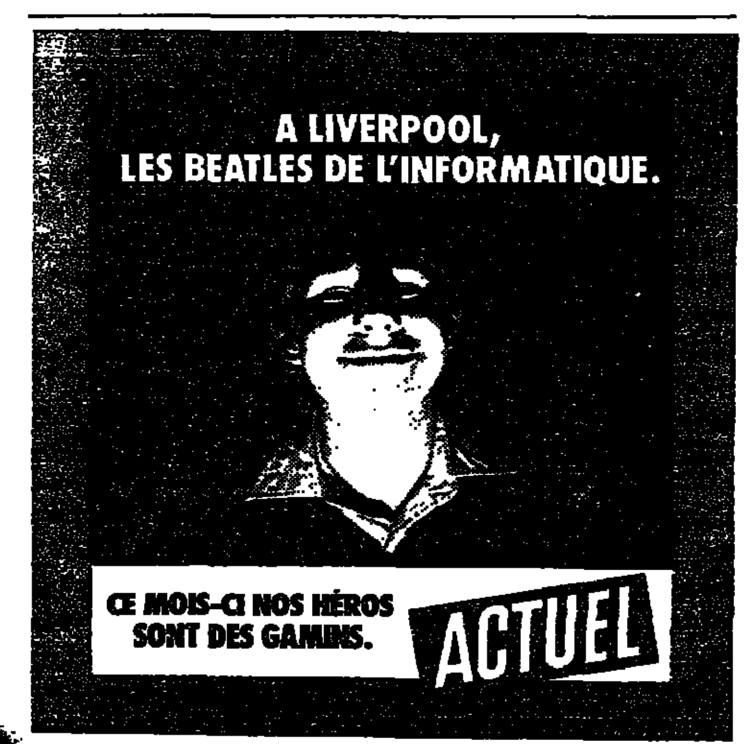
## Un « manteau d'Arlequin » incomplet pour la CGC

Après s'être accordée un délai de réflexion, la CGC a réagi, le 2 mai, au *« contrat de confiance »* des cadres présenté récemment au conseil des ministres par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (*le Monde* du 20 avril). Pour la Confédération française de l'encadrement, il n'y a *« rien de réellement novateur »* dans ce document « incomplet » qui *« ressemble fort à une manœuvre électorale qui chercherait à faire oublier les vrais problèmes ».* La Confédération *« attendait mieux et plus* (...). *Il n'y a pas de définition d'une politique économique, pas de prise en compte de nos propositions pour le redéploiement industriel, d'amorce de reprise, de plan social face aux avancées technologiques, et encore moins de réhabilitation du concept de hiérarchie des valeurs. »*

Pour la CGC, le contrat de confiance ressemble *« à un manteau d'Arlequin : il est composé d'éléments divers en provenance de différents projets ou de décisions en cours d'exécution* (...). *Les vrais problèmes ne sont pas abordés. »* La centrale se plaint que rien ne soit prévu sur *« un pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement »* — jugeant « scandaleux » au passage qu'on ne parle que de « cadres », — sur l'entrée de l'encadrement dans les conseils d'administration, sur la cosurveillance, etc.

Passant au peigne fin dix-neuf orientations du contrat de confiance, la CGC juge certaines idées intéressantes, voire parfois novatrices, mais soit leur portée est considérée comme « limitée » ou « sommaire », soit un *« passage aux actes »* est réclamé, soit elle met en cause les « préalables » à leur bonne application. En conclusion, *« la CGC ne peut croire que le gouvernement en restera là, elle préfère considérer que le document qui lui a été transmis par les soins de M. Le Garrec n'est qu'un commencement, c'est-à-dire un premier élément à partir duquel va pouvoir s'ouvrir immédiatement un dialogue constructif ».*






# AFFAIRES

LA RENTE A VIE DE M. PEBEREAU

## « Le gouvernement doit se saisir de l'affaire » déclare M. Labarrère

Le versement d'une rente à vie à M. Georges Pébereau, directeur général de la CGE et PDG de la principale filiale du groupe CIT-Alcatel, a été jugé *« choquant »* par M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Cette affaire, révélée voilà une semaine (*le Monde* du 26 avril), a fait l'objet de deux questions orales mercredi 2 mai à l'Assemblée nationale : l'une de M. Louis Odru (PC, Seine-Saint-Denis), l'autre de M. Michel Coffineau (PS, Val-de-Marne). M. Labarrère a notamment déclaré : *« S'agissant des rémunérations individuelles versées par les groupes bancaires et industriels publics (...), les révélations d'un journal bien connu du mercredi sont en effet choquantes. Voir le président d'une entreprise se faire voter, en toute légalité d'ailleurs, de telles sommes pour une retraite hypothétique est grave, d'autant plus grave que cette entreprise est nationalisée. Le gouvernement n'a cependant pas de pouvoir dans ce domaine précis. Il ne peut empêcher un vote de ce type de rémunération* [par un conseil d'administration] *mais il doit se saisir de cette affaire et, sans toucher à l'indépendance de ceux qui prennent la décision, faire qu'elle ne se reproduise pas. Une telle décision en temps de crise, au moment où tant d'hommes et de femmes ne touchent que le SMIC, va à l'encontre de ce que le gouvernement de la France défend. Il est indispensable que, dans la légalité, soit mis fin à ce type de pratiques. Je souhaite que l'élection des représentants du personnel amène à plus de décence des dirigeants de certaines entreprises nationalisées. »*

**[La divulgation de la « rente » de M. Pébereau a profondément choqué nombre de députés et ministres. La question de M. Coffineau a été posée en plein accord avec MM. Jospin et Joxe. Après les propos de M. Labarrère, qui engagent le gouvernement, M. Pébereau pourra-t-il succéder à l'actuel président de la CGE, M. Jean-Pierre Brunet ? Les élections des représentants des salariés au conseil d'administration auront lieu dans la dernière décade de mai. Le nouveau conseil qui élira le prochain président devrait se tenir vers le 22 juin.]**

APRÈS 2,2 MILLIARDS DE DÉFICIT EN 1982

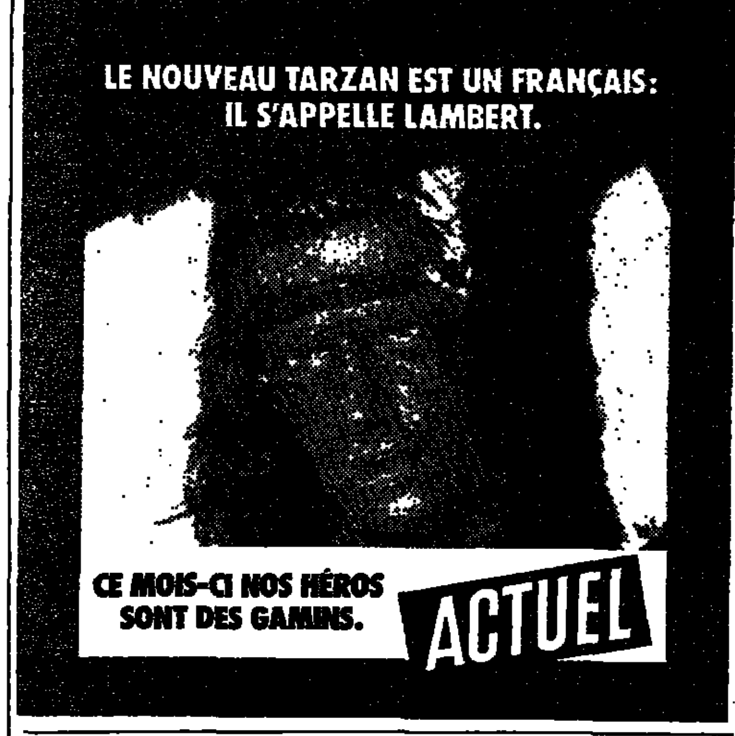
## Le groupe Thomson aurait perdu entre 1,2 et 1,3 milliard de francs en 1983

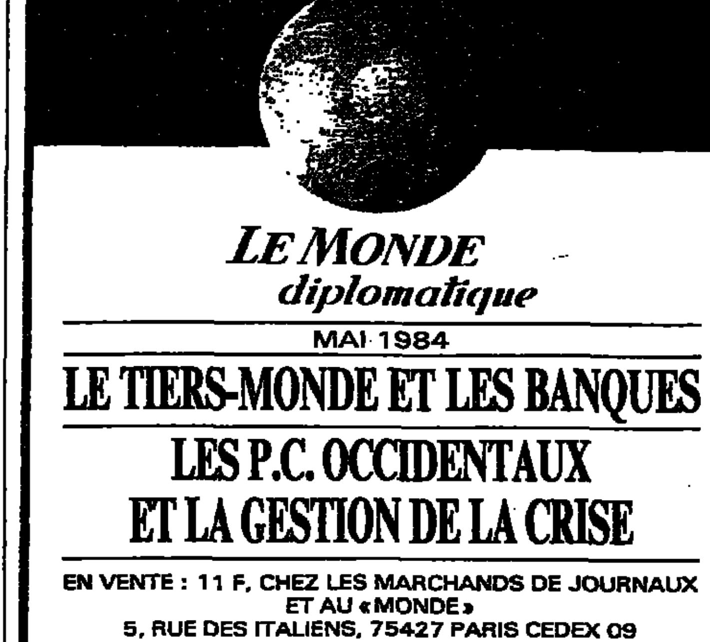
Les comptes consolidés du groupe Thomson pour 1983 devraient faire ressortir une perte comprise entre 1,2 et 1,3 milliard de francs, contre un déficit de 2,2 milliards en 1982.

Pour la maison mère, ex-Thomson-Brandt, devenue Thomson SA à la suite de diverses restructurations, le résultat net au bilan 1983 se solde par une perte de 465 millions de francs contre 73 millions en 1982. *Ce déficit* est dû aux moins-values nettes sur la cession de certains actifs, notamment Thomson-Jeumont-câbles, aux frais financiers, et aux provisions pour diverses filiales (dont 107 millions de francs pour la seule SODETEG).

Thomson-CSF, principale filiale dont Thomson SA détient désormais un peu plus de 50 % du capital, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 32 milliards de francs contre 27,2 milliards de francs. Là aussi, les restructurations et cessions d'activités intervenues l'année dernière rendent les comparaisons difficiles. Toutefois, le résultat net au bilan fait ressortir une perte de 892 millions (contre une perte de 1 933 millions en 1982), qui se décompose comme suit : les activités de la société ont dégagé une perte de 533 millions (contre une perte de 643 millions en 1982) ; les pertes enregistrées dans les comptes de la société mère, au titre de l'activité des filiales (dépréciation des titres de participation, abandon de créances ou subventions) ont été de 359 millions contre 1 290 millions en 1982.

Enfin, la marge brute d'autofinancement dégagée par la société Thomson-CSF s'est établie en 1983, à — 76 millions contre — 1 015 millions en 1982.




Aux États-Unis

## Les importations d'automobiles japonaises seront « libérées » en 1985

L'administration Reagan ne demandera pas au Japon de poursuivre, après mars 1985, la réduction volontaire de ses exportations d'automobiles aux Etats-Unis. M. William Brock, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce, a affirmé qu'il n'y avait aucune raison pour que l'industrie paye *« des primes exceptionnelles à ses dirigeants »* et *« demande ensuite au gouvernement plus de subventions sous forme de protection ».* Estimant que les quotas japonais avaient sans doute donné aux constructeurs américains *« un faux sens de sécurité »,* M. Brock a ajouté : *« Mieux vaut maintenant se préparer à la concurrence. »*

L'industrie automobile, qui a réalisé des profits records en 1983, a annoncé, le mois dernier, la distribution d'importantes primes à ses cadres et dirigeants en sus de leurs salaires : 181,7 millions de dollars pour 5 807 d'entre eux chez General Motors et 80,6 millions de dollars pour 6 035 cadres dirigeants de Ford. Les PDG des deux grands groupes avaient été eux aussi largement servis : M. Roger Smith, de GM, avait perçu 865 490 dollars (près de 7 millions de francs) en plus de son salaire de 625 000 dollars, moitié en liquide et moitié en actions ; quant à M. Philip Caldwell, de Ford, il avait perçu une « gratification » de 900 000 dollars, qui s'ajoutait à un salaire de 520 534 dollars.

Voilà pourquoi M. Brock n'estime pas nécessaire de renouveler l'accord par lequel les Japonais avaient accepté de limiter leurs exportations d'automobiles, pour trois ans à compter de mars 1981, à 1,68 million d'unités, accord qui avait été ensuite prolongé jusqu'à mars 1985 (avec un quota de 1,85 million d'automobiles pour la dernière année).

# MONNAIES

## LÉGER REPLI DU DOLLAR : 8,34 F

**En hausse ces derniers jours, le dollar s'est orienté à la baisse jeudi matin 3 mai sur toutes les grandes places financières internationales.**

**Monté la veille à son plus haut niveau depuis trois mois à Paris, la devise américaine s'est traitée à 8,34 F contre 8,38175 F mercredi après-midi. A Francfort, le billet vert a valu 2,7180 DM contre 2,7336 DM. Il s'est enfin échangé à 2,2380 francs suisses à Zurich contre 2,2495 francs suisses.**

**A la baisse du dollar a correspondu l'habituelle reprise de l'or : 378,50 dollars l'once contre 377,35 dollars.**

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

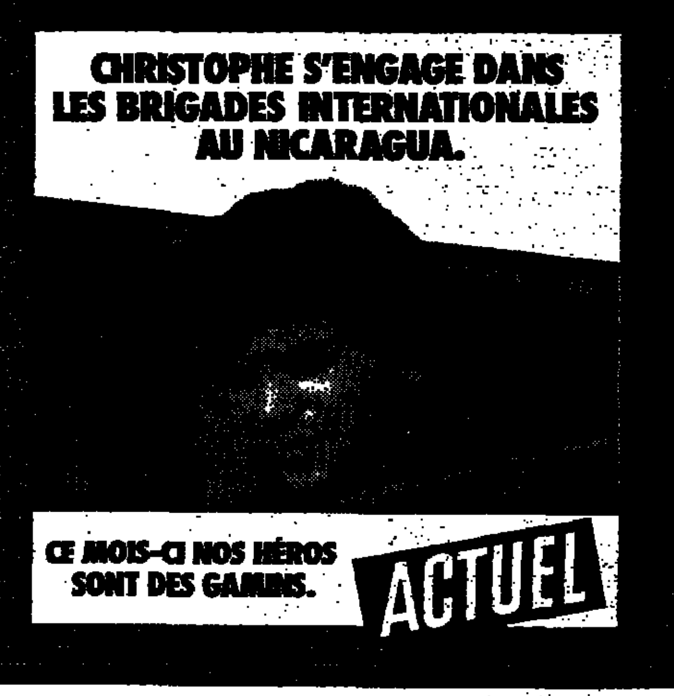
| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. — | | Rep. + ou dép. — | | Rep. + ou dép. — | |
| $ E.-U. ...... | 8,3320 | 8,3340 | + 90 | + 110 | + 175 | + 205 | + 390 | + 510 |
| $ can. ...... | 6,4474 | 6,4505 | + 75 | + 105 | + 145 | + 184 | + 317 | + 425 |
| Yen (100) ... | 3,6778 | 3,6803 | + 193 | + 210 | + 376 | + 398 | + 1093 | + 1157 |
| DM ...... | 3,0670 | 3,0685 | + 172 | + 181 | + 346 | + 361 | + 990 | + 1042 |
| Florin ...... | 2,7231 | 2,7244 | + 146 | + 156 | + 295 | + 308 | + 847 | + 895 |
| F.B. (100) ... | 15,0533 | 15,0610 | + 40 | + 117 | + 126 | + 234 | + 377 | + 730 |
| F.S. ...... | 3,7230 | 3,7255 | + 275 | + 291 | + 556 | + 577 | + 1547 | + 1618 |
| L. (1 000) ... | 4,9587 | 4,9614 | — 135 | — 108 | — 270 | — 231 | — 948 | — 836 |
| £ ......... | 11,6940 | 11,7026 | + 343 | + 380 | + 663 | + 722 | + 1803 | + 2007 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .... | 10 9/16 | 10 15/16 | 10 5/8 | 11 | 10 3/4 | 11 1/8 | 11 3/16 | 11 9/16 |
| DM ...... | 5 1/4 | 5 5/8 | 5 5/16 | 5 11/16 | 5 7/16 | 5 13/16 | 5 11/16 | 6 1/16 |
| Florin ..... | 5 3/8 | 5 7/8 | 5 5/8 | 6 | 5 11/16 | 6 1/16 | 5 15/16 | 6 5/16 |
| F.B. (100).. | 11 7/8 | 12 1/8 | 11 1/4 | 11 7/8 | 11 1/4 | 11 7/8 | 11 3/8 | 12 |
| F.S. ...... | 2 7/8 | 3 1/8 | 3 5/16 | 3 11/16 | 3 7/16 | 3 13/16 | 3 7/8 | 4 1/4 |
| L. (1 000) .. | 15 | 16 | 14 7/8 | 15 5/8 | 15 1/8 | 15 7/8 | 16 1/4 | 16 7/8 |
| £ ....... | 8 3/8 | 8 3/4 | 8 1/2 | 8 7/8 | 8 11/16 | 9 1/16 | 9 1/8 | 9 1/2 |
| F. franç. . | 11 3/4 | 12 1/4 | 11 7/8 | 12 3/8 | 12 | 12 1/2 | 12 | 13 1/2 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# FAITS ET CHIFFRES

## Affaires

● **Renault et Merlin-Gérin dans les automates.** – Les accords passés entre Renault et Merlin-Gérin (*le Monde* du 17 décembre 1983) vont aboutir à la création, le 1er juin, d'une filiale commune, Renault Automation Merlin-Gérin et Cie au capital de 40 millions de francs réparti à 55 % pour Renault et à 45 % pour Merlin-Gérin. Avec un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, la société occupera 400 personnes.

● **SAE prend le contrôle d'une société de construction australienne.** – La Société auxiliaire d'entreprise, une des premières sociétés françaises de bâtiment et de travaux publics, vient d'être autorisée par le gouvernement australien à prendre une participation de 50 % dans la compagnie australienne de construction A.W. Baulderstone Property Ltd. Le gouvernement australien a subordonné son accord à l'engagement de la SAE de faire de Baulderstone sa base d'opérations en Australie et en Asie du Sud-Est. – *(AFP.)*

● **La section du cadre de vie du Conseil économique et social propose la création d'un « CODEBAT ».** – M. Jacques Danon, rapporteur de la commission du cadre de vie au Conseil économique et social (CES), suggère la création d'un « CODEBAT », calqué sur la formule du CODEVI (dont les fonds collectés sont destinés à l'industrie), qui permettrait d'affecter de 20 à 30 milliards de francs au secteur du bâtiment. Ce rapport sur le bâtiment et la construction, demandés au CES en juillet 1983 par M. Pierre Mauroy sera discuté en assemblée plénière les 9 et 10 mai.

● **Contrat entre ATT et Control Data.** – Control Data fournira des périphériques (des lecteurs de disques) à ATT pour un montant annuel de 450 millions de dollars (3,6 milliards de francs). Cet accord pluriannuel s'inscrit dans la stratégie de développement de l'informatique d'Americain Telephone and Telegraph. – *(AFP.)*

● **Lourdes pertes pour la sidérurgie américaine.** – Les principales sociétés sidérurgiques américaines ont perdu 1,92 milliard de dollars (près de 16 milliards de francs) en 1983, selon l'Institut américain du fer et de l'acier. Les pertes en 1982 atteignaient 2,75 milliards de dollars. Les chiffres d'affaires de ces sociétés (27,3 milliards de dollars) ont baissé de près de 10 %. Leurs investissements (1,9 milliard de dollars) ont également marqué un recul sur 1982 (2,2 milliards de dollars). – *(AFP.)*

## Étranger

### RFA

● **Régression de l'excédent commercial.** – La balance commerciale ouest-allemande a enregistré un excédent de 4,5 milliards de deutschemarks en mars (13,5 milliards de francs), en légère baisse par rapport à février (4,9 milliards de deutschemarks). Selon l'Office fédéral des statistiques, les exportations ont augmenté de 3 %, totalisant 42,3 milliards, et les importations de 4 %, se situant à 37,8 milliards de deutschemarks. En mars 1983, la balance commerciale ouest-allemande avait enregistré un excédent de 5,5 milliards de deutschemarks. Pour sa part, la balance des comptes courants a enregistré un excédent de 1,9 milliard de deutschemarks en mars 1984, contre 600 millions en février 1984 et 3,4 milliards en mars 1983. – *(AFP)*

## Transports

● ***Bénéfices records pour la British Airways.*** – La compagnie aérienne d'État britannique British Airways – elle doit être rendue au secteur privé l'année prochaine – a enregistré des bénéfices records après impôts (181 millions de livres, soit plus de 2 000 millions de francs) au cours de l'exercice qui s'est achevé le 31 mars dernier, a annoncé son président lord King. Elle avait enregistré un déficit de 544,8 millions de livres au cours de l'exercice 1981-1982. Les 34 000 employés vont aussi percevoir une prime de près de trois semaines de salaires dans le cadre du plan de participation mis en place par lord King. – *(AP.)*





# CONJONCTURE

## La nomination de M. Chérèque

*(Suite de la première page.)*

Son choix – inattendu – ne manque donc pas de panache. La personnalité volubile et rigoureuse, prompte aux incartades mais aussi au « parler vrai », de M. Chérèque était controversée au sein de sa centrale. Secrétaire général de la fédération de la métallurgie en 1971, il était entré à la commission exécutive en juin 1979 au congrès de Brest, celui du recentrage. Secrétaire général adjoint, il avait alors été mal élu. Il devait l'être de nouveau trois ans plus tard à Metz, malgré le travail important qu'il a accompli au secteur international dont il avait la charge.

Ce fidèle de M. Eugène Descamps, un autre métallo, avait des relations parfois difficiles avec M. Maire. Il partageait certes sa démarche – allant parfois plus loin – mais souhaitait une approche plus concrète et moins intellectuelle. Depuis deux ans, avec l'entrée de M. Kaspar à la commission exécutive, il apparaissait un peu en retrait, absorbé par son activité internationale, et n'aurait pas demandé sa reconduction au congrès de 1985. Engagé en son temps, en octobre 1974, dans les « assises du socialisme », il n'était pas sur les rangs pour la succession.


*Dessin de CAGNAT.*

M. Chérèque a indéniablement les titres requis pour s'occuper de la diversification en Lorraine. Cet ardent défenseur de la décentralisation est mosellan. Il a passé dix-sept ans aux aciéries de Pompey dont, entré comme OS, il est sorti comme chef de fabrication. *« La Lorraine a un haut fourneau dans la tête »*, disait-il récemment. M. Chérèque a une Lorraine dans la tête. Ce n'est pas seulement l'homme de Lip, mais aussi un des animateurs de la grève de 1967 dans la sidérurgie lorraine qui aboutit à la première convention sociale de la profession.

En 1979, lors de la précédente restructuration de l'industrie de l'acier, il contesta moins sa nécessité que ses formes, soulignant par exemple qu'*« il faut tenir aux sidérurgistes le langage de la vérité et ne pas essayer de faire croire qu'il est désormais possible d'employer dix mille ouvriers à Usinor-Denain »*. A la même époque, il avertissait qu'il fallait préparer l'avenir dans l'automobile *« au risque d'avoir les mêmes problèmes qu'avec la sidérurgie »*. Sa démarche va être controversée, mais elle est cohérente. Il lui reste à manifester comme commissaire de la République le même courage et la même lucidité qu'il a souvent eus comme syndicaliste.

**M. N.**

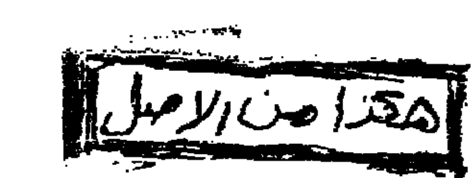
## PUBLICATION JUDICIAIRE

Jugement du tribunal de grande instance de Paris du 16 décembre 1983, dix-septième chambre : M. J.-C. Goudeau, M. J. Philippe et la Société d'Editions parisiennes associées (éditeurs de l'hebdomadaire *Minute*) ont été cités devant le tribunal pour y répondre du délit de diffamation public envers un fonctionnaire public à raison des termes d'un article publié dans le no 1086 de l'hebdomadaire *Minute*. Attendu que M. Duport, directeur de l'architecture au ministère de l'urbanisme et du logement, a été accusé par les prévenus d'avoir bafoué les règles du concours national d'architecture, sur esquisse pour la réalisation du futur ministère de l'économie et des finances, dans le but de favoriser par amitié ou idéologie l'un des concurrents, M. Chemetov. Que cette imputation d'un fait précis est effectivement de nature à porter atteinte à la considération du fonctionnaire public J.-P. Duport, que les prévenus n'ont pas offert de rapporter la preuve des faits diffamatoires; que les imputations et allégations diffamatoires sont réputées de droit faites dans l'intention de nuire et de mauvaise foi.

Par ces motifs : déclare M. J.-C. Goudeau et M. J. Philippe coupables du délit diffamatoire public envers un fonctionnaire public. Condamne les mêmes à la peine de 3000 F d'amende chacun. Statuant sur l'action civile, condamne les prévenus *in solidum* à payer la somme de 1 franc à M. J.-P. Duport à titre de dommages et intérêts. Déclare la Société d'Editions parisiennes associées civilement responsable. Condamne les prévenus aux dépens. Ordonne la publication du présent jugement par extrait dans deux journaux au choix de la partie civile et aux frais des prévenus.

Me Madeleine Terrasson, avocat.





# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## SÉLECTION RENDEMENT

L'assemblée générale qui s'est réunie le 24 avril 1984 sous la présidence de M. Jacques Protin a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et décidé de distribuer un dividende global de 16,29 F contre 16,26 F pour 1982. Ce dividende sera mis en paiement le 27 avril 1984 contre remise du coupon numéro 25 pour un montant net de 15,64 F.

*Les actionnaires de la société auront la faculté, jusqu'au 31 juillet 1984, de réinvestir leurs dividendes globaux en exonération totale de la commission d'entrée.*

Après avoir rendu hommage à la mémoire de Maurice Bastide, son prédécesseur, le président a rappelé que, sur les cinq dernières années, le rythme annuel de progression de SÉLECTION RENDEMENT, après réinvestissement du coupon brut, s'élève à 14,49 %.

Ensuite, il a commenté l'évolution récente du marché obligataire en ces termes :

« Depuis le début de l'année, SÉLECTION RENDEMENT poursuit sa progression pour se situer actuellement parmi les plus performantes des SICAV obligataires. Mais, alors que les titres étrangers avaient été de bons supports en 1983, la baisse de la devise titre au premier trimestre 1984 les a pénalisés. En revanche, les titres participatifs et les convertibles ont globalement eu un comportement satisfaisant. Quant aux emprunts classiques, ils se sont légèrement appréciés en un mouvement très net en janvier, suivi d'un reflux pendant la seconde partie du trimestre. »

## BIMP-BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE

**Le conseil d'administration de la BIMP s'est réuni le 24 avril 1984.**

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1983, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

— Le total du bilan s'élève à 2 133 millions de francs, contre 2 041 millions de francs à fin 1982.

— Les encours de crédits à notre clientèle et de prêts participatifs atteignent 1 338 millions de francs au 31 décembre 1983, contre 1 210 millions de francs à fin 1982. Cette légère progression a été rendue possible par notre participation de 40 millions de francs à l'emprunt du « Groupement de banques pour l'émission d'emprunts obligataires » émis en avril 1983.

— Le produit net bancaire s'établit à 136 millions de francs, contre 133 millions de francs en 1982.

— Avant impôt, amortissements et provisions, le bénéfice de l'exercice ressort à un chiffre légèrement supérieur à 43 millions de francs, comparable à celui de l'exercice précédent.

— Les dotations aux provisions pour risques sont d'un montant équivalent à celles de l'an dernier.

— Cependant, du fait :

● de la création d'une nouvelle provision complémentaire pour congés payés de 1,8 million de francs ;

● d'un prélèvement accru au titre de l'impôt sur les sociétés : 8,6 millions de francs en 1983, contre 6,6 millions de francs en 1982,

le bénéfice net de l'exercice s'établit à 5 313 275,22 F (dont 305 376,71 F de plus-value à long terme nette d'impôt), contre 8 259 478,63 F (dont 2 037 665,97 F de plus-value nette à long terme) pour 1982.

**— En conséquence, la demi-somme du bénéfice net comptable et de l'impôt sur les sociétés, qui constitue la base du calcul de la rémunération de nos titres participatifs, s'établit pour l'exercice 1983 à :**

$$\frac{5\,313\,275{,}22 + 8\,614\,705{,}96}{2} = 6\,963\,990{,}59 \text{ F}$$

**Chiffre légèrement supérieur à l'estimation de 6 500 000 F retenue pour le calcul théorique de cette rémunération dans la note d'information mise à la disposition du public en janvier 1984 à l'occasion de cette émission.**

Le président a, en outre, donné quelques informations au conseil sur le placement et la cotation en février 1984 des 50 millions de francs de titres participatifs de la société à la Bourse de Paris, qui se sont effectués dans des conditions satisfaisantes. Le cours s'établissait le 24 avril à 1 148 F pour une valeur nominale de 1 000 F, prix d'émission.

## SCAC

A l'issue du conseil, le président Poulenc a fait part à ses collègues de son intention de remettre son mandat à leur disposition lors de la réunion du conseil d'administration qui suivra immédiatement l'assemblée générale du 29 juin prochain.

Nommé en 1974 administrateur-directeur général, puis président en 1975, M. Poulenc a, en effet, estimé le moment venu pour l'actuelle direction générale, c'est-à-dire pour M. Mayet, administrateur-directeur général, et lui-même, de confier à une équipe plus jeune le soin d'assurer, dans la continuité, l'indispensable évolution des activités du groupe.

Le conseil a pris acte avec regret de la décision du président Poulenc et lui a exprimé tous ses vifs remerciements pour l'action menée pendant dix ans à la tête de la SCAC.

Le conseil a associé à ce témoignage M. Mayet qui, au cours de ses quarante-six ans de carrière à la SCAC, a assuré des fonctions de direction administrative et financière, puis de direction générale.

Sur proposition de M. Poulenc, M. Jacques Dupuydauby, actuellement administrateur-directeur général adjoint, a été nommé vice-président directeur général avec vocation à succéder au président Poulenc le 29 juin 1984.

## UNITED TECHNOLOGIES

**1er TRIMESTRE 1984 :**
**BONS RÉSULTATS**
**Bénéfice net : + 21 %**
**Chiffre d'affaires : + 10 %**

Le bénéfice net s'élève à $ 113,5 millions contre $ 110,1 millions au premier trimestre 1983.

Le chiffre d'affaires totalise $ 3 891 millions contre $ 3 535 millions enregistrés au premier trimestre 1983.

Le carnet de commandes au 31 mars 1984 atteint $ 12,3 milliards contre $ 11,9 milliards au premier trimestre 1983.

Au cours de son allocution, Mr Harry J. Gray, Chairman and Chief Executive Officer, s'est montré satisfait de la solide croissance des ventes et des bénéfices du groupe, croissance qui devrait se poursuivre en 1984 et au-delà.

United Technologies renforce par ailleurs son action dans le programme spatial américain. Mr Gray a ainsi déclaré que la récente mission de remise en état du satellite de la NASA, Solar Max, avait vu la réussite complète de la haute technologie du groupe en matière de combinaisons spatiales conçues par Hamilton Standard.




## SAGA TRANSPORT

Le conseil d'administration de SAGA Transport s'est réuni le 25 avril 1984 afin de procéder à l'arrêté des comptes de l'exercice 1983.

Au cours de ses délibérations, le conseil a décidé d'apurer définitivement la situation née des pertes cumulées d'une filiale de bâtiment et de travaux publics en République Centrafricaine dont les résultats avaient déjà pesé lourdement sur les exercices précédents.

Cette décision se traduit par l'inscription de provisions pour un montant total de 27,8 millions de francs qui couvrent l'ensemble des risques pouvant subsister au titre de ces activités, dont SAGA Transport est désormais dégagée en totalité.

L'importance de ces provisions exceptionnelles explique qu'en dépit d'un résultat d'exploitation des opérations courantes en progression, la société clôture son exercice 1983 sur une perte de 18,6 millions de francs, supérieure à celle enregistrée en 1982 (7,4 millions).

Dans ces conditions, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 28 juin 1984 de ne pas distribuer de dividende.

## GÉNÉRALE OCCIDENTALE

Les groupes Générale Occidentale et General Oriental ont décidé de se répartir, au prorata de leurs droits, les actifs du groupe Diamond International qui sont constitués principalement par un important patrimoine forestier aux Etats-Unis.

Générale Occidentale a ainsi réalisé, à la fin de l'exercice 1983-1984, l'essentiel des profits exceptionnels annoncés dans le communiqué du 26 novembre 1983, qui indiquait d'autre part les pertes découlant de l'exceptionnel effort de restructuration de Grand Union.

Les accords intervenus donnent au groupe Générale Occidentale le droit de devenir propriétaire de tout ou partie d'un important domaine forestier de 400 000 hectares dans le nord-est des Etats-Unis, dans les Etats du Maine, du New-Hampshire, de New-York et du Minnesota.

## SAGA (HOLDING)

Dans sa séance du 26 avril 1984, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 4,5 millions de francs, à comparer avec un bénéfice net de 4 millions pour 1982.

Il sera donc proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 27 juin 1984, la mise en distribution d'un dividende identique à celui versé en 1983 : 3,75 francs par action, avoir fiscal de 1,25 francs compris, soit un dividende net de 2,50 francs par action.

## COURVOISIER SA

Courvoisier SA, négociant en cognac, a le plaisir d'annoncer la nomination, au sein de son conseil d'administration, de :

— M. Clifford Hatch Junior, natif de Windsor dans l'Ontario (Canada), diplômé de Harvard, qui est également président de Hiram Walker-Gooderham & Worts Limited et vice-président administrateur de Hiram Walker Resources Limited.

— M. Guillaume Franck, né en France, diplômé de l'ESCP et de Harvard, chargé de cours à HEC, ISA, CFC et aussi « visiting professor » à l'université de New-York. Auteur d'une étude sur la gestion de personnel des entreprises, considérée aujourd'hui comme un document de référence dans plusieurs pays européens, il est aussi consultant en stratégie sociale et systèmes de gestion prévisionnelle.

## SOVABAIL

Les actionnaires de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, réunis en assemblée générale ordinaire annuelle le 26 avril 1984, ont approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 68930346,96 F. Du fait de la fusion-absorption de Mutuabail, intervenue au cours de l'année 1983, ce résultat n'est pas directement comparable à celui de l'exercice précédent. Néanmoins, rapporté au montant cumulé des bénéfices réalisés au titre de l'exercice 1982 par Sovabail et Mutuabail, sa progression est de 9 %.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 14 mai 1984, d'une somme de 60450000 F ; le dividende unitaire correspondant s'élève à 46,50 F à l'encaissement, soit 46,759 F, crédit d'impôt inclus, contre 43 F à l'encaissement, soit 43,369 F, crédit d'impôt inclus, au titre de l'exercice 1982.

Réuni à l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a renouvelé le mandat de président de M. André Wormser, et celui du directeur général de M. Gérard Attard.

## COFIMEG

Réuni le 17 avril 1984 sous la présidence de M. Jean Weil, le conseil d'administration a fait le point de l'activité de la société au cours de l'exercice 1983, et arrêté les comptes de celui-ci en vue de les soumettre à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 26 juin 1984 à l'hôtel Méridien à Paris 17e.

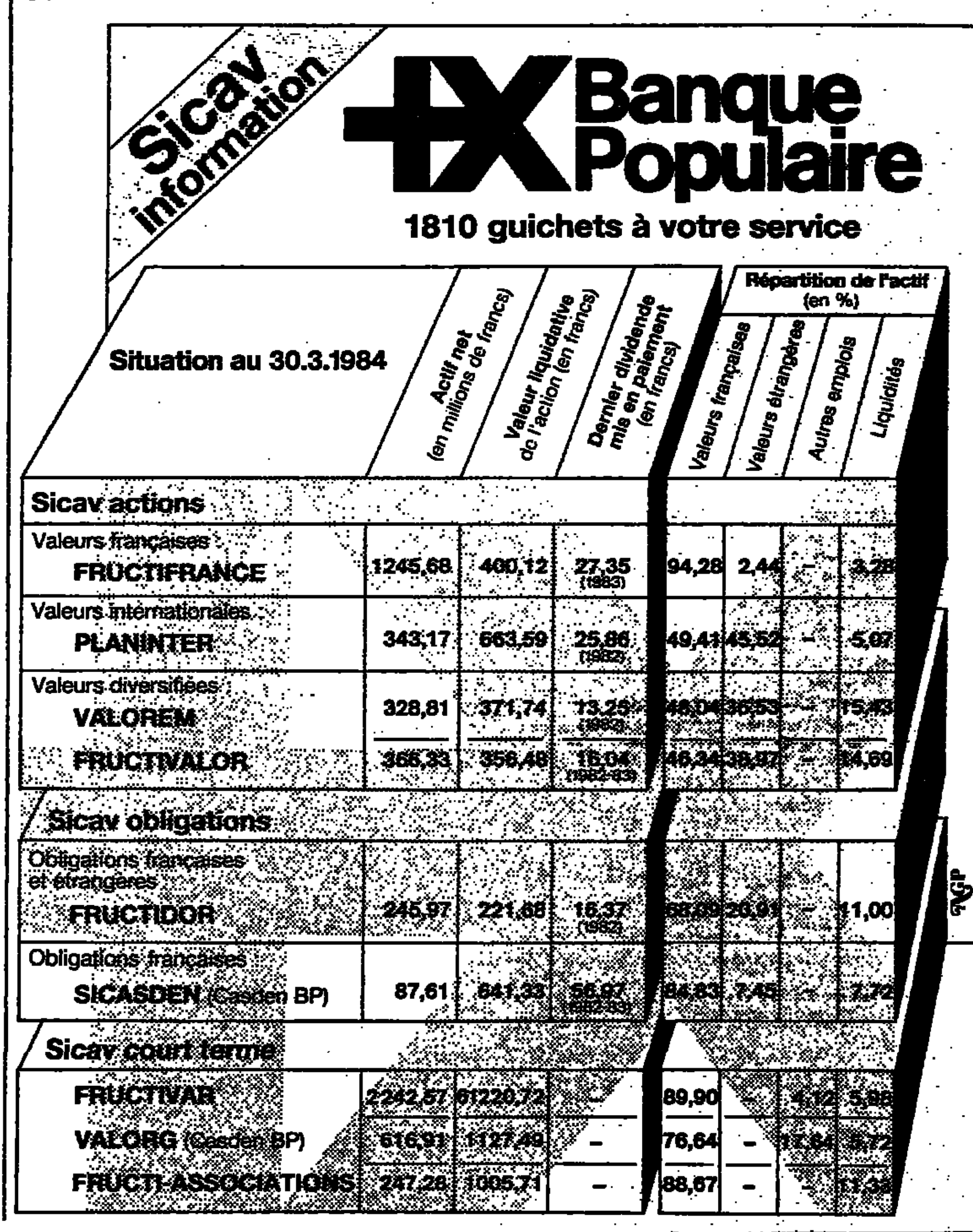
Dans le cadre de ses arbitrages patrimoniaux, COFIMEG a notamment cédé deux ensembles immobiliers situés en Moselle totalisant mille quatre cent soixante-six logements. Les plus-values comptables dégagées par cette vente ont contribué à l'augmentation sensible du bénéfice net, qui s'établit à 127,9 millions de francs.

Au demeurant, cette importante opération illustre une politique qui tend principalement à la cession d'éléments du patrimoine présentant des risques à terme, même si leur rentabilité actuelle, satisfaisante, ne peut être immédiatement retrouvée dans les immeubles de remploi.

Les recettes courantes de l'exercice sont passées de 165,2 millions en 1982 à 177,1 millions en 1983. Après dotation aux amortissements et provisions de 31,4 millions, le résultat d'exploitation s'élève à 102 029 000 francs contre 95 945 000 francs.

Il sera ainsi proposé à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 16,50 francs par action, celui de l'exercice précédent ayant été de 15,50 francs.

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, de modifier, dans le cadre de la réforme du régime des valeurs mobilières qui entrera en vigueur le 3 novembre 1984, celui des titres de la société qui revêtiraient à l'avenir la forme exclusivement nominative. A cette occasion, certaines dispositions des statuts seraient adaptées aux récentes modifications législatives et réglementaires du droit des sociétés commerciales, et l'objet social aménagé pour tenir compte des perspectives nouvelles qui pourraient être ouvertes aux sociétés immobilières d'investissement.




| Situation au 30.3.1984 | Actif net (en millions de francs) | Valeur liquidative de l'action (en francs) | Dernier dividende mis en paiement (en francs) | Répartition de l'actif (en %) : Valeurs françaises | Valeurs étrangères | Autres emplois | Liquidités |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Sicav actions** | | | | | | | |
| Valeurs françaises : FRUCTIFRANCE | 1245,68 | 400,12 | 27,35 (1983) | 94,28 | 2,44 | – | 3,28 |
| Valeurs internationales : PLANINTER | 343,17 | 663,59 | 25,86 (1982) | 49,41 | 45,52 | – | 5,07 |
| Valeurs diversifiées : VALOREM | 328,81 | 371,74 | 13,25 (1982) | 48,04 | 36,53 | – | 15,43 |
| FRUCTIVALOR | 365,33 | 356,48 | 16,04 (1982-83) | 46,34 | 38,97 | – | 14,69 |
| **Sicav obligations** | | | | | | | |
| Obligations françaises et étrangères : FRUCTIDOR | 245,97 | 221,68 | 16,37 (1982) | 68,09 | 20,91 | – | 11,00 |
| Obligations françaises : SICASDEN (Casden BP) | 87,61 | 641,33 | 56,97 (1982-83) | 84,83 | 7,45 | – | 7,72 |
| **Sicav court terme** | | | | | | | |
| FRUCTIVAR | 2242,57 | 61220,72 | – | 89,90 | – | 4,12 | 5,98 |
| VALORG (Casden BP) | 616,91 | 1127,49 | – | 76,64 | – | 17,64 | 5,72 |
| FRUCTI-ASSOCIATIONS | 247,28 | 1005,71 | – | 88,67 | – | – | 11,33 |

## Union de Banques à Paris
## Emission de titres participatifs - 150 millions de Francs
# Investissez en participant au développement de l'Ile-de-France

Titres de 1 000 F nominal. Prix d'émission : le pair.
**Rémunération annuelle composée :**
d'une partie fixe calculée en appliquant au nominal un taux égal à 54 % du TMO :
d'une partie variable calculée en appliquant au nominal un taux égal à 36 % du TMO, et qui variera suivant l'évolution des résultats consolidés de la société.
**La base de référence de la partie variable sera égale :**
initialement et pour les douze premières années, soit jusqu'en 1995, aux résultats de l'année 1983 multipliés par deux :
après douze ans, soit à compter de 1996, et pour chaque cycle suivant de douze ans, à la somme des résultats des dixième et onzième années du cycle précédent, sans que cette nouvelle référence soit inférieure à la précédente et à la moyenne, multipliée par deux, de l'ensemble des résultats du cycle précédent.
La rémunération annuelle obtenue par addition de la partie fixe et de la partie variable est donc égale à :
**Rémunération payable le 5 juillet de l'année n =**

$$0{,}54\ \text{TMO} + 0{,}36\ \text{TMO}\left(\frac{\text{Résultats des années }(n-1)+(n-2)}{\text{Résultats de référence}}\right)$$

**Rémunération annuelle globale minimum :**
90 % du TMO pendant les quatre premières années de chaque cycle.
85 % du TMO de la cinquième à la huitième année de chaque cycle.
80 % du TMO de la neuvième à la douzième année de chaque cycle.
**Rémunération annuelle globale maximum :**
130 % du TMO n'excédant pas TMO + 3 points pour les quatre premières années de chaque cycle.
140 % du TMO n'excédant pas TMO + 4 points de la cinquième à la huitième année de chaque cycle.
150 % du TMO n'excédant pas TMO + 5 points de la neuvième à la douzième année de chaque cycle.
Jouissance et règlement : 21 mai 1984.
Date de mise en paiement des coupons : 5 juillet de chaque année, et pour la première fois le 5 juillet 1985.
B.A.L.O. du 30 avril 1984. Cotation demandée à la Bourse de Paris.
**Souscription à tous les guichets de l'Union de Banques à Paris, de la Banque de Picardie et de la Banque de Rhône et Loire.**
Cette émission de titres participatifs donnera à l'Union de Banques à Paris de nouveaux moyens pour aider au développement des entreprises de la région Ile-de-France.
La note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. n° 84-103 en date du 24.4.84 est tenue à la disposition du public, sans frais, aux guichets et au siège social de l'Union de Banques à Paris, 22, place de la Madeleine, 75008 Paris.



**Union de Banques à Paris**

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

2 mai

### Hausse sélective

*Bien que les retours de week-end, surtout de quatre jours avec le pont du 30 avril, sont pénibles. La Bourse de Paris a eu mercredi toutes les peines du monde à se remettre en marche et les professionnels bronzés avaient encore le soleil en tête. Cahin caha, les affaires sont reparties, quand même, et à la clôture, l'ordinateur de la chambre syndicale, parvenant enfin à ouvrir un œil, affichait l'indicateur instantané : + 0,65 %.*

*Le marché, il est vrai, avait toutes les bonnes raisons de secouer sa fatigue. Les prévisions optimistes pour la France faites par le conférence Board américain, celles plus nuancées de l'OCDE et aussi de la Société générale constituaient déjà une excellente base. A cela il faut ajouter les bons résultats industriels pour 1983 qui continuaient à tomber – cette fois Saupiquet, Laboratoire Bellon, Sanofi – et, bien sur, le redressement opéré par Wall Street la veille, qui, Celui-là apparaît sérieux. A cet égard, du moins, beaucoup se méfiaient encore.*

*Bref, autour de la corbeille, la confiance régnait et sur les tableaux de cotations des hausses sélectives de bon aloi apparurent. A la réflexion sur la mollesse apparente des affaires, un gérant de portefeuille sursauta et dit : « Trempez-vous dans les pétroles, vous allez voir ».*

*De fait, la CFP fit un bon parcours, Esso aussi, de même que CFR et BP. Quant à l'action Amrep, elle descend, descend, descend... encore 5 % de moins.*

*La devise-titre a continué de monter dans le sillage du dollar pour s'échanger entre 10,40 et 10,45 F contre 10,23–10,43 F.*

*Statu quo sur l'or à Londres : 377,35 dollars l'once contre 377,75 dollars.*

*A Paris, sous l'effet dollar, le lingot a gagné 350 F pour s'inscrire à 101 400 F.*

*Le napoléon a été un peu plus soutenu à 611 F (+ 1 F). Tombé très bas lundi, le volume des transactions a augmenté : 9,75 millions de francs contre 5,08 millions.*

## NEW-YORK

### Au plus haut depuis trois mois

Wall Street a, mercredi, confirmé ses bonnes dispositions antérieures. Cependant, la séance a été bien plus contrastée que la précédente. En premier lieu, ce ne furent pas les « Blue Chips » qui tinrent la vedette mais, cette fois, les valeurs de second plan, ne figurant pas sur la liste prise en compte pour le calcul du célèbre « Dow ». Ensuite, une partie de l'avance acquise au départ fut reperdue. Ceci expliquant cela, l'indice des industrielles à la clôture n'enregistrait qu'un gain de 3,56 points à 1 186,55. Au plus haut, il avait frôlé la barre des 2000 à 1 194,41. Le niveau atteint n'en resta pas moins le plus élevé depuis le 3 février dernier (1 197,03). D'autre part, le bilan de la journée a été éloquent. Sur 1986 valeurs traitées, 1001 ont monté, 583 ont baissé et 402 n'ont pas varié.

Analystes et professionnels se disaient très satisfaits de ces différents scores, garants, d'une certaine façon, du bon comportement du marché. Les énormes besoins de refinancement du Trésor américain ont néanmoins rendu les opérateurs un peu nerveux, ceux-ci craignant l'effet de levier sur les taux d'intérêt trop élevés déjà à leur goût. D'où la prudence constatée dans la passation des ordres. Une forte activité a continué de régner et 107,08 millions de titres ont changé de mains contre 110,6 millions. Par achats de titres, Reliance Financial Services, société contrôlée par Saul Steinberg, a porté sa participation dans Walt Disney à 12,1 %.

| VALEURS | Cours du 1er mai | Cours du 2 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 36 | 35 1/2 |
| A.T.T. | 16 3/8 | 16 1/2 |
| Boeing | 38 1/4 | 38 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 48 5/8 | 49 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 51 | 51 1/2 |
| Eastman Kodak | 61 1/2 | 64 1/2 |
| Exxon | 43 | 42 7/8 |
| Ford | 37 7/8 | 37 5/8 |
| General Electric | 56 | 58 3/8 |
| General Foods | 50 5/8 | 51 1/2 |
| General Motors | 67 3/4 | 67 1/4 |
| Goodyear | 27 | 27 |
| I.B.M. | 116 3/8 | 116 1/4 |
| I.T.T. | 37 3/8 | 37 |
| Mobil Oil | 30 7/8 | 30 5/8 |
| Pfizer | 34 1/8 | 34 3/4 |
| Schlumberger | 53 5/8 | 53 1/4 |
| Texaco | 41 | 41 |
| U.A.L. Inc. | 34 3/4 | 35 3/4 |
| Union Carbide | 57 7/8 | 57 7/8 |
| U.S. Steel | 29 3/8 | 29 7/8 |
| Westinghouse | 47 1/8 | 47 1/8 |
| Xerox Corp. | 41 1/8 | 41 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA GRANDE PAROISSE.** – *Erratum* : l'information publiée dans *le Monde* daté 22-23 avril sur les résultats de cette filiale de L'Air liquide avait été rendue incompréhensible à la suite d'un mastic. Il fallait lire : la société est redevenue bénéficiaire l'an dernier avec un résultat net positif de 6 millions de francs, contre une perte de 9,7 millions en 1982.

**FIRESTONE-FRANCE.** – La filiale française du manufacturier américain de pneumatiques a dégagé, en 1983, un bénéfice de 27 millions de francs, confirmant ses résultats positifs de 1982 et de 1981.

Le chiffre d'affaires de la société a dépassé le milliard de francs en 1983, en augmentation de plus de 22 % par rapport à 1982.

Ces résultats sont dus, selon Firestone, au succès croissant de sa nouvelle gamme de pneus auprès des automobilistes français, la firme se classant au second rang des fabricants en France pour le remplacement de pneus de tourisme, avec un taux de pénétration du marché de 12,5 %.

**CIT-ALCATEL.** – Forte augmentation du résultat d'exploitation pour 1983 (213,16 millions de francs, contre 172,89 millions). Mais, du fait d'une provision pour dépréciation de titres (53,21 millions), le résultat net revient de 113,70 millions de francs à 99,11 millions. Le président Pébereau a confirmé que le résultat net consolidé serait en forte progression (73,7 millions de francs pour 1982). Le dividende net de 65 F, contre 61,30 F.

**ELF-AQUITAINE.** – La société va doubler son capital par émission à 180 F de 9 100 480 actions de 10 F créées jouissance du 1er janvier 1984 (1 pour 1). Après cette opération, son capital atteindra 182 millions de francs.

**BNP.** – Le bénéfice net de la banque a augmenté de 11,6 % en 1983, pour atteindre 615 millions de francs. Les provisions pour créances douteuses ont augmenté de 13,3 % et se sont élevées à 4,45 milliards de francs.

Le bénéfice net consolidé du groupe BNP a, pour sa part, progressé de 4,7 %. Il s'établit à 1,54 milliard de francs.

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

| | 30 avril | 2 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 116,1 | 116,9 |
| Valeurs étrangères | 101,5 | 101,6 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 30 avril | 2 mai |
|---|---|---|
| Indice général | 178,2 | 178,7 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**

Effets privés du 3 mai ........... 11 7/8 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 2 mai | 3 mai |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 226,80 | Clos |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 MAI

## SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 1535 | 1565 |
| C.D.M.E. | 550 | 559 |
| C. Equip. Elect. | 235 | 240 |
| Delsa | 346 80 | 355 |

## Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 176 20 | .... |
| Cellulose du Pin | 31 | .... |
| C. Sabl. Seine | 116 | .... |
| Copanex | 580 | 590 |
| Dunlop | 4 16 | 4 50 |
| F.B.M. (Li) | 70 | 3 50 a |
| La Mure | 58 | .... |
| Pronuptia | 135 | .... |
| Rorento N.V. | 681 | 675 |
| Sabl. Morillon Corv. | 129 | .... |
| S.K.F. (Applic. méc.) | 60 | .... |
| S.P.R. | 122 10 | .... |
| Total C.F.N. | 55 20 | .... |
| Ufinex | 276 | .... |

## Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

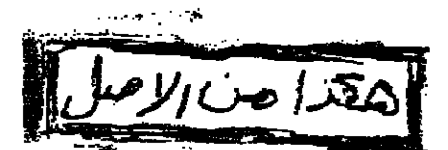
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 2/5 | Cours des billets aux guichets – Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 282 | 8 381 | 8 130 | 8 530 |
| Allemagne (100 DM) | 306 850 | 306 880 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 065 | 15 071 | 14 200 | 15 300 |
| Pays Bas (100 fl.) | 272 460 | 272 490 | 261 | 281 |
| Danemark (100 krd) | 83 710 | 83 790 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 107 660 | 108 130 | 100 | 107 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 620 | 11 718 | 11 250 | 12 150 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 780 | 7 782 | 7 200 | 8 950 |
| Italie (1 000 lires) | 4 956 | 4 986 | 4 746 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 370 850 | 372 830 | 361 | 382 |
| Suède (100 krs) | 104 100 | 104 570 | 99 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 43 660 | 43 650 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 451 | 5 467 | 5 250 | 5 850 |
| Portugal (100 esc.) | 6 060 | 6 065 | 5 600 | 6 800 |
| Canada ($ can 1) | 6 472 | 6 467 | 6 310 | 6 650 |
| Japon (100 yens) | 3 685 | 3 692 | 3 560 | 3 720 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 2/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 100850 | 101550 |
| Or fin (en lingot) | 100950 | 101400 |
| Pièce française (20 fr) | 610 | 611 |
| Pièce française (10 fr) | 402 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 610 | 614 |
| Pièce latine (20 fr) | 585 | 590 |
| Souverain | 732 | 735 |
| Pièce de 20 dollars | 4400 | 4360 |
| Pièce de 10 dollars | 2150 | 2180 |
| Pièce de 5 dollars | 1275 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3905 | 3895 |
| Pièce de 10 florins | 619 | 619 |



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

### IDÉES



### ÉTRANGER



### POLITIQUE



### SOCIÉTÉ



### SUPPLÉMENT



### LE MONDE DES LIVRES



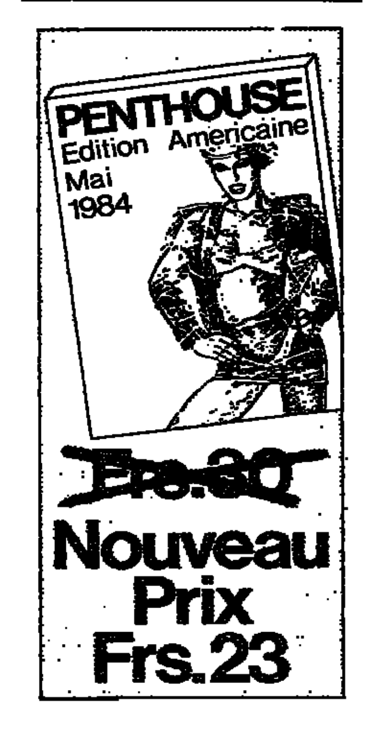
### CULTURE



### ÉCONOMIE



**Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1984 a été tiré à 459 274 exemplaires**




LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

# On peut envisager l'avenir avec confiance

## *estime un rapport européen*

L'économie française est entrée, depuis mars 1983, dans une phase d'assainissement, constate le rapport sur la situation économique de la France présenté aux conseillers économiques de l'avenue d'Iéna par M. Robert Pelletier, conseiller de M. Gattaz, président du CNPF pour les questions internationales, au nom du comité économique et social des Communautés européennes.

Une délégation de ce comité est à Paris pour recueillir, le vendredi 4 mai, l'avis de M. Delors et celui des conseillers économiques et sociaux français sur la situation de la France. Dans son rapport, M. Pelletier, assisté par M. Hénin, professeur à Paris-I, souligne que des difficultés nombreuses devront encore être surmontées, mais que l'on peut, sans optimisme excessif, envisager l'avenir avec confiance.

Le rapport insiste sur le fait que la France – en dépit de son effort de rigueur – participe à la reprise économique mondiale. L'investissement qui redémarre est le motif le plus récent d'optimisme.

Pour M. Pelletier, le meilleur partage de la valeur ajoutée des entreprises et la rupture de l'indexation rigide des salaires sur les prix sont des phénomènes d'une importance historique.

Le rapport estime que le retour à l'équilibre de la balance commerciale devrait se dessiner dès le premier semestre de cette année, permettant de limiter le déficit du commerce extérieur à 20 ou 25 milliards de francs pour l'ensemble de 1984. M. Pelletier note que l'on attache peut-être trop d'importance à l'endettement extérieur de la France.

En dépit de son niveau très élevé, de l'ordre de 55 milliards de dollars, son remboursement à terme ne devrait pas poser de problèmes insurmontables grâce à un excédent aujourd'hui prévisible de notre balance des paiements. Le vrai problème sera celui de la longueur du processus de remboursement, la France étant condamnée pendant de nombreuses années à refinancer en partie ses échéances par de nouveaux emprunts ; mais compte tenu du crédit de la France, le problème est plus technique que politique.

Plus redoutable est sans doute l'obligation de rigueur qu'imposera à la gestion des affaires publiques, également pour de nombreuses années, cet endettement extérieur, estime le rapport, qui souligne que *« le vrai point noir tient à la progression du chômage »*, du fait de l'évident épuisement des mécanismes de « traitement social » du phénomène et des perspectives d'une croissance modérée. Seul un arbitrage encore plus accentué en faveur d'un effort massif d'investissements pourrait permettre aujourd'hui de stopper l'angoissante progression du nombre des sans-emplois.

SUCCÉDANT A M. YVES JAIGU

# M. Borzeix devient directeur de France-Culture

M. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio-France, a nommé M. Jean-Marie Borzeix à la direction de France-Culture, en remplacement de M. Yves Jaigu, à la tête de la chaîne depuis le 1er janvier 1975. Dans un communiqué publié jeudi 3 mai, le président de Radio-France tient à rendre hommage à l'œuvre accomplie par M. Jaigu depuis neuf ans, et précise que M. Borzeix, qui prendra ses fonctions dans les jours qui viennent, *« mettra en œuvre à compter de la rentrée prochaine, la réforme de France-Culture »* dont il avait défini les grandes lignes lors de sa conférence de presse du 20 mars dernier (*le Monde* du 22 mars).

[Né le 1er août 1941 à Bugeat (Corrèze), M. Jean-Marie Borzeix est licencié ès lettres et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Après avoir enseigné un court moment en Afrique du Nord, il débute en 1968 une carrière de journaliste à *Combat*, avant de participer en 1974 à la création du *Quotidien de Paris* dont il dirigera le service politique. En 1976, il entre aux *Nouvelles littéraires* en qualité de rédacteur en chef jusqu'en 1980, date à laquelle il devient directeur littéraire aux éditions du Seuil. M. Borzeix a publié trois ouvrages chez Stock : *« Mitterrand lui-même »* (1973), *« Au nom du peuple français »* (1974) et *« l'Aventure incertaine »*, en collaboration avec Claude Bourdet (1975).]

## Un départ attendu

Le départ de M. Jaigu ne faisait, en fait, plus guère de doute, et, pour avoir été prononcés en termes « diplomatiques », les propos tenus le 20 mars par le président de Radio France n'en constituaient pas moins une sérieuse remise en cause de la direction de France-Culture. M. Jeanneney semblait regretter notamment le cadre figé et *« quasi immuable »* de la chaîne, son repli sur elle-même et son inadaptation aux évolutions du champ culturel. Aussi proposait-il trois types de réflexion :

– sur la forme, tout d'abord, la conception esthétique du programme, en un mot sa « coloration ». *« France-Culture doit être de bout en bout réalisée (au sens du souci du réalisateur) et, pour l'auditeur, constamment agréable à écouter » (...) ;*

– sur le fond ensuite. *« Quelles que soient la richesse des contenus actuels et la nécessité de la préserver, j'ai la conviction profonde qu'on peut élargir les champs couverts par France-Culture et son ouverture à la vie culturelle du pays. Cela suppose des liens très étroits avec les autres composantes de notre « galaxie » Radio France et Radio France Internationale. Cela suppose que nous valorisions mieux notre fonds » (...) ;*

– sur les structures mêmes de la chaîne. *« Il s'agirait de créer ce qui serait des unités de programme, des communautés de professionnels qui soient à l'échelle humaine, des structures légères, des lieux de concertation sur les travaux en cours et les perspectives d'avenir, une espèce d'aventure partagée. Il y a des leçons à tirer, d'un côté, des ateliers que Jean Garetto a mis en place sur France-Inter et, de l'autre, des structures nouvelles de France-Musique.*

Enfin, faisant allusion au *« choc financier »* subi par la chaîne en 1984, M. Jeanneney affirmait avoir inscrit *« en tête et prioritairement le rétablissement des crédits »*, réduits cette année, et dénonçait avec vigueur *« je ne sais quelle idée absurde de fusion entre France-Culture et France-Musique ».*

A. Co.



LA « CLARIFICATION » DES DÉBATS INTERNES DU PS

M. Jean Poperen, numéro deux du Parti socialiste, a annoncé, le mercredi 2 mai, devant le bureau exécutif de ce Parti que la *« clarification »* des débats internes au PS pourrait avoir lieu le mercredi 9 mai lors de la prochaine réunion de cette instance. M. Poperen présidait la réunion du bureau exécutif en l'absence de M. Lionel Jospin, qui effectue, les 3 et 4 mai, une visite au Sénégal.

L'occasion de cette *« clarification »* sera fournie par le rapport que présentera, ce jour-là, M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national, directeur de la campagne européenne de M. Jospin, sur les conditions dans lesquelles s'engage cette campagne.

Mercredi 2 mai, M. Didier Motchane, l'un des animateurs du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, dont l'attitude a été vivement critiquée par M. Jospin lundi 30 avril devant la conférence nationale « entreprises » du PS, a souligné que lorsque l'on parle de *« l'écart »* pratiqué par le PCF, il faut aussi parler de *« l'écart »* entre les objectifs fondamentaux des socialistes et la politique du gouvernement.

Au Conseil des ministres

## M. HENRI GUILLAUME EST NOMMÉ COMMISSAIRE GÉNÉRAL AU PLAN EN REMPLACEMENT DE M. HUBERT PRÉVOT

Le conseil des ministres de ce jeudi 3 mai devait nommer M. Henri Guillaume, conseiller auprès du premier ministre, commissaire général au Plan en remplacement de M. Hubert Prévot. Celui-ci, qui exerçait cette fonction depuis 1981, pourrait, dans les prochains jours, se voir confier des responsabilités importantes à la tête d'une entreprise du secteur public. M. Henri Guillaume est le neuvième commissaire au Plan.

[Né le 28 octobre 1928 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Hubert Prévot est ancien élève de l'ENA et de l'Institut des études politiques. Après un passage à la direction de la prévision au ministère de l'économie et des finances, il décide de rompre avec l'administration pour se consacrer au syndicalisme. En 1975, il entre dans l'équipe dirigeante de la CFDT, où il est chargé des affaires économiques. Ami de M. Michel Rocard, il a appartenu, de 1967 à 1971, au bureau national du PSU, avant d'adhérer au Parti socialiste. C'est le 1er juillet 1981 que le conseil des ministres le nommait commissaire général au Plan où il assura la préparation du Plan intérimaire (1982-1983) et du IXe Plan (1984-1988).]

[Né le 3 février 1943 à Lille, ingénieur civil des ponts et chaussées, agrégé en sciences économiques, M. Henri Guillaume a été professeur à l'université de Lille et à l'Ecole centrale de Paris. De 1968 à 1972, il a été chargé de mission à la direction de la prévision au ministère des finances. Il fut rapporteur de la commission du développement du VIIIe Plan (1980). Membre du cabinet de M. Pierre Mauroy depuis 1981, il s'est montré farouche partisan du maintien des grands équilibres économiques et donc de la rigueur. Comme conseiller auprès du premier ministre, il a suivi de très près l'élaboration du IXe Plan.]

*Sur le vif*

# C'est très clair

De quel côté êtes-vous ? A gauche, à droite ou au milieu ? Moi, je suis complètement paumée. Je n'arrive plus à m'y retrouver. Avant ce n'était pas compliqué. La gauche, c'était bien indiqué : direction Mitterrand. Il n'y avait pas moyen de se tromper. Aujourd'hui avec tous ces glissements, toutes ces passerelles, tous ces enjambements, la gauche il faut vraiment la chercher. Et d'abord laquelle ? Des gauches, il y en a des tas. Il y a la première gauche, la gauche profonde, la deuxième gauche, la troisième gauche, la nouvelle gauche et la nouvelle droite. Parce qu'il y a des gens à gauche pour dire que la gauche c'est à droite. J'ai demandé à un copain au service politique du journal. Je lui ai dit :

« Mitterrand, sa gauche à lui, c'est où ? A gauche-gauche ou à gauche-droite ?

– Ça dépend comment tu te situes.

– C'est justement pour me situer que j'essaie de le repérer.

– D'après Max Gallo, il aurait rejoint la social-démocratie.

– C'est où ça ? Je ne la vois pas sur la carte politique du pays.

– C'est à droite en sortant de l'union de la gauche. A gauche en entrant dans l'entente radicale européenne, tu sais... les écolos, les radicaux de gauche et les radicaux dissidents.

– Les dissidents, ils sont à droite des autres ?

– Non, ils sont tous au centre, mais tu as un centre à gauche et un centre à droite. Si tu prends plus loin à droite, tu as le libéralisme social de Giscard, le bonapartisme chiraquien, la nouvelle droite, la droite churchillienne, la droite néo-libérale...

– Eh là, ho !... Tu t'emballes. Moi aussi je suis libérale. Et je ne suis pas à droite.

– Il y a libéral et libéral. Et néo-libéral. C'est comme pour la rigueur. Tu as une rigueur de gauche et une rigueur de droite. Faut pas confondre. Un impôt prélevé par la gauche et un impôt prélevé par la droite, ça n'a rien à voir. Question de nuances. C'est comme pour le repositionnement et la clarification demandés par le gouvernement...

– Clarification ? Pour quoi faire ?

CLAUDE SARRAUTE.

Au Soudan

# Le président Nemeiry a remanié son gouvernement et la direction du Parti unique

Khartoum (*Reuter, AFP, UPI*). – Trois jours après avoir proclamé l'état d'urgence au Soudan, le président Nemeiry a procédé, mercredi 2 mai, à un remaniement partiel de son gouvernement et de la direction de l'Union socialiste (parti unique). Parmi les personnalités écartées figurent notamment M. Bahaeddine Idriss, ministre des affaires présidentielles, considéré comme l'un des proches du chef de l'Etat, M. Badreddine Soliman, premier secrétaire du parti unique, et M. Mohamed Mirghani Moubarak, ministre des affaires étrangères, qui est remplacé par le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Hachem Osman.

Sont également écartés le ministre de l'intérieur, M. Ahmed Abdel Rahmane Mohamed, M. Mohamed Khogali Salihine, qui détenait le portefeuille de l'information depuis moins d'un an, et le ministre de la santé, M. Ali Mohamed Fadel. Le maréchal Nemeiry conserve ses fonctions de ministre de la défense et de commandant en chef des forces armées qu'il exerce en même temps que sa charge de président de la République, de premier ministre et de président de l'Union socialiste.

Ce remaniement ministériel semble favoriser les Frères musulmans, qui avaient appuyé en septembre dernier, sans réserves, la décision du président Nemeiry d'appliquer dans le pays une stricte législation islamique. M. Badreddine Soliman, premier secrétaire du parti unique, passait pour être l'un des adversaires de l'application de la Charia (loi islamique). On note également l'entrée dans le gouvernement de deux généraux, nommés respectivement ministre de la santé et ministre de la sécurité intérieure.

● *M. Régis Debray à La Havane et Managua.* – M. Régis Debray, chargé de mission auprès du président de la République française, a fait, le mardi 1er mai, une visite de douze heures à Cuba. Ce voyage n'avait pas été annoncé. Il fait partie d'une mission d'information sur l'Amérique centrale qui a ensuite conduit, le mercredi 2 mai, l'écrivain français au Nicaragua, où il doit séjourner jusqu'au 8 mai. M. Debray est accompagné de M. Bernard Dorin, directeur du département d'Amérique au Quai d'Orsay, et de M. Pierre Jean Vendorne, chargé de mission au cabinet de M. Pierre Mauroy. M. Debray aura des entretiens avec tous les dirigeants sandinistes. – (AFP).

● *L'association « Solidarité France-Pologne »* appelle à un rassemblement et à un dépôt de gerbes, ce jeudi 3 mai à 18 h 30, au pied de la statue de Mickiewicz, place de l'Alma à Paris. L'association souhaite que les Parisiens témoignent ainsi de *« leur soutien à la lutte menée activement par le syndicat Solidarnosc, qui vient encore de se faire réprimer pour avoir manifesté à l'occasion du 1er mai ».*

JOURNALISTE, COLLABORATEUR DU « MONDE »

# Roland Merlin est mort

**Roland Merlin est mort le 1er mai. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière ancien de Neuilly où, après la bénédiction religieuse, il a été inhumé dans la sépulture de famille.**

Roland Merlin, qui tenait au *Monde* la rubrique des concours hippiques et des sports équestres, était né le 10 novembre 1909 à Neuilly-sur-Seine. Son père avait été rédacteur en chef du *Temps*, ses deux frères, Olivier et Didier, seront journalistes. Lui-même, à vingt et un ans, entre à l'agence Havas comme reporter aux informations générales. Il le redeviendra après la guerre à l'Agence France-Presse.

L'aviation commerciale prend alors son essor, les lignes aériennes se multiplient, le nombre des passagers s'accroît, et les grands de ce monde ne se déplacent plus qu'en avion. Roland Merlin, qui a très vite pressenti le rôle des grands aérodromes où se croisent vedettes, diplomates et hommes politiques, ouvre un bureau de presse au Bourget, puis à Orly, au moment même où sont ouvertes les nouvelles routes transatlantiques. Pendant vingt-cinq ans, il notera les arrivées et les départs, recueillera les déclarations et fournira en informations les journaux et les agences.

Sportif par goût et par tradition de famille, excellent tennisman, Roland Merlin a, dès sa prime jeunesse, la passion du cheval. Septuagénaire, il montera encore régulièrement en forêt de Fontainebleau. Du cheval, il parlait avec une sorte de tendresse. Cet « esprit cavalier », un peu oublié aujourd'hui, il le pratiquait avec élégance à la ville comme aux champs. *Le Monde* lui avait demandé en 1975 de suivre le sport équestre, dont il décrivait avec vigilance le développement et la démocratisation.

Cet homme discret, modeste, plein de gentillesse et d'enthousiasme, ne limitait pas ses intérêts aux avions de ligne et aux chevaux. Il avait publié chez Stock une étude sur *le Drame secret de Katherine Mansfield.*

A sa famille, et en particulier à Olivier Merlin, collaborateur de très longue date du *Monde*, la direction et le personnel du *Monde* présentent leurs condoléances émues et affectueuses.